SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

LE DROIT

DEMAIN: BEAU ET FROID
MAXIMUM HIER 17
MINIMUM (NUIT) ..... 5 sous 0
A 8 H. CE MATIN ..... 5 sous 0

29e Année: No 4 — OTTAWA, MARDI 7 JANVIER 1941 — Le numero: 3 sous

MESSE POUR LA VICTOIRE, LE 9 FÉVRIER
DEUX AVIATEURS TUÉS AU SUD D'ORLÉANS

Un mandement de S. E. le cardinal et des évêques

Les autorités religieuses de la province civile de Québec prescrivent une messe votive solennelle pour la victoire, le dimanche, 9 février. – Proclamation du lieutenant-gouverneur.

TEXTE DE LA LETTRE

Dans une lettre pastorale collective, S. E. le cardinal Villeneuve, et les archevêques et évêques de la province civile de Québec prescrivent une messe votive solennelle pour la victoire,, le 9 février prochain, dimanche de la Septuagésime.

Cette lettre est publiée au moment où sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, lance une proclamation qui fait du 9 février, une journée nationale de prière.

TEXTE DE LA LETTRE

Voici le texte de la lettre collective de Son Eminence et des archevêques et évêques:

Lettre pastorale collective et mandement de Son Eminence le Cardinal-archevêque de Québec et de Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec prescrivant une messe votive solennelle pour la victoire, le dimanche de la Septuagésime, 9 février 1941.

NOUS, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêques et Evêques de la province civile de Québec,

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les fidèles de Nos diocèses, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

La guerre, l'un des plus grands fléaux qui puissent frapper l'humanité, la guerre, avec toutes ses horreurs, continue toujours. En vain, semble-t-il, espère-t-on la voir bientôt finir. De nouvelles passions mauvaises et de nouveaux engins meurtriers en attisent le feu et paraissent pouvoir le propager à l'univers entier.

Pour ramener la paix sur la terre, il ne reste plus qu'à recourir au Seigneur. Les uns, pouvons-nous dire en rappelant la parole du saint Roi David, mettent leur espoir en des chars de combat; les autres en des coursiers, mais nous, nous aurons recours à l'invocation du nom de Dieu.

Aussi bien, nos ennemis, malgré leur puissance, **seront-ils comme liés et ils tomberont**, au lieu que nous, nous serons relevés et nous nous redresserons.

(suite page douze)

L'aviatrice A. Mollison s'est noyée

LONDRES, le 3 — (P.C.) — Les eaux glacées de la Tamise servent de tombeau aujourdhui à Mme Amy Johnson-Mollison, la plus célèbre aviatrice anglaise, qui se noya dimanche en sautant d'un avion qu'elle pilotait pour le service auxiliaire du transport aérien.

La célèbre épouse d'un aviateur bien connu, James A. Mollison, attira, en tombant, l'attention d'un homme affecté au barrage de ballon. Celui-ci plongea et replongea durant quinze minutes afin de retrouver le corps, mais on dut le sortir de l'eau, inconscient et fortement affecté par le froid.

Des équipes de chercheurs ont travaillé quatre heures durant sans résultats. Ils ont cependant trouvé des effets portant son nom et des papiers d'autorisation de vol, indicant qu'elle avait dévié de sa route. Elle était probablement perdue ou ne savait pas exactement où elle se trouvait quand elle sauta.

Des personnes placées sur des navires d'observation ont déclaré qu'elles avaient vu un avion voler à une altitude de 750 pieds environ. L'avion monta quelque peu,

(suite page quatorze)

Aveux de l'Italie

(Presse associée)

ROME, 7. — La chute de Bardia, il y a deux jours, a été reconnue aujourd'hui par le haut commandement italien, qui dit que les assaillants anglais et les forces de défense italiennes ont subi de grandes pertes en hommes et en matériel de guerre.

(Des dépêches australiennes disent que les morts et les blessés parmi les forces australiennes, sur lesquelles l'attaque pesa le plus lourdement, ne dépassent pas 500.)

Le bulletin de guerre du haut commandement dit que les Italiens ont capturé "une importante position" dans un raid sur le front grec, en Albanie.

Une disette de viande

LONDRES, le 7. — (P.C.) — Lord Woolton, ministre des Vivres, a déclaré que l'Angleterre souffre actuellement d'une disette de viande, mais il ajouta que cette situation n'est que temporaire.

Si la disette continue, cependant, la ration de viande sera réduite.

"La situation des approvisionnements de viande est difficile pour le moment, mais tout indique qu'elle s'améliorera dans un avenir assez rapproché", dit Lord Woolton.

L'Italie réaffirme sa fidélité à l'Allemagne

Au cours d'une réunion du cabinet, présidée par Mussolini. — Détermination de combattre.

(Persse associée)

ROME, le 7 — Le cabinet italien, qui s'est réuni sous la présidence de Mussolini, a adopté aujourd'hui une résolution "réaffirmant solennellement" la fidélité de l'Italie à l'alliance avec l'Allemagne et au pacte des trois puissances.

Il y a aussi affirmé la détermination de l'Italie à continuer à combattre et exprimé sa confiance aux "capacités du peuple italien".

Le cabinet a adopté la résolution suivante:

"Le conseil des ministres, à la fin de sa séance de lanvier de l'an 19(du régime fasciste), a fait connaitre son admiration aux commandants des troupes de l'armée, de la marine, de la force aérienne et de la milice (chemise noires), qui combattent héroïquement sur plusieurs fronts contre les forces de l'impérialisme anglais et de ses satellites, et en face de puériles manoeuvres et d'absurdes menaces de propagande ennemie de ce côté de l'océan.

"Il réaffirme solennellement la fidélité inébranlable de l'Italie à l'axe et aux pactes tripartites et sa décision non moins inébranlable de combattre jusqu'à la victoire complète, qui doit donner à l'Italie sa juste place dans la nouvelle Europe et libérer le monde de l'oppression hypocrite et exploiteuse de la ploutocratie britannique.

"Le conseil des ministres exprime sa conviction absolue que les masses de l'Italie "fasciste" font et feront face à toutes circonstances aux événements."

La photo ci-dessus fait voir les membres du conseil national du "Bloc Universitaire" canadien-français élus à la fin des assises tenues dans la capitale en fin de semaine. De gauche à droite: M. René Fréchette, trésorier, d'Ottawa; M. Marcel Théorêt, de Montréal; M. Alfred Monnin, du Manitoba; M. Alban Jasmin, de Montréal; M. Jean-Jacques Tremblay, président, d'Ottawa; M. Jean Boucher, de Québec; M. Arthur Tremblay, de Québec; M. Maurice Tremblay, de Québec, et Me Jean-Charles Aubin, secrétaire, d'Ottawa. M. André Laurendeau, de Montréal, élu vice-président avec MM. A. Tremblay et A. Monnin, n'apparait pas sur cette photographie. (Photo "Le Droit")

Un échange d'attachés

SYDNEY, le 7. — (Câblogramme-P.C.) — On apprenait aujourd'hui qu'à la suite de pourparler à Washington au sujet de la surveillance et de la sécurité du Pacifique, l'Australie et les Etats-Unis ont décidé d'échanger des attachés navals pour la première fois.

Les pourparlers de Washington ont été tenus entre de hauts fonctionnaires américains d'un côté et du marquis de Lothian, ancien ambassadeur britannique à Washington, et Richard Casey, ministre australien, de l'autre.

Churchill crée trois organismes

LONDRES, le 7. — (P.C.) — Le premier ministre Churchill a répondu aux instances de ceux qui demandaient plus de rapidité sur le front intérieur, au cours de cette année qui sera sans doute la plus importante de la guerre, en créant trois corps exécutifs qui s'occuperont de la production, des importations et de la reconstruction d'après-guerre.

M. Churchill a placé d'énormes pouvoirs dans les mains de trois de ses ministres. Ce sont: le ministre du travail, Ernest Bevin, à qui l'on a confié l'organisation de la production nouvelle; le ministre de l'approvisionnement, Sir Andrew Rae Duncan, qui est à la tête du groupe qui s'occupera des importations, et le ministre sans portefeuille, Arthur Greenwood, qui fera une étude de la reconstruction d'après-guerre.

Ces trois personnes seront à la tête d'un groupe de gens qui s'occuperont des problèmes respectifs qu'on leur a confiés. Ces trois nouveaux présidents siégeront avec les chefs des comités actuels pour la défense du pays. Sir John Anderson, lord président du conseil, sera président de tous ces groupes.

Cette nouvelle a été annoncée dans une déclaration remise de 10 Downing Street, domicile du premier ministre anglais. La déclaration disait également que l'effort de guerre gagnera beaucoup de rapidité par la création de ces trois nouveaux groupes d'hommes.

Mouvement de troupes en Bulgarie

SOFIA, le 7. — (P.A.) — La Bulgarie, postée entre une formidable armée allemande à sa frontière roumaine, et une autre non moins formidable concentration de troupes turques au sud, a concentré la presque totalité de ses effectifs au sud, face à la Turquie, rapporte-t-on aujourd'hui.

A la frontière du sud, en Thrace, 400.000 soldats turcs sont prêts à toute éventualité, apprend-on. De source turque, on apprend que si les Allemands font mine de traverser le Danube, les Turcs envahiront la Bulgarie pour les combattre.

Les propagandistes allemands, cependant, rejettent cette hypothèse, et soutiennent que l'armée turque demeurera en Thrace, sur la défensive.

Les Bulgares ont espéré que leur pays ne deviendrait pas un champ de bataille, mais ainsi, qu'un jour-

(suite page quatorze)

M. Lapointe défendra l'autonomie provinciale

Si on tentait d'empiéter sur les droits des provinces, à la conférence fédérale-provinciale. — Déclaration à la C. T. C. C.

L'ASSISTANCE-CHOMAGE

"Si, à la conférence fédérale-provinciale qui s'ouvrira ici dans une semaine, on tente d'empiéter sur les droits des provinces, je deviendrai le défenseur de l'autonomie provinciale". Voilà l'assurance catégorique que l'hon. Ernest Lapointe a donné aujourd'hui lors de l'entrevue annuelle de la Confédération des Travailleurs Catholiques avec les autorités fédérales. Le ministre de la justice a été aussi le premier membre du cabinet du Dominion à préciser qu'on n'était pas certain à Ottawa que les assises du 14 janvier puissent réussir. (On sait que le premier ministre Hepburn d'Ontario et plusieurs autres chefs de gouvernement ont l'intention de venir à Ottawa battre en brèche le projet d'amendement à la constitution renfermé dans les recommandations Rowell-Sirois). "Quel sera le résultat de la conférence de mardi prochain?", demanda M. Lapointe. "Je l'ignore". D'ailleurs je puis vous assurer que le gouvernement fédéral n'a nullement l'intention", ajouta-t-il, "de rien faire qui puisse empiéter sur les droits des provinces. Je noterai encore qu'aucun cabinet d'Ottawa n'aurait la hardiesse de tenter de léser les droits provinciaux en fait d'éducation".

Le ministre de la justice rappela alors assez longuement que — contrairement aux accusations portées à l'heure présente — ce n'est pas le fédéral, mais certaines provinces qui ont demandé la tenue de l'enquête royale Rowell-Sirois sur les réformes éventuelles à notre constitution. "Les maires de toutes les parties du pays", s'écria-t-il, "sont venus à Ottawa réclamer que le gouvernement du Dominion assume la responsabilité de tous les frais d'assistance-chômage. Mais on sait que la constitution nous empêche de le faire. Puis des provinces se sont plaintes que, suivant la constitution actuelle, elles ne pouvaient prélever des impôts suffisants pour faire face à leurs obligations".

Critiques inévitables

"D'ailleurs", conclut-il, "si, après la déposition au Parlement du rapport de cette enquête royale, nous n'avions pas convoqué de conférence fédérale-provinciale, notre retard à

(suite page quatorze)

Réaction favorable au discours du président

On note une disposition générale à activer le programme "d'armements défensifs." — Il y a cependant des dissidences.

REACTION A ROME

(Presse associée)

WASHINGTON, le 7. — Le Congrès des Etats-Unis fait aujourd'hui connaitre ses vues relativement à l'aide à la Grande-Bretagne, en réponse à l'appel fait par le président Roosevelt, en vue d'une "augmentation rapide et expéditive "de la production d'armements aux Etats-Unis, en dépit des critiques que le programme annoncé signifie la guerre.

La réaction en général dénote une disposition à travailler le plus tôt possible à un plan détaillé en vertu duquel des "armements défensifs pour une valeur de milliards de dollars" pourront être prêtés ou loués a la Grande-Bretagne et à d'autres démocraties, comme l'a recommandé M. Roosevelt dans son message d'hier.

Les chefs de l'administration sont déjà à l'oeuvre pour s'occuper du problème compliqué de la procédure et de la législation. On dit que le président a conseillé aux chefs de voir à ce que le Congrès et le département de l'exécutif collaborent à la tâche, avec l'assurance qu'il n'y aura pas de mésentente sur les détails.

On attend pour demain la présentation du budget fédéral de 1941-42. Le Congrès apprendra alors combien d'argent M. Roosevelt veut obtenir immédiatement pour la fabrication d'équipements de guerre.

Les législateurs sont généralement en faveur de fonds considérables pour armer les Etats-Unis eux-mêmes, mais il existe une certaine

(suite page deux)

L'armée britannique du Nil fait au moins 70.000 prisonniers

LONDRES, le 7—(Presse canadienne) — Dans les milieux officiels, on estime aujourd'hui que l'armée anglaise du Nil a rendu "inefficaces" 94.000 soldats italiens, pendant des combats dans le nord de l'Afrique, depuis le 9 décembre.

Sur ce nombre, il y a au moins 70.000 prisonniers, ainsi que des morts et des blessés. De plus, les forces anglaises ont capturé de "grandes quantités" de matériel de guerre.

Les unités mécanisées britanniques, dit-on dans ces milieux, "sont maintenant en contact avec les défenses extérieures de Tobruk", forteresse italienne en Libye, située à environ 80 milles de la frontière égyptienne.

S. Exc. Mgr Vachon à New-York

Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, après avoir célébré la messe pontificale hier matin à la Basilique, à l'occasion de l'Epiphanie, a quitté la Capitale pour se rendre à New-York où il assistera au sacre de Mgr Francis McIntyre, nommé évêque auxiliaire de New-York. Il y a à peine quelques mois, Son Excellence Mgr Francis-Joseph Spellman était nommé archevêque de la plus grande ville du monde.

Un accident d'aviation: cinq morts

(Presse canadienne)

RIVERS, Manitoba, 7. — Cinq membres de l'aviation militaire canadienne ont perdu la vie hier soir dans les débris en flammes d'un avion d'entrainement, près d'ici.

Les morts étaient membres de l'école de navigation aérienne No 1, qui fonctionne d'après le plan d'entrainement aérien du Commonwealth britannique. Tous sont morts instantanément.

Ce sont: le sous-lieutenant d'aviation M.-D. MacBrien, d'Ottawa, pilote; le sergent E.-J. Pink, de Winnipeg; le sergent G.-J. Lewis, de Toronto, le sergent J.-D. Ross, Assiniboia, Saskatchewan; le soldat d'aviation de première classe L.-J. Gray, des Chutes Niagara, Ontario.

MacBrien était le fils de feu Sir James MacBrien, commissaire de la police montée.

L'école d'entrainement de Rivers est à 145 milles à l'ouest de Winnipeg, et fut pendant un mois sous le commandement du lieutenant-colonel d'aviation R. Miller.

(suite page deux)

Les lignes italiennes faiblissent

(Presse Associée)

ATHENES, le 7. — Les Grecs rapportent aujourd'hui une intensification de la bataille en vue de la prise de Valona, dans les airs et les défilés montagneux du sud-ouest de l'Albanie.

Un porte-parole du gouvernement déclare que les lignes de défense italiennes fortement renforcées résistent avec opiniâtreté, mais qu'elles faiblissent toujours.

Le haut commandement limite son communiqué régulier à ces cinq mots: "Patrouille renouvelée et activité aérienne".

Le porte-parole dit que l'amélioration du temps a permis une avance dans le combat et que les forces grecques se sont avancées hier en deux secteurs.

Dans le secteur de la côte, le long de la route qui part de Chimara et conduit au port de Valona, les Grecs, annonce-t-on, ont repoussé des unités de chemises noires italiennes et capturé 173 hommes.

Au nord-est de la zone de bataille de la côte, les Grecs ont occupé, à ce qu'ils disent, plusieurs villages montagneux et capturé une "importante position montagneuse" dans la région de Klisura.

Une femme gravement brûlée

ST-ANDRE-AVELIN (Qué.), le 7. (Par téléphone) — Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons que Mme Ernest Charron, née Fernande Pharand, a failli être brûlée vive, ce matin, vers 6 h. 30, à sa demeure, en allumant son poêle avec du pétrole.

Seule, dans sa demeure avec ses six enfants en bas âges et ses petites soeurs orphelines qu'elle gardait, elle descendit allumer son poêle, prit le récipient à pétrole dans ses mains, l'aprocha probablement trop près du feu et une explosion se produisit qui mit le feu à ses vêtements. Voulant éteindre les flammes qui la brûlaient, Mme Charron sortit à l'extérieur et se roula en vain dans la neige. Elle rentra alors dans la maison, et en ressortit à deux reprises comme une boule vivante de feu, les voisins accoururent et purent éteindre les flammes. A l'arrivée du médecin, ce dernier ordonna le transport im-

(suite page quatorze)

Deux apprentis-pilotes perdent la vie ce matin

Les soldats-aviateurs de première classe Dority et Dawson s'entraînaient à quelques milles à l'est du terrain "Uplands" quand leur avion fit son tragique plongeon à 8 heures 45 ce matin.

UNE ENQUETE EST INSTITUEE

Au lendemain même de la tragédie de l'air, qui coûta la vie à cinq membres de l'aviation royale du Canada au Manitoba, deux cadets ont eu le même sort à 8 heures 45, ce matin, quand leur avion fit un plongeon fatal sur la ferme de M. William Bertrand, dans le voisinage de St-Joseph d'Orléans, à quelques milles à l'est de leur champ d'atterrissage. Ce sont le soldat-aviateur de première classe J.-R. Dority, d'Ottawa, et le soldat-aviateur de première classe H.-M. Dawson, de St. James, Manitoba. Les deux apprentis-pilotes évoluaient comme à l'ordinaire quand leur avion fit une chute mortelle.

A cause des réglements sévères de la R. C. A. F., il nous a été impossible d'obtenir, à bonne heure, plus de précisions sur la double tragédie d'Orléans. L'officier de liaison, aux quartiers généraux de l'Aviation, nous a toutefois appris qu'une équipe avait été dépêchée sur les lieux et que l'enquête habituelle poursuivait son cours.

Le jeune Dority était le fils de M. F. F. Dority, 33, rue Régent, Ottawa, et le jeune Dawson laisse comme plus proche parent, M. S. A. Dawson, 294, rue Sonway, St-James, Manitoba.

Les deux jeunes gens espéraient conquérir leurs "ailes" cette semaine, dit-on, et l'envolée fatale faisait partie de la dernière étape de leur entrainement. A cause des nombreuses tragédies de l'air, qui ont accumulé un bilan inquiétant, les autorités sont déterminées, dit-on, de faire une enquête détaillée.

Le discours du Trône à Québec

QUEBEC, le 7. — (P.C.) — Voici le texte du discours du Trône, lu aujourd'hui à l'ouverture du Parlement de Québec par le lieutenant-gouverneur, Sir Eugène Fiset:

Honorables Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de l'Assemblée Législative,

Au moment où Leurs Majestés, le roi George VI et la reine Elizabeth, s'attirent l'amiration du monde entier en restant dans leur capitale, sous le coup des bombes incendiaires, le Canada est particulièrement honoré d'avoir, comme successeur du regretté lord Tweedsmuir, un gouverneur général qui tient de très près à la famille royale. L'accueil que notre province a fait au distingué comte d'Athlone atteste les sentiments que notre population entretient à l'égard du représentant du roi.

L'horrible guerre qui a ravagé les plus beaux pays d'Europe entre dans sa phase définitive. Les malheurs de la France, qui nous touchent si profondément, nous portent à re-

(Suite page treize)

Coton péruvien pour le Canada

Il se peut que dans un avenir rapproché nombre de filatures canadiennes tissent du coton péruvien au lieu du coton "yankee". C'est plus qu'une probabilité à la suite de la mission commerciale écoutée en Amérique latine que dirigeait récemment l'hon. J.-A. MacKinnon. En échange du blé du Canada le Pérou nous vendrait son coton qu'il écoulait jusqu'ici en Argentine.

La réponse de Berlin

(Presse associée)

BERLIN, 7. — L'Allemagne se dégage de toute responsabilité pour les bombes lancées près de Dublin pendant la nuit du 2 au 3 janvier, mais on dit qu'il est "possible" que des avions allemands aient survolé l'Eire pendant la nuit du 1er au 2 janvier.

(Le gouvernement de l'Eire a identifié officiellement les bombes lancées comme étant d'origine allemande.)

Le gouvernement nazi a promis au chargé d'affaire: à Berlin qu'il poursuivrait les recherches concernant les envolées et le soi-disant bombardement et exprimerait ses regrets et réparerait les dommages, si une enquête révélait que des aviateurs allemands sont à blâmer.

COMMUNIQUE

BERLIN, le 7. (P.A.) — Voici le communiqué allemand émis au sujet des protestations de l'Eire pour le bombardement de Dublin:

"Dans ces derniers jours, les journaux des pays étrangers ont allégué qu'au cours de la nuit du 1er et du 2 janvier, ainsi qu'au cours de la nuit du 2 au 3 janvier, des bombes ont été lancées en territoire irlan-

(suite page douze)

Roosevelt promet une aide plus considérable

Il invite la population à augmenter considérablement sa production d'armements, afin d'amener la chute de l'Axe.

SACRIFICES NECESSAIRES

(Presse associée)

WASHINGTON, 7.—Le président Roosevelt a fait savoir hier au Congrès des Etats-Unis "qu'une augmentation rapide et expéditive de notre production d'armements" était le besoin immédiat d'une période critique.

Il demanda des sacrifices personnels étendus, dans un effort national pour vaincre les puissances de l'axe, de crainte qu'elles ne remportent la victoire à l'étranger et qu'elles n'attaquent ensuite l'Amérique.

"Aux démocraties, déclare le président, nous disons:

"Nous Américains, sommes grandement intéressés à la défense de la liberté. Nous mettons de l'avant nos énergies, nos ressources et nos puissances d'organisation, afin de vous donner de la vigueur pour reconquérir et conserver un monde libre. Nous vous enverrons, en nombre toujours croissant, les navires, des avions, des tanks et des canons. Tel est notre but. Telle est notre promesse."

Applaudissements

Le débit lent de ce passage du discours, le ton allant sans cesse s'élevant et prenant presque les proportions d'un cri en firent l'un des plus pathétiques. Ce fut le message annuel de M. Roosevelt au Congrès, fait personnellement comme d'habitude et reçu avec des applaudissements prolongés.

Le président déclara qu'il demanderait "de nouvelles appropriations grandement augmentées" pour la

(suite page douze)

RADIO - INFORMATIONS

CE SOIR

	CKCH	CKAC	CBO	CKCO
6 h. 00		Chansonnettes.	Bourse.	Nouvelles.
6 h. 15			Nouvelles.	A choisir.
6 h. 30	Nouvelles.	Moi, j'a idit ça?	Sommaire et interméde.	
6 h. 45	A choisir.	Les nouvelles de chez nous.	BBC News.	Sweet Music.
7 h. 00	Chansonnettes françaises	Lanny Ross, ténor.	Question of the Hour.	Carson Robison.
7 h. 15	Un homme et son péché.	Light Up & Listen Club	Light up & Listen Club	London Calling.
7 h. 30	Donald Novis.	Nazaire et Barnabé	Recital Series.	Ports of call.
7 h. 45	Restaurant Alouette.	Le Don Juan de la Chanson.	Causerie.	
8 h. 00	Que feriez-vous?	Que feriez-vous?	Let's go to the Music Hall.	A choisir. Lawrence Moss.
8 h. 15			Musically Speaking.	
8 h. 30	Fédération des F.C.F.	La pluie d'argent.		Agnes Simpson, sop.
8 h. 45			With the Troops in England.	Town Crier.
9 h. 00	Style Renaissance.	Le capitaine Bravo.		
9 h. 15				Sandy Hill Boys.
9 h. 30	Les Grenadiers impériaux	Amos'n Andy.	Canadian Grenadier Band.	CKCO Trio.
9 h. 45		Les gais lurons.		
10 h. 00	Time on my hand.	Théâtre Lux.	Lux Radio Theatre.	Standish Hall Orch.
10 h. 15				
10 h. 30	La situation ce soir.			Nouvelles et sports.
10 h. 45	Propos de géographie.			
11 h. 00	Nouvelles.	Le journal parlé.	Nouvelles.	
11 h. 15	Nouvelles sportives.		Britain Speaks.	
11 h. 30		Stan Wood et orch.	BBC News Reel.	

MARDI

MATIN

7 h. 00		Nouvelle-réveil...	Nouvelles.	
7 h. 15		Le quart d'heure de l'Oratoire.	Morning Melodies	
7 h. 30	Prière du matin.	Pot-pourri matinal.	Nouvelles.	Strike up the Band.
7 h. 45	Nouvelles.	Club Chanteclerc.		
8 h. 00	On the Mall.		Devotional Periods.	Nouvelles.
8 h. 15	Nouvelles.	Revue de la chanson française.	Musical March Past.	Grove's Musical.
8 h. 30				
8 h. 45	Chansonnettes.		Gospel Singer.	
9 h. 00	Madame est servie.		NBC Dance Orchestra.	Organ Serenade.
9 h. 15	Orch. de la NBC.	Nouvelles.	Vocal Vogues.	The Fishermen.
9 h. 30	A choisir.	Les duettistes de la mer	Musical Program.	Smilin' Jack.
9 h. 45	Chansonnettes franaçises.	Chansonnettes.		
10 h. 00	Busy Women's Sphere.	Andante.	Nouvelles.	Backstage Wife.
10 h. 15		Swingphonia.		Dixeland Band.
10 h. 30	Panneau-réclame.	L'Heure récréative.		Nouvelles.
10 h. 45		Grande Soeur.		Souvenirs in Song.
11 h. 00	Chansonnettes.	Chansonnettes.	Songs for Your.	Rythmn in Rhyme.
11 h. 15	Nos célébrités.	Hits and Encores.	With the Guards.	
11 h. 30	La revue des disques.	Pour vous mesdames!	Man I Married.	Morning Concert.
11 h. 45		Variétés.	The Right to Happiness.	

SOIR

12 h. 00	Jeunesse dorée.	L'heure ensoleillée.	BBC News.	Nouvelles.
12 h. 15	Version française.	Coffret musical.	Clark Dennis.	What is it?
12 h. 30	Chansonnettes.	Big Sister.	Big Sister (commercial).	Langworth Vocals.
12 h. 45	Nouvelles locales.	Life and Love of Dr Susan.	Life and Love of Dr Susan (commercial).	Gleb Yellin's Trio.
1 h. 00	The Mountainers.	Nouvelles.		Nouvelles.
1 h. 15	Glen Darwin et son orch.		Sweet Hour of Prayer.	
1 h. 30	Deep River Boys.	Musicale.	Ontario Barm Broadcast.	Women of Ottawa.
1 h. 45		Le monde féminin.		Songs by the Foursome
2 h. 00	Chansonnettes.	Histoires d'amour.	Happy Gang.	Bert Hirsch presents.
2 h. 15		Vieux refrains.		
2 h. 30	Entre nous.	Course de bourse.	Frankie Master's Orch.	Hour of Good Music.
2 h. 45	Variétés Thesaurus.	Tonic Tunes.	Pope Concert.	
3 h. 00		Musique de chambre.		
3 h. 15	Paulette de Courval.	Neuvaine à St Antoine	U.S. Army Band.	Music from the Islands.
3 h. 30	U.S.A. Army Band.	La femme et l'actualité		Melody time at the organ.
3 h. 45		Pierre et Pierrette.		Song Styles.
4 h. 00	Musical Masterpieces.	Musique militaire.		The Bandwagon.
4 h. 15		Les évènements sociaux.		
4 h. 30		Nouvelles.		Orchestre.
4 h. 45		Swingsters.		
5 h. 00	Babillage.	L'heure du thé.		Down the Mississipi.
5 h. 15	Nouvelles.	Symphonette.		
5 h. 30	Le crépusucule.	La rue Principale.	Musical Programme.	Tea Dance.
5 h. 45		Madeleine et Pierre.	Our Nolbert Hour.	Reginald Worth's Orch.
6 h. 00		Valses.	Bourse.	Nouvelles.
6 h. 15		Ovila Légaré.	Nouvelles.	A choisir.
6 h. 30	Nouvelles.	A choisir.	Songs.	
6 h. 45	Il était une fois.	Les nouvelles de chez nous.	BBC News.	A choisir.
7 h. 00	On with the Danse.	Lanny Ross, ténor.	Question of the Hour.	Pure Springs Program.
7 h. 15	Les chevaliers St-Régis.	Light up & Listen Club	Light Up & Listen Club	A choisir.
7 h. 30	A choisir.	Nazaire et Barnabé.	These United States.	
7 h. 45	Programme Vogue.	Ti-Pit et Fifine.	Recital Series.	
8 h. 00	Les joyaux de la musique.	A choisir.	Sandy's Canadian Half Hour.	
8 h. 15	Concert Hall of the Air		Musical Rendez-vous.	
8 h. 30	Say it with music.	A choisir.		
8 h. 45			John and Judy.	
9 h. 00	Chefs-d'oeuvres du piano.	En chantant dans le vivoir.		The Shadow.
9 h. 15			"Good Luck".	
9 h. 30	La situation ce soir.	Amos'n'Andy.		Treasure Trail.
9 h. 45	Courrier français.	Les gais lurons.	The Old Observer.	
10 h. 00	Les amours de Ti-Jos.	Les amours de Ti-Jos.	The Guardsmen's Fibber McGee and Molly.	Standish Hall Orch.
10 h. 15				
10 h. 30	A choisir.	Le journal parlé.	Nouvelles.	News and sportscast.
10 h. 45		Images de guerre.	Britain Speaks.	
11 h. 00	Nouvelles.	Allo, allo, les sports!		
11 h. 15	Nouvelles sportives.	Stan Wood et orch.	BBC News Reel.	
11 h. 30				
12 h. 00				

Carnet Mondain

Rideau-Hall, Ottawa.

La Princesse Alice a reçu madame Agnew, mademoiselle L. Gates et mademoiselle Blackey, du Y.W.C.A., lundi matin.

* * *

Madame René Ristelhueber, accompagnée de sa fille, Denise, quittait hier la capitale pour Washington où elles passeront dix jours.

* * *

Madame A.-A. Brodeur, de Montréal, passe quelque temps à Ottawa, l'invitée de l'honorable Robert Laurier et Madame Laurier.

* * *

Mademoiselle Yvonne Moquin a reçu dimanche à l'heure du thé. Madame Gordon Morris a servi le thé, aidée de Mme Yvonne Plunkett, Mme Laurent Villeneuve et Mlle Aline Peachy.

* * *

Le soldats Guy Malouin, de l'Intendance, stationné au camp Debert, a visité récemment ses parents, M. et madame Gustave Malouin, d'Overbrook. Une agréable soirée fut donnée en son honneur et nombreux étaient les amis qui y ont assisté. Le soldat Guy Malouin est reparti dimanche dernier pour rejoindre son régiment en Nouvelle-Ecosse.

* * *

QUIROUETTE - CARON

M. et madame Oscar Caron, de Hull, annoncent les fiançailles de leur fille, Marie-Claire, avec M. Jean-Louis Quirouette, fils de M. et madame J.-L.-A. Quirouette, d'Ottawa.

* * *

Le lieutenant d'aviation Jean-Paul Barsalou, de Calgary, a passé les fêtes à Ottawa. Il est venu rejoindre son épouse qui l'avait précédé dans la capitale. Durant leur séjour à Ottawa, M. et Mme Barsalou sont les invités de MM. et Mmes Henri Legault et Dieudonné Barsalou.

UN ACCIDENT D'AVIATION...

(suite de la première page)

L'accident, dont la cause n'a pu être déterminée immédiatement, est survenu à un mille et quart au nord-est de l'école, près de Wheatland, endroit ferroviaire. L'avion à deux moteurs Avro-Anson venait de partir, vers 9 heures du soir, heure d'été de l'est, et se dirigea soudain vers le sol. Les flammes enveloppaient les débris.

La machine tomba dans un champ recouvert de neige.

Les corps des aviateurs furent trouvés parmi les débris calcinés. Le lieutenant-colonel d'aviation Miller déclare que les hommes ont été tués instantanément.

Un tribunal d'enquête de l'aviation militaire canadienne, qui sera peut-être présidé par le lieutenant-colonel d'aviation L.-A. Critchley, du commandement aérien No 2, de Winnipeg, doit faire enquête aujourd'hui sur l'accident.

Trois des aviateurs tués devaient être gradués de l'école samedi dernier, mais le temps défavorable ne leur permit pas de compléter leur cours, déclare l'officier commandant. Les sergents Pink, Ross et Lewis, qui suivaient un cours comme observateurs, devaient être gradués cette semaine. Leur classe était ici depuis un mois.

Le soldat d'aviation de première classe Gray était radiotélégraphiste.

LA NOUVEAUTÉ

Voici quelque chose de nouveau pour l'élégante, un sac à mains en feutre qui s'enfile au poignet. Remarquez la fermeture en forme de boucle. Sur le côté un fermoir éclair permet de plonger la main dans le réticule et de trouver ses menus accessoires facilement. Cette bourse est l'article qu'il vous faut pour les réceptions d'après-midi.

Maitres et élèves appartenant ou non aux Sections juvéniles liront avec profit la brochure écrite à leur intention: "Pour une Ecole nationale".

Les annonces vous disent où et comment acheter.

Costume jaquette pour toute l'année durant

Les costumes jaquettes jouent un rôle très important dans toutes les activités des dames. Ils sont très pratiques et peuvent être modifiés de plusieurs façons. Voici un patron que vous utiliserez à plusieurs reprises en raison de sa nouvelle coupe sobre. Une jaquette plaid et une jupe sont très chics sous votre manteau chaud, tout l'hiver durant, et vous les porterez aussi au printemps. Une jaquette supplémentaire de tweed uni est idéale pour mettre avec vos autres robes comme variation.

Le style No 2771 se présente dans les tailles 12, 14, 16, 36, 38 et 40. La taille 16 exige 1¾ verge d'un tissu de 54 pouces pour la jupe; 1½ verge pour la jaquette.

Le livret de modes ne coûte que 15 sous. Le livret et le patron ensemble 35 sous.

Envoyez 20 sous en timbres ou argent (argent de préférence) pour le patron. Ecrivez lisiblement votre adresse et le numéro du style. N'oubliez pas de mentionner la taille que vous désirez.

Nous avons maintenant le nouveau catalogue d'automne et d'hiver. Adressez vos commandes au Service des Modes, Journal "Le Droit"

RÉACTION FAVORABLE...

(Suite de la 1ère page)

division dans les rangs des partis au sujet de la proposition faite par le président de faire des Etats-Unis un arsenal pour les pays "qui sont actuellement en guerre avec des pays agresseurs".

Toutefois, certains chefs semblent se préoccuper de la longueur de temps qui pourrait être requise pour obtenir l'approbation finale d'une législation en vue de venir en aide à la Grande-Bretagne plus qu'ils ne se préoccupent de l'opposition à laquelle on s'attend.

Un plan qu'on rapporte être à l'étude comprend l'usage dune corporation fédérale pour aider la Grande-Bretagne à liquider ses garanties aux Etats-Unis et peut-être pour agir comme comptoir de règlements du programme tout entier de louage et de prêt.

Un législateur renseigné dit que les chefs de l'administration et du Congrès travaillent à décider s'ils établiront une corporation entièrement nouvelle ou s'ils accorderont une expansion aux fonctions actuelles de la Reconstruction Finance Corporation ou de la banque d'exportations et d'importations.

M. Roosevelt, en faisant connaitre son message annuel, a cherché à faire disparaitre tout caractère partisan, en faisant remarquer que les deux partis politiques principaux étaient pratiquement d'accord sur l'aide anglaise, quand ils se présentèrent devant le peuple, aux élections de novembre dernier.

Warren Austin, du Vermont, chef républicain intérimaire du sénat, fit des commentaires sur le discours, et plus tard, dans un message de radio la Grande-Bretagne, "prêt à défrayer le coût de la liberté, s'il en est besoin".

"Qu'aucun dictateur, dit-il, n'ait l'impression que les Américains ne combattront pas."

D'un autre côté, le sénateur Burton Wheeler (démocrate, Montana) a déclaré à des journalistes que le message de M. Roosevelt "avait pour but deffrayer le peuple américain à tel point qu'il renoncerait à ses libertés et établirait une dictature de temps de guerre aux Etats-Unis".

A ROME

(Presse associée)

ROME, le 7. — Le Popolo di Roma accuse aujourd'hui le président Roosevelt de chercher à plonger les Etats-Unis dans la guerre.

Dans des commentaires sur le message au Congrès hier, le journal dit que M. Roosevelt, "sous prétexte de propagande de solidarité démocratique, mène son pays bien au delà de la non belligérance".

Son message s'accorde exactement avec ses discours précédents, dit-il, et il fait preuve d'hostilité théorique contre les Etats totalitaires et des propositions en vue de prêter à l'Angleterre toute l'aide matérielle possible, afin de prolonger la résistance."

"On pourrait se demander, dit-il, ce qui empêche le président de déclarer la guerre aux puissances de l'axe.

"La réponse est facile", continue le Popolo, qui accuse le président de "tactiques ambiguës dans le but de placer le peuple américain, visiblement opposé à l'intervention, dans des conditions compromettantes."

"Si, dit-il, des vaisseaux américains traversant l'océan au service de l'Angleterre encouraient les sanctions légitimes des puissances de l'axe, M. Roosevelt réussirait à représenter ce malheur à son peuple crédule comme étant une agression non provoquée. Sublime hypothèse."

A BERLIN

(Presse associée)

BERLIN, le 7. — L'agence de nouvelles allemande donne aujourd'hui un bref sommaire du message présenté hier au Congrès des Etats-Unis par le président Roosevelt. C'est la première version du discours qui soit connue du peuple allemand.

Dans les milieux autorisés, on s'abstient de commentaires, ce qui indique que la réaction allemande ne sera connue qu'après qu'on aura étudié avec soin le message.

ROCKCLIFFE ET OTTAWA

Le maire du village de Rockcliffe, M. D.-P. Cruikshank, a déclaré hier soir que Rockcliffe se trouverait peut-être un jour en une meilleure situation s'il devenait partie de la ville d'Ottawa.

M. Cruikshank parlait aux membres de la "Home and School Association" de l'école publique de Rockcliffe. La présidente de l'association, Mme Norman Robertson, le présenta à l'auditoire; Mme R. Manske agissait comme secrétaire de l'assemblée.

Le maire rappela qu'en 1926, "nous ne payions, dit-il, que $14,000 par an au comté de Carleton. Nous en payons aujourd'hui $50,000, et nous ne recevons pratiquement rien de ce conseil de comté. Tout ce que nous retirons, ou à peu près, dit-il, c'est une somme de $4,000 pour les 36 élèves que nous avons au Lisgar Collegiate et à l'école Technique d'Ottawa, et quelques travaux de chemins".

M. Cruikshank se déclara tout-à-fait opposé à l'établissement dans le village d'un neuvième cours. "Il me semble beaucoup moins dispendieux d'envoyer nos élèves aux écoles secondaires d'Ottawa, dit-il, où le meilleur personnel enseignant de la province est muni du meilleur outillage possible.

ET POUR ÉCONOMISER—

DRIP GRIND — pour Filtres et Cafetières en Verre
REGULAR GRIND — pour Percolateur ou Café Bouilli

MAXWELL HOUSE COFFEE

Une alerte à la basilique un peu avant minuit, hier

Un incident est survenu, la nuit dernière, qui a éveillé en sursaut les citoyens du voisinage de la basilique et attiré à l'église plusieurs automobilistes et piétons qui se trouvaient dans les rues des environs, à 11 h. 47, hier soir.

La cloche d'avertissement en cas d'incendie se mit à sonner soudain, à ce moment, et sonna pendant sept ou huit minutes. On pouvait l'entendre à quatre ou cinq rues à la ronde.

Les prêtres de l'archevêché, éveillés par le bruit, firent le tour de l'église pour voir où était le feu; —il n'y en avait pas. A l'extérieur, un agent de la Police Montée, un des premiers arrivés sur les lieux, se rendit à la cloche, placée à l'extérieur de l'église, rue St-Patrice, fit l'inspection de l'église, et, intrigué, alla téléphoner aux pompiers. Plusieurs citoyens, entre temps, s'étaient réunis autour de la cathédrale, puis avaient repris leur route, convaincus qu'il n'y avait rien, se disant peut-être aussi qu'ils verraient "demain dans les journaux, ce dont il s'agissait".

Les pompiers du poste No 5, rue Water, arrivèrent bientôt, sous la direction du sous-chef Alphonse Charbonneau, et examinèrent toute l'église. Résultat: les pompiers s'en retournèrent à minuit 45, persuadés que la pression d'eau, trop haute, a dû déclencher le système automatique d'avertissement en cas d'incendie. On croit aussi qu'une fuite d'air, dans les tuyaux, peut avoir déclenché le signal d'alerte.

Quoi qu'il en soit, les pompiers, bien qu'ils ne soient pas familiés avec le système d'alerte installé à la basilique, — parce qu'il n'est pas de leur ressort, appartenant à une compagnie privée, ont jugé que le système faisait défaut quelque part. Le sapeur Félix Potvin trouva quand même le moyen de diminuer la pression.

L'inspecteur Lorenzo Pichette entrera aujourd'hui en communications avec le représentant de la compagnie qui a installé le système d'alerte pour remédie rà la défectuosité.

Le sous-chef Charbonneau dit la chose arrive souvent ailleurs, dans les grands magasins d'Ottawa.

Friandise appétissante
GROSSES PALETTES DE CREME GLACEE
CHOCOLATEE
Chez votre marchand
Ottawa Dairy

Buvez Coca-Cola
Délicieux et Rafraichissant

ATTENTION! Tarif spécial pour les voyageurs
THE GENERAL BROCK HOTEL
Niagara Falls, Ontario
A seulement 20 minutes en auto de St-Catherines, Thorold, Welland, Merritton et Fort Erié.
GRANDES CHAMBRES MODERNES AVEC BAIGNOIRE (face aux chutes) — SIMPLE $2.50.
UN NOUVEAU CLUB DE RECREATION a été établi au troisième étage, avec billards, pool, salles de lecture et à cartes et radio. Les voyageurs y sont membres à titre GRATIS.
Menu de la Salle à Diner dans la fascinante Salle Rainbow, durant l'automne et l'hiver.
DEJEUNER ____ 35c
DELICIEUX LUNCH ou DINER COMPLET ____ 65c
STATIONNEMENT COMPLET
Vernon G. CARDY, Président.
A L'EPREUVE DU FEU
Ronald P. PECK, Gérant.

Carnet du cinéma

LUNDI, 7 JANVIER, 1941

AU LAURIER

"CHARME DE LA BOHEME"

Genre: Drame. — Auteur: Wurger. — Réalisateur: Geza V. Bolvary. — Interprètes: Jan Kiepura et Martha Eggerth. — Origine: Française. — Production: Les Distributeurs Français. — Distribution: Compagnie FRANCE-FILM. — Durée: 1 h. 40 min.

SCENARIO. — Dans une mansarde de Montmartre, l'artiste lyrique René Lambertin, vit avec trois compagnons. L'un d'eux ayant reçu 500 francs, les quatre jeunes gens décident de donner une soirée. C'est l'occasion pour René de rencontrer Denise Vernier dont il s'éprend. Grâce à Denise, René Lambertin débutera à l'Opéra. Le soir de la Première, Denise malade et retenue au lit, n'apprend le succès de son fiancé que par les applaudissements de la T. S. F. Etant poitrinaire, Denise se croit un obstacle à la carrière de son fiancé et pour ne pas briser celle-ci, elle avoue à René qu'elle ne l'aime plus et s'enfuit. René qui a toujours ignoré le sacrifice et la maladie de sa fiancée devient un grand artiste. Denise qui se sent mourir obtient de jouer le rôle de Mimi dans "LA BOHEME" aux côtés de l'homme qu'elle aime. Lorsque le rideau tombera, Denise aura vécu tout comme la pauvre Mimi dont elle venait d'interpréter le rôle.

MORALE. — Ensemble satisfaisant. Visible sans inconvénient pour presque tous les publics. — (Convenable.)

AU CARTIER

"ARISE, MY LOVE"

Film qui tend à démontrer que les rouges avaient raison contre Franco, ce qui est archi-faux. C'est une sorte d'apologie de la "démocratie", telle que rêvée par la maçonnerie internationale. Ce film, document de propagande en faveur de la "démocratie", a été jugé "objectionable in part", par la "National Legion of Decency List", organe de la ligue de Décence américaine. (Adultes).

"BRIGHAM YOUNG"

Voici une oeuvre forte et puissante cette semaine, avec Dean Jagger, Tyrone Power et Linda Darnell, dans "Brigham Young". C'est la pénible, mais héroïque migration des Mormons qui, en 1845, abandonnent leurs foyers dans l'Etat de l'Illinois, pour fuir leurs oppresseurs. Ils traversent le continent de part en part, au milieu de tous les dangers et choisissent un désert aride pour y jeter les fondations de la si belle ville actuelle de Salt Lake City.

Dean Jagger incarne de façon magnifique le fondateur de cette secte, Joseph Smith. Son rôle de Brigham Young, nous fait voir cet héroïque odyssée de toute une ville, chassée de pays en pays, bravant la faim, la soif et la mort, pour suivre son nouveau Moïse dans les déserts des Etats-Unis. Tyrone Power joue bien son rôle du jeune disciple Jonathan Kent qui devient amoureux de Zina Zebb (Linda Darnell) et la protège tout le long de ce périple historique.

Dans cette migration, Hollywood a accompli des miracles de photographie. On peut y voir des collines entières et des champs de blé, le seul trésor de la colonie de Salt Lake City, envahis par des nuées de sauterelles. Ces images sont merveilleuses et font songer aux fléaux d'Egypte. C'est la fin de tout. Brigham va dire à ses ouailles qu'il leur a menti lorsque soudain de toutes les montagnes voisines arrivent par millions, nonpas d'autres sauterelles, mais des mouettes, qui sauvent la religion mormonne à sa naissance en dévorant les sauterelles. D'autres courts métrages complètent le programme.

"Dr CHRISTIAN MEETS THE WOMEN"

Film avec Jean Hersholt, Dorothy Lovett et Frank Albertson. Un conférencier parcourt les villes, prêchant la diète. Les femmes se laissent prendre facilement par la parole chaudement convaincante du conférencier qui vend certaines pilules... Dans une cité, une dame et sa fille hébergent le conférencier et suivent ses conseils. Or, la jeune hôtesse tombe malade et le Dr Christian est appelé à la soigner. Il constate que la jeune fille est affaiblie par sa diète et il la sauve par une transfusion de sang. Il découvre aussi que les pilules du conférencier contiennent une certaine drogue et dénonce à la police le trop populaire conférencier. (Pour tous).

Lun.-Mar.-Mer. — Janv. 6-7-8
"PAROLED FROM THE BIG HOUSE" avec RICHARD ADAMS
"BLONDIE TAKES A VACATION" avec PENNY SINGLETON
FRANCAIS

LAURIER
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
Jan KIEPURA—Martha EGGERTH
"LE CHARME DE LA BOHEME"
Jeanine MERRY—Félix OUDART
"UNE FEMME PAR INTERIM"

CARTIER
Ce soir dernière représentation
Claudette COLBERT—Ray MILAND
"ARISE, MY LOVE"
JANE WITHERS dans
"YOUTH WILL BE SERVED"

Horaire des Cinémas

CAPITOL — "Tin Pan Alley", 1.15, 3.15, 5.20, 7.25, 9.30.
CARTIER — "Arise My Love", 12.30, 3.18, 6.24, 9.30; "Youth Will be Served", 2.07, 5.13, 8.19.
CENTRE — "Sandy Gets Her Man", 12.15, 2.25, 4.35, 6.45, 8.55; "Give Us Wings", 1.20, 3.30, 5.40, 7.50, 10.00.
ELGIN — "The Thief of Bagdad", 1.04, 3.13, 5.22, 7.21, 9.40; "Children From Overseas", 12.49, 2.58, 5.57, 7.16, 9.25.
FRANCAIS — "Paroled From The Big House", 1.00, 3.00, 7.00, 9.50; "Blondie Takes a Vacation", 2.40, 8.40.
LAURIER — "Le Charme de la Bohème", 1.00, 3.44, 6.28, 9.35; "Une Femme Par Interim", 3.03, 5.47, 8.31.
REGENT — "Little Nellie Kelly", 12.50, 3.55, 6.50, 9.45; "Texas Rangers Ride Again", 2.35, 5.35, 8.40.
RIDEAU — "We Who Are Young", 12.35, 3.23, 6.31, 9.34; "Convoy", 2.04, 5.02, 8.05.

R.S.V.P.

Tranches quotidiennes d'histoire du Canada

QUESTIONNAIRE

5—

A—Vous connaissez l'histoire du chevalier de Lévis qui vengea la défaite des Plaines d'Abraham par la victoire de Sainte-Foy. Vous souvenez-vous d'un autre Lévis qui joua un rôle important au début de l'histoire canadienne?

B—Deux fois consécutives l'intendant de la Nouvelle-France mourut de façon tragique sur la mer et ne put prendre charge de ses fonctions. Quels furent ces personnages malheureux?

C—En quelle année mourut le dernier Jésuite du régime français au Canada?

(Réponse: voir page 3)

ERREUR FATALE! IL NE SAVAIT PAS QUE LES SAVONS SONT DIFFÉRENTS. SI SEULEMENT IL AVAIT SU QUE — LIFEBUOY EST LE SEUL SAVON POPULAIRE FABRIQUÉ SPÉCIALEMENT POUR ENRAYER LA B.O.! POUR UNE JOURNÉE LIBRE DE TOUT SOUCI — EMPLOYEZ LIFEBUOY DANS VOTRE BAIN.

Votre bain au Lifebuoy est une PROTECTION COMPLÈTE. Il enraye la transpiration offensive par tout votre corps — qu'elle soit causée par la nervosité, les émotions vives — la chaleur ou l'exercice.

Si vous n'employez pas Lifebuoy, permettez-nous de vous en envoyer un pain, gratis. Vous pourrez alors vous réjouir de sa mousse rafraichissante. Envoyez votre nom et votre adresse à: Lever Brothers Limited, Département D-5, Montréal, Qué. . . . et vous recevrez par retour du courrier, sans frais, un Savon Lifebuoy, grosseur ordinaire.

SAVON DE SANTÉ LIFEBUOY

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars, 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES
Services télégraphiques:
PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE et AGENCE HAVAS
Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien

Ottawa, Hull, par poste	$ 7.50
Union postale	12.00
Etats-Unis	8.00
Canada	5.00
Hebdomadaire	
Canada	$1.50
Etats-Unis et Union Postale	$2.50

MARDI, 7 JANVIER 1941

DEUX DISCOURS DE M. ROOSEVELT

Le président des Etats-Unis promet d'envoyer aux nations européennes qui défendent la cause de la civilisation et qui tiennent les Etats-Unis à l'écart du conflit les navires, les aéroplanes, les canons, les chars d'assaut dont elles auront besoin.—La paix n'est pas possible avec les dictateurs. —Ce qui attend les Etats-Unis si la Grande-Bretagne est vaincue.

Le président Roosevelt n'a jamais exprimé d'une manière aussi catégorique et aussi passionnée qu'il l'a fait hier dans son message au Congrès américain les sentiments que lui inspirent le conflit actuel et que partage la majorité de la population des Etats-Unis.

Il s'en est tenu, à peu de chose près, à la causerie qu'il prononçait à la radio le 29 décembre et qui a inspiré tant de confiance à la Grande-Bretagne et à ses alliées. Cette causerie et le discours d'hier démontrent nettement que les Etats-Unis accordent toutes leurs sympathies à la cause que défend la Grande-Bretagne, et qu'ils sont décidés à faire tout en leur posible pour assurer le triomphe de cette cause.

La civilisation des Etats-Unis est en péril, dit M. Roosevelt en résumé. Les puissances de l'axe veulent imposer leur domination au monde et, dans cette course à l'hégémonie, elles entendent, tôt ou tard, arrêter l'expansion de la république américaine et étouffer son économie. Il ne peut donc être question d'un état de paix permanent, tant que les pays totalitaires actuellement en guerre ne renonceront pas à leur rêve de domination, tant qu'ils ne se contenteront pas de vivre dans leurs frontières et ne respecteront pas la tranquillité de leurs voisins.

Les Etats-Unis ont la guerre en horreur; ils veulent l'épargner à la génération présente ainsi qu'aux générations futures. Mais si la Grande-Bretagne est écrasée, qu'adviendra-t-il des pays d'Amérique? Leur paix sera menacée et ils vivront constamment sous la menace du revolver. Les richesses que recèle le continent américain seront convoitées par ceux qui ont mis l'Europe à feu et à sang et dont l'ambition est insatiable. Il y a des pays, comme il y a des gens, avec qui les relations de bonne compagnie et la bonne entente sont impossibles. Les dictatures qui veulent, sous prétexte d'instaurer un ordre nouveau, réduire l'humanité en esclavage et la faire travailler au profit d'une race soi-disant supérieure, rentrent dans cette catégorie. Autant pour le mouton tenter de vivre en paix avec le loup.

La sécurité et l'avenir des Etats-Unis dépendent de l'issue de la lutte actuelle. Aussi la république voisine doit-elle mettre tout en oeuvre pour aider la Grande-Bretagne qui défend la cause de la civilisation. Plus cette aide sera appréciable et efficace, plus laGrande-Bretagne aura de chances de vaincre rapidement, plus éloigné aussi sera le danger de l'entrée des Etats-Unis en guerre.

Pour cela, il faut que tout le monde se mette à l'oeuvre, que la production du matériel de guerre s'intensifie, que toute l'économie de la nation soit dirigée vers la production des munitions. Ce matériel et ces munitions seront livrés immédiatement à la Grande-Bretagne, que celle-ci ait de l'argent pour les payer ou qu'elle n'en ait pas.

Le président Roosevelt n'est pas satisfait de la marche de la production actuelle. Il veut que les affaires marchent plus rondement; sinon, il usera des pouvoirs extraordinaires qui appartiennent à tout chef d'état lorsqu'il s'agit de préserver la sécurité d'un pays.

Le message du président des Etats-Unis a été accueilli par les membres du Congrès avec un enthousiasme extraordinaire. Le fait n'a pas lieu de surprendre, car la récente campagne présidentielle s'est faite sur la question de la guerre et sur la manière dont les Etats-Unis y participeraient. Les deux candidats avaient chacun promis de faire tous leurs efforts pour que les Etats-Unis ne fussent pas entraînés dans le conflit. Tous deux, d'autre part, s'étaient engagés à apporter à la Grande-Bretagne une aide aussi puissante que possible.

L'appel du président Roosevelt au monde industriel américain est pressant. Il est pressant aussi que les Etats-Unis remplissent le plus tôt possible les promesses qu'ils ont faites à la Grande-Bretagne.

Charles GAUTIER

BILLET

JUSTICE!

Tous les plus beaux souhaits du monde, et les plus éloquents appels en faveur de l'union des esprits et des coeurs pour une collaboration meilleure, ne vaudront rien si la justice n'est pas mieux comprise des maitres de l'heure.

Les mots les plus séduisants cachent souvent d'incompréhensibles iniquités. Et des hommes qui font profession de charité ne se gênent pas pour piétiner leurs frères, quand leur intérêt les y presse. On voit rarement des institutions où l'équité préside à la distribution des emplois et à la répartition des salaires. L'aveuglement d'une part, l'intrigue de l'autre, le parti-pris ne cessent de faire fi des lois d'équilibre exigées par l'esprit de justice. Le scandale est permanent et permanent aussi le découragement chez les sujets les plus dévoués et les plus désintéressés.

La justice n'est pas toute dans les mathématiques. Le même salaire ne convient pas à des ouvriers de rendement différent, fussent-ils attachés à des tâches apparemment semblables. Un serviteur humble par tempérament n'est pas nécessairement un être méprisable. Un employé orgueilleux n'est pas nécessairement un être recommandable.

Il faut en dire autant de tous ceux qui se réclament d'être le neveu de mon oncle. Ces parentés, comme elles en dérangent de plans de justice! Si, ailleurs, un inférieur semble accepter un traitement éternellement uniforme, cela ne veut pas dire qu'il s'en contente, n'aurait-il pas l'air de ne se jamais se plaindre. Est-ce que les maitres n'ont pas le devoir de se montrer clairvoyants? Un défaut physique n'excuse pas les tours de passe-droits d'un chef. Un Un compagnonnage, commencé en des circonstances plus ou moins louches, ne donne pas le droit de favoriser un ouvrier plutôt qu'un autre. Mais sait-on cela dans le meilleur des mondes?

On se dit parfois: Oh, celui-là, le dévouement lui est naturel. Il travaille deux et trois fois plus qu'un autre, mais il n'en meurt pas. Il n'a donc droit qu'à sa portion régulière. Les mêmes gens ajoutent, toutefois: Il est vrai que pour le remplacer il faudrait deux hommes... En attendant, profitons-en: il fait nos affaires! — Ce langage n'est pas rare: cette attitude n'est pas rare. L'un et l'autre demandons-nous-le, servent-ils la justice? Est-ce que le dévouement ne vaut pas mieux qu'un service à demi-rempli? Est-ce qu'une tâche double, par comparaison, invite à un traitement nettement inférieur? Puis, en quoi gagne-t-on à écraser les bons et à tout pardonner aux fourbes et aux cancres? Est-ce la leçon qu'on veut donner à toute une maison? Est-ce l'exemple que l'on veut voir prêché et exalté au dehors? Est-ce ainsi que les bourgeois aimeraient être servis, les rôles étant changés?

La vie sociale comporte des injustices sur une échelle plus étendue. Surtout, par extension et par multiplication. Mais c'est par le retour aux principes de justice et de charité, par ce retour en chaque foyer, en chaque institution, que les maux présents peuvent être guéris. Les législations les plus compliquées, les ukases les plus hardis, n'y peuvent que ce peuvent des paroles contredites par les exemples de portée quotidienne. Ce qui manque au monde, ce ne sont pas les prêcheurs, mais les modèles de la justice intégrale. Un maitre qui me sermonne sur l'amour de mes frères et qui oublie de me regarder comme l'un des siens n'est qu'un aveugle ou un hypocrite. Je ne lui dois qu'un respect patient, et la stricte justice dans mon obéissance. Cela ne peut lui garantir, de ma part, plus que ne dit ma conscience. Quant au désintéressement, il n'a plus le droit de s'y attendre. Qu'il commence le premier. C'est au fort à réparer le mal qu'il cause inconsidérément. Il ne faut pas exiger des victimes de l'injustice permanente ce qu'elles ne peuvent pas donner.

Certes, il arrive que d'en bas partent des coups qui frappent l'autorité. Mais la foudre est toujours provoquée. Elle peut naitre de l'irréflexion, d'une fausse conception de l'ordre: elle surgit presque toujours du désordre qui règne dans les hauteurs. Le redressement part donc d'en haut. Et le seul remède, c'est la justice toute simple, la justice qui n'est ni partisane, ni mesquine, ni haineuse. Hors de là, le désordre recommence et nul ne saura jamais où il peut mener les hommes et les institutions. Qui sème le vent doit s'attendre à récolter la tempête.

BAYARD.

AU JOUR LE JOUR

Beau coup d'argent en préparation

Tous les députés libéraux à Ottawa sont loin d'approuver le rapport Rowell-Sirois. M. Arthur Roebuck, l'un d'eux, a exposé, à plusieurs reprises, ce qu'il en pensait. Parlant ces jours derniers à ses électeurs de la circonscription de Toronto-Trinity, l'ancien procureur général d'Ontario, a expliqué pourquoi certaines gens étaient en faveur de la Commission Rowell-Sirois. Le pouvoir central, dit-il, assumerait les dettes directes et indirectes des provinces, accumulées depuis le début de la Confédération, et cela au pair, avec les intérêts échus et impayés, et les intérêts à venir.

Or, la dette directe et garantie de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba est d'environ 500 millions de dollars, continua M. Roebuck; et comme certaines débentures provinciales ont des arrérages d'intérêts, et ont été vendues, avant la publication du rapport Sirois, à des prix aussi bas que 50 cents dans le dollar, j'admets que le projet en vertu duquel le Dominion rembourserait ces titres au pair, avec les intérêts accumulés, est attrayant pour ceux qui les ont achetés, soit au prix initial, soit aux prix d'occasion des opérations récentes.

Le représentant fédéral de Toronto-Trinity a déclaré que les compagnies d'assurance et de fiducie de l'Ontario détiennent pour $288 millions de valeurs de ces trois provinces, dont $51 millions en obligations provinciales. On comprend, de poursuivre M. Roebuck, que certaines grandes entreprises financières fassent l'éloge des auteurs du rapport.

Là-dessus, M. Georges Pelletier écrit dans le **Devoir**, quotidien de Montréal: "Ce point est d'importance particulière; le gain que feraient ces maisons financières est indéniable; et cela explique en partie toute la campagne qui se mène, — sous prétexte qu'il faut gagner la guerre, — en faveur de l'adoption du rapport Rowell-Sirois, dans certains milieux d'affaire de Montréal, de Toronto et d'ailleurs. Quel beau coup financier, quelle belle rafle à réussir sous le couvert d'aider à gagner la guerre! Patriotisme pratique . . . **Business as usual** . . . Déjà en 1917-1918, des porteurs d'obligations des entreprises déficitaires de Mackenzie et Mann réussirent, avec l'aide du gouvernement d'union de l'époque, une belle opération financière analogue, alors que l'Etat se chargea du paiement de ces obligations dépréciées. Cela rapporta quelques dizaines de millions de profits à des spéculateurs de Toronto."

L'intérêt personnel explique bien des attitudes.

De défaite en défaite

L'Italie a fait bien pauvre figure depuis son entrée dans le conflit actuel. Elle marche de défaite en défaite. Les résultats de la présente campagne en Albanie et en Afrique du nord ne sont pas de nature à relever le courage du peuple italien. Les Grecs poussent continuellement les armées de Mussolini vers la mer. Les troupes australiennes sont en train de mettre la main sur l'empire de l'Italie en Afrique du nord. La prise de Bardia a été un rude coup porté à l'armée du maréchal Graziani. Depuis le commencement de la récente campagne britannique en Afrique du nord, les Alliés se sont emparés de 70.000 prisonniers. C'est, d'après les prévisions des experts militaires, près d'un tiers de l'armée italienne assemblée près de l'Egypte depuis le commencement des hostilités. Des fournitures de guerre, des provisions en quantité considérable sont également tombées entre les mains de l'armée britannique. Il a fallu seulement une campagne d'un mois pour ébranler toute la puissance militaire de Mussolini en Afrique du nord. Pour peu que cette campagne victorieuse se continue, l'Italie va perdre, d'ici à six mois, tout son empire africain, à moins qu'Hitler ne trouve moyen de porter secours efficacement à son allié du sud.

Ce ne sera pas suffisant

L'honorable Colin W. G. Gibson, ministre du Revenu national, annonce que la taxe spéciale de la défense nationale, l'impôt sur le revenu personnel sur les compagnies et sur les profits extraordinaires rapporteront, en 1940, la somme de $375.000.000. Le gouvernement tirera de la taxe spéciale pour la défense nationale, $35 millions, de l'impôt sur le revenu personnel, $110 millions, de l'impôt sur les compagnie, $130 millions et de l'impôt sur les profits extraordinaires, $100 millions. C'est près de trois plus qu'il n'a reçu durant l'exercice précédent.

C'est une somme considérable. Le contribuable canadien, en effet, devra verser au gouvernement $240.000.000 de plus qu'il l'avait fait au cours du dernier exercice. Mais, si l'on considère les dépenses considérables que le Canada s'est engagé à faire et qu'il assumera, c'est peu. La guerre nous a coûté, en 1940, environ un milliard de dollars. Le gouvernement en dépensera davantage pendant 1941.

C. L'H.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Mackenzie King

LA PATRIE. — Le Très Honorable William-Lyon-Mackenzie King a, aujourd'hui même, soixante-six ans révolus.

Il nous souvient du jour où, voilà vingt et un an, les députés canadiens français aux Communes se rallièrent autour de Monsieur King pour contribuer à l'élire chef du parti libéral, après la mort du regretté Sir Wilfrid Laurier.

C'est que le fidèle disciple du grand Laurier avait déjà prouvé qu'il avait l'étoffe d'un homme d'Etat et qu'il était en tous points digne de recueillir la succession de son ancien chef.

Les espérances que nous fondions sur lui n'ont pas été déçues. Au contraire, le nouveau leader, puis, plus tard, le nouveau premier ministre du Canada — il a été à la tête de notre pays déjà pendant quatorze ans — a remporté des succès extraordinaires et a imprimé à notre pays un essor prodigieux.

King ne manque pas d'adversaires acharnés, mais il n'a aucun ennemi. Aussi est-il touchant de voir affluer, en ce jour, de tous les camps politiques, d'unanimes hommages à sa loyauté, à sa sincérité, à son désintéressement, à sa valeur, à sa compétence.

Comme Laurier, King a compris dès le principe que si les Canadiens veulent grandir, ils doivent d'abord s'unir. L'unité dans l'action progressiste, tel a été et tel est encore le principal objectif visé par notre premier ministre.

Aussi a-t-il réussi dans son oeuvre de consolidation des forces nationale canadiennes et toutes les honnêtes gens, quelles que soient leurs affiliations politiques, lui en savent gré.

Lorsque nous réfléchissons sur les lourdes responsabilités qui pèsent sur Monsieur King, au cours de la présente guerre qui dure déjà depuis près de seize mois, nous nous sentons épris de compassion pour l'homme d'Etat qui peine constamment, sans se plaindre jamais, pour piloter le mieux possible la barque du pays.

Toute la population du Canada fait chorus aujourd'hui pour adresser ses meilleurs souhaits au gérand homme d'Etat qui sert si bien ses intérêts supérieurs et dont elle a encore tant besoin pour guider ses hautes destinées. Vive Mackenzie King!

* * *

Nouvelle réconfortante

LA TRIBUNE. — Si l'on excepte les succès extraordinaires des armées britanniques, sur le front africain, la meilleure nouvelle de la semaine pour l'Angleterre aura été l'assurance presque formelle donnée à Londres par les Etats-Unis que ceux-ci ne marchanderont plus leur aide à leurs amis d'outre-mer. Chez nos voisins, les isolationnistes n'en mènent plus très large, et il devient de plus en plus évident que la masse populaire appuie ouvertement les autorités gouvernementales dans leur politique d'assistance à la Grande-Bretagne. Celle-ci peut en effet compter sur les immenses ressources de l'industrie américaine soit pour remplacer les vaisseaux marchands qu'elle perd, soit pour accroitre la force de sa flotte aérienne.

Les déclarations faites cette semaine, à Washington, par le président Roosevelt et quelques autres personnages influents sont telles est bel et bien donné, et toute l'industrie américaine sera bientôt mobilisée afin d'accorder à l'Angleterre l'aide matérielle dont elle a besoin qu'elles ne prêtent à aucune équivoque l'élan et qu'elle est en droit d'attendre.

Apprenons l'Histoire de notre cher pays

REPONSES AU QUESTIONNAIRE

5—

A—Il sagit de Henri de Lévis, duc de Ventadour. Il était pair de France, prince de Maubuisson, comte de la Voûte et gouverneur du Languedoc. En 1625 il acheta la charge de vice-roi du Canada au prix de cent mille livres. Comme il était fort porté à la piété, après entente avec son épouse, Marie-Liesse de Luxembourg, il entra dans les ordres et sa femme s'enferma au Carmel. Il se montra fort généreux envers les missions canadiennes. En 1627, il démissionna enfin en faveur de Richelieu. C'est en son honneur que Champlain inscrivit sur la carte le nom de Cap-Lévy qui devint plus tard la pointe Lévis.

B—Ce sort terrible qui semble tenir de la malédiction survint au cours des années 1724 et 1725. En février 1724, Edme-Nicolas Robert avait été nommé intendant de la Nouvelle-France. Il s'embarqua le 24 juillet sur le CHAMEAU avec son épouse et son enfant de onze ans. Le soir même, alors que le navire était en vue des côtes, il mourut; son corps fut jeté à la mer. Sa veuve revint en France sur le même bateau, en novembre suivant. L'année suivante, Guillaume de Chazelles s'embarqua sur le CHAMEAU pour aller remplacer Robert qui n'avait même pu prendre possession de sa charge, mais le navire périt corps et biens. Son corps fut retrouvé sur une grève du Cap-Breton, où il fut inhumé. Son successeur fut le marquis de Beauharonis auquel il n'arriva aucun malheur, sinon la chute de Louisbourg.

C—Il mourut le 18 mars 1800. Son nom était Casot. Les autorités anglaises avaient prohibé le recrutement de cette communauté au Canada. Elles décrétèrent même la confiscation des biens de ces religieux après la mort du dernier survivant de cet ordre. Après la mort du Père Casot, les Pères Jésuites restèrent absents du Canada jusqu'en 1841 alors que l'évêque de Montréal les invita à revenir au pays. Le gouvernement d'Honoré Mercier répara l'injustice des autorités anglaises en restituant les biens des jésuites qui avaient été confisqués.

Comment les licenciés seront réintégrés dans la vie civile

Après avoir annoncé qu'une indemnité de réintégration civile sera payé aux soldats démobilisés qui auront effectué 183 jours de service actif, le gouvernement révèle aujourd'hui qu'il aidera ces hommes à se réadapter à la vie civile. Le ministère des Pensions et de la Santé nationale et le service de placement du Canada prêteront leur concours aux trois services des armées de mer, de terre et de l'air dans l'accomplissement de cette oeuvre.

Les candidats à l'indemnité, laquelle équivaut à un mois de solde et d'allocations familiales, ainsi que ceux qui à l'avenir pourront avoir droit à cette indemnité, devront remplir une formule donnant des renseignements sur leurs occupations civiles, et cela avant le paiement de l'indemnité. Cette procédure ne met pas en question le droit des candidats à recevoir l'indemnité, mais les détails ainsi fournis permettront de réunir tous les renseignements nécessaires pour aider à la réintégration dans la vie civile des soldats libérés.

Les soldats qui ont déjà été effectivement libérés et qui ont droit à l'indemnité doivent en faire la demande à Ottawa. Ceux qui appartenaient à l'Armée de Terre doivent adresser leur demande au directeur des services de la Trésorie militaire, ministère de la Défense nationale, à Ottawa. Ceux qui faisaient partie de l'Armée de Mer s'adresseront au secrétaire naval, ministère de la Défense nationale, à Ottawa; et ceux qui appartenaient à l'Armée de l'Air s'adresseront au secrétaire du ministère de la Défense nationale pour l'Air, à Ottawa. Les candidats devront fournir les renseignements suivants: leur nom, leur grade, leur numéro officiel, le nom de leur régiment, la date de leur enrôlement et celle de leur libération. Il va sans dire qu'ils devront indiquer leur adresse actuelle et celle de leur épouse ou des personnes qui sont à leur charge.

FORMULE DE RENSEIGNEMENT

Une fois la demande reçue à Ottawa, pendant que le cas soumis restera à l'étude, on adressera aux candidats la formule realtive aux renseignements qu'il doit fournir sur son occupation civile. L'indemnité sera payée aux candidats après qu'il auront dûment rempli et retourné cette formule. Ceux qui auront besoin d'aide pour remplir convenablement cette formule pour ront s'adresser à n'importe quel bureau de l'Armée, de la Marine ou de l'Aviation, ainsi qu'aux bureaux du ministère des Pensions et de la Santé nationale ou à ceux des services de placement du Canada.

L'abolition des milices qui dataient du régime français

Depuis que le Canada existe, on a toujours entendu parler de la "Milice canadienne". Depuis l'époque où les premiers colons français furent appelés par une loi à former leur milice, a Port Royal (aujourd'hui Annapolis, en Nouvelle Ecosse), en 1627, on avait publié jusqu'à aujourd'hui des "Ordres de milice". C'est cette longue tradition que font disparaitre les règlements aujourd'hui promulgués dans tout le Canada, prescrivant que cette publication s'appellera désormais les "Ordres de routine de l'Armée canadienne", lesquels s'adressent aux forces militaires en services actif de milice et s'adressant aux formations de la réserve, laquelle comprend ce qu'on désignait jusqu'ici sous le nom de milice active non permanente. C'est la fin d'une tradition vieille de plus de trois cents ans.

Ces changements ont pris corps dans l'ordre de routine de l'Armée canadienne No 853, paru bien à propos à la fin de l'année. En ce nouvel an de grâce 1941, on ne verra plus, du moins officiellement, les abréviations C.A.S.F. et M.A.N.P., lesquelles sont sans doute profondément gravées dans la mémoire et ne disparaitront pas facilement de l'usage. C'est du régime français que le Canada avait hérité sa milice et ses ordres de milice. En vérité, la première milice formée après l'établissement du régime britannique au Canada se composait d'officiers français et des soldats de l'ancienne milice. Plus tard, en 1893, après la division du pays en Haut et Bas Canada, chaque région avait sa milice, ainsi que ses lois et ses ordres de milice. Après la confédération, les ordres de milice furent publiés en vertu de la première loi de milice du Dominion, datée du 22 mai 1868; depuis cette date, ces ordres avaient paru sans interruption jusqu'à cette année, ne subissant que les changements imposés par des conditions nouvelles.

Dès 1908 en Angleterre

En Angleterre, le terme "milice" a disparu de l'usage officiel en 1908, lors de la formation d'une armée de deuxième ligne dans les forces territoriales; mais il ne se produisit pas de changements correspondant au Canada à ce moment. Le terme ne disparaitra peut-être pas complètement au Canada, puisque l'Armée tombe encore sous l'empire de la loi de milice, (Militia Act). Mais son usage sera considérablement limité, vu l'adoption officielle des expressions Armée active et Armée de réserve pour désigner les deux services de l'Armée canadienne.

L'ordonnance sur le beurre est modifiée pour Vancouver

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a reçu des représentations à l'effet que le 12 décembre — date choisie par la Commission pour la fixation des prix du beurre au Canada — le marché à Vancouver était hors ligne avec les autres grands marchés de l'est, et que les prix de gros à Vancouver à cette date n'avaient pas augmenté au point de représenter leur relation normale aux prix en vigueur à Montréal.

Des enquêtes faites par les auditeurs de la Commission ont prouvé qu'à la date en question, les prix à Vancouver n'avaient pas augmenté de concert avec ceux des autres centres de gros importants.

Quelles que soient les raisons derrière le manque apparent du marché de Vancouver d'établir son équilibre normal le 12 décembre, la Commission ne peut pas permettre que les effets d'un tel déréglage préjudicient le bien être des citoyens de la Colombie Britannique pour ce qui concerne l'approvisionnement de beurre. Puisque le résultat de la situation actuelle est que les réserves de beurre, de même que la production aux villes des prairies—— la source normale des importations de la Colombie Britannique — tendent à se diriger vers l'est plutôt que vers l'ouest à cause du prix plus élevé prévalant dans l'est, la Commission a décidé que les prix de gros maxima à Vancouver ne seraient pas au delà de la parité avec Montréal, c'est-à-dire, sur la base de 35 cents la livre en gros — pour du beurre de crémerie de première qualité.

La Commission a également reçu des représentations d'un nombre de centres moins importants à l'effet que leurs prix de jour en jour sont basé normalement sur les prix aux principaux marchés de gros d'où ils obtiennent leurs approvisionnements et que dans le cas d'un marché à la hausse leurs prix parfois trainent à la suite de ceux de ces marchés de gros. A ce sujet la Commission a décidé que dans de telles localités, le prix de gros maximum du beure ne devra pas dépasser le prix du 12 décembre pour du beurre en tinettes à leur source d'approvisionnement de gros habituelle, plus le coût normal pour faire venir ce beurre de ces centres principaux, l'écart habituel pour le beurre en pains prévalant.

FOURNITURES D'ARMÉE POUR $7.121.103

L'honorable Angus-L. Macdonald, le ministre par intérim, a annoncé aujourd'hui que le ministère des Munitions avait accordé, au cours de la semaine terminée le 27 décembre, 1.448 contrats d'une somme globale de $7.121.103. Voici la liste des contrats de plus de $5.000 à Ottawa et dans la région:

HABILLEMENT — Woods Mfg. Co. Ltd., Hull, P.Q., $9.425; S. S. Holden, Ltd., Ottawa, $28.113.

APPAREILS ELECTRIQUES — Northern Electric Co. Ltd., Ottawa, $15.813; Northern Electric Co. Ltd., Ottawa, $83.893.

CARBURANTS — Imperial Oil Ltd., $5.445; Imperial Oil Ltd., Ottawa, $21.330.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION — Consolidated Paper Corp., Ltd., Pembroke, Ont., $5.583; Consolidated Paper Corp., Ltd., Pembroke, Ont., $6.101.

Adieu, Paris!

Commentaires sur l'évacuation de la capitale française

10 mai - 17 juin 1940

par

SIMONE ROUTIER

Auteur de "Paris-Amour-Deouville"

24 mai.

ANGLOPHOBES

Comme je connais peu de familles françaises, de soldats ou d'officiers, qui comprennent les Anglais et en parlent gentiment. Weygand serait aussi anglophobe, prétend-on.

Gamelin, Georges Duhamel, Maurois et Giraudoux luttent en vain contre cette propagande antibritannique que l'Allemagne attise par la voix quotidienne de Ferdonnet, l'impertinent «traitre de Stuttgard», et tous les moyens dont on sait qu'elle n'a point le scrupule d'user. Ne va-t-elle pas jusqu'à dire aux Français que les officiers anglais débauchent leurs femmes; ce qui ne manque pas d'une certaine ironie.

THE NAVY

Cela, tandis que la marine de Sa Majesté repêche courtoisement les Boches dont elle vient de couler le bateau. Peut-être même leur offre-t-elle un excellent whiskey pour les remettre de l'émotion qu'elle leur a involontairement causée. Il ne faudrait pas en être étonné. On a même dit que des soldats français avaient reçu des ordres de ne point saluer les officiers britanniques.

A leurs camps dans le Nord, ces derniers sont paraît-il fort mal nourris. De ce côté-là ils attendaient mieux de la France. Une différence de langue n'empêche pas d'apprécier un bon plat.

Et un jeune Français de Saint-Malo qui, à la table de son père disait devant moi son admiration pour les aviateurs anglais de 18 et 19 ans qui meurent le sourire aux lèvres pour leur Roi, répandit le scepticisme autour de lui.

Nette aussi s'en mêle et rouspète qu'on ait réquisitionné un pan de sa terre pour un camp d'aviation anglais. Je la console de mon mieux en l'assurant que les petits de son village parleront bientôt l'anglais. . .

25 mai.

ANNIVERSAIRES

C'est aujourd'hui l'anniversaire de papa.

Il y a aussi deux ans aujourd'hui que la magnifique silhouette de celui qui devait devenir, et demeurer à jamais, mon fiancé s'encadrait pour la première fois, avec celle de la pétillante compatriote amie qui me le présentait, dans la porte rustique de mon pigeonnier claudoaldien (1). Il est mort depuis bientôt neuf mois, aux toutes premières heures de la grande tourmente, avec son beau sourire d'homme loyal et heureux.

Dans ton paradis, mon cher amour
Y a-t-il du soleil tous les jours?
Un ciel bleu qui fait lever les yeux?
Et de ponctuels midis joyeux?

Y a-t-il des chants d'oiseaux où tu es?
Des ormes, des chênes, des cyprès?
Les traites-tu comme de grands frères
Ainsi que tu le faisais sur terre?

Là-bas parles-tu le beau langage
Qui allumait tous les paysages
Quand on les traversait avec toi?
Découvres-tu de nouveaux sous-bois?

Chantes-tu dans le vent le matin?
Pars-tu encor d'un rire gamin
Vers des campagnes qui te connaissent?
Est-il là-haut des bonheurs qui naissent?

Des bosquets, des ruisseaux qui murmurent?
Des pressants appels qui transfigurent
Et des routes bien droites . . . qui tuent?

Est-ce que ton cœur s'y habitue? . . .

Et tout en l'interrogeant ainsi sans discontinuer je me réjouis tristement aujourd'hui qu'il ne puisse voir le martyre de ce sol qui lui était si cher et de tant d'êtres qu'il aimait.

(1) De Saint-Cloud.

26 mai.

VILLE PITTORESQUE

Dans cette pittoresque ville d'Aubeterre, sans l'accent guttural qui nous accompagne au marché et descend à nos côtés les escaliers de l'église, on pourrait aisément oublier que la guerre gronde quelque part et que des hommes meurent pour des causes qu'ils ignorent. Les beaux gars ne se rencontrent plus au village; mais l'on y dansait encore la semaine dernière.

Chez mes amis Borel j'occupe le rez-de-chaussée dont la porte ouvre sur le jardin face à la route, aux potagers individuels qu'on loue 25 francs (!) par an et aux peupliers qui y montent la garde, en bordure de la rivière. Mais le premier étage de cette maison (que l'on appellerait au Canada un second) forme également rez-de-chaussée avec le chemin qui descend des hauteurs de la ville et rejoint, en épingle à cheveux, la route. Tout ce côté-ci de la ville basse a ainsi d'étonnantes combinaisons d'étages à ses maisons agrippées à un terrain en déclivité.

On peut se procurer ce volume, en s'adressant à l'auteur même ou au "Droit", Ottawa, Ont.

(Tous droits réservés)

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

— CALENDRIER —
MERCREDI 8 JANVIER 1941 — 8e jour de l'année
Lever du soleil, 7.41 — Lever de la lune, 1.15
Coucher du soleil, 4.32 — Coucher de la lune, 2.53
QUARANTE-HEURES
Hôpital du Sacré-Coeur, 6, 7, 8 jan. — Orphelinat Ste-Thérèse, 8, 9, 10 jan.
FETE DU JOUR
Pendant l'octave de l'Epiphanie

HULL, MARDI 7 JANVIER 1941

Température: BEAU ET FROID

CE PEUT ÊTRE ENNUYEUX, MAIS...

Ce que prétend un certain personnage de notre ville. — Nous devrions, d'après lui, cesser de parler de la situation morale à Hull. — Il nous reproche de ne pas faire tout le bien qu'il y a à faire. — Ce que nous avons tout de même accompli.

Evidemment, ce que nous écrivons depuis assez longtemps au sujet de la question morale à Hull n'est pas sans ennuyer certaines gens. Ainsi, ces jours derniers, un personnage de notre ville nous a conseillé (intimé serait un mot plus juste), de cesser de parler de cette situation. Il n'y a plus d'établissements de paris à Hull depuis les élections municipales qui viennent d'avoir lieu; les prostituées sont disparues de chez nous, disait-il. Il ajoutait que pour ce qui regarde la cessation du commerce des boissons alcooliques le dimanche, il était en faveur, mais à condition que ce soit dans toute la province, et non pas à Hull seulement. Il disait encore: que le "Droit" fasse donc ceci et cela, qu'il travaille donc à corriger les situations qui existent ici et là, etc.

Nous prenons d'abord pour acquis ce que ce personnage affirme, à savoir qu'il ne se fait plus de paris à Hull. Mais nous devons tout de même veiller au grain, afin que ça ne recommence pas. Les "bookies" ont déjà été complètement fermés, puis plus tard, ils sont revenus. Cette fois, il faudra voir à ce qu'ils ne rouvrent plus. Et la Sûreté municipale est à pourchasser actuellement d'autres maisons de jeu illégal, et qu'elle y aille vigoureusement, ces maisons n'ayant aucune raison d'exister.

Quant à la vente illégale des boissons le dimanche, il n'y a encore rien de changé. Il nous semble bien qu'il suffirait d'un ordre du procureur général de la province pour l'arrêter. A tout événement, on doit amender cet hiver la loi de la Commission des liqueurs et nous voulons croire que les amendements pourvoiront à faire cesser ce commerce éhonté, qu'absolument rien ne justifie.

Et nous espérons bien aussi que le député du comté de Hull à la Législature de Québec fera là-dessus son devoir, tout son devoir. Tous ses électeurs lui demandent instamment qu'il fasse des pieds et des mains pour obtenir la réforme mentionnée. Ils le font par la requête qu'ils ont signée en masse, unanimement, en juin dernier. Ils ont certainement l'oeil sur lui et ils comptent bien qu'il ne les décevra pas.

Nous aussi nous voulons pour sûr que ce commerce dominical soit aboli par toute la province. Nous préférons assurément un bien total à un bien partiel, si par ailleurs il vaut encore mieux qu'un mal soit circonscrit plutôt qu'étendu partout. Nous entendons dire ceci: le mouvement contre ce commerce est parti de Hull, en ces derniers temps, et certains ont cru que l'on réclamait une exception pour Hull. On s'occupait particulièrement de Hull, évidemment, mais sans signifier explicitement pour cela que les gouvernants devaient se limiter à Hull. On laissait aux citoyens des autres régions le soin de s'occuper de leurs milieux respectifs, comme on s'occupait du sien.

Notre même personnage nous reprochait de contribuer par nos écrits à faire connaître le désordre qui se passe à Hull, où, prétendait-il comme certains autres, les choses ne sont pas pire qu'ailleurs. On n'a qu'à répondre à cela: ceux qui travaillent au nettoyage et à la tenue propre de la maison font sans doute de la poussière, il le faut bien, mais on ne peut tout de même pas les accuser de salir.

Pas pires qu'ailleurs, les choses? C'est à voir. Notre voisinage d'une grande ville vous amène une affluence considérable de gens peu désirables, si nous n'y prenons garde.

Et si les citoyens d'ailleurs sont satisfaits de leur milieu, qu'y pouvons-nous? Ici, ils ne le sont pas. Ils l'ont montré en signant avec unanimité la fameuse requête de juin et lors des élections municipales de décembre.

Le "Droit" a appuyé de tout son effort cette campagne de réforme morale. Notre personnage se demande pourquoi le journal ne fait pas la même chose ici où là, pourquoi il ne s'occupe pas, d'après lui, de tel problème, de telle question.

C'est que le "Droit" fait le bien qu'il peut, s'il ne fait pas tout le bien qu'il y a à faire. Il le fait à la faveur des circonstances et de l'actualité, ainsi qu'agit toute institution, même la meilleure. Personne, ni individu ni groupement quelconque, ne peut se targuer de pouvoir accomplir tout à la fois tout ce qu'il y a à accomplir de bon. Il faut savoir procéder judicieusement. Un journal, même catholique, n'est pas un Don Quichotte, tenu de donner à chaque instant des coups d'épée dans l'eau.

Le "Droit" n'en est pas moins toujours prêt à recevoir toute bonne suggestion s'inspirant du seul désir d'être utile à la communauté, tout comme il ne saurait se taire pour le simple plaisir de ne pas ennuyer certaines gens, qui parviennent inconsciemment à faire leurs certaines de ses vues, parce qu'il n'a cessé de les faire valoir. Ils affirment s'être formé eux-mêmes ces opinions alors qu'ils les tiennent de l'opinion publique, reprise et soutenue par le "Droit". Ainsi pour ce qui regarde la vente dominicale des boissons. Ils sont contre aujourd'hui, parce que tout le monde est contre. Quand les a-t-on vus, précédemment, approuver et favoriser cette réforme?

Henri LESSARD

R. LAVIGUEUR EST ARRÊTÉ POUR PARJURE

IL AURAIT COMMIS CE CRIME DANS SON TEMOIGNAGE DANS LA CAUSE DU MAIRE MOREAU, ACCUSE DE VOL.

Le grand connétable Achille Ricard et le constable Henri Nantel, de la police de la Commission des liqueurs de Québec, ont arrêté samedi soir à Pte-Gatineau, sur mandat autorisé du procureur général, René Lavigueur, âgé de 30 ans, accusé de parjure. L'arrestation a été faite dans un hôtel de Pte-Gatineau.

Lavigueur fut pointeur de travaux remédiateurs au chômage qui s'exécutèrent à Pte-Gatineau du mois de mai au mois d'août 1939. Le 17 décembre dernier, il témoigna dans une cause contre le maire Rodolphe Moreau, de la même municipalité, cause où ce dernier était accusé d'avoir volé des fonds du gouvernement provincial. Il déclara sous serment qu'il avait endossé huit chèques faits à l'ordre de gens employés aux travaux de secours à Pte-Gatineau, sachant qu'il trompait ainsi la Justice, dit l'acte d'accusation qui a amené son arrestation. (Le maire Moreau a été acquitté dans la cause en question.)

Lavigueur a été amené à la prison de Hull, samedi soir, et y a passé toute la nuit. Dimanche matin, il a été relâché provisoirement sur cautionnement de $900, montant convenu entre ses avocats, Mes Alex. Taché et J.-N. Beauchamp, et le procureur de la Couronne dans le district, Me Frs Caron.

La semaine dernière la Police était allée à St-Jérôme croyant que Lavigueur se trouvait au camp d'entrainement des recrues de l'armée canadienne qu'il y a là et où elle pensait qu'il y remplissait son office de sergent. Ne le rencontrant pas à cet endroit, elle se munit d'un autre mandat et elle le retraça samedi soir dans un hôtel de sa localité, au milieu d'un groupe d'amis. Lavigueur portait alors l'uniforme de combat des troupes canadiennes, avec ses insignes de sergent.

La Couronne prétend que le témoignage de Lavigueur à l'effet qu'il avait endossé lui-même les huit chèques dont il est parlé est contredit par d'autres faits relatifs à la matière.

Lavigueur a comparu ce matin devant le juge H. Achim et son enquête préliminaire a été fixée au 14 janvier.

La municipalité de Montébello et le Seigniory Club

Il est publié dans le dernier numéro de la "Gazette officielle de Québec" que la Municipalité du Village de Montebello et la Commission Scolaire de la Municipalité Scolaire de Montebello, dans le comté de Papineau, s'adresseront à la Législature à sa prochaine session pour une Loi ratifiant et confirmant le Règlement numéro 184 de la dite municipalité, et une résolution passée par la dite Commission Scolaire le 3 décembre 1940, et un contrat intervenu entre la dite municipalité et Seigniory Club Community Association Limited, avec la dite Commission Scolaire comme intervenante, passé le 21 décembre 1940 devant Me J.-L. Blain, N.P., sous le numéro 3524 de ses minutes, lesquels règlement, résolution et contrat traitent du renouvellement d'un contrat intervenu le 23 juin 1930 au sujet d'un système d'aqueduc dans le Village de Montebello, de l'évaluation pour fins municipales et scolaires des propriétés de Seigniory Club Community Association Limited et de la perception des taxes municipales par la Municipalité de Seigniory Club Community Association Limited.

Funérailles de M. G. Therrien

Les funérailles de M. Georges Therrien, de la Pointe-Gatineau, époux de Math'lda Bigras, décédé le 1er janvier, à l'âge de 72 ans, ont eu lieu vendredi, le 3 janvier. Le défunt naquit à Montréal, le 6 juillet 1868, et vint demeurer à la Pointe-Gatineau, où il épousa, le 15 août 1894, Mathilda Bigras qui lui survit.

Le cortège a quitté la demeure de sa fille, Mme Alfred Thomas, 88, rue St-Jean-Baptiste, Pointe-Gatineau, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-François-de-Sales où le service fut chanté à 8 h. 30. M. le curé Archambault a fait la levée du corps, et a chanté le service, assisté de MM. les abbés Brunet et Legault.

Les parents et les amis du défunt conduisaient le deuil; ce sont: Mme Sylva Therrien, M. A. Therrien, M. Roméo Therrien, M. Fernand Therrien, M. Paul Gagné, Marcel Therrien, Gaston Therrien, Dollard Sanctuaire, Arthur Bailey, Arthur Belisle, Eugène Lefaibvre, Lorenzo Lefaibvre, M. Martineau, Régent Bigras, Edmond Charron, Polydore Plouffe, Joseph Bouchard, Roger Charron, Léo St-Amour, Léon Lurrette, Léo Laramée, Polydore Lagacée, Jean-Paul Plouffe, Michel Lemieux, Joseph Gauthier, Henri Charron, P. Charbonneau, Honoré Béland, Chas. Corneau, Arthur Laramée, Donat Lagacée, M. Sabourin, Ant. Pilon, fils, A. Pilon, père, Marcel Therrien, et plusieurs autres personnes.

A la famille éprouvée, parents et amis réitèrent leurs sincères condoléances.

CHURCH HOUSE EST BOMBARDEE

(Presse canadienne)

LONDRES, 7. — Church House, Westminster, où se trouvent les nouveaux quartiers administratifs de l'église d'Angleterre, a été grandement endommagée et six personnes ont été tuées dans un récent raid aérien nazi, annonce-t-on aujourd'hui.

Les Scolastiques Oblats à Notre-Dame de Hull, hier

Ils exécutent du magnifique chant à la grand'messe paroissiale de 11 heures.

Selon la coutume, les Pères et étudiants oblats du Scolasticat St-Joseph d'Ottawa, ont été les hôtes des Oblats de Notre-Dame de Hull, hier, fête de l'Epiphanie. Ils y ont fait presque tous les frais du culte. Les RR. PP. Germain Lesage et Lionel Montour se sont succédé dans la chaire, pour la prédication aux différentes messes.

A la grand'messe paroissiale de 11 heures, le célébrant fut le R. P. Jean Lazarski, assisté du R. P. Albert Blanchette et du Frère Léo-Paul Pigeon comme diacre et sous-diacre. La chorale des Scolastiques, composée de 50 voix, a exécuté du magnifique chant grégorien et polyphonique, sous la direction du R. P. Fernand Aubin, professeur au Scolasticat et au Séminaire universitaire d'Ottawa, et secrétaire de la Commission diocésaine de Musique sacrée. L'organiste était le Frère Arthur Lacerte. Tous les répons furent chantés à cappella, avec un cachet liturgique particulier à la vie monastique.

Au prône, le R. P. Lévi Côté, O.M.I., curé de Notre-Dame, dit quelques mots de bienvenue aux Scolastiques.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, il y eut la cérémonie traditionnelle de la bénédiction des enfants, précédée par le R. P. Paul-E. Laframboise, aidé de trois autres jeunes Pères. Quelques Frères chantèrent de pieux cantiques à la tribune de l'orgue, pendant ce temps. L'église était remplie à capacité.

Voici le programme de chant qui fut rendu à la grand'messe:

Entrée Fugue .... Bach
Orgue
Introït .... Grégorien
Kyrie et gloria .... Stehle
Messa coronata "Salve Regina
à 4 voix égales
Graduel et Alleluia ...... Mitterer
4 voix égales
Credo III .... Grégorien
Offertoire:
Reges Tharsis ...... Grégorien
In Nomine Jesu .... Handl
4 voix égales
Sanctus et Agnus Dei .... Stehle
Cantique:
Tout le ciel reluit .... ..Kioffer
Sortie:
Postlude .... W. Hassler
Orgue

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Monsieur le rédacteur.

Notre conseil municipal tient ce soir sa première assemblée délibérative. Les contribuables espèrent que le Maire aura la collaboration du plus grand nombre des échevins, sans tarder, afin de l'aider à mettre en oeuvre son programme électoral.

Dans le domaine moral, je présume que le plus grand nombre des signataires de la requête suivront avec anxiété les travaux du conseil, en vue du résultat désiré.

Je remarque dans le compte rendu de votre journal de la dernière assemblée du conseil sorti de charge, assemblée du 18 décembre, soit deux jours après les élections, que, après cette assemblée, on a réélu l'ex-maire Moussette à la présidence de la Société de Bienfaisance, l'ex-échevin E. Laramée à la vice-présidence, et l'ex-échevin G. Bilodeau trésorier, soit trois candidats défaits aux élections. Les autres échevins sortant de charge ont été réélus directeurs.

J'ai l'impression que le public a dû trouver étrange cette manière d'agir de l'ancien conseil, car depuis sa fondation la Société de Bienfaisance a été sous l'égide du conseil pour fin de recevoir du gouvernement provincial l'argent servant à payer les institutions qui prennent soin des indigents malades et des vieillards de notre ville. D'après le rapport de 1939, la Société a reçu $24,283.96 et a dépensé $23,178.80, laissant une balance de $1,104.16.

Nous savons que d'autres personnes que les membres du conseil peuvent faire partie de la Société, car l'ex-maire Lambert resta à la présidence de la Société, une fois son terme fini à la mairie, en vertu d'une entente à cet effet, je suppose.

Je crois que c'est au présent conseil qu'on aurait dû laisser le soin de désigner les officiers de la Société de Bienfaisance Le présent conseil aurait continué, comme on a fait dans le passé, à suivre le travail de cette société. C'est ce qui, d'après moi, eût été tout à fait convenable et logique.

Bien à vous,

J.-V. CHOLETTE,
273, rue Laurier, Hull.

Il y a eu moins d'accidents au temps des fêtes

D'après ce que rapporte l'inspecteur provincial de la circulation dans le district, M. René Ménard, il y a eu moins d'accidents de trafic cette année, à l'époque des fêtes, que dans les années passées, bien que les véhicules aient été plus nombreux que jamais à fréquenter les routes. Dans le voisinage immédiat de Hull, dit M. Ménard, il y a eu très peu d'accidents depuis Noël et ceux qui sont arrivés ont été peu graves. Et cela malgré les chaussées glissantes et autres conditions défavorables à la circulation.

Il est clair, ajoute-t-il, que les chauffeurs et conducteurs de véhicules ont répondu attentivement à l'invitation qui leur a été faite d'être prudents. C'est à leur avantage et à celui du public, et le service de la circulation ne peut que leur en être reconnaissant.

L'AVOCAT DU DÉFENDEUR FAIT DÉFAUT

Thomas Alferd Trowsse, de Wakefield, a essuyé un revers en cour du recorder, la semaine dernière, par suite du retard de son avocat Me Miller Wallace. Trowsse, qui comparaissait samedi matin, avait retenu les services de Me Wallace mais ce dernier n'arriva en cour qu'après l'ajournement de celle-ci. Entretemps, Me Bédard avait renvoyé la cause au huit janvier, avec les frais contre le défendeur. L'accusé devra fournir un lourd cautionnement s'il veut jouir de sa liberté provisoire. Il est accusé de dommages à la propriété.

Funérailles de Mme A. Denis à St-Joseph

Les funérailles de Madame Alfred Denis, née Malvina Deslauriers, ont eu lieu dimanche après-midi, à 3 heures, en l'église St-Joseph de Wrightville.

Le cortège funèbre quitta la maison mortuaire, 15, rue Tracy, à 2 heures 50, pour se rendre à l'église où M. l'abbé René Denis, cousin

Le "Droit" renouvelle à la fa-Grand Séminaire diocésain, reçut le corps et officia au chant du Libera. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Léopold Normand, exécuta le chant. Mme A. Lalande touchait l'orgue. L'inhumation suivit au cimetière Notre-Dame de Hull.

En raison de la fête de l'Epiphanie, le service funèbre n'a été célébré que ce matin, à 8 heures, en l'église St-Joseph, par M. l'abbé René Denis, assisté de MM. les abbés J.-T. Deneault et Arthur D'Aoust, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Alfred Denis; ses fils: MM. Théodore, Lucien et Lorenzo Denis, celui-ci de North-Bay; ses gendres, MM. Adrien Déziel et Hervé Séguin; ses beaux-frères, MM. Napoléon et Arthur Denis; ses neveux, MM. Doland Denis et René Martin, ses cousins, MM. J.-M. Landreville et A. D'Aoust, le caporal X. Leclerc.

On remarquait également dans le cortège MM. J.-A. Cloutier, Joseph Leblanc, l'échevin J.-H. Meilleur, G. Poulin, Arthur Gratton, A. Berniquez, Louis Lespérance, T. Bédard, Armand Godmaire, Honoré Gauthier, Alphonse Huot, Arthur Auger, M. Gilbert, O. Giroux, Ernest Legault, A. Ménard, Edmond Auger, Lorenzo Presseau, W. Despaties, E. Nault, Joseph Henri, Joseph Tremblay, Joseph Pelletier, Joseph Labelle, F. Kavanagh, Napoléon Dufresne, Henri Bédard, M. Faubert, Adrien Larente, Joseph Bourgeois, Roméo Dionne, E. Côté, G. Boily, Paul Fleury, F. Montsion, L. Cousineau, Gaston Pilote, A. Dumont, R. Martel, Emile Fleury, L. Gaudreau, Jacques Poulin, H. Girard, André Tremblay, Roland Charette, et autres.

Madame Alfred Denis est décédée jeudi dernier à l'hôpital, après une couurte maladie. Elle était âgée de 48 ans et 1 mois. Native de Casselman, Ont., elle demeurait à Hull depuis plus de 18 ans.

Outre son époux et les parents déjà mentionnés, elle laisse pour pleurer sa perte quatre filles, Mme Adrien Déziel (Jeannine), à Hull, Mme Hervé Séguin (Jeannette), à Toronto, et Mlles Thérèse et Pauline Denis, à la maison; quatre frères, Wilfrid, à Delmos, Sask., Théodore, à Montréal, Joseph, à Montcerf, et Henri Deslauriers, à Détroit.

de la défunte, et professeur au mille l'expression de ses sincères sympathies.

Décès de Madame Louis Despatie

A sa résidence, dimanche, est décédée Madame Louis Despatie, née Léocadie Bédard, à l'âge de 65 ans, et après une longue maladie. Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois fils, Wilfrid, Donat et Alcide Despatie, de Hull; cinq filles, Mmes Charles Dozois (Rose), à Aylmer; Justien Dallaire (Claire), Stanislas Sauvé (Bernadette), Wilfrid St-Denis (Jeanne) et Alfred Viau (Irène), toutes de Hull; une soeur, Mme Alex. Ladouceur, à Valleyfield, aussi 31 petits-enfants.

La dépouille mortelle repose à la résidence, 8 A, rue Guertin, et les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures 30 en l'église et au cimetière Notre-Dame de Hull. Le départ de la maison se fera à 9 heures.

"Le Droit" exprime ses vives sympathies à la famille.

IL SE FRACTURE L'EPAULE GAUCHE

HAWKESBURY (Ont.), le 7. — M. Alfred Price, citoyen âgé de 79 ans, s'est fracturé l'épaule gauche, hier; en traversant la rue Principale, il a glissé et est tombé. C'est la deuxième fois que la chose lui arrive. Il y a à peine 15 jours, M. Price, à peu près au même endroit, tomba et se fractura l'épaule droite C'était la première qu'il sortait, hier, après sa première chute.

Son état est satisfaisant.

IMPOSANTES OBSÈQUES DE M. W. SANCHE

C'est au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, qu'ont eu lieu dimanche après-midi, à 2 heures, à Notre-Dame de Hull, les imposantes funérailles de M. Wilfrid Sanche, décédé jeudi soir dernier après quelques mois de maladie.

Le cortège funèbre quitta la maison mortuaire, 65, rue de Salaberry, à 1 heure et 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame où le R. P. Paul Laframboise, O.M.I., reçut le corps et officia au chant du Libera.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Philéas Thibault, exécuta le chant. M. Roméo St-Pierre touchait l'orgue.

L'inhumation suivit au cimetière Notre-Dame de Hull, où le R. P. Paul Laframboise, O.M.I., récita les dernières prières.

M. l'abbé Paul Desjardins, principal de l'Ecole Normale de Hull, les RR. PP. Jean Leduc et Jean-Marie Gauthier, O.M.I., avaient pris place dans le choeur, à l'église.

Dans la nef il y avait des Soeurs Grises de la Croix de l'Ecole Normale de Hull, des Soeurs de la Providence de l'hôpital du Sacré-Coeur, des Filles de la Sagesse d'Eastview et des Soeurs de la Ste-Famille de Hull.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, Lucien, Aldège, Jean-Paul et Antonio Sanche; son frère, Donat Sanche; son gendre, Victor Pouliotte; ses beaux-frères, Zéphir Laflèche, Frère Urbain, des E.C., d'Alfred, Jos. Desrosiers, Albert et Omer Laflèche; ses petits-fils, Jean-Pierre, Gilles, Jacques, Guy, André et Yvon Sanche, Oscar Laflèche; ses cousins, Orphila Desrosiers, Emile Desrosiers, Alcide Desrosiers, Oswald et Omer Massé, I. Beauchamp; ses neveux, Emile Sanche, Roméo Sarrazin, Lucien, Lionel et Horace Laroche, David Beauchamp, Hector Lavigne, Gérard, Fernand, René, Jean-Charles, Jacques, Jean-Louis, Georges-André, Rolland et Bernard Laflèche.

On remarquait aussi dans le cortège: Les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes Rembert, directeur de l'Académie de La Salle, Gabriel, Honoré, Edmond, Jean, Denis, Mérul, et Victor, tous de l'Académie de la Salle, Frère Paul, directeur de l'école Cauvin, Jérôme, directeur de l'école d'Alfred, Tertullien, Philippe, Henri, Léon, Sylvain, Anthime, Justinien, Macaire, Etienne, Maurice et Félix, de l'école d'Alfred, Frère Liguori, directeur de l'école Guigues d'Ottawa, Frère Cyrille, directeur de l'Ecole Supérieure de Hull, les Frères Arsène et Grégoire, de la même institution, les Frères Jean, Félix, Denis, Victor, Lambert et Alfred; MM. le juge H.-A. Fortier, le député provincial Alexis Caron,, le maire Raymond Brunet, les échevins Armand Turpin, Antonio Desjardins, Emile Dompierre, J.-B. Cadieux, Léon Thériault, Eugène Décosse et Ernest St-Jean, les avocats Alexandre Taché, Wilfrid Ste-Marie, Jacques Boucher, Robert Fortier, Louis et Rodrigue Farley, Paul Boivin, François Caron, procureur de la Couronne, Romulus Beauparlant, protonotaire, Léon Couture, registraire, les notaires René Ménard et Henri Desrosiers, les Docteurs Aimé Couture, Stanislas Allard et Hector Allard; M. Paul Gay, contrôleur des Achats à l'Imprimerie Nationale, Th. Lanctôt, ingénieur de la ville, Jean-Baptiste Pharand, président de la Commission Scolaire, Henri Lessard, du "Droit", Lucien Laverdure, secrétaire de la Commission Scolaire, Achille Ricard, grand connétable, Lucien Massé, Rodolphe Gratton, Grand Chevalier du conseil de Hull des Chevaliers de Colomb, Hector Lefebvre, professeur à l'Ecole Normale, Ovila Duquette, représentant de L'Union St-Joseph, Fernand Mousseau, président du Groupe Reboul, le professeur Eugène Leduc, d'Ottawa, Arthur Fréchette, maître de poste, A.-R. Farley, Zénon Boucher, Edgar Dusseault, Georges, André, Bernard et Arthur Lessard, A. Lamont, E. Dubois, J. Jobin, Omer Desrochers, Emile Leblanc, Lucien et Lionel Latrémouille, W. St-Cyr, L. Fortier, J. Proulx, O. Groulx, A.-H. Ménard, E. Caron, O. et D. Caron, Raoul Déziel, E. Gauvin, R. Cantin, B. Beaulne, A. Parent, J.-E. Bélanger, A. Thibault, Géhusse Massé, Jean et Sylvio Bouvrette, Aristide Latrémouille, H. Lafleur, L. Dufresne, M. Denis, J. Germain, P. Dompierre, A. Thérien, H. Bronzeau, E. Desjardins, J. Bélanger, J.-H. Deslauriers, E. Raymond, B. Deslauriers, O. Brien, A. Montpetit, A. Labelle ,A. Cadieux, Rhéo Plouffe, Marcel Massé, Aldège Massé, Armand Masse, F. Allaire, J. Berthiaume, B. Archambault, J. Parent, Jean Manny, J.-P. St-Jean, A. Harkins, E. Picard, Charles Cameron, Ernest Villeneuve, Léo Lanctôt, H. Brosseau, M. Guitard, Bernard Caron, H. Deslauriers, R. Bordeleau, Philias Charron, J.-L. Brunet, René Brunet, P.-O. Thériault, L.-P. Beauparlant, J.-A. Soublière, A.-W. Monette, Guillaume Boulay, Léo Barnwell, J. Ducharme, A. Laprairie, A. Larose, Léo de Niverville, H. Desmarais, J.-P. Bélanger, A. Séguin, Arthur Saumier, F. Sincennes, Arthur Frédérick, M. Villeneuve, A.-N. Sincennes, A. Gay, Oscar Dompierre, M. Vaillant, Lucien Bélanger, Achille Couture, L. Bérubé, E. Baril, A. Lacoste, Emile Pharand, Henri Davidson, R. Shea, Rosaire et Henri Heyendal, H. Lafleur, E. Dagenais, T. Lambert, A. Desrosiers, E. Massé, Alexis Larose, R. Parent, E. Tessier, W. Beaudin, O.-M. Poirier, L. Poirier, Hector Laroche, J. Levasseur, H. Lavigne, E. Leblanc, A. Desloges, C. Beauchamp, G. Lafrance, A. Wolfe, Y. Bélanger, L. Montpetit, L. Gauthier, J.-E. Dompierre, O. Couture, J. Sylvain, F. et Georges Bilodeau, E. Legendre, J.-A. Bilodeau, N. Legris, Cartier et Pierre Migneault, Arthur, F., P. et H. Gavard, A. Bisson, A. Legris, R. Dorval, J.-A. Chartrand, Achille Couture, W. Montpetit, E. Pouliot, Jean Duquette, R. Fortin, A. Vézina, L. Fortin, A. Caron, Lionel Harper, J. Fréchette, E. Maisonneuve, A. Rémy, G. Desmarais, Wilfrid Boucher, Léopold Normand, Charles Normand, J.-B. Trépanier, Emile Masson, R. Routhier, B. Paquin, Léo Lemieux, M. Leblanc, L. Lagacé, J. Vaillancourt, Lucien Lefebvre, H.-A. Faure, A. Landry, L. Royer, J.-B. Michon, Aurèle Bérubé, Louis Fortin, Léo Fortin, J. Laframboise, Lucien et René Morin, Emile Limoges, V. Bilodeau, A. Gélinas, I. Cadieux, R. Myre, F. Groulx, R. Tremblay, Jos. Martel, Emile Thériault, P.-A. Larocque, P. Laroche, L. Bureau, A. Lavallée, F. Marinier, L. Tremblay, Yvon Déziel, A. Aubry, J. Michaud, François Massé, L. Limoges, M. Limoges, Marcel Chaput, Jacques Boulay, Jean-Yves Boulay, E. Lauzon, E. Boyer, H. Lévesque, E. Lemire, Thomas Croteau, E. Gauthier, Maurice Roger, P. Marinier, René Roger, L. Bissonnette, L. Laplante, Elzéar Ménard, Jules Laverdure, L. Cloutier, J. Charette, J.-A. Cousineau, Eugène Fréchette, Lucien Caron, J.-B. Laflamme, A. Dame, A. Reeves, Edgar Bédard, Aurèle Cousineau, Gérard Chénier, Rolland Dompierre, J.-P. Massé, François Ardouin, B. Châtillon, Léon Groulx, R. Blouin, L. Lepage, N. Renaud, R. Royer, N. Charest, J. Charette, L. Moisan, Emile Latrémouille, A. Rochon, A. Audet, Sarto Breault, L. Sabourin, Marcel Lalonde, H. Jeannotte, A. Lamontagne, J.-B. de la Salle, Nap. Dufresne, H. Godbout, M. Denis, R. Champagne, J.-P. Côté, Arthur St-Cyr, H.-A. Champagne, M. Carter, A. Trépanier, J.-Aurèle Gratton, J. Gagnon, H. Beauchemin, W. Slattery, G. Courville, A.-C. Rocque, Arthur Riel, R. Quirouette, R. Charbonneau, Noël et Antonio Charbonneau, J.-N. Nadon, J.-O. Proulx, R. Latendresse, Dieudonné Henri, R. St-Jacques, Aimé Soucy, M. O'Brien, Léon Vincent, J. Kavanagh, F. et W. Coulombe, Honorius Reinhardt, L. Caron, H. Filteau, J.-O. DeGagné, G. Descelles, C. Ouellette, A. Vézina, R. Fortin, Pierre Fortier, Claude Boulay, J.-A. Charlebois, A. Sabourin, René Caron, J. Marinier, C. Sansfaçon, A. Joannette, J. Proulx, A. Bisson, N. Falardeau, Z. Miron, H. Cadieux, J.-D. Joannisse, A.-D. Lambert, Paul Vincent, J. Pellerin, C. Landriault, Léo Dallaire, et plusieurs autres.

M. Wilfrid Sanche, citoyen bien connu et estimé de notre ville, est décédé le soir du 2 janvier, à sa résidence, après quatre mois de maladie.

Né à Ste-Scolastique, il vivait à Hull depuis 53 ans et travaillait à l'Imprimerie Nationale depuis presque 35 ans. Il était contremaître depuis plusieurs années.

Il appartenait à la Congrégation des Hommes de Notre-Dame de Hull, et fut aussi le premier président de la Ligue paroissiale du Sacré-Coeur. Il avait aussi fait partie de la chorale paroissiale et du Conseil de Hull des Chevaliers de Colomb.

Outre son épouse, Dona Laflèche, et ses fils susmentionnés, il laisse pour pleurer sa perte, sept filles: Mlles Jeannette et Gilberte Sanche, Mme Victor Pouliotte (Thérèse), Mlles Jacqueline, Alice, Suzanne et Madeleine Sanche; un frère, M. Donat Sanche, à Ottawa; aussi des petits-enfants.

Le service funèbre a été célébré ce matin à 8 heures en l'église paroissiale, ayant été retardé à cause de la fête de l'Epiphanie qui tombait hier.

Le "Droit" réitère à la famille ses plus vives sympathies.

Service Rapide et Moderne

SACS DE THÉ "SALADA"

Le Recorder déplore la mauvaise rédaction d'un règlement municipal

Le tribunal espère que l'amendement ne retardera pas. — Me Avilla Labelle fait innocenter sa cliente, accusée d'avoir fréquenté une maison de jeu. — Les dix autres avaient avoué leur culpabilité. — La tenancière bénéficie des circonstances atténuantes.

"Encore une fois je constate que le règlement municipal est mal fait." C'est par ces paroles que Me Rodrigue Bédard entama ce matin, ses remarques sur la cause intentée par la Sûreté de Hull à Claire Saint-Jacques, accusée d'avoir fréquenté une maison de jeu à l'arrière de la maison qui porte le No 294 de la rue Maisonneuve. Dans son plaidoyer, Me Labelle avait établi que le seul fait de se trouver dans une maison de jeu ne constitue pas un délit. Invoquant les règlements municipaux, l'avocat de la défendresse montra qu'il était interdit de fréquenter une maison de pari ou une maison de débauche, mais que le règlement n'interdisait pas de fréquenter une maison de jeu. Pour commettre un délit dans une maison de jeu, il faut, d'après la loi de la ville, "jouer ou regarder jouer". Ainsi, et c'était le cas de Claire Saint-Jacques, nest pas coupable celui ou celle qui, étant trouvé dans une maison de jeu, n'a pas joué ou n'a pas regardé jouer.

Il a été établi par l'inspecteur Maxime Lavigne qu'au moment de la descente de la police, l'accusée était dans une chambre noire, voisine de la salle ou on jouait aux cartes. A l'interrogatoire, il reconnut que l'accusée n'avait pas pris part au jeu.

Me Bédard, en revoyant la preuve, reconnu que le règlement permettait des fuites. "Le paragraphe 5 du règlement dit-il, exige la preuve que l'accusé a joué ou a regardé joué. Tel n'est pas le cas pour les maisons de pari. Tel n'est pas le cas non plus dans les maisons de prostitution. Dans ces deux cas, le seul fait de s'y trouver constitue une offense." Le recorde racquitte l'accusée, et souhaite que le règlement soit amendé au plus tôt.

LA TENANCIERE

Dans le cas de Rita Saint-Jacques, accusée d'être la tenancière d'une maison de jeu, elle avait antérieurement protesté de son innocence. Représentée ce matin par Me Labelle, elle changea son plaidoyer. Me Labelle invoqua pour elle les circonstances atténuantes, parce qu'elle n'avait aucun dossier, qu'elle n'était âgée que de 17 ans, qu'elle ne chargeait que 10 cents par tête à ses clients et qu'elle agissait pour une tierce personne.

Me Labelle souligna le fait que sa cliente avait déjà passé dix jours en prison, à une époque ou la liberté est particulièrement précieuse, et demande qu'elle soit condamnée au temps déjà fait en prison.

Me Bédard reconnait la justesse du plaidoyer de Me Labelle, et condamne l'accusée à la moitié de la peine habituelle en de pareils cas, c'est-à-dire le maximum. Rita Saint-Jacques devra donc payer une amende de $25, frais compris, ou passer trente jours en prison à partir de son incarcération. Me Bédard ne veut pas pourtant que son jugement constitue un précédent pour des causes futures. Il tient compte des circonstances particulières, et ne veut pas que l'on invoque cette décision dans d'autres cas.

M. Joseph-U. Sauvé, chef des facteurs de Hull, vient de perdre sa mère, Mme Sauvé

C'est l'une des plus vieilles citoyennes de la région qui vient de s'éteindre dans la personne de Mme Vve Arsidas Sauvé, décédée ce matin à l'âge de 83 ans. Mme Sauvé, née Emélie Desjardins, était la mère de M. Joseph-Uldéric Sauvé, chef des facteurs au service des Postes, de Hull.

Mme Sauvé était malade depuis plusieurs mois. Née à Hull, Mme Sauvé avait vécu à Hull toute sa vie. Elle est décédée à la demeure de sa fille, Mme Aldège Mousseau, domiciliée 38, rue Langevin. C'est à cet endroit que la dépouille mortelle est exposée.

Pour pleurer sa perte, Mme Sauvé laisse dans le deuil un fils M. J.-U. Sauvé, chef des facteurs au bureau de poste de Hull; quatre filles, Mme Joseph-P. Beaudoin, née Florida; Mme David Dufour, née Lévina, de Montréal; Mme Veuve Aldège Mousseau, née Cordélia; Mme Roméo Tessier, née Marie-Anna, de Montréal ainsi que deux soeurs, Mme Joseph Petit, née Albina, et Mme Delphis Sauvé, née Vitaline; deux frères, Mme George Desjardins et Ferdinat Desjardins; ses gendres, Joseph-P. Beaudoin; David Dufour et Roméo Tessier; une belle-fille, Mme Dona Sauvé, née Rita Grenon ainsi que plusieurs neveux et nièces, plusieurs petits-enfants et un arrière petit-enfant. Mme Sauvé faisait partie de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne.

Les funérailles auront lieu jeudi. Le cortège quittera la demeure de Mme Mousseau, 38 rue Langevin à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Hull où le service sera chanté à huit heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame de Hull.

Le "Droit" prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses condoléances.

Un octogénaire décède à Aylmer

Un citoyen bien connu d'Aylmer, M. Hermas Glandon, qui fut longtemps un employé de la Fraser Lumber Co., est décédé dimanche à sa résidence, rue Thomas, à l'âge de 80 ans. Né à Contrecoeur, il était venu vivre à Aylmer dès l'âge de 9 ans, avec ses parents, feu M. et Mme Charles Glandon. Il laisse son épouse, née Ada Ayotte; deux fils, Albert, à Aylmer, et Emery Glandon, des Vétérans du Canada, à Petewawa; quatre filles, Mme Alex. Ladouceur et Mme William Gibeault, d'Aylmer, Mme Wilfrid Mireault, de Papineauville, et Mme Narcisse Viens, de Dalton, Ont.

Les funérailles ont lieu mercredi matin à 8 heures en l'église et au cimetière St-Paul d'Aylmer.

Le jeune Aubin conduit à son dernier repos

Un grand nombre de personnes ont assisté samedi dernier, à Aylmer, aux funérailles du jeune Edouard Aubin ,âgé de 15 ans, le fils de M. et Mme Edouard Aubin, de la rue Dalhousie, Aylmer, tué accidentellement par un compagnon de jeu. Il y avait des compagnons de classe de la victime, des membres du conseil municipal et de la commission colaire. Le cortège partit de la maison de la famille et le service funèbre fut célébré en l'église St-Paul par M. le curé J.-H. Limoges. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies. Le jeune disparu laisse, outre son père et sa mère, trois frères, le sergent Evariste et le caporal Antonio Aubin, du Royal Canadian Medical Corps, d'Ottawa, et Rodolphe Aubin, d'Ottawa; cinq soeurs, Mme Ovila Ethier, d'Aylmer; Mme A. Trottier, de Hull; Mme H. McNulty, de Toronto; Mlles Lucienne et Léonne Aubin, d'Aylmer.

La municipalité de Maniwaki et la Gatineau Power Co.

Le dernier numéro de la "Gazette officielle de Québec" publie un avis à l'effet que la Corporation du Village de Maniwaki s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale, aux fins de confirmer l'entente intervenue entre le Gatineau Power Company, la Corporation du Village de Maniwaki et les Commissaires d'Ecoles de Maniwaki, relativement à l'évaluation de certaines propriétés immobilières et du paiement des taxes municipales et scolaires.

Pacifique Canadien

TARIFS SPÉCIAUX D'ALLER ET RETOUR

Sam. 11 jan.
et A.M., DIMANCHE, 12 déc.

Pembroke	2.25		
Brockville	1.95		
Maniwaki	2.05		
Lachute	1.90		
Gracefield	1.50	Vankleek	1.35
Smiths Falls	1.10	Perth	1.40
Shawville	1.15	Prescott	1.35
Almonte	1.00	Thurso	75

Enfants de 5 à 12 ans—demi tarif.

Limite de retour — 13 jan.

Maitres et élèves appartenant ou non aux Sections juveniles liront avec profit la brochure écrite à leur intention: "Pour une Ecole nationale".

Voir nouvelles de Hull, page 13

VENTE CARNAVAL

Commençant mercredi matin le 8 janvier à 9 h. précises

Comme les années précédentes, et en dépit de la hausse constante des marchandises, nous désiront montrer que nous ne ménageons pas nos intentions envers notre clientèle. — Cette vente n'est ni plus ni moins qu'un remerciement sincère au public qui a manifesté un enthousiasme permanent pour la maison JOSAPHAT PHARAND au cours de l'année qui vient de s'écouler.

BARGAINS

Coton à Draps

Coton non blanchi; très beau fini, recommandable pour draps, taies, etc. Environ 40 pouces de largeur. Achetez-en plusieurs verges à ce bas prix. Vente Carnaval, la verge **10c**

BARGAINS

Flanellette

Flanellette blanche, 27 pcs de largeur, qualité recommandable pour lingerie de bébés, pyjamas, etc. Vente Carnaval, mercredi, la verge **10c**

BARGAINS

Débarbouillettes

Débarbouillettes de beaux patrons à carreaux. Belle ratine et spongieuse. Teintes assorties: rose, vert, mauve, bleu et jaune. Achetez-les à la douzaine à ce bas prix. Chacun, **4c et 7c**

BARGAINS

Imprimés de Coton

Magnifiques imprimés . . . Splendides et vives couleurs. Merveilleux assortiment de nouveaux dessins. Tissés de coton d'excellente qualité. Valeurs jusqu'à 25c, et garantis lavables. Vente Carnaval, ¼ verge **15c**

BARGAINS

Soie Rayon

Soie rayon, 27 pcs de largeur, employée pour coussins, couvre-lits, rideaux, garnitures de lits. Bon marché à 55c. Vente Carnaval, la verge.. **21c**

BARGAINS

Coton Jaune

A DRAPS

72 pouces de largeur

Confectionnez vos draps avec ce coton marqué ordinairement à un prix plus élevé. Epaisseur moyenne. Blanchira après quelques lavages. Vente Carnaval, la verge **31c**

BARGAINS

Draps de Lit

Draps de coton blanc, texture solide et durable; finis avec fil tiré. Se vendant régulièrement $1.49. Dimensions pour lits doubles. Vente Carnaval, chacun **1.00**

BARGAINS

Sous-Vêtements

pour Dames et Fillettes

Coton plum ou coton uni, bonne pesanteur. Camisoles pour dames, camisoles et bouffantes pour fillettes. Tailles petites, moyennes et grandes. Valeurs jusqu'à 49c. Le morceau **21c**

Broadcloth Uni Bercaly et Terryline

Que ce soit des robes d'enfants, robes d'intérieur, pyjamas de maison, vous aimerez également l'un ou l'autre de ces tissus de coton de bonne qualité. Nuances inaltérables. 36 pouces de largeur. Vente Carnaval. La verge **10c**

Tweedette et Spun Uni ou Imprimé

36" de largeur, effets de tweed imprimé en jolies nuances combinées. Pouvant servir à la confection de robes pour dames et fillettes. Valeur jusqu'à 49c. Vente Carnaval. La verge **21c**

Rajah Uni et Spun Imprimé

Ces deux tissus aussi jolis l'un que l'autre feront de très élégantes robes d'été ou de confortables robes d'intérieur. Le choix de dessins vous plaira sûrement. Vente Carnaval. La verge **34c**

Nouveaux Plaids

Plaid spun quadrillé en rouge, vert et bleu. Très recherché pour jupes sport "jacket" manteaux, etc. Environ 40" de largeur. Belle aubaine — Valeur jusqu'à 79c. Vente Carnaval. La verge **48c**

Taffetas Rayon Quadrillé

Crêpe Courtauld uni et imprimé — Sheer uni et imprimé — Satin et rayon à doublure, environ 36" et 40" de largeur — Très en demande pour robes, slips, doublures, garnitures. Valeur jusqu'à 79c. Vente Carnaval. La verge **51c**

Crêpe de Laine

Une étoffe à surface rugueuse et fléchée pour robes et jupes, dans les teintes telles que, bleu-marine, brun, rouille, vert, gris, fushia, bleu-royal — 54" de largeur — Valeur jusqu'à $1.49. Vente Carnaval. La verge **91c**

Voyez nos vitrines — Visitez tous nos comptoirs— Ecoutez nos programmes au poste CKCH, tous les jours.

DES CENTAINES D'AUTRES SPECIAUX NON ANNONCES

CHAQUE ITEM EST UNE VALEUR EXTRAORDINAIRE

• Spécial imbattable •

ROBES

Pour Dames et Jeunes Filles

46 seulement

Les plus pimpantes petites robes tailleur et de toilette. Fin lainage, crêpe uni ou imprimé. Variété de nuances. Tailles 14 à 20 dans le lot. Valeurs jusqu'à 5.95. Mercredi matin, chacune, **$1**

Une seulement à chaque client.

ROBES DE CREPE

Pour Dames et Jeunes Filles

Elles sont fraîches et gaies. Crêpe de laine, crêpe de fantaisie. Manches demi-longues ou courtes. Modèles très nouveaux. 56 seulement — Spécial de notre Vente Carnaval. Chacune **1.91**

CHAPEAUX

POUR DAMES

Chapeaux de toilette ou genre sport. Feutre de laine. Nuances au choix. Valeurs jusqu'à 1.98. Vente Carnaval **49c**

Bas de Soie

POUR DAMES

Lot de bas de soie avec légères imperfections. Semelles et bouts de pieds renforcés. Choix varié de nuances. Pointures 8½ à 10. Achetez-en plusieurs paires à ce bas prix. Vente Carnaval, la paire, **18c**

CRETONNE

Cretonne anglaise à petits dessins de fleurs sur fond pâle ou foncé. Largeur: 25 pouces. Valeur de 15c. Mercredi — Vente Carnaval. La verge **10c**

Pas plus que 10 verges à chaque client.

Robes de Nuit

En Finette

pour Dames et Jeunes Filles

Manches courtes, jolies et confortables. Toutes blanches avec garnitures de couleurs. Valeur de 59c. Vente Carnaval. Chacune. **41c**

Jupons - Combinaisons Robes de Nuit Set de Danse

En beau satin, ou rayon taffeta rayé

Jupons genre cache-corset, garnis de net ou décolleté en pointe avec dentelle. Robes de nuits, épaulettes larges, quelques-uns avec petites manches. Garnitures de rubans dentelles, etc. Rose-thé, bleu, blanc. Tailles: petites, moyennes ou grandes. Valeur réelle jusqu'à 1.59. Chaque morceau **71c**

Camisoles - Bouffantes

Coton d'Hiver pour Dames

Camisoles dans trois styles — Manches courtes, bretelles larges ou étroites. Bouffantes avec bon élastique à la taille et aux genoux. Grandeurs petites, moyennes, grandes. Spécial, le morceau **31c**

• VALEUR ETOILE •

CORSETS CORSELETTES

de meilleure qualité

Brocart de fantaisie, lacé en avant ou en arrière, attaché sur le côté ou en avant. Step-ins à fermoir éclair. Offre remarquable. Tailles: Corsets 23 à 34. Corselettes, 34 à 44. Valeurs jusqu'à $3.95. Vente Carnaval, chacun, ... **1.71**

Blouses

pour Garçons

Faites en broadcloth canadien de belle qualité, dessins rayés sur fond blanc et de couleurs. Aussi teintes unies. Ages: 6 à 14 ans dans le lot. Très spécial de notre Vente Carnaval, chacun, **28c**

Mitaines

en Cuir pour Garçons

Mitaines de mule avec doublure et poignets tricotés. Valeur de 29c. Vente Carnaval, la paire, **21c**

Chemises

de Travail

Ordinairement 98c

Chemises de travail pour hommes. Imitation flanelle grise; coupe ample. Pointures 14 à 17½. Prix de Vente Carnaval, **71c**

Combinaisons

pour Garçons

Valeur régulière de 99c. En coton ouaté de belle pesanteur. Couleur naturelle. Tailles 22 à 34. Prix de Vente Carnaval, **71c**

Breeches

pour Garçons

En cheviote bleu marine avec lacets. Grandeurs 32, 34 et 36 seulement. Valant 1.98. Spécial de notre Vente Carnaval, la paire, **99c**

Combinaisons

pour Hommes

Combinaisons en coton ouaté. Couleur naturelle, première qualité. Toutes les pointures. Valeur réelle de 1.29. Vente Carnaval, chacune, **99c**

• Valeur Etoile •

LAINE A TRICOTER

Belle laine à 2, 3 et 4 brins, douce et courante. Bleu pâle, jaune pâle, vert foncé, rouge marine, brun et noir. Valeur de 15c. Balle de 1 once. Vente Carnaval, la balle, **10c**

J. PHARAND

85-91, ave Champlain, Hull

Carpettes

Carpettes en prélart à dessins variés et jolis mélanges de couleurs. Environ 14 x 27 pcs. Spécial de notre Vente Carnaval, chacune, Mercredi seulement. **7c**

Deux seules à chaque client. S. v. p. pas de commandes téléphoniques ou commandes par la poste.

MOUSSELINE

Mousseline crème ou blanche pour rideaux. Bordure festonnée de nuances bleu, jaune, vert, rouge. Valeur réelle de 10c. Mercredi seulement, la verge. **5c**

S. V. P. pas de commandes téléphoniques ou par la Poste — Pas plus que 15 verges à chaque client.

Chemises - Culottes

En Tricot Laine et Soie

Pour Dames et Jeunes Filles

Petites, moyennes et grandes tailles. Tricot de fantaisie, rose-thé ou blanc. Valeur jusqu'à 98c. Vente Carnaval, le morceau, **41c**

Laine Fingering

4 brins à l'écheveau de 4 onces

Pour les tricots destinés aux soldats, aussi pour les tricots de sport. Blanc, noir, gris, beige, brun, bruyère et kaki. Valeur réelle de 50c. Echeveau de ¼, **41c**

• VALEUR ETOILE •

ROBES DE MAISON

Robes en cotonnades imprimées de différentes nuances. Encolure en pointe, manches courtes. Tailles 34 à 44. Vente Carnaval. Tant qu'il y en aura. Chacune, **41c**

COUVERTURES DE FLANELLETTE

Belle qualité, épaisses et moelleuses. Blanches ou grises. Rayures bleues ou roses. Dimension 66 x 76 pcs. Valeur de 1.00. Vente Carnaval, chacune, **81c**

COMPRENEZ-VOUS CE MOT: DÉSINTÉRESSEMENT?

Le p'tit Royaume

Sur une mention Honorable.

Je voudrais une pleine page pour citer certaines mentions honorables. Surtout celles qui reconnaissent le mérite d'élèves qui s'appliquent au Bon langage. Je félicite très respectueusement la religieuse qui m'a fait parvenir le nom de trois élèves qui se font remarquer par leur fierté à parler le meilleur français possible. Que cet exemple soit partout suivi et je renouvellerai comme à Rolande Despart, Constance Cousineau et Carmen Villeneuve, mes plus joyeuses félicitations.

ONCLE JEAN

7 JANVIER

Godin, Marice — 12 ans — Pembroke, Ont.
Chassé, Jeanne-d'Arc — 12 ans — Royn, Qé.
Gascon, Marie-Marthe — 12 ans — Ottawa-Est, Ont.
Lefebvre, Robert — 12 ans — Cornwall, Ont.
Laroche, Camille — 13 ans — Cornwall, Ont.
Duchesneau, Séraphin — Ottawa, Ont.
Côté, Juliette — Eastview, Ont.
Bourgeau, Arthur — 14 ans — Ottawa, Ont.
Robillard, Lucien — 12 ans — Ottawa, Ont.
Ayotte, Pauline — 14 ans — Aylmer, Qué.
Carrière, Jeanne-d'Arc — 12 ans — Hammond, Ont.
Malette, Rita — Lefaivre, Ont.
Yelle, Rita — 12 ans — Lefaivre, Ont.

8 JANVIER

Marion, Colette — 14 ans — Ottawa-Est, Ont.
Bélanger, Lucien — 12 ans — Cornwall, Ont.
Casselman, Rita — Eastview, Ont.
Ouellette, Eva — 10 ans — Wrightville, Qué.
Laflèche, Monique — 12 ans — Casselman, Ont.
Côté, Louis — 14 ans — Verner, Ont.
Ducharme, René — 14 ans — Verner, Ont.
Carrière, Lucien — 13 ans — Lefaivre, Ont.
Lévesque, Alice — Coniston, Ont.
St-Jean, Dorille — 10 ans — Pembroke, Ont.
Boucher, Laurent — 11 ans — Pembroke, Ont.

9 JANVIER

Villeneuve, Maurice — Cornwall, Ont.
Cousineau, Hector — 14 ans — Cornwall, Ont.
Leblond, Noëlla — 13 ans — Eastview, Ont.
Brabant, Roger — 12 ans — Timmins, Ont.
Dubé, Pauline — 13 ans — Aylmer, Qué.
Côté, Alicia — Norembega, Ont.

L'hygiène

Thérèse Chartrand, Adrienne Piché, Jean Couillard, Rita Benson, section "Mgr de Laval", Casselman.

(Suite de samedi)

L'AIR

L'air est un agent indispensable à l'existence de l'homme. Pour respirer il faut avoir de l'air pur dans nos habitations, et par conséquent nous devons aéré les compartiments, aussi souvent que possible. Dans la cuisine, ce n'est pas nécessaire de faire la ventilation car il y a souvent les portes qui s'ouvrent quand on sort et rentre. Mais rester les fenêtres fermées toute la journée, rien n'est plus contraire aux règles de la santé. Il faut donc faire la ventilation. Il faut éviter de rendre l'air impur par des matières de toutes sortes qui donnent des mauvaises odeurs. On respire encore pendant le sommeil et les fenêtres doivent rester passablement ouvertes.

LA LUMIERE

Lorsque nous entendons prononcer le mot lumière cela nous révèle l'idée de la clarté! Le soleil est nécessaire à la vie universelle, végétale et animale. Laissons entrer le soleil dans nos maisons en laissant les fenêtres ouvertes, car les maisons privées du soleil sont un repaire de microbes.

Les paysans qui vivent en plein soleil ont une excellente santé. Le soleil fait un bien immense à notre hémisphère. L'herbe reverdit, les feuilles poussent et toute la nature s'en ressent; mais à une condition, il lui faut un breuvage, le meilleur et l'indispensable, c'est l'eau.

L'EAU

Oui l'eau est à la base de tous les breuvages, le lait, thé, café. Il faut boire de l'eau pour faire passer les aliments avec de l'eau pour aller plus rapidement est une mauvaise règle. Il est préférable de boire après le repas. Il ne faut pas boire de l'eau impure, la meilleure est l'eau qui provient d'une source ou que l'on fait bouillir quelques minutes, afin de tuer les microbes qui sont parfois invisibles à l'oeil nu. Les hygiénistes veulent que l'on boive de quatre à six verres d'eau par jour.

Et finalement, nous vous dirons un mot au sujet du dernier facteur, le travail.

LE TRAVAIL

Le travail est une loi imposée par Dieu lui-même.

S'occuper à quelque chose de nécessaire ne va pas à l'encontre des prescriptions de l'hygiène; bien au contraire, il aide à la santé. Voyons nos mères, elles sont souriantes au travail comme au repos, elles ne reculent devant aucune tâche: soins du ménage, de la cuisine, attentions que réclament les enfants, confection d'habits, rien ne les rebute, rien ne les ennuie. Elles sont heureuses alors et le soir venu; elles causent gentiment au milieu de la famille sans se soucier de leur fatigue.

Donc, travaillons, et travaillons avec ardeur et bonne humeur. Puis après le travail vient la prière en famille et le repos bien mérité.

LE REPOS

Oui, le repos. De même qu'il y a un temps pour travailler, de même il y a un temps pour se récréer et se reposer. Les jeunes demoiselles et messieurs qui suivent les salles d'études et les classes, n'ont guère besoin de repos physique; c'est l'exercice, la marche, les sports qui doivent suivre l'application au pupitre et au cahier.

Pour eux, le repos c'est la récréation. Ce n'est plus le temps de l'étude, mais bien des heures récréatives. Est-ce aux jeunes enfants du Canada qu'on doit dire qu'ils n'auront pas peur de la neige, de l'air, du vent et du froid? Il faut bien se chausser, bien se couvrir et ne pas avoir peur d'affronter le dehors. Laissez le froid du nord fouetter vos figures, activer la circulation et donner à vos joues les belles couleurs naturelles. C'est si simple d'y courir chaque récréation; mais le meilleur repos ne consiste pas seulement en des heures récréatives, mais dans le sommeil.

LE SOMMEIL

Le sommeil, voilà le repos par excellence. Il est réparateur. Pendant que nous dormons, l'intelligence, le corps et les membres participent à la relâche. Le lit ne doit pas être moelleux; la laine, le crin, le foin de mer sont préférables au lit de plume.

La tête doit être dégagée des draps et des couvertures, afin que la respiration ne soit pas entravée. Une position favorable consiste à s'étendre sur le côté droit afin de rendre plus libre les mouvements du coeur.

Il est mauvais de dormir dans une chambre chauffée. On évitera de manger immédiatement avant de se mettre au lit, car le travail de digestion nuit au sommeil. Une moyenne de neuf à dix heures de sommeil est nécessaire à la jeunesse. Si l'on est bien couvert on a pas besoin de craindre l'air du dehors qui peut être introduit par des petites bouches de ventilation, l'hiver, et par des grandes ouvertures l'été. Des hygiénistes ont proclamé l'édit suivant, huit heures de sommeil, huit heures de travail et huit heures de répit. Toutefois, il convient de faire remarquer que chez les enfants huit heures de sommeil est insuffisant; il leur faut dix à quinze heures de sommeil.

Nous avons essayé de vous faire voir aussi brièvement que possible, les facteurs qui contribuent à la santé du corps, mais il en est une beaucoup plus importantes, vous le savez tous, la santé de l'âme, celle-là nous la laissons à des personnes plus compétentes que nous, vos institutrices, vos parents, vos prêtres et parfois de bons compagnons et compagnes. Nous vous souhaitons les deux: santé de l'âme, santé du corps.

Aux instituteurs et institutrices

Une société ne vit que par l'esprit qui a inspiré sa fondation. Or l'esprit des Sections juvéniles: le voici: La religion qui exalte la loi naturelle — l'une et l'autre étant issues du Créateur — permet des familles de peuples. De plus, elles leur donnent une forme et une fin particulières. Tout ce qui les éloigne de ces formes et fin détruit la personne même. Chez nous, le Respect humain, la Paresse et l'Egoïsme, travaillent à notre destruction. Il faut donc leur opposer, dans l'ordre surnaturel, la Religion, et dans l'ordre naturel, le Patriotisme.

ONCLE JEAN

CEUX QUE J'AIME LE PLUS

En premier, j'aime le **bon Dieu** parce qu'il m'a créée, il m'a donné de bons parents. J'aime mes **parents** qui ont pris bien soin de nous, et nous ont donné toutes sortes de choses; mes frères et soeurs qui sont si charmants.

J'aime aussi **mes maitres** qui sont si dévoués pour nous et qui nous ont enseigné tous les jours. Cousine Marie et l'Oncle Jean qui nous montrent de bons exemples et sont et seront toujours mes amis.

J'aime aussi M. le Curé qui nous enseigne notre religion, M. Trudeau qui nous montre à bien parler notre langue, etc. Je n'oublie pas mes amis qui sont bons et bonnes pour moi, les pauvres comme les riches.

J'aime tous mes **compagnons** et **compagnes** de classe, **surtout ceux qui sont pieux et obéissants. Mais par-dessus tout j'aime le bon Dieu et je suis pour toujours son enfant.**

Hedwidge FOURNIER,
Kirkland Lake, Ont.

Le peintre—Comment voulez-vous votre portrait? En pied?

Le client—Non! non! en buste seulement! Les pieds, je n'y tiens pas!

Le peintre—Vous avez tort! C'est ce que vous avez de mieux dans la figure!

Les mots croisés du "Droit"

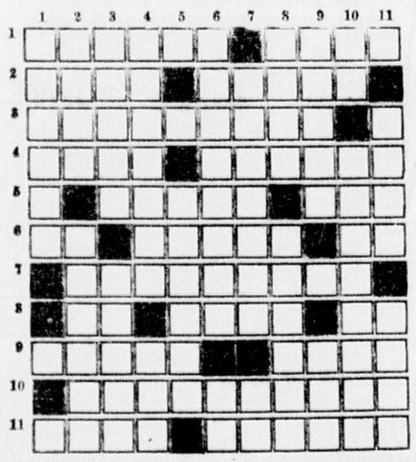

HORIZONTALEMENT

1.—Petit oiseau chanteur — Tas.
2.—Ligne — Endroit de repos au désert.
3.—Rendues à l'épreuve du feu.
4.—Pronom — Inexistant.
5.—Troupe de maraudeurs arabes — Abrégé de sainte.
6.—Diphtongue — Génie dont on parle dans les Mille et une nuits — Petit ruisseau.
7.—Grand plat pour faire frire les viandes.
8.—Anagramme de ma — Audacieuse — Conifère.
9.—Vase sacré que recherche Siegfried — Vase.
10.—Qualité dse Anglais.
11.—Chef — Fatiguées.

VERTICALEMENT

1.—Membre de la famille royale.
2.—Personnage d'Othello — Ile grecque de l'Archipel.
3.—Fondateur de Ninive — Grand amoureux.
4.—Tremblements de terre — Dieu scandinave.
5.—Définitif.
6.—Pâtes alimentaires — Consonne redoublée.
7.—Qui concerne l'agriculture — Voyelle répétée.
8.—Fils de Jacob — Parentes proches.
9.—Placées — Manifestations de joie.
10.—Carte — Emprise.
11.—Couleur — Personnages légendaires des Contes.

Solution du problème de samedi dernier

Q	U	A	R	A	N	T	A	I	N	E	
U	R	S	U	L	E	■	T	R	O	P	
A	N	I	S	E	■	P	R	I	V	A	
D	E	L	A	■	A	L	E	S	A	I	
R	■	E	N	T	R	A	■	E	R	S	
A	H	■	T	R	A	N	I	■	E	S	
T	A	C	■	O	B	E	S	E	■	E	
R	U	R	A	L	E	■	O	G	A	M	
I	B	E	R	E	■	B	L	A	M	E	
C	A	E	N	■	A	L	E	R	O	N	
E	N	R	O	U	L	E	R	E	N	T	

LES
Aventures DU Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval "LE BOSSU"

Adaptation et Illustrations de Madame **Odette Vincent**

Tous droits réservés.

1—Dona Cruz se plaça devant Gonzague, et d'un ton sans réplique:
—Que voulez-vous de moi?
—Je veux vous faire heureuse et puissante.
—Faites-moi libre! montrez moi Paris! les fêtes! les danses!

2—Ce soir, Dona Cruz, interrompit Gonzague froidement, vous mettrez votre plus riche parure.
Elle releva sur lui son regard défiant et curieux.

3—Et je vous conduirai au bal de M. le regent.
Dona Cruz demeura comme abassourdie.

JEANNOT L'INVINCIBLE

par Lym Young

BRICK BRADFORD A la recherche du diamant

par William Ritt et Clarence Gray

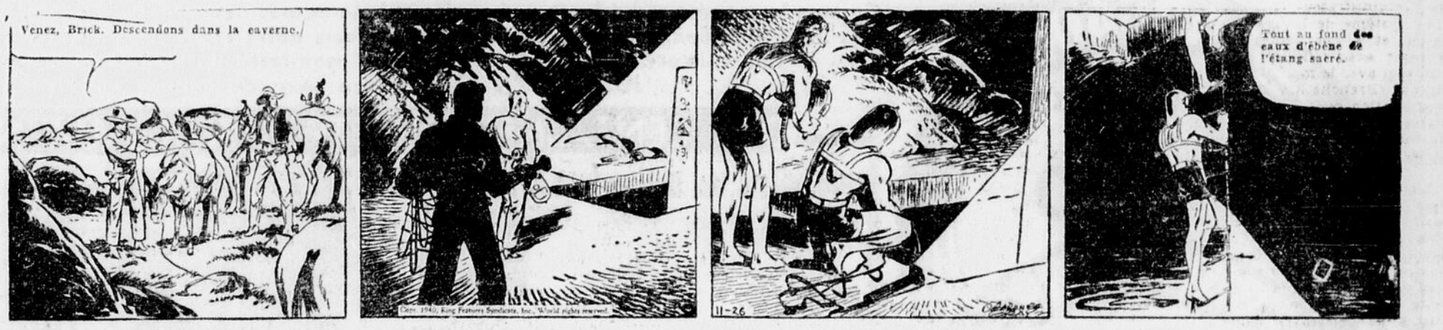

ANNIE ROONEY, la petite orpheline

par Brandon Walsh

CHARLIE CHAN

par Alfred Andriola

QUEL SERA LE VERDICT?

par M. Allen Heine

L'ETRANGE AFFAIRE DE "L'HOMME AU MASQUE VERT"

EN SIX EPISODES

No 1

Les noms de lieux et de personnes dans ce récit sont fictifs

MANDRAKE, le magicien

par Lee Falk et Phil. Davis

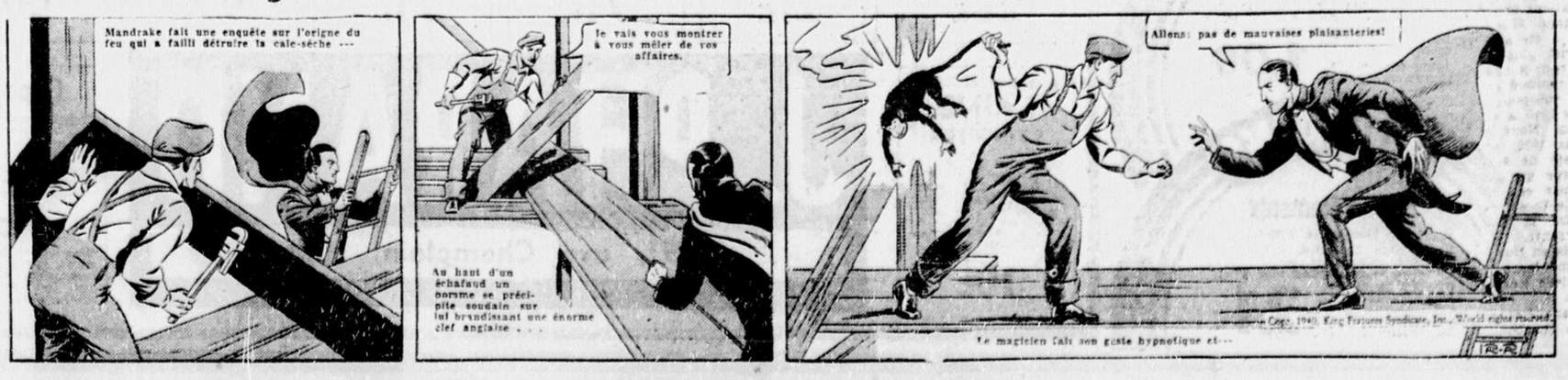

Le rôle de la commission des prix de septembre à décembre

Les principaux événements concernant le travail de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 1940, sont les suivants:

La nomination d'un administrateur des huiles muni du pouvoir d'organiser, de conserver et de coordonner l'approvisionnement des huiles végétales et animales, y compris les huiles d'animaux marins et tous les extraits et préparations contenant des vitamines;

L'extension du contrôle des loyers à cinq régions additionnelles, la nomination de Comités locaux des loyers dans quinze des régions contrôlées et la publication de nouveaux règlements concernant l'expulsion des locataires dans les régions contrôlées;

La fixation d'un prix de gros maximum du beurre;

La responsabilité dont fut chargée la Commission, de prévenir contre des augmentations injustifiables de prix à la suite des taxes d'accise et des restrictions à l'importation imposées par le Parlement et exécutoires le 2 décembre.

LA LAINE

Des ententes ont été conclues avec le Contrôle britannique de la laine, en vue de voir aux besoins civils canadiens en 1941 sur une base satisfaisante. La tonte domestique de laine, la plus considérable depuis 1932, se totalisa par 13.822.000 livres non désuintées, une augmentation de un quart de million de livres sur l'année précédente.

La Melbourne Merchandising Limited, incorporée par le ministère des Munitions et de l'Approvisionnement dans le but d'acheter en grandes quantités la laine requise par le gouvernement pour les contrats militaires, commença ses opérations vers la fin d'octobre. La Melbourne Merchandising est responsable au ministère des Munitions et de l'Approvisionnement, mais l'administrateur de la laine et ses deux conseillers constituent la majorité au conseil d'administration et la gérance active de la compagnie est étroitement associée au bureau de l'administrateur de la laine.

Le système de licences à l'exportation et à l'importation continue d'opérer avec efficacité. En collaboration avec le ministère de l'Agriculture (Branche des marchés), une coordination dans la surveillance du classement des exportations de laine de toisons canadiennes a été complétée.

SUCRE

L'approvisionnement du sucre en 1940 a continué d'être suffisant pour satisfaire à tous les besoins. Une augmentation importante fut également enregistrée dans la production domestique du sucre de betterave. Plus de 20.000 livres de cette augmentation parvinrent de l'usine de betteraves nouvellement établie au Manitoba.

Au cours des derniers trois mois, il n'y eut aucune modification du prix de vente de l'administrateur pour le sucre brut ou du prix de vente des fabricants pour le sucre raffiné.

La plus étroite collaboration continue d'exister entre l'administrateur et le Contrôle du sucre du Royaume-Uni relativement aux approvisionnements et aux arrangements d'expéditions. Dans la pleine mesure du possible on tente de faire coincider les cargaisons de sucre vers le Canada avec le programme du Royaume-Uni et l'administrateur s'efforce de ne faire usage que des facilités d'expéditions qui ne peuvent être mises à la disposition du Royaume-Uni.

PEAUX ET CUIRS

Les prix des peaux ont varié considérablement au cours de la deuxième partie de 1940. D'un minimum de 8 1-2c la livre en août, ils se sont élevés à 13-14c à la mi-novembre. Durant les six derniers mois de l'année, les niveaux des prix fléchirent de nouveau à 12 1-2c la livre. Les prix du cuir à semelles augmentèrent de 3c la livre à la fin d'octobre, mais à cause de la coutume dans le commerce qui consiste à placer les commandes longtemps d'avance, ces prix ne seront réellement pas en vigueur avant assez tard en 1941. Les prix du cuir à semelles sont maintenant 27 p. 100 plus élevés qu'avant la guerre; les prix des principaux types d'empeignes cependant, ne sont pas plus élevés qu'en août 1939.

Les stocks de peaux au Canada accusent une augmentation importante au-dessus de ceux pour la même période de l'an dernier et semblent constituer une réserve suffisante pour tous besoins probables militaires ou civils. Le système de licences à l'exportation continue d'opérer avec un minimum de perturbation pourle marché, et seulement en de très rares occasions, des permis pourles expéditions à l'exportation ont été retenus.

CHARBON

Des augmentations continuent d'être enregistrées dans la production du charbon à travers le Canada, mais l'expansion industrielle très rapide a exigé de lourdes augmentations dans les importations de charbon. Les exportations d'anthracite britannique au Canada, cette année, sont de 160.000 tonnes plus élevées qu'en 1939, mais les expéditions augmentées d'anthracite gallois de grosseurs à souffleurs n'ont pas été suffisantes pour compenser la perte du charbon à souffleurs belge, allemand et indochinois, importés en grandes quantités au cours des années d'avant-guerre. Il y eut donc par conséquent une certaine rareté de charbon à souffleurs gallois.

Les approvisionnements disponibles de coke provenant à la fois de la production domestique et des importations ont augmenté de 772.000 tonnes. Plus que cette quantité entière a été absorbé par l'usage industriel plus élevé de coke, les ventes pour le chauffage domestique ayant diminué de 38.000 tonnes.

Bien que pour les premiers dix mois de 1940 la production du charbon en Nouvelle-Ecosse dépasse celle de 1939, par 225.000 tonnes, la rareté de facilités d'expédition a retardé quelque peu le mouvement par eau du charbon de la Nouvelle-Ecosse vers Montréal, pour satisfaire la demande industrielle grandissante. La production additionnelle en Nouvelle-Ecosse a servi pour une large part à l'expansion industrielle locale et aux soutes de navires.

Des enquêtes sur les prix au détail du charbon ont été instituées à Windsor, Winnipeg, Fort William-Port-Arthur et à Kirkland Lake. Dans la région de Fort William — Port-Arthur on se rendit compte que les marges de profit des commerçants étaient excessives et qu'il y avait preuve de collusion dans les déterminations des prix. Une conférence avec le commissaire de la Loi des enquêtes sur les coalitions eut pour résultat de faire abandonner, par les commerçants, les ententes de prix et des réductions sensibles dans les prix du charbon s'ensuivirent immédiatement.

Durant ce trimestre, l'administrateur a continué d'aider les autres ministères du gouvernement, dans les questions de politique générale concernant le charbon et dans les efforts pour améliorer les relations des travailleurs dans le domaine minier du charbon en Nouvelle-Ecosse.

Tous les producteurs, importateurs et distributeurs de charbon au Canada sont obligés de se procurer des licences de l'administrateur du charbon. Au 31 décembre, 6.825 licences avaient été émises, représentant une augmentation de 855, depuis le 30 septembre. De plus, 4.341 certificats ont été émis aux succursales et aux cours de charbon de commerçants détenteurs de licence, représentant une augmentation de 1.958 durant le trimestre qui vient de se terminer.

HUILE DE FOIE DE MORUE ET AUTRES HUILES DE POISSON

Les problèmes toujours grandissants de l'industrie des huiles de poisson résultèrent en la nomination, approuvée par le Gouverneur en conseil le onze octobre, du docteur George Hilton, autrefois directeur général vétérinaire du Dominion, au poste d'administrateur des huiles pour la Commission. Par Arrêté en Conseil, l'administrateur a été muni du pouvoir d'organiser, de conserver et de coordonner les approvisionnements d'huiles végétales et animales, y compris les huiles d'animaux marins et tous les extraits et préparations à vitamines. Son autorité s'étend à l'achat et à la vente de telles huiles; au contrôle de l'extraction, de l'épuration et de la transformation; et à la détermination des prix et des majorations sous réserve de l'approbation du ministre.

En même temps, madame Phyllis G. Turner, chef des recherches économiques de la Commission du Tarif, qui avait été détachée auprès de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre en septembre 1939, à titre de conseiller économique, fut nommée conseiller technique du docteur Hilton.

Les problèmes de l'administrateur durant le dernier trimestre concernèrent à la fois la rareté et le surplus. Sur la côte de l'Atlantique, où les producteurs d'huile de fois de mormue et d'autres huiles à vitamines tentent de satisfaire à la demande domestique, laquelle avant la guerre était comblée par des importations d'Europe, des efforts ont été faits en vue de développer une plus grande coopération dans le commerce et de conserver, par un système de licences à l'exportation, tous les approvisionnements disponibles. Sur la côte du Pacifique où une grande partie des huiles produites était autrefois absorbée par l'Allemagne et d'autres nations européennes, la question a été de disposer efficacement des surplus amassés sans pour cela, par inadvertance ou indirectement, aider l'ennemi. Dans la question des huiles, de même que dans celles des autres denrées dont les importations et exportations sont sous le contrôle de la Commission, il existe la plus étroite collaboration avec les autorités chargées de la mise en vigueur des règlements concernant le commerce avec l'ennemi.

PROVENDES ANIMALES

Les provendes animales ont reçu l'attention de la Commission au cours des derniers trois mois. L'augmentation des prix aux Etats-Unis et la diminution des ventes à l'exportation de farine au Royaume-Uni, suivies d'une réduction des approvisionnements de moulées disponibles, ont causé, au Canada, une forte situation de prix.

Un plus grand nombre de porcs des provinces des Prairies ainsi que le retard dans l'expédition des gros grains de la part des fermes de l'Ouest, annulèrent les efforts de la Commission (1), en collaboration avec la Commission des approvisionnements agricoles, l'Office canadien du blé, la Commission des ports nationaux, et la Commission des commissaires du grain, en vue de faire parvenir des quantités importantes de grains de moulées vers l'Est pour l'alimentation hivernale. Cependant, la Commission collabore avec la Commission des approvisionnements agricoles à certaines propositions alternatives afin d'obtenir pour les régions à l'est des Grands Lacs, des moulées à un prix raisonnable.

BEURRE

La Commission a porté beaucoup d'attention aux prix et aux approvisionnements de beurre au cours du dernier trimestre.

Durant les mois d'été, le prix de gros du beurre en tinettes (coté à Montréal) était faible, variant entre 21 et 23 cents. Au début d'octobre, la publication des chiffres de septembre de production et d'entreposage indiqua une baisse prononcée dans la production, de même qu'une tendance à une consommation beaucoup plus élevée, et comme résultat, le marché du beurre se raffermit rapidement. De 24 cents qu'il était à la fin de septembre, le prix du marché s'éleva à 29 cents à la fin d'octobre.

Dès que cette tendance commença à se développer en octobre, la Commission prit des mesures en vue d'obtenir des renseignements sur tous les stocks de beurre en entrepôts dans les neuf principaux centres d'entreposage au Canada, de même que les noms, les adresses et les occupations de tous les détenteurs de beurre en quantité, les dates d'achat et les stocks comparables à la même date de l'an dernier. L'analyse de ces rapports n'indiqua aucune situation qui tenait de la spéculation, la plupart du beurre étant détenu par ceux qui ordinairement complétaient leurs achats pour les fins du commerce au cours de l'hiver. La réalisation que ce relevé des stocks avait été accompli, enraya toute nouvelle tendance à la spéculation et le prix du marché se stabilisa au niveau de 29-30 cents.

La mer a fait des ravages récemment en Californie. On voit ici une place d'eau célèbre de la Californie, REDONDO BEACH, fortement endommagée par le vent et les vagues. Un immeuble de deux étages sur la grève a été détruit.

Au début de novembre, la publication des chiffres d'octobre de production et d'entreposage révéla de nouvelles réductions dans la production et dans les stocks en magasin, et une augmentation encore plus prononcée de la consommation apparente. Ces chiffres furent la cause d'un nouveau fort courant sur le marché et les prix commencèrent à s'élever. Pour faire face à toute éventualité la Commission demanda le douze novembre et reçu du Gouverneur en conseil le pouvoir de fixer les prix maxima du beurre. La nouvelle de l'obtention de ce pouvoir stabilisa le marché à environ 30 cents.

Suivant de près sa politique de prévenir les augmentations indues de prix en mettant les approvisionnements sur le marché, la Commission avait déjà procédé à l'étude des sources possibles d'approvisionnements additionnels au cas de la continuation des tendances courantes de la production et de la consommation. La situation statistique au Canada fut analysée soigneusement et des enquêtes furent instituées sur la possibilité d'obtenir, sous la surveillance du gouvernement, des importations suffisantes pour satisfaire à toute rareté possible. Ces enquêtes nécessitèrent un temps assez long et dans l'intervalle les prix du marché demeurèrent relativement stables à environ 30 cents. Durant le mois de novembre, la Commission tint des conférences avec quelques intéressés représentatifs des producteurs et fut mise complètement au courant de leurs points de vue.

La publication des chiffres de décembre de la production et de la consommation cependant, indiqua que les tendances des deux mois précédents se continuaient et une rareté physique de beurre, avant que ne débute la nouvelle production de la saison 1941 faisait l'objet de discussions partout dans le commerce. Les prix de nouveau se mirent à augmenter, atteignant 34 cents le 11 décembre, et 37 cents le 24 décembre.

Se basant sur les renseignements déjà obtenus, la Commission fut convaincue à Noël qu'il était très peu probable que des quantités importantes puissent être importées d'aucune source et que des approvisionnements additionnels ne pouvaient constituer une garantie de limite à l'augmentation du prix. Elle était également convaincue, à la lumière des circonstances pertinentes, et tenant surtout compte des engagements canadiens envers le Royaume-Uni à l'égard du fromage, que les prix courants reflétaient un marché à la galopade et en vertu d'une ordonnance de la Commission émise le 27 décembre et exécutoire le 28 décembre, les prix de gros maxima pour tout le Canada, furent fixés aux prix maxima qui avaient prévalu le 12 décembre. Cette ordonnance ramena le prix, à Montréal, du beurre en tinettes à 34 1-2 — 35 cents la livre.

La Commission réalisa que la fixation du prix maximum en elle-même ne solutionnerait pas le problème d'une rareté physique possible au printemps prochain. Par conséquent, elle lança un appel aux ménagères, aux propriétaires d'hôtels et de restaurants et à tous les autres faisant usage de beurre, les invitant à titre de devoir national à éviter tout gaspillage et à pratiquer dans la mesure du possible, une économie raisonnable dans l'usage du beurre durant les mois d'hiver. La rareté apparente n'est pas sérieuse. La famille canadienne moyenne consomme environ dix livres de beurre par mois. Si chaque famille, en évitant le gaspillage et en pratiquant une économie raisonnable, se sert de six à huit onces par mois de moins qu'à l'habitude, il y aura suffisamment de beurre au pays pour jusqu'à la saison de pleine production qui commence en mai.

La Commission annonça également qu'elle avait l'intention de maintenir le prix maximum actuel jusque vers la fin de la saison d'hiver. A cette date, la situation sera étudiée de nouveau à la lumière des approvisionnements existants et des tendances de la consommation domestique.

LOYERS

L'ordonnance du vingt-quatre septembre de la Commission, qui fixa les loyers au niveau du deux janvier 1940, fut étendue durant ce trimestre de façon à inclure Saanich, Oak Bay, North Vancouver, New Westminster, Nanaimo, et Prince Rupert en Colombie-Britannique; Calgary en Alberta; et les cantons de McDougall et Foley, avoisinant Parry Sound en Ontario. D'autres régions où l'expansion militaire ou industrielle en temps de guerre a causé un surpeuplement et partant une pénurie de logements, sont sous étroite surveillance.

A la suite de visites, par l'administrateur, des municipalités contrôlées, des Comités locaux de loyers ont été nommés par la Commission pour Halifax, Sydney et New Glasgow en Nouvelle-Ecosse; Trenton, Kingston, Barrie, Ottawa, Windsor, et Parry Sound en Ontario; Brandon dans le Manitoba; Calgary en Alberta; et Prince Rupert, Victoria, Vancouver, et Nanaimo pour finir en Colombie Britannique.

Ces Comités, dont les membres ne reçoivent aucun salaire, ont principalement à leur tête des membres de la magistrature et agissent dans leurs régions particulières comme représentants de l'administrateur en jugeant des appels contre l'ordonnance d'immobilisation.

Des nouveaux règlements concernant l'expulsion des locataires dans les régions contrôlées, furent émis par la Commission le vingt et un novembre. Bien que l'ordonnance du vingt-quatre septembre stipulait qu'aucun locataire ne pouvait être expulsé à cause de son refus de payer plus que le "loyer maximum", certains cas furent portés à l'attention de l'administrateur où les locateurs tentaient de se soustraire à cette disposition en alléguant d'autres raisons souvent trompeuses pour expulser leurs locataires.

Suivant de près les principes généraux adoptés par les Contrôles des loyers en Angleterre et en Australie, cette nouvelle ordonnance concernant les expulsions donne à tout locataire dans une "région contrôlée", sujet à certaines exceptions le droit de renouveler son bail actuel aux mêmes termes et conditions pourvu qu'il donne à son locateur un avis adéquat et approprié de son intention de renouveler. Les avis de renouvellement des locataires doivent être donnés par écrit et, dans le cas de baux mensuels ou annuels, doivent être donnés dans les dix jours suivant réception de l'avis du locateur de quitter les lieux. Lorsqu'un bail est fixé pour une période d'années ou de six mois ou plus, au moins trois mois d'avis de renouvellement est requis, et dans le cas d'un bail pour une période fixe de moins que six mois, au moins trente jours d'avis doit être donné.

Cependant un locataire n'a pas droit à un renouvellement de son bail si le locateur peut prouver avec satisfaction à la cour provinciale d'autorité compétente, que son avis de quitter les lieux a pour cause aucune des raisons suivantes: que le locataire n'a pas payé son loyer, a violé les termes de son bail, n'est pas consentant de payer le loyer autorisé par le Comié local ou par l'administrateur; que le locataire ou quelqu'un habitant avec lui porte atteinte aux droits privés de ses voisins ou a été condamné pour s'être servi de la propriété pour des fins immorales ou illégales; qu'il ne prend pas un soin raisonnable de la propriété et qu'il permet qu'elle se détériore; que le locataire lui-même a donné au locateur un avis de son intention de quitter les lieux; ou que le logement est de bonne foi requis par le locateur comme résidence pour lui-même ou pour des membres de sa famille ou pour quelqu'un à sa charge, ou pour toute personne qu'il emploie.

Lorsqu'un locateur propose de faire des modifications importantes, de transformer ou de subdiviser tout logement, le locataire n'a pas le droit de continuer à occuper les lieux à moins qu'il ne soit consentant d'accepter le logement modifié et de payer tout nouveau loyer maximum prescrit par le Comité local des loyers ou par l'administrateur.

Si un locataire se sert de la propriété autrement que pour un logement ou si le locateur a conclu de bonne foi une vente selon les conditions de laquelle il a consenti à donner possession à l'acheteur, le locataire n'a pas droit à un renouvellement de son bail.

Les avis de quitter les lieux donnés par le locateur doivent être par écrit et doivent contenir la raison de l'avis. Dans le cas des baux en vigueur de mois en mois ou d'année en année, le délai de l'avis doit être le délai prescrit par la loi de la province où le logement est situe. Dans le cas d'un bail pour une période fixe de six mois ou plus, un avis de trois mois au moins est nécessaire, et dans le cas d'un bail pour une période fixe de moins que six mois, pas moins que trente jours d'avis est requis.

Cette ordonnance stipule de plus que tout avis de quitter les lieux donné par un locateur avant le 23 novembre 1940, ayant trait aux logements situés dans les régions où les loyers maxima sont fixés, et non suivi d'une évacuation actuelle, n'aura aucun effet à moins que le locateur ne prouve à la Cour l'existence d'une ou de plusieurs circonstances rendant nulle la prolongation des renouvellements.

Tous les baux sont censés avoir été modifiés en autant qu'il est nécessaire pour donner effet aux dispositions de la présente ordonnance et tout consentement de la part du locataire de renoncer à ses droits selon cette ordonnance est nulle et sans valeur.

Aucune augmentation du loyer ne sera exécutoire selon de tels renouvellements à moins qu'elle ne soit approuvée par le Comité local des loyers ou par l'administrateur des loyers dans les régions où il n'existe pas de Comité local.

TAXE DE GUERRE RELATIVE AU CHANGE

Depuis le mois de juin de cette année, alors que la Commission fut chargée de la responsabilité d'empêcher des augmentations de prix injustifiables résultant de l'imposition de la taxe de guerre relative au change de 10 p. 100, ses vérificateurs ont enquêté sur les prix et les coûts de plus de quatre-vingts articles affectés par cette législation. La Commission a adopté l'attitude que là où il y a possibilité, l'établissement du prix des marchandises affectées par la taxe de guerre relative au change, ne doit pas entraîner des hausses successives dues à la taxe. A la suite des enquêtes de la Commission, des cédules de prix dans quelque cinquante cas ont été revisées à la baisse. Les plaintes concernant les augmentations alléguées excessives de prix ont été la cause d'environ 25 p. 100 seulement des enquêtes, les autres ayant été entreprises sur la seule initiative de la Commission.

LOI SUR LA CONSERVATION DES CHANGES EN TEMPS DE GUERRE

Le 16 décembre, la Commission fut chargée de la responsabilité de protéger le public contre les personnes qui pourraient profiter des défenses à l'importation et des taxes d'accise imposées par le Parlement le deux décembre, pour augmenter les prix ou pour maintenir les prix à des niveaux indûment élevés.

Il fut déterminé que la même politique qui avait guidé la Commission dans ses devoirs relatifs à la taxe de guerre relative au change de 10 p. 100, serait appliquée aux produits affectés par la taxe d'accise de 25 p. 100 et par la Loi sur la conservation des changes en temps de guerre, et des avis indiquant pleinement les obligations de la Commission à ce sujet furent envoyés à environ 35.000 fabricants, importateurs, et distributeurs de produits domestiques et importés au Canada.

A l'égard de la taxe d'accise de 25 p. 100, la Commission établit le principe général que les prix au consommateur ne doivent pas être augmentés par plus que le montant de la taxe.

Les fabricants qui vendent aux grossistes, et les fabricants ou grossistes qui vendent aux détaillants, sont obligés d'indiquer à part sur leurs factures, le montant de la taxe. En établissant leurs prix de vente, de tels acheteurs ne doivent pas supputer tout bénéfice brut ou majoration sur le montant de la taxe.

Lorsqu'un fabricant suggère un prix auquel une denrée qu'il fabrique devrait être vendue au détail au consommateur ou à celui qui en fait usage, il ne doit pas inclure le montant de la taxe d'accise dans la valeur d'après laquelle est calculé le bénéfice brut habituel ou la majoration.

A l'égard de ces produits dont l'importation des régions non-sterling a été défendue ou restreinte, toute personne qui profite de telles restrictions pour augmenter ses prix est passible des peines prescrites non seulement par la Loi de la conservation des changes en temps de guerre mais aussi par celles prescrites par les règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Lorsque les droits sur les marchandises qui ont été cultivées, produites ou fabriquées au Royaume-Uni ont été enlevés ou diminués, les importateurs et les autres distributeurs sont tenus de faire bénéficier les acheteurs canadiens de ces réductions.

La Commission a déjà reçu de la part des fabricants, des importateurs et des distributeurs plusieurs témoignages de leur désir de coopérer de tout coeur à l'accomplissement des buts de la récente législation sur la taxe et le commerce et elle a confiance que ses obligations seront observées avec soin par tous les intéressés.

(1) Voir le rapport trimestriel du premier juillet au trente septembre 1940, page 11.

VERSEMENT DE L'ALLOCATION AUX LICENCIÉS

En vertu d'un arrêté en conseil, on a autorisé le versement d'une indemnité de réintégration civile, équivalent à environ un mois de solde et d'allocation familiale, lors de la libération, aux membres des armées de mer, de terre et de l'air qui ont effectué 183 jours de service actif depuis le début de la présente guerre. On est à compléter des dispositions en vue du paiement de cette indemnité.

Dans le cas de ceux qui ont déjà été libérés, l'indemnité sera payée sur demande aux autorités compétentes. On expliquera la façon de procéder pour faire cette demande dès que les instructions nécessaires auront été distribuées aux officiers chargés d'étudier les reclamations et d'en faire le paiement.

Cette indemnité a pour but de venir en aide aux hommes libérés au cours de la période de leur réintégration dans la vie civile Cet octroi comprend l'allocation conjugale ou familiale, et il est stipulé que dans le cas où l'allocation aux personnes à charge comprenait une parti de la solde du soldat, l'indemnité de réintégration devra être accordée au militaire et aux personnes à sa charge dans les mêmes proportions qu'au cours de son service, c'est-à-dire que, dans le cas d'un militaire dont l'épouse touchait la délégation de solde et l'allocation familiale, le militaire recevra la partie de sa solde qu'il touchait alors et l'épouse recevra la délégation de solde et l'allocation familiale.

Dans le cas d'un homme qui, lors de sa libération, est en traitement dans une institution relevant du ministère des Pensions et de la Santé nationale, il est stipulé que l'indemnité de réintégration sera versée au compte de ce ministère pour fins d'administration.

Les restrictions

N'aura pas droit à l'indemnité de réintégration un homme qui aura été libéré pour l'une des raisons suivantes:

(1) Avoir fait une fausse déclaration lors de son enrôlement ou de son assermentation.

(2) A sa propre demande.

(3) Condamnation d'une cour martiale ou d'une cour disciplinaire ou, dans le cas de la Marine, une peine de destitution impliquée dans une condamnation sommaire.

(4) Condamnation, par une cour civile, impliquant une peine d'emprisonnement.

(5) Lorsque l'homme lui-même demande de ne pas recevoir l'indemnité.

En raison des règlements et des usages différents en vigueur dans les divers services relativement à la solde, l'ordre en conseil définit le terme solde pour chacun des services comme étant la solde régulière et, l'allocation familiale, mais à l'exclusion de la Solde des spécialistes, des artisans ou de toute autre paie additionnelle.

Le comité mixte

La recommandation a été préparée par un comité mixte des trois services agissant de concert avec le sous-comité de la solde de démobilisation du comité du cabinet chargé des questions de démobilisation et de réintégration civile. Le président de la Commission des allocations aux anciens combattants et le sous-ministre adjoint des Pensions et de la Santé nationale ont également été consultés.

Le discours de Roosevelt plait à King

Le premier ministre Mackenzie King a laissé entendre que le discours du président Roosevelt était une nouvelle preuve de l'appui que les Etats-Unis avaient l'intention d'apporter "à la cause de la liberté".

"Si les nations ennemies", déclara le chef du gouvernement canadien en marge des paroles de l'homme d'Etat américain, "ont jamais douté de l'attitude des Etats-Unis à leur égard, elles en ont maintenant le coeur net. Elles savent jusqu'où la république du Sud a l'intention d'aller pour se mettre en travers de leurs ambitions conquérantes.

"Je classe d'ailleurs le discours que vient de prononcer M. Roosevelt au Congrès de Washington comme l'un des plus remarquables de sa carrière politique. Ceux qui ont entendu ou lu les paroles du président ne doutent plus — je pense — que le sort de la civilisation moderne soit actuellement dans la balance.

"Le message de M. Roosevelt était aussi direct que décisif. Il signifiait en fin de compte: Nous, nous ne cesserons de combattre qu'après avoir obtenu la victoire finale".

RÉUNION DES JÉCISTES DE NOTRE-DAME

Au début de la nouvelle année, les Jécistes dirigeantes et militantes, de Notre-Dame, au nombre total de trente, se réunissaient pour Il fut conclu que l'esprit de famille le "Sens familial". Les grands points développés furent: La jeune fille à la maison, à l'école, dans ses loisirs. A chacun de ces problèmes des solutions furent apportées. Il fut conclu que l'esprit de famille ne réside pas dans l'abstrait mais il a sa source comme son aboutissement dans le réel, dans la vie quotidienne.

M. le curé visita les commissions, encouragea et bénit les jeunes filles.

MM. les abbés Jean Desjardins et Martin leur rendirent aussi visite. Les réunions plénières eurent lieu sous la présidence de la présidente locale, assister de l'aumônier, M. l'abbé Félicien-Marc Raymond.

Voici le programme de la journée:

9 h. 15—Arrivée des militantes.

9 h. 30—Bienvenue et présentation du programme par le comité local.

10 h. 15—Un chant emballant. (Pour garder).

10 h. 20—Division des commissions.

10 h. 30—Commission: la maison.

11 h. 15—Réunion plénière (Rapport de la commission.)

Midi—Dîner — récréation.

1 h.—Exposé de la commission: L'école.

1 h. 15—Commission: L'école.

2 h.—Réunion plénière. (Rapport de la commission.)

2 h. 30—Chant: Voilà, Voilà.

2 h. 45—Commission: Les loisirs.

3 h. 30 Réunion plénière (Rapport de la commission.)

4 h.—Technique.

5 h. 30—Fermeture.

La conclusion générale fut celle-ci: faire aimer la J.E.C. dans nos foyers.

Le tout se termina par une soirée récréative où plusieurs pièces de musique et de chant furent exécutées.

Lorsque vous répondrez verbalement ou par écrit à une annonce publiée dans le "Droit", veuillez nous rendre service en mentionnant que vous l'avez lue dans le "Droit". Tout en faisant plaisir à l'annonceur, vous vous assurez ainsi une attention toute particulière.

Stimule les
FEMMES
pendant leurs
Malaises Périodiques

Prenez le Composé Végétal Lydia E. Pinkham qui vous aidera à soulager vos troubles mensuels, maux de tête et dos, et AUSSI à calmer vos nerfs détraqués par suite de ces malaises. Pinkham est très efficace et donne de la force aux femmes faibles et fatiguées. Fait au Canada.

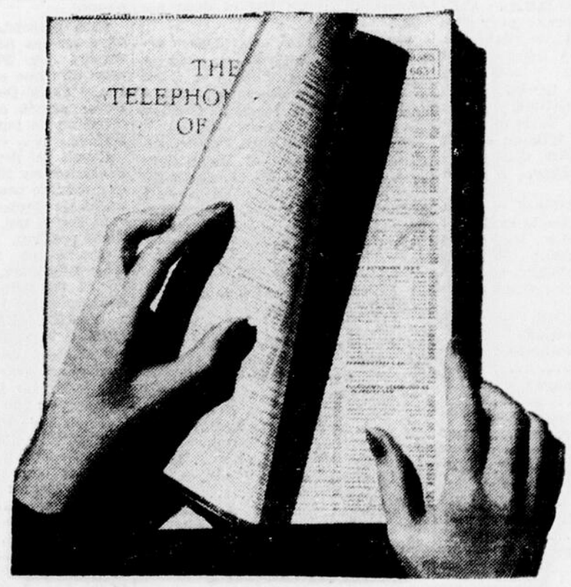

Votre nouvel annuaire du téléphone

D'ici une journée ou deux, vous recevrez un exemplaire du nouvel annuaire téléphonique d'Ottawa-Hull.

Ce livre revêt une importance particulière du fait qu'il comprend, outre les changements et additions ordinaires, tous les nouveaux numéros assignés en vue de la prochaine conversion au service à cadran de la majorité des postes actuellement rattachés au secteur No 7.

La conversion aura lieu à minuit, samedi le 11 janvier. Dès lors, le nombre des postes à cadran en service à Ottawa s'augmentera de 7000.

Pour le bon fonctionnement du service téléphonique, nous prions les usagers d'Ottawa et Hull de *ne pas* se servir du nouvel annuaire jusqu'à minuit, samedi le 11 janvier.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

Le Gérant,
M. B. HAMILTON

La première place en jeu dans la ligue de la cité

Canadiens et Volants, égaux en première place, à l'oeuvre ce soir

Les représentants de la Basse-Ville rencontrent les Montagnards, et les Dragons de la princesse Louise sont les adversaires des Hullois. — Les Volants veulent faire oublier leur défaite de 7-1 aux mains des Aviateurs. — McNichol toujours premier compteur.

Un changement dans le calendrier officiel a pour résultat que l'Auditorium sera le théâtre de deux joutes régulières de la ligue de la cité. Les Canadiens de Sammy Godin rencontrent les Montagnards dans la première joute, et le Hull-Volant affronte les Dragons de la princesse Louise dans l'autre joute. Comme les Canadiens et les Volants sont égaux en première position, avec 15 points, il est fort probable que l'une de ces deux équipes s'empare seule de la première position du circuit Lafleur.

Les Aviateurs sont en deuxième position avec 12 points, et les Monties suivent avec 11. Les Dragons, qui comptent d'excellents joueurs, n'ont que trois points, mais ils peuvent fournir quand même de l'excellente opposition.

McNICOLL

Les Canadiens et les Volants sont favoris pour l'emporter ce soir, mais les Monties et les Dragons possèdent l'étoffe pour causer des surprises.

Garnett Marshall affiche une belle tenue dans les buts des Monties, et ses défenses, Landymore, McCarthy, Spence et Marshall forment un mur très solide devant ses filets. A l'offensive, les étoiles sont Tresidder, Blade, Blais, Rivoire et les frères Lowrey.

Les Volants, qui n'ont pas encore digéré la défaite humiliante de 7 à 1 que leur ont infligé les Aviateurs jeudi dernier, se vengeront probablement sur le dos des Dragons. Le nouvel instructeur a prédit que ses "Plugs" causeraient la surprise de la saison en triomphant des Volants.

LES COMPTEURS

Dans les six premiers compteurs du groupe, on trouve quatre joueurs de l'Air Force et deux des Canadiens. Pickles McNichol est toujours bon premier avec un total de 20 points tandis que son copain Eric McNeely est deuxième avec Jack Gagnon des Canadiens avec 17 points. Guidou Roy est seul en troisième position, avec 15 points, tandis que Vince Godin, des Canadiens, et Aurèle Myre, des Aviateurs sont égaux en quatrième avec 12 points.

Hank Blade est le meilleur des Monties, avec 10 points, tandis qu'Albert Cholette et Ray Kipp sont les plus hauts compteurs des Volants et des Dragons, respectivement, avec chacun 9 points.

Carleton place et Smiths Falls gagnent dans l'Haut-Outaouais

Les Mic-Macs battent les Bombers d'Ottawa, qui ont toujours Blondin et McEvoy sur leur alignement, par le score élevé de 12 à 8. — Les Red Wings battent Petawawa 8 à 3.

RENFREW, Ont., le 7—(Spécial)—Les MicMacs de Smiths Falls ont défait hier les Bombers d'Ottawa, 12 à 8, dans une joute rapide et mouvementée, pour prendre la première position de la ligue du Haut-Outaouais. Rutherford et Rusty White ont compté chacun trois buts pour les vainqueurs.

Johnny McEvoy et Léo Blondin, suspendus par la O.D.H.A., s'alignaient quand même pour les Bombers. Au cours de la joute, Kennie Lennon, des Bombers, fut légèrement blessé à la tête lorsqu'il s'écrasa sur la bande.

Ottawa Bombers—Buts, Lillico; défenses, Morey et Barbeau; centre, Blondin; ailes, Wilmon et Renaud. Subst.: Ferguson, Quinn, McEvoy, Lennon, Lowrey, Lagrave, Gray et Johnston.

Smiths Falls Mic-Macs — Buts, Mayoski; défenses, Doyle et Davis; centre, R. White; ailes, Rutherford et Brunshaw; subst.: McGlade, Black, Maney et J. White.

Arbitre: Ernie Stitt, Ottawa.

SOMMAIRE

Première période

1—Smiths Falls: Rutherford (R. White) .... 2'00"
2—Smiths Falls: Maney (J. White) .... 3'18"
3—Smiths Falls: Black (J. White) .... 3'40"
4—Smiths Falls: Rutherford (McGlade) .... 4'50"
5—Smith Falls: Brunshaw (McGlade) .... 5'35"
6—Smiths Falls: R. White (Black) .... 17'00"
7—Ottawa Bombers: McEvoy (Ferguson) .... 17'35"
Aucune punition.

Deuxième période

8—Ottawa Bombers: Renaud, (Blondin) .... 12'30"
9—Ottawa Bombers: Wilmon (Renaud) .... 14'00"
10—Smiths Falls: Doyle .... 17'10"
11—Ottawa Bombers: Lowrey 19'12"
Punitions: Johnston, Doyle, Morey (majeure), Davis (majeure).

Troisième période

12—Ottawa Bombers: Renaud (Wilmon) .... 3'30"
13—Ottawa Bombers: Quinn (Barbeau) .... 5'00"
14—Smiths Falls: Maney .... 6'54"
15—Ottawa Bombers: Wilmon (McEvoy) .... 8'20"
16—Smiths Falls: R. White (Davis) .... 12'55"
17—Smiths Falls: R. White (Rutherford) .... 14'15"
18—Smiths Falls: Rutherford 16'03"
19—Ottawa Bombers: Barbeau (McEvoy, Renaud) .... 17'25"
20—Smiths Falls: McGlade (Doyle) .... 19'40"
Punitions: Davis (2), Barbeau, Quinn, Maney.

CARLETON PLACE, le 7—(Spécial)—L'équipe de Petawawa, manquant visiblement de pratique, a succombé 8 à 3 devant les Red Wings de Carleton Place. Bob McKittrick, Tommy O'Brien et Aubrey Nesbitt ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs. Bucko Trainor, ancien junior de Charlottetown, a été le héros des soldats, avec un but et deux assists.

Petawawa—Buts, Davidson; défenses, Allen et Berry; centre, Trainor; ailes, Mutcheson et Carr-Harris. Subst.: Rimstead, Inglis, Davies, Wright, Hogan, English, Maybin et Dick Hunter.

Carleton Place—Buts, Potter; défenses, Armstrong et McKittrick; centre, O'Brien; ailes, A. McDaniel et A. Nesbitt; subst.: Ed Nesbitt, Emery Nesbitt, Vallee, Iveson, Lemenchick, Manion et Hawthorne.

Arbitre: Arnie Peterkin, Ottawa.

SOMMAIRE

Première période

1—Petawawa: Allen (Trainor) .... 11'00"
Punitions: Wright, Emery, Nesbitt, Allen, McKittrick.

Deuxième période

2—Petawawa, Trainor ..... 2'00"
3—Carleton Place: A. Nesbitt (A. McDaniel, O' Brien) 7'00"
4—Carleton Place: Wilson (Ed. Nesbitt) .... 11'00"
5—Carleton Place: McKittrick .... 11'30"
Punitions: O'Brien, A. Nesbitt, English, Vallee, Emery Nesbitt (10 minutes pour mauvaise conduite).

Troisième période

6—Petawawa: Carr-Harris (Trainor) .... 8'00"
7—Carleton Place: Emery Nesbitt (Wilson) ...... 13'00"
8—Carleton Place: A. Nesbitt (A. McDaniel) .... 15'00"
9—Carleton Place: O'Brien (A. Nesbitt) .... 15'30"
10—Carleton Place: O'Brien (Armstrong) .... 16'30"
11—Carleton Place: McKittrick (O'Brien) .... 17'00"
Punition: Berry.

AVIS

Assemblée de la Ligue de Sacs de sable de la cité de Hull, mercredi, le 8 janvier, à la Station de feu No 2, rue Montcalm, à Hull. Il est entendu que la ligue se met en marche vendredi, le 10 janvier. Donc, tout club intéressé doit se rendre à la Station de feu mercredi. Qu'on se le dise, ce sera pour 8 heures.

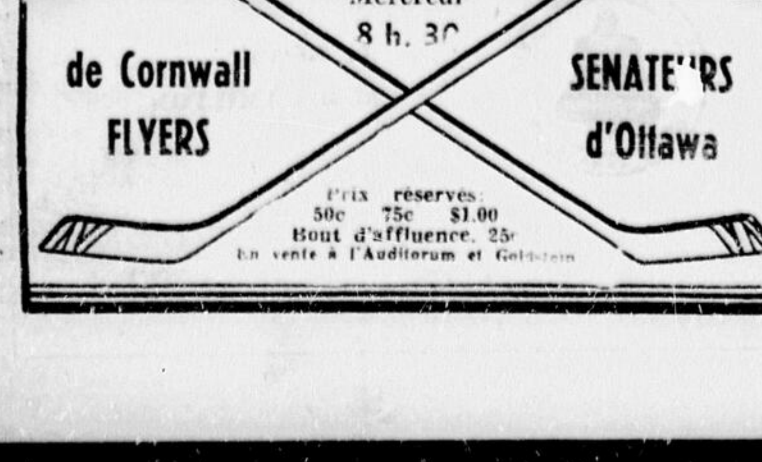

Les Sénateurs divisent avec le rapide Royal

Vainqueurs 2 à 0 ici samedi, les Sénateurs perdent 3 à 2 dimanche

Tony Lemay et Greene permettent à St-Denis de remporter son troisième blanchissage, samedi, devant une foule record de 7.640. — Pete Morin compte le but victorieux à Montréal, dimanche. Résultats et sommaires des joutes de la ligue nationale. — Autres nouvelles du hockey.

(par Maurice Desjardins)

J'ignore si Gene Chouinard a trouvé la fève traditionnelle dans le gâteau des Rois, hier, mais ses Sénateurs se sont très bien tirés d'affaire en fin de semaine en partageant un programme double contre le Royal de Montréal en grande forme. Chouinard, qui célébrait ses 36 ans dimanche, aurait sans doute préféré une double victoire pour ses hommes, mais "il ne faut pas être trop gourmand" dit-il, philosophiquement.

Les gardiens de buts St-Denis et Durnan se sont livrés un duel de toute beauté, samedi soir, pendant 60 minutes, empêchant les rondelles de pénétrer dans leurs cages, mais c'est le froid Durnan qui flancha le premier. En effet, son calme extraordinaire fut rompu lorsque Tony Lemay et Greene le déjouèrent à tour de rôle dans le surtemps, après une partie marquée de checking très serré, aussi serré, tiens, que la ceinture d'un bourgeois de Berlin.

7.640 personnes payèrent pour voir la joute de samedi; c'est un nouveau record pour la saison, et la plus grosse foule jamais vue à une partie régulière de la ligue sénior. Ce n'est que dans les éliminatoires que ce chiffre a été surpassé.

Jouant une partie solide, St-Denis a enregistré son troisième blanchissage, ce qui le met sur un pied d'égalité avec son copain et rival Trevor Higginbottom.

Le géant souriant Davies, aidé de Janke, Anton et de l'ex-pro Croghan, procurèrent au Royal une défense merveilleuse, et ce n'est que la négligence de Durnan, qui fut lent à déblayer, qui permit aux Sénateurs de briser la glace. Un peu plus tard, Paul-Marcel Raymond s'endormit au centre de la glace, et Greene lui ôta la rondelle pour aller saler le verdict en déjouant Durnan.

Deux combats, entre Wilkinson et Janke, et entre Heffernan et Grant, furent les seuls incidents graves d'une joute où les coups d'épaule furent nombreux et excessivement vigoureux. Reinhardt, qui se distingua en terrassant O'Connor qui se trouvait seul devant St-Denis, fut légèrement coupé à l'oeil droit, mais continua à jouer.

A MONTREAL

Les Royaux se vengèrent dimanche, à Montréal, en collant une défaite de 3 à 2 aux Sénateurs. Tous les buts furent comptés à la deuxième période, et c'est le rapide Pete Morin qui compta le but de la victoire, huit secondes avant la fin de cette période, durant un chafouillis.

7.500 personnes virent le Royal déclasser les Sénateurs. Les observateurs au Forum s'accordèrent pour dire que sans la tenue prodigieuse de St-Denis dans la cage, le Royal aurait compté une demi-douzaine de buts dans la troisième période.

C'était la deuxième défaite des Sénateurs en 20 parties. Ils restent en première position, cinq points en avant de Québec, et dix points devant Royal, qui s'empare de la troisième position.

Greene et Poirier comptèrent pour Sénateurs, tandis que O'Connor et Desroches produisirent les deux premiers buts des Royaux.

PREMIERE PERIODE

Shack et Wilkinson font les premiers élans dangereux. Janke est puni pour avoir poussé Cheyne sur la bande. Le jeu est très rude. Davies est le plus violent des Royaux, mais Pratt le terrasse d'un fameux coup d'épaule. Durant l'absence de Janke, les Sénateurs attaquent et bombardent Durnan, mais celui-ci tient bon. Janke revient sur la glace. Reinhardt fait une passe de 50 pieds à Tony Lemay à la ligne bleue des Royaux. La ligne Poirier-Lemay-Lemay réussit de belles passes. Croghan intercepte un élan de Greene et fait un beau solo. Anton écrase Powers sur la bande et décroche une mineure. Desroches brille pour Royal pendant l'absence d'Anton. A la dixième minute, St-Denis n'a pas eu un seul coup à bloquer. Shack, Cheyne et Brunning empêchent la fameuse ligne Raymond-Acheson-McConnell de compter. Perowne donne le genou à Pratt et va au pénitencier. Pratt va le rejoindre pour avoir bousculé Desroches. C'est quatre contre quatre et les deux équipes jouent avec précision durant ce temps. Anton mérite sa deuxième punition pour avoir nui à Albert Lemay. Mahaffey s'échappe seul mais lance à côté des filets. Les mises en échec sont très rudes. Wilkinson plonge sur Janke, le prend aux genoux et tous deux roulent sur la glace. Tous deux sont punis. Grant donne le genou à Raymond et il est puni. St-Denis est chanceux pour arrêter deux lancers d'Acheson.

DEUXIEME PERIODE

O'Connor, plus brillant que jamais, dirige les attaques du Royal. St-Denis est solide et arrête quatre durs lancers. Perowne et Desroches lancent ensuite sur St-Denis qui sauve. Durant trois minutes la rondelle reste au centre et rien d'extraordinaire ne se produit. Shack a trois lancers sur Durnan durant un power-play de sa ligne. Pratt et Raymond se chamaillent mais aucun n'est puni. Reinhardt passe à Shack qui lance et Durnan sauve miraculeusement. St-Denis sort de ses buts pour voler un but à O'Connor. Un combat éclate entre Heffernan et Pratt et les deux décrochent une punition de 5 minutes. Le Royal joue 3 contre 4 lorsque Mahaffy est puni. Les frères Lemay sont dangereux autour de Durnan. Un revers de Pratt est bloqué par Durnan. McConnell s'échappe seul et St-Denis bloque. Grant est puni pour avoir foncé sur McConnell. Heffernan et Pratt reviennent sur la glace et un peu plus tard le retour de Grant met les équipes au complet. La période se termine par un élan de Greene.

TROISIEME PERIODE

Brunning et Shack manquent tour à tour sur un force-play devant le froid Durnan. Tony Lemay vient près de compter après avoir volé Perowne. Mahaffy tire un dangereux coup sur St-Denis. La ligne Poirier-Lemays manque une belle chance dans une mêlée. Durnan est comme un bloc de glace. St-Denis vole Perowne. Reinhardt et Nicholson viennent près de compter. O'Connor se sauve et Reinhardt le rejoint à temps. Une belle course de Cheyne et Brunning lance au-dessus des buts. Reinhardt est blessé légèrement à l'oeil. Davies est puni pou ravoir donné le coude à Powers. Sénateurs forcent le jeu et Royal a chaud. Durnan vole deux buts à Bert Lemay. Grant fait deux élans dangereux. Powers attrape deux minutes. Joe Shack manque un filet ouvert. Haggerty tire en vain sur St-Denis.

SURTEMPS

Tony Lemay est brusquement arrêté par Janke après un élan vertigineux avec Albert et Gordie. Après une triple passe, Tony compte le premier but de la soirée lorsque Durnan est étendu sur la glace. Shack ébranle Durnan. Le Royal fait un effort surhumain mais en vain. La ligne Cheyne-Brunning-Shack travaille comme des lions. Nicholson manque un filet ouvert. Heffernan, Perowne et O'Connor torpillent St-Denis. Greene met la partie sur la glace en déjouant Durnan sur une passe de Powers.

Score final: Ottawa, 2; Royal, 0.

Alignements:

Sénateurs—Buts, St-Denis; défenses, Wilkinson, Pratt; centre, Cheyne; ailes, Shack, Brunning; subs., Grant, Reinhardt, T. Lemay, A. Lemay, Poirier, Greene, Nicholson, Powers.

Royals—Buts, Durnan; défence, Janke, Davies; centre Acheson; ailes McConnell, Raymond; subs., Anton, Croghan, O'Connor, Morin, Heffernan, Mahaffey, Perrowne, Desroches.

Arbitres—Happy Shouldice et Arnie Peterkin, tous deux d'Ottawa.

Sommaire:

Première période

Pas de point.
Punitions—Janke, Anton, Perowne, Pratt, Anton, Wilkinson et Janke. Grant.

Deuxième période

Pas de points.

TONY LEMAY

Punitions—Heffernan et Grant, 5 minutes, Perowne, Pratt.

Troisième période

Pas de point.
Punitions—Davies, Powers.

Période de surtemps

Sénateurs, T. Lemay (A. Lemay, Poirier) 3.05
Sénateurs, Greene (Powers) 8.47
Pas de punitions.

* * *

Alignements:

Ottawa—Buts, St-Denis; défenses, Reinhardt, Grant; centre, Greene; ailes, Carthy, Creighton; subs., T. Lemay, A. Lemay, Poirier Shack, Cheyne, Bruning, Wilkinson, Pratt.

Royals—Buts, Durnam; défenses, Janke, Davies; centre, O'Connor; ailes, Morin, Heffernan; subs., Fleet, Acheson, McConnell, Raymond, Maraffy, Desroches, Perowne Haggerty.

Orbitres—Ken Mullins et Archie Wilcox.

Sommaire:

Première période

Pas de points.
Pas de punitions.

Deuxième période

Royals, O'Connor (Heffernan, nan, Morin) 9.29
Ottawa, Greene (Carthy, Pratt) 13.20
Royals, Desroches (Davies) 15.38
Ottawa, Poirier (T. Lemay) 17.13
Royals, Morin (Heffernan, O'Connor) 19.52
Punitions — Raymond, Cheyne, Davies, Fleet (2), Shack, Grant.

Troisième période

Pas de points.
Punitions — Janke, Creighton, Mahaffy, Perrowne, Poirier.

CONCORDIA BAT CANADIEN 6-5

L'autre joute, dimanche, fut dramatique, les Civiques de Sylvio Mantha se ralliant vers la fin de la joute pour effacer une avance de trois buts qu'avait prise les Canadiens. Les Concordiables finirent en ouragan pour compter trois buts et gagner 6 à 5. C'est un lancer punition, réussi par Pete Jotkus à la 16ème minute de la période finale, alors que Canadiens menaient 5 à 3, qui galvanisa le Concordia. Laframboise égalisa après un brillant solo, puis Léo Carroll logea dans la cage une passe de Bellehumeur pour le but de la victoire.

Alignements:

Concordia—Buts, Bouvrette; défenses, Herbert, Belhumeur; centre, Archambault; ailes, Carignan, Carroll; subs., Mullins, Jotkus, Carlinal, Brown, Cormier, Gaudette, Laframboise Cadorette.

Canadiens—Buts Bibeault; défenses, Bouchard, Bean; centre, Ramsay; ailes, Tracey, Bessette; subs. Meroneck, Smart, Hardy, Mundey, Murray, Benison, Tomalty, Tudin.

Arbitres—Ken Mullins et Archie Wilcox.

Première période

Canadiens, Bessette, (Ramsay, Bouchard) 2.33
Canadiens, Hardy, (Meronek, Smart) 3.10
Canadiens, Meronek, (Smart) 4.53
Concordia, Cadorette, (Gaudette) 12.32
Punitions—Bessette, Tudin.

Deuxième période

Canadiens, Smart, (Meronek) 16.35
Concordia, Gaudette, (Laframboise, Cadorette) 19.03
Punitions—Jotkus, Tomalty, Cardinal, Carignan, Tudin.

Troisième période

Concordia, Laframboise, (Gaudette) 0.21
Canadiens, Bouchard, (Munday) 7.25
Concordia, Jotkus, (Coup sur punition) 16.48
Concordia, Laframboise 17.36
Concordia, Carroll, (Belhumeur) 19.35
Punitions — Tomalty, Mullins, Bouchard.

QUEBEC GAGNE

(Presse canadienne)

QUEBEC, le 7— Dimanche après-midi, Stu Smith et Théo Hamel ont compté dans la troisième période, pour permettre aux Rifles de Québec de vaincre les Flyers de Cornwall 5 à 3. Les Rifles ne sont plus qu'à 5 points des Sénateurs.

Les Flyers eurent l'avantage du jeu durant deux périodes, mais faiblirent à la troisième. Les Flyers menaient 3 à 2 lorsque Smith et Hamel comptèrent pour donner une avance de 4 à 3 à Québec. Tondreau réussit ensuite un lancer de punition pour assurer la victoire des hommes de Penniston.

SOMMAIRES

CORNWALL: Buts, Dion; défenses: Boll, Dupuis; centre, Brown ailes: Forsey, Foster; subs: Gillie, Gardiner, Shaw, Maundrell, Forget, Kelly, Simon, Hayes.

QUEBEC: Buts, Courteau; défenses: Currie, Stahan; centre, Hamel; ailes, Smith et McCleland; subs, Lee, Gaudreault, Nicholson, Martin, Tondreau, Blais, Brennan, McMahon.

Arbitres: Heffernan et Bennett.

Le résumé:

Première période

Québec, Brennan (Smith) . 7.30
Québec, Gaudreault (Lee, Nicholson) 11.45
Cornwall, Kelly (Forget) .. 17.49
Punitions—Blais, Forget, Stahan, Maundrell.

Deuxième période

Cornwall, Gardiner (Shaw) 5.30
Punitions: McMahon et Dupuis.

Troisième période

Cornwall, Shaw (Gardiner) 2.09
Québec, Smith (Hamel Blais) 5.48
Québec, Hamel (Stahan, Blais) 6.48
Québec, Tondreau (coup de punitions) 19.10
Pnitions — Dupuis, Stahan, Simon, Foster.

DANS LA N.H.L.

A cause de l'abondance des nouvelles sportives à la suite du congé d'hier, nous prenons la liberté de résumer les joutes de la ligue nationale.

Samedi, le Canadien a fait match nul de 3 à 3 contre Rangers, grâce à des buts de Benoit, Drouin et Adams, mais a été défait 3 à 0 à Détroit dimanche. Le Tricolore est maintenant égal avec les Black Hawks en cinquième position de la N.H.L.

Phil Watson, qui avait contribué un assist à la cause des Rangers samedi, se surpassa dimanche, contre les Amerks, comptant trois buts et aidant les Rangers à vaincre les Amerks 6 à 2, devant 15.205 personnes au Madison Square Garden. Armstrong et Sorrell comptèrent pour Amerks.

A Toronto, samedi, les Red Wings ont défait les Leafs 3 à 1. Grosso, Liscombe et Howe comptèrent pour les vainqueurs. C'était la première victoire des Wings sur la glace de Toronto. Comme Détroit gagna aussi dimanche, ils sont maintenant égaux avec Leafs en première place.

Sam Lo Presti a débuté dans les buts de Chicago, et s'est bien tiré d'affaire, permettant à son club de faire match nul de 2 à 2 contre les Bruins, à Boston, devant 12.000 spectateurs.

Lo Presti fut impressionnant et arrêta 27 lancers durant les 70 minutes de la partie. Dit Clapper se battit deux fois contre Johnny Mariucci.

SOMMAIRES

Alignements:

Boston—Buts, Brimsek; défenses, Smith, Clapper; centre, Jackson; ailes, Cain, Wiseman; subs. Schmidt Dumart, Bauer, Crawford, Hamill, Hollett, Reardon, Hill.

Chicago—Buts, Lo Presti; défenses, Wiebe, Seibert; centre, Dahlstrom; ailes, D. Bentley, Hergesheimer; subs., W. Carse, March, Allen, Mariucci, Cooper, Thoms, R. Carse, Chad, M. Bentley.

Arbitres: Clancy et Smith.

Première période

Boston, Reardon (Hollett) .. 8.10
Chicago, Cooper (W. Carse) .. 8.52

Deuxième période

Pas de points.
Punition: Cooper.

Troisième période

Chicago, Hergesheiner (D. Bentley) 13.32
Boston, Clapper (Schmidt) .. 17.45
Pas de punitions.

Période supplémentaire

Pas de points.
Punitions: Clapper 2, Wiseman, Allen, Mariucci 2, Wiebe.

Alignements:

Rangers — Buts, Kerr; défenses, Heller, Pratt; centre, N. Colville; ailes, M. Colville, L. Patrick. subs., Coulter, Shibicky, Watson, Hiller, Smith, Hextall, Macdonald, Patrick, Pike.

Canadiens—Buts, Gardiner; défenses, Goupille, Portland; centre, Quilty; ailes, Benoit, Blake; subs., Reardon, Drouin, Sands, Getliffe, Chamberlain, Lach, Adams, Singbush, Demers.

Arbitres— King Clancy et Archie Wilcox.

Sommaire:

Première période

Rangers, Hiller, (Watson) .. 16.48
Rangers, N. Colville 19.26
Punition—M. Patrick.

Deuxième période

Canadiens, Benoit, (Quilty) .. 4.48
Canadiens, Drouin (Sands, Getliffe) 6.13
Rangers, Shibicky, (Coulter, Smith) 14.22
Pas de punitions.

PETE MORIN

Troisième période

Canadiens, Adams. (Lach, Demers) 0.25
Punitions—Singbush (Majeure), Hiller (Majeure), Demers (Majeure), Watson (Majeure).

Période supplémentaire

Pas de points.
Pas de punitions.

Alignements:

Canadiens—Buts, Gardiner; défenses, Goupille, Portland; centre, Drouin; ailes, Sands, Getliffe; subs. Reardon, Singbush, Lach, Quilty, Demers, Chamberlain, Blake, Adams Grabowski.

Détroit—Buts, Mowers; défenses, Orlando, Stawart; centre, Grosso, ailes, Wares, Abel; subs., Goodfellow, Whitelaw, Motter, Giesebrecht, Fisher, Bruneteau Howe, Liscombe, Herchenratter.

Arbitres—Mickey Ion et C. R. McVeigh.

Sommaire:

Première période

Détroit, Bruneteau, (Giesebrecht, Howe) 5.43
Détroit, Motter, (Liscombe, Fisher) 8.07
Punitions—Stewart, Lach.

Deuxième période

Pas de points.
Punitions—Demers, Abel, Stewart.

Troisième période

Détroit, Fisher, (Motter, Liscombe) 13.36
Pas de punitions.

Américains—Buts, Robertson; défenses, Egan, Field; centre, H. Smith; ailes, Carr, Anderson. Subs.: Conacher, Slobodian, Armstrong, Boll, Jackson, Hunt, Larson, Sorrell.

Rangers—Buts, Kerr; défenses, Heller, Pratt; centre, N. Colville; ailes, M. Colville, L. Patrick. Subs.: Coulter, Shibicky, Watson, Hiller, C. Smith, Hextall, Macdonald, M. Patrick, Pike.

Arbitres: Stewart et Stevenson.

SOMMAIRE

Première période

Rangers: Watson .... 2'38"
Américains: Armstrong (Sorrell-Conacher) .... 3'50"
Rangers: Watson (Hiller) .. 8'15"
Punitions: Pratt, Slobodian.

Deuxième période

Rangers: L. Patrick .... 6'08"
Rangers: N. Colville .... 11'58"
Punitions: Watson, Larson, M. Colville.

Troisième période

Rangers: Watson .... 56"
Rangers: M. Colville (N. Colville-L. Patrick) .... 16'05"
Américains: Sorrell (Larson-Armstrong) .... 19'26"
Punition: Pratt.

Il y eut des batailles à New Haven, lorsque les Indians de Springfield battirent les Aigles 5 à 1, et à Atlantic City, où les Sea Gulls défirent Washington 7 à 3. Un autre fait intéressant dans le hockey se produisit à Lachine, dimanche, lorsque Patsy Séguin, vétéran concierge des Rapides, fut blessé à la deuxième période et remplacé par Jean Lamarre, 15 ans. Lamarre blanchit les Braves de Valleyfield durant le reste de la partie, et les Rapides gagnèrent 4 à 3 sur le but de Jean Armand.

Les alignements:

SPRINGFIELD — Gardien: Rayner; défenses: Beisler et Shore; centre: Mason; ailes: Kelly et Brydson; subs.: Benson, Wycherley, O'Flaherty, Allen, Thibeault, Corrigan, Thomson et Brannigan.

NEW-HAVEN — Gardien: Stein; défenses: Myles et Shields; centre: Haynes; ailes: Mantha et Mancuso; subs.: Willson, O'Neil, Robinson, Tremblay, Hoch, Cain et Trudel.

ARBITRES — Campbell et Shay.

Le résumé:

Première période

1—Springfield, Wycherley (O'Flaherty) 13.33
2—Springfield, Mason (Brydson) 18.12
Punitions: Tremblay (majeure), Wycherley (majeure), Manthe.

Deuxième période

3—New-Haven, Mancuso (Shields) 15.10
4—Springfield, Kelly (Brydson) .. 19.30
Punitions: Trudel (mineure et majeure), Brydson (majeure), Benson, Beisler.

Troisième période

5—Springfield, O'Flaherty (Benson) 4.07
6—Springfield, Wycherley (O'Flaherty) 19.39
Punitions: Mason (majeure), Tremblay (majeure), O'Neil, Thomson, Haynes, Wycherley.

Les alignements:

VALLEYFIELD — Gardien: Lascelles; défenses: Labrie et Larochelle; centre: Joanette; ailes: Cadieux et David; subs.: Paquette, Lepage, Bellemarre, Matte et Boyer.

LACHINE — Gardien: Séguin; défenses: Whitehead et Maher; centre: J. Armand; ailes: Ranger et Nickarz; subs.: Bastien, Lafontaine, Terriault, Champagne, M. Armand, Lamare (subs. du gardien).

ARBITRES — Martel et Barrette.

Le résumé:

Première période

1—Lachine, J. Armand (Ranger, Nickarz) 2.31
2—Valleyfield, Cadieux (Joannette, David) 13.51
3—Valleyfield, Paquette (Bellemarre) 14.21
Punitions: Terriault, Larochelle, Cadieux.

Deuxième période

4—Lachine, Whitehead (J. Armand, Ranger) ...... .31
5—Lachine, Bastien (Lafontaine) . 4.53
6—Valleyfield, Boyer (Cadieux, Joannette) 7.45
Punitions: Labrie, Maher, Larochelle.

Troisième période

7—Lachine, J. Armand (Maher, Bastien) 15.77
Punitions: Lafontaine, Nickarz, Labrie, Whitehead, Lepage.

PREMIERE PARTIE

Les alignements:

VILLERAY — Gardien: Martineau; défenses: Landreville et Patterson; centre: Young; ailes: Fleming et Villeneuve; subs.: McDonald, Davis, Moynihan, Hodgson, Marcotte et McGinnis.

ST-LAMBERT — Gardien: Larivée; défenses: Burton et Woodburn; centre: Macey; ailes: Wilson et Ouellette; subs.: M. Lacroix, R. Lacroix, Poirier, Fogarty et Hamilton.

ARBITRES — Sénécal et Prince.

Le résumé:

Première période

Aucun point. Punition: Wilson.

Deuxième période

1—Villeray, Fleming (McGinnis) . 3.17
2—St-Lambert, Ouellette (Hamilton) 5.47
3—St-Lambert, Hamilton (Bruton, Ouellette) 10.51
4—St-Lambert, Burton (R. Lacroix) 16.21
5—St-Lambert, Ouellette (Poirier, Fogarty) 17.30
6—Villeray, Davis (Landreville) .. 19.38
Punitions: McDonald, Marcotte, Poirier.

Troisième période

7—Villeray, Fleming (Villeneuve) 3.34
8—Villeray, Hodgson (Moynihan) 5.38
9—St-Lambert, M. Lacroix 19.33
Punitions: Marcotte (2), Hamilton.

DEUXIEME PARTIE

Les alignements:

DON-JUAN — Gardien: Dufort; défenses: Piellette et Tremblay; centre: St-Arnaud; ailes: Bouchard et Ferrand; subs.: Rivest, Desautels, Proulx, Gauthier, Fontaine, Trudeau et Lacombe.

VERDUN — Gardien: Renault; défenses: Mantha et Lapointe; centre: Browne; ailes: Rowat et Barnabé; subs.: Magee, Laberge, Stanley, McCullough, Laverdure, Bessette et Davignon.

Le résumé:

Première période

1—Don-Juan, Rivest (Desautels) 14.33
Punitions: Mantha, Trudeau, Lacombe.

Deuxième période

2—Don-Juan, Ferrand (St-Arnaud, Bouchard) 12.58
3—Don-Juan, Rivest 15.32
Punitions: Lapointe, Desautels.

Troisième période

4—Don-Juan, Bouchard 1.28
5—Don-Juan, Rivest (Proulx) ... 7.38
6—Don-Juan, Ferrand (Bouchard, Tremblay) 10.07
7—Don-Juan, Tremblay 10.44
8—Don-Juan, Tremblay (Ferrand) 18.46
9—Don-Juan, St-Arnaud (Bouchard, Ferrand) 17.36
10—Don-Juan, Bouchard 18.14
11—Don-Juan, Bouchard (St-Arnaud) 18.43
12—Verdun, Mantha (Rowat) 19.15
Punitions: Magee, Lacombe, Trudeau.

Les alignements:

LACHUTE — Gardien: Masson; défenses: Booth et R. Hébert; centre: R. Lecavalier; ailes: Hallowell et M. Lecavalier; subs.: P. Hébert, Muncaster, Bourgeois, Racine, Hulet, Keyes et Brennan.

JOLIETTE — Gardien: Martel; défenses: Dalgleish et Shields; centre: McNichol; ailes: Burt et Bernard; subs.: Marks, Gauthier, Taylor, Pouliot, Cossette, Lévesque, Léger et Lapointe.

ARBITRES — Murray et Carter.

Le résumé:

Première période

1—Joliette, Lapointe (Gauthier, Taylor) 12.50
2—Joliette, Léger (Lévesque, Pouliot) 14.53
3—Lachute, Hallowell (Bourgeois) 19.53
Punitions: Keyes, Muncaster.

Deuxième période

4—Joliette, Taylor (Léger, Gauthier) 4.15
5—Joliette, Cossette (Léger) 9.39
6—Joliette, Pouliot (Cossette) 10.02
Punitions: Lapointe, Dalgleish, McNicholl.

Troisième période

7—Joliette, Burr (McNicholl, Léger) 2.13
8—Lachute, Muncaster (Hallowell) 11.09
9—Lachute, Hallowell 12.01
10—Lachute, P. Hébert (Booth, M. Lecavalier) 12.41
11—Joliette, Taylor (Léger, Lapointe) 15.50
12—Joliette, Lapointe (Pouliot, Lévesque) 19.20
Punitions: Lévesque, Lapointe.

Les alignements:

SHAWINIGAN — Gardien: Bessette; défenses: Gagnon et Bergeron; centre: Cochrane; ailes: Gruninger et Gladu; subs.: Vaillancourt, F. Gauthier, Blake, R. Filion, M. Filion, Gaudet et A. Gauthier.

ST-JEROME — Gardien: Archambault; défenses: Poissant et Raymond; centre: Blanchard; ailes: St-Pierre et Desjardins; subs.: Lorrain, Huguet, McCormack, Hamelin et Hudon.

ARBITRES — Mallinson et Gravel.

Le résumé:

Première période

1—St-Jérôme, Huguet (Lorrain, Hudon) 9.53
Punitions: Poissant, Bergeron.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Huguet, Gruninger, Bergeron.

Troisième période

2—Shawinigan, Gruninger (Gladu) 1.06
3—St-Jérôme, Huguet (Lorrain) . 10.02
4—St-Jérôme, Lorrain (Huguet) . 13.23
5—Shawinigan, F. Gauthier (R. Filion) 15.26
6—Shawinigan, M. Filion 18.38
Punitions: F. Gauthier, Vaillancourt, Blanchard.

Période supplémentaire

Aucun point. Aucune punition.

INTERMEDIAIRE DE MONTREAL

Section du Sud

	J	G	P	N	P	C	Pts
Shawinigan	18	12	5	1	118	68	29
Valleyfield	16	12	3	1	95	51	25
Lachine	16	12	4	0	127	55	24
Lachute	14	6	8	0	68	87	14
St-Lambert	12	1	10	1	30	127	8

Section du Nord

	J	G	P	N	P	C	Pts
Joliette	18	11	6	1	123	10	23
St-Jérôme	15	10	4	1	95	44	21
Don-Juan	13	3	10	0	61	85	6
Villeray	13	2	10	1	47	81	5
Verdun	11	1	10	1	28	94	2

La ligue Frontenac aux sacs de sable

La Ligue de Sacs de Sable "Frontenac" qui avait suspendu ses parties cédulées pour le 20 décembre, reprendra son cours mercredi soir prochain à 8 h. 30, le 8 janvier.

Les équipes Lions et Riboux ouvriront le bal dans la première, tandis que les Sénateurs visiteront le Champlain dans la deuxième.

Le président, M. R. Hudon, sera présent et compte sur une assistance très nombreuse.

Aller et Retour d'OTTAWA

10.45 p.m., vend. 17 jan.
9.00 a.m., sam. 18 jan.
10.45 p.m., sam. 18 jan.
Heure solaire

Toronto . . $ 6.25
Hamilton ... 7.15
London 9.05
Niagara Falls 8.25

Tarif bas pour plusieurs autres endroits. Enfants de 5 ans et de moins de 12 ans — demi-tarif.

LIMITE DE RETOUR
Lundi, 20 jan. excepté
Windsor C.N. 12.30 A.M. 21 jan.
Windsor C.P. 3.25 A.M. 21 jan.

Billet bons dans voitures ordinaires seulement, excepté sur le train de 4 p.m. de Toronto à Ottawa.

Pacifique Canadien | Canadien National

Bulla gagne le riche tournoi à Los Angeles

LOS ANGELES, le 7. — (P.A.) — Johnny Bulla, un jeune golfeur de la Caroline du Nord, a remporté son premier tournoi, et a choisi pour l'occasion la riche épreuve omnium de Los Angeles, dont la première place lui a valu une bourse de $3.500. On sait qu'un montant de $10.000 est distribué chaque année à ce tournoi.

Bulla a enregistré un score de 71-66-75-69-281, battant par deux coups Craig Wood, qui obtint $1.500 avec 283. En troisième position venaient Clayton Heafner et Ben Hogan, avec 284. Le meneur du début, Jimmy Thompson, était égal avec Willie Goggin avec 285.

Horton Smith, Denny Shute, Lawson Little, Llyod Mangrum, Fred Wood, Jug McSpaden, Dutch Harrison, Vic Ghezzi, Emerick Kocsis et Al Krueger se classèrent ensuite dans cet ordre.

Les Charlots tapent le Collège Lafortune 2 à 1 à l'ouverture intermédiaire

P. et M. Dagenais comptent pour St-Charles. — Archambault évite un blanchissage aux Savants. Le président Ouellette met la rondelle au jeu.

Enfin, l'ouverture de la ligue de hockey Intermédiaire de Hull et du district eut lieu hier après-midi à la patinoire St-Charles en présence d'une foule immense. La rondelle fut mise au jeu par le Président de la ligue, M. L. Ouellette assisté de MM. Maurice Laporte, G. Drouin, "Momon" Richer, Tom Toomey. La joute qui mettait aux prises le St-Charles et le Collège Lafortune fut dénué de toute rudesse, très intéressante et très serrée, sous les ordres de l'arbitre Phil. Cholette qui fut à la hauteur de sa tâche.

Malgré leur peu de pratique, les gars évoluèrent sur la glace avec rapidité. Ce fut le St-Charles qui remportait la victoire au pointage de 2 à 1. Ce fut dans la première période que St-Charles comptait le premier point quand P. Dagenais prit en défaut Joffre Charette après 17 minutes de jeu. Dans la 2e période, le jeu fut de plus en plus serré et les deux équipes se surveillèrent de très près. Dans le 3e chapitre la partie fut plus rapide. Après 7 minutes, Maurice Dagenais sur une passe de T. St-Amour comptait un autre point pour les gars de Drouin et Cie. Le Collège Lafortune se démena de plus en plus et attaqua sans répit la citadelle du St-Charles mais Champagne était là et le Collège fut malchanceux. Vers la fin de la période E. Archambault sur une passe de Polly Groulx compta l'unique point du Collège Lafortune. Quand la cloche termina la joute St-Charles avait l'avantage au pointage de 2 à 1. Cette partie qui fut la première de la ligue augure pour le futur une saison fructueuse et intéressante. Si la température continue de nous favoriser on est assuré d'assister à des combats mouvementés. Vendredi prochain St-Charles visitera la Police Montée et dimanche après-midi, cette dernière équipe rendra visite au Collège Lafortune.

ALIGNEMENTS

Collège Lafortune: Buts, J. Charette; défenses: A. Gouin et A. Carisse; centre, E. Archambault; ailes: H. Morrissette et L. Cadieux. Subst.: E. Abbey, P. Groulx, Larivière, Legault.

St-Charles: Buts: R. Champagne; défenses: Sigouin et St-Amour; centre, V. Champagne; ailes: Pilon et P. Dagenais. Subst.: T. Hickey, Blondin, M. Dagenais, Foisy.

Arbitre: Phl. Cholette.

SOMMAIRE

Première période

St-Charles: P. Dagenais ... 17'25"
Punition: Hickey.

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Blondin.

Troisième période

St-Charles: M. Dagenais (T. St-Amour) .... 7'55"
Coll. Lafortune: E. Archambault (P. Groulx) .... 15'00"

Desjardinages

par Maurice Desjardins

En ajoutant les 7.640 spectateurs de samedi, on a calculé que 53.224 personnes ont payé pour voir les Sénateurs à l'Auditorium, soit une moyenne de 5.322 pour chacune de leurs dix parties . . . La foule de samedi battit par 375 le record établi samedi dernier pour la joute contre les Rifles de Québec . . . La foule la plus mince fut de 3.500, le 14 novembre, contre Cornuwall . . . Voici les chiffres officiels : 9 novembre, Verdun, 4.400 ; 14 novembre, Cornwall, 3.500 ; 16 novembre, Royal, 5.527 ; 25 novembre, Québec, 6.910 ; 30 novembre, Canadien, 5.418 ; 7 décembre, Concordia, 4.397 ; 14 décembre, Verdun, 4.667 ; 21 décembre, Canadien, 3.500 ; 28 décembre, Québec, 7.265 ; 4 janvier, Royal, 7.640 . . .

Une autre fin de semaine se passe

x x x

Les Sénateurs n'ont pu présenter le cadeau d'une double victoire contre Royal à leur instructeur Gene Chouinard, qui célébrait son 36ième anniversaire de mariage dimanche . . . St-Denis a joué deux merveilleuses parties . . . Parmi les célébrités, samedi, autour de la patinoire, mentionnons l'hon. E. Lapointe, son fils Hughes, l'hon. J.-E. Michaud, M. et Mme René Ristelhueber, le maire Lewis . . . Wilkinson a de la difficulté à prononcer le nom de son instructeur Chouinard . . . Il l'appelle "Chinar" !

x x x

Un beau succès, dimanche après-midi, au nouveau local de l'A.A.A. de Wrightville, rue Taschereau . . . Le président Desjardins et l'échevin Meilleur furent des hôtes excellents, et l'instructeur Emilien Savard et ses élèves nous émerveillèrent par leurs tours de force . . . St-Arnaud, Potvin, Tassé et le lanceur du B. & B. Léo Duguay, sont de véritables Samsons-miniature . . . "Peck" Trépanier fit son possible pour arbitrer l'exhibition de ping-pong . . . C'était son début dans ce rôle difficile. Qui était la jolie brunette qui accompagnait Gaston Lebel, dans le tramway de Wrightville bondé de skieurs ? . . .

x x x

Mary Pickford et Mme Basil Rathbone viennent d'inviter les Canadiens et les Leafs de Toronto de la N.H.L. pour aller jouer une série de trois exhibitions à Los Angeles, au printemps, au profit de la Croix-Rouge . . . Le voyage se ferait en avion . . .

x x x

L'excellent patineur tchèque Otto Gold, qui donne des cours de patinage au club Minto, a présentement deux élèves qui ont des chances remarquables de remporter le championnat canadien à Montréal le 31 janvier . . . Il s'agit de Mary Rose Thacker, anciennement de Winnipeg, et la jeune Barbara Ann Scott, âgé de 12 ans seulement . . . Après les championnats canadiens, Mary Rose et Barbara Ann se rendront à Ardmore, Pennsylvanie, le 11 février, pour les championnats de l'Amérique du Nord . . . En 1938, Mlle Thacker remporta les deux championnats en question, mais perdit son championnat canadien à Norah McCarthy, de Toronto . . . Notre choix est la petite Scott, pour les deux championnats . . . Elle se couche à 6 h. 30 tous les soirs, après avoir pris une bonne tasse de thé apportée à son chevet . . .

x x x

FLASH . . . Le prénom de "Tony" Graboski, défense du Canadien de la N.H.L., est ANTHONY RUDEL . . . Et dire qu'un de nos amis croyait avoir un nom "unique" . . . Tony aura 25 ans le 26 mai prochain . . . Son père est un Polonais né en Pologne . . . Graboski joua junior à Oshawa, puis Kirkland Lake, avec Bauer, Schmidt, Dumart, Kelly, Hamilton et Drillon . . . A Hershey, avec son frère Jo-Jo et Frost, il faisait partie d'une ligne qui accumula 167 points dans une seule saison . . . Comme Russ Blinco des anciens Maroons, "Tony" porte des verres épais . . .

Rudel !

x x x

Lors de l'ouverture de la ligue intermédiaire de Hull, à la patinoire St-Charles, les équipiers du Collège Lafortune portaient leurs nouveaux chandails, dont l'écusson est formé d'une main tenant la plume . . . Les Charlots battirent les Savants 2 à 1, sur des buts de P. et M. Dagenais.

Alice débute hier soir

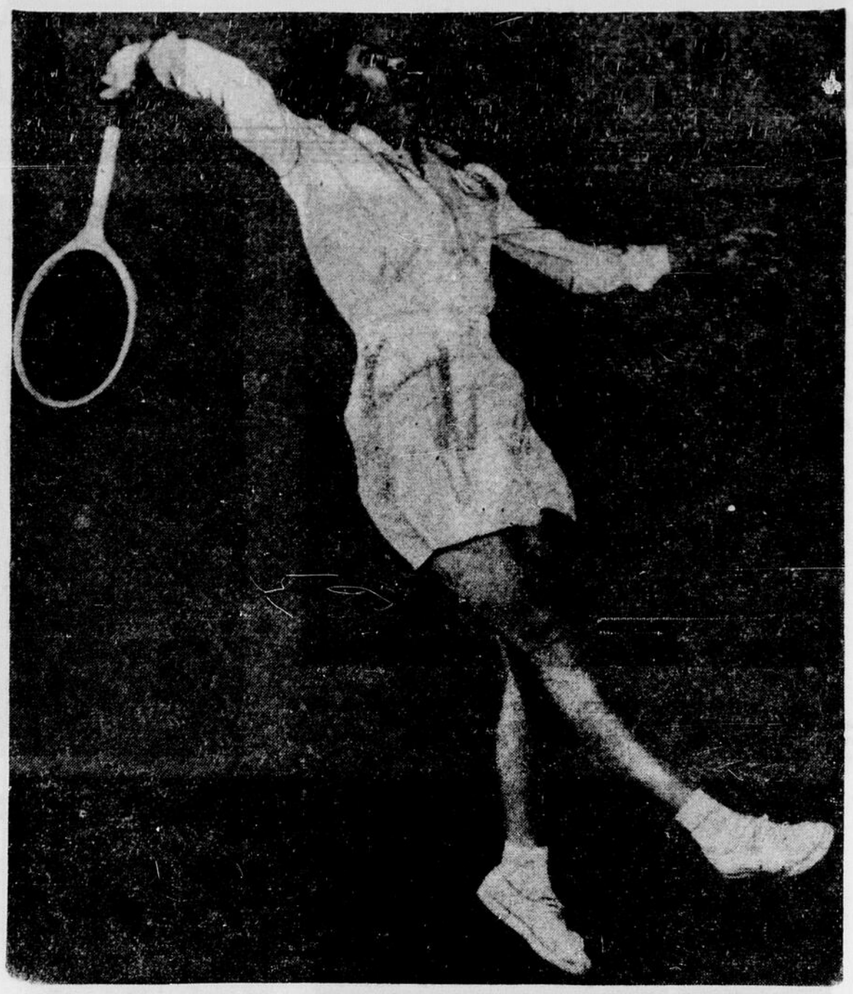

Dans ses débuts professionnels, qui avaient lieu hier soir au Madison Square Garden, Mlle ALICE MARBLE (que l'on voit en train de smasher) a défait l'Anglaise Mary Hardwick en deux sets de 8-6, 8-6, après un match très contesté. Mlle Marble avait battu Mlle Hardiwick six fois chez les amateurs. Hier, l'Anglaise offrit une belle opposition à la blonde championne. Dans un autre match au programme, Don Budge a défait le vétéran de 47 ans, Bill Tilden, en deux sets de 6-3, 6-4.

Le Hull Iron Works jouera à Papineauville ce soir, à 8.30

Les hommes de Séguin-Derouin ont triomphé du Buckingham dimanche après-midi par 7 à 4. — Sylvio Giroux compte trois fois pour Hull. — Les frères Derouin se distinguent. — Bizou Chénier est l'étoile des Bucks.

HULL A THURSO MERCREDI SOIR

Dimanche après-midi, en présence d'une grande foule qui s'était donné rendez-vous au stadium Gratton, à Hull, le club de hockey le Hull Iron Works a remporté une belle victoire de 7 à 4 contre le solide club de Buckingham, dans une joute régulière de la Ligue du Bas Outaouais. C'était une revanche que les gars d'Henri Séguin et Oscar Drouin prenaient car, vendredi soir dernier, les gars de la Lièvre avaient triomphé au club de Hull à l'aréna de Buckingham, au score de 6 à 5.

Hier après-midi, le club de Hull fut solide en tout temps et à la fin de la deuxième période, menait par 5 à 2. C'est dans la troisième période que le Buckingham se lançait à fond de train contre la cage de Jacques Blain et parvenait à compter deux autres points.

C'est le rusé Alfred "Bizou" Chénier, l'athlète versatile de Buckingham qui compta le premier point de la joute après 19 minutes de la première période. Jusqu'à ce temps, les deux clans s'étaient livrés une belle lutte serrée.

Bel effort de Fernand Derouin

A la reprise du jeu, à la deuxième période, Fernand Derouin s'empara de la rondelle et, faisant une montée individuelle, contourna les buts et plaça le disque derrière Tabosse Chartrand, à la grande surprise de ce dernier. Ce point étant compté trente secondes après le sifflet inaugural du 2e verset.

Après une minute et 57 secondes, Pilotte du Buckingham mettait encore son équipe en avant quand il comptait également à la suite d'un effort individuel. Le Hull Iron Works égalisa de nouveau quand Paul Bertrand, acceptant une passe de Sylvio Giroux, déjoua Chartrand après 3.45.

Sylvio Giroux comptait les deux autres points suivants du Hull sur deux passes de son frère Rosario et portait le compte à 4 à 2 en leur faveur. Roger Léger, le brillant huilois, remis d'une grippe récente, faisait sa première apparition depuis une dizaine de jours. C'est lui qui compta le cinquième point du Hull après une passe de Julien et Faldo Tremblay.

La deuxième période se terminait cinq à deux pour le Hull.

Les élans du Hull se continuèrent en troisième période quand Donat Derouin acceptant une passe de son frère Fernand et de Roger Léger, compta le sixième point de l'équipe après 2.37.

Sylvio Giroux est épatant

Sylvio Giroux, qui avait déjà compté deux points, en contribua un troisième à la cause du Hull quand il déjoua le cerbère Chartrand après 11.05. En face d'une pareille déconfiture, les hommes du gérant Matte s'organisèrent pour donner du fil à retordre à Jacques Blain. Ils y réussirent en partie car leurs élans en masse et leurs passes savantes devant les buts ennemis leur permirent de compter deux autres points. "Bédine" Carrière accepta une belle passe de Roger Franche et lançait dans un coin du filet pour le troisième point des B[illegible] fin de la période, le centre Lillico comptait le quatrième et dernier point des visiteurs après 18.30 de jeu. Il reçu des passes de Pilotte et de Bizou Chénier.

Cette défaite était la première du Buckingham à date. Sur six joutes, les hommes de Matte ont remporté cinq victoires. Le Hull Iron Works a gagné trois de ces cinq joutes.

A Papineauville ce soir

Ce soir le club de Hull rencontrera le club Papineauville à cet endroit. Cette joute régulière du Bas Outaouais devait se jouer à Hull il y a quelques jours mais à cause de la mauvaise température elle ne put avoir lieu. Elle se tiendra donc à Papineauville ce soir.

Et mercredi, c'est le club de Thurso qui recevra la visite du Hull Iron Works. Ce sera la première rencontre à date de ces deux clubs. On sait que Thurso possède une brillante équipe et les amateurs de l'endroit ont hâte de voir leurs favoris en face des frères Giroux, des frères Derouin, de Léger, Bertrand, Carière Boivin, Faldo Tremblay et des autres étoiles d'Henri Séguin.

Les équipes:

Hull Iron Works. Buts: Jacques Blain; défenses: Fernand Derouin et Fernand Boivin; centre: Donat Derouin; avants: Faldo Tremblay et Paul Bertrand; alternants: Gagnon, Sylvio, Rosario et Léo Giroux, Julien, Oscar Carrière, Roger Tremblay.

Buckingham: — Buts: Théo. Chartand; défenses: Phil Daoust et Yves Temblay; cente: Lillico; avants: Alfred Chénier et Pilotte; alternants: Constantin, Aubé, Hector Brisebois, Haspeck, Reginald et Eddie Cameron, Bédine Carrière.

Arbitres: Eugène Gaudreau et Don Cameron.

Le sommaire:

Première péhiode

Buckingham, Chénier 19.00

Punitions: Yves Tremblay 2; Faldo Tremblay 2, Sylvio Giroux et Bédine Carrière.

Deuxième période

Hull, Fernand Derouin 0.30

Buckingham, Pilotte 1.57

Hull, Bertrand, Sylvio Giroux 2.45

Hull, Sylvio Giroux, Ros. Giroux 6.12

Hull, Sylvio Giroux, Ros. Giroux 7.10

Hull, Léger, Julien et Faldo Tremblay 9.20

Punitions: Sylvio et Léo Giroux, Julien et Reg. Cameron.

Troisième période

Hull, Donat Derouin, Fernand Derouin et Léger 2.37

Hull, Sylvio Giroux 11.05

Buckingham, Bédine Carrière, Franche 14.25

Buckingham, Lillico, Pilotte et Chénier 18.30

Punition: — Yves Tremblay, Lillico et Oscar Carrière.

Prochaines joutes du Hull. — Ce soir à Papineauville, demain soir à Thurso.

Procurez-vous ce qu'il y a de mieux, ce qui vous est le plus agréable, en dépensant le moins d'argent possible. Lisez les annonces.

KOWCINAK PREMIER COMPTEUR

Dick Kowcinak des Millionnaires de Sydney a repris la tête des compteurs dans la ligue de hockey du Cap Breton, d'après les dernières statistiques fournies par les officiers de la ligue.

Le centre du Sydney a contribué deux assistes pour porter son total de points à 25 et déloger Jo-Jo Graboski, joueur-instructeur des Mineurs de Glace Bay, qui ne réussit pas à compter. Kowcinak a déjà compté onze buts et contribué 14 assistes.

Johnny McCreedy, jouant sur la même ligne que Kowcinak, est monté en deuxième place avec Graboski. Tous deux ont 24 points à leur crédit.

La lutte revient à l'Audi et Cox étrangle Don Evans en finale

(par le Chevalier Masqué)

Fred Bourguignon n'a pas perdu sa vigueur, et il l'a démontré en portant quelques bons moulinets à King Kong Cox avant de le disqualifier pour avoir voulu étouffer le blond Don Evans. Oui, messieurs, les pachydermes ébranlaient de nouveau l'arène de l'Auditorium, hier soir, et environ 1.000 personnes assistèrent aux bouffonneries des éléphants.

Cox et Evans fournirent de l'action "en masse". Dès le début, ce fut des coups de poing, des voyages en bas de l'arène, etc., etc. Après avoir rué Evans, Cox prit la première chute en 24 minutes, mais Evans appliqua sa célèbre prise de tête volante pour égaliser. La chute décisive fut accordée à Evans lorsque Cox décida d'avoir recours à la strangulation directe.

Cowboy Roy Graham et sa moustache battirent Tom Mahoney, tandis que le vilain K.O. Koverley étampa Howard Brunell avec ses coudes en 22 minutes.

Classement de la N. H. L.

CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	P
Toronto	14	7	1	63	44	29
Détroit	12	6	5	57	43	29
Boston	8	7	6	73	54	22
Rangers	8	10	5	63	61	21
Chicago	7	10	5	48	57	19
Canadien	8	11	3	49	60	19
Américains	6	12	5	42	76	17

PARTIES CETTE SEMAINE

Mardi

Chicago à Rangers; Détroit à Boston; Toronto à Canadiens.

Jeudi

Canadiens à Chicago; Détroit à Américains.

Samedi

Américains à Toronto; Boston à Canadien.

Dimanche

Canadien à Boston; Détroit à Chicago; Américains à Rangers.

RESULTATS DE FIN DE SEMAINE

Ligue Américaine
(Samedi)

New Haven, 0; Springfield, 0. Temps supplémenaire.
Pittsburgh, 1; Buffalo, 0.
Hershey, 3; Indianapolis, 1.
Philadelphie, 8; Cleveland, 3.
(Dimanche)
Buffalo, 8; Pittsburgh, 2.
Providence, 5; Cleveland, 2.
Springfield, 5; New Haven, 1.
Indianapolis, 2; Philadelphie, 1.

Ligue Amateur de l'Est des E.-U.
(Samedi)

New-York, 3; Boston, 2.
Baltimore, 5; River Vale, 4.
Atlantic City, 7; Washington, 3.
(Dimanche)
New-York, 4; River Vale, 2.
Boston, 1; Baltimore, 1. Temps supplémentaire.

Association Américaine
(Samedi)

Minneapolis, 4; St-Paul, 1.
Tulsa, 4; Kansas City, 2.
Omaha, 2; St-Louis, 1. Deux périodes supplémenaires.
(Dimanche)
St-Louis, 8; Kansas City, 5.
St-Paul, 1; Minneapolis, 0.

Ligue Junior de la Cité

Canadiens, 8; Hull, 0.
Sénateurs, 9; Victoria, 3.

Ligue Intermédiaire de Montréal
(Samedi)

Joliette, 8; Lachute, 6.
(Dimanche)
Lachute, 4; Joliette, 8.
Shawinigan, 3; St-Jérôme, 3.
St-Lambert, 5; Villeray, 4.
Don Juan, 11; Verdun, 1.

Bien des "Canayens" à l'Audi, samedi . . .

(par J. Etais)

La direction de l'Audi n'a pas certes à se plaindre de l'assistance de l'élément canadien-français. Si nous en jugeons par les réparties que l'on entend dans les corridors entre les périodes. La ville transpontine en a fourni à elle seule plus de mille fervents à chaque partie.

* * *

La présence du populaire gars du St-Jean-Baptiste, Gene Chouinard, à la tête du gouvernail des frères Lemay, de Gordie Poirier et du diminutif Gene Reinhardt en est le chef du succès. Que l'on ne l'oublie pas.

* * *

Et c'est encore dû à la ligue canadienne-française qui assure la victoire au clan de Jim McCaffry et ici. Ce n'est qu'après 3 minutes de jeu dans la période supplémentaire quand toute l'équipe du Royal était empilée devant les buts que le vieux Tony Lemay fit presqu'un miracle en sortant la rondelle parmi un barrage humain.

* * *

Si le sieur Durnan a démontré encore une fois qu'il était aussi froid qu'un glacier de l'Arctique, il était certainement glacé pour cette occasion. Le bouillant Louis St-Denis, le concierge local, a prouvé qu'il était le vieux Louis de 36-37 dans l'inoubliable poussée du Hull-Volant du temps. Et en retournant les pages sportives du temps nous voyons trois figures importantes de cette saison dans la personne de Louis St-Denis, Gene Reinhardt et Stan Pratt.

* * *

"Buddy" O'Connor, l'as des as amateurs, s'est fait malmener par le braillard Wilkinson et le colosse Grant, qui lui fit perdre beaucoup de son efficacité, chose très rare.

* * *

La ligne anglaise de Cheyne-Shack-Brunning aurait mérité la récompense de compter un point. Joe Shack a joué une partie de maître évoluant à une grande allure et évitant des coups d'épaules des chars d'assaut de Frank Carlin.

* * *

Plusieurs admirateurs de Marcel Raymond étaient un peu déçus, le marchand de vitesse avait perdu de l'atout pour le gala de samedi soir.

* * *

Gene Chouinard recevait à l'occasion de son trente-sixième anniversaire plusieurs poignées de mains de ses admirateurs. Bonne chance et longue vie.

* * *

McConnell fut le plus malmené de la soirée. Le sapeur Stan Pratt n'attrapa seulement que deux minutes au rire de la foule pour l'avoir étampé.

* * *

Certains admirateurs se demandent pourquoi Sparky Nicholson au lieu de Jack Carthy qui au dire de plusieurs est beaucoup plus efficace.

* * *

Si les fervents des Royaux pensaient en venant jouer une partie de corps à corps, ils se sont trompés. Car les Wilkinson, Pratt, Grant et même le petit scientifique Gene Reinhardt répondaient avec succès à leurs idées. Même les petits avants ne négligeaient rien dans ce département.

* * *

Le gros Bert Janke est solide et nuit pour le grand circuit. Cependant le gros Davis ne semble pas oublier ses tactiques de football.

* * *

Le "pas d'allure" Eddie Power ne semble pas être un joueur fini, mais il est certainement un arrache-coeur pour les étoiles de l'adversaire avec son jeu rude, il bouscule tout sur son passage.

J. ETAIS.

Manion veut faire pression sur De Valera

L'hon. R.-J. Manion, ancien chef conservateur fédéral et — comme on sait — d'extraction irlandaise, vient de prédire que les Irlando-Canadiens les plus marquants du pays se réuniront sous peu à Ottawa pour faire pression auprès du président De Valera et tenter que l'Etat libre d'Irlande se range du côté de l'Angleterre dans la présente guerre. A l'issue de la réunion précitée dans la capitale du Dominion les Irlando-Canadiens câbleraient un message significatif à M. De Valera.

"Je suis d'avis", a déclaré le Dr Manion, "que la guerre actuelle concerne tout autant l'Irlande que le Canada. C'est leur guerre comme la nôtre. Une fois l'Angleterre battue, l'Irlande serait traitée par l'Allemagne de la même façon que les autres peys neutres: la Belgique, la Hollande, la Norvège et le Danemark. Car l'intention de l'Allemagne est de dominer le monde par la force. Voilà pourquoi les Etats-Unis secourent l'Angleterre, car — à sa chute — il resteraient seuls contre l'Allemagne, l'Italie et le Japon coalisés".

Les Canadiens de Cameron écrasent Volant 8 à 0; Sénateurs battent Vics 9-3

Septième victoire consécutive des juniors de la Basse-Ville. — Garvey Bertrand et Bouchard les étoiles. — Trois buts pour Schroeter.

Les Canadiens de la Ligue Junior d'Ottawa continuent leur montée prodigieuse dans leur circuit. De fait, samedi dernier, les jeunes hockeyeurs de Bill Cameron ont remporté leur septième victoire consécutive quand ils ont terrassé les jeunes étoiles du Hull-Volants au pointage de 8 à 0 dans la deuxième joute à l'affiche du programme double de samedi après-midi, à l'Auditorium.

Les Sénateurs de Bill McLean maintenaient leur emprise sur la deuxième place quand ils prirent la mesure du Victoria au score de 9 à 3. Les jeunes Sénateurs sont à six points derrière le Canadien.

UN TRIO SOLIDE

Ted Garvey, Réal Bertrand et Marcel Bouchard réussirent chacun deux points et furent impressionnants dans la victoire du Canadien. Les gars de la Basse Ville comptèrent trois points en première période, autant en deuxième et complétaient le plat en en réussissant deux dans la dernière strophe.

Les jeunes patriotes furent maîtres de la situation en tout temps et maintinrent le jeu presque continuellement en territoire hullois.

BOUCHARD A CINQ POINTS

En plus de ses deux points, le jeune Bouchard a contribué à trois assistes. Garvey et Bertrand réussissaient également chacun un assiste. Jim Muldoon et Roy Davis comptaient les autres points des vainqueurs.

Le Victoria, quoique défait, a offert une belle résistance dans sa joute contre les Sénateurs. Ces derniers toutefois étaient supérieurs autour des buts et c'est précisément là que les Vics paraissaient faibles. Les Sénateurs bombardèrent le cerbère du Victoria à plusieurs reprises au cours de la première période et parvinrent à compter quatre buts contre un seul du Victoria. Les deux équipes réussirent chacune deux points dans la deuxième et les Sénateurs comptaient leurs trois autres buts en période finale sans que leurs adversaires ne réussissent à les arrêter malgré leurs durs efforts.

Schroeter contribua trois points et deux assistes au succès des Sénateurs. Trottier en compta deux tandis qu'un point était réussi par Wally Fraser, Gerry Stratton, Norman Kuntz et Don Ross. Ces trois derniers réussirent également chacun deux assistes. Normie Johnson réussit trois assistes. Charlie Nicholson et Allan Reid contribuèrent également des assistes pour porter le total des points des Sénateurs à 22 pour cette joute.

Les compteurs du Victoria furent Johnny Cross, deux points, et Don Lavoie.

PREMIERE PARTIE

SENATEURS: Buts, Carruthers; défenses: Wilkie, Reid; centre, ailes: Trottier, Johnson; subs: Hall, Frazer, Ross, Stratton, Lalonde, Nicholls, Nicholson.

VICS: Buts, Bowie; défenses: McGowan, Thomas; centre, Cross; ailes: Kenny, Lavoie; subs: Hamilton, Rothwell, Sabourin, Cosgrove et Drummond.

Arbitres, Garnie Marshall et Harry Flemming.

Le résumé:

Première période

Senators, Schroeter (Johnson)	1.0
Senators, Frazer	5.00
Vics, Cross (Kenny-Lavoie)	9.45
Senators, Johnson (Trottier-Schroeter)	11.00
Senators, Stratton (Kuntz-Ross)	14.00

Aucune punition.

Deuxième période

Vics Lavoie (Cross)	4.00
Senators, Trottier (Schroeter)	5.40
Vics, Cross (Lavoie)	9.30
Senators, Schroeter (Nicholson)	13.30

Aucune punition.

Troisième période

Senators, Ross (Stratton, Kuntz)	4.00
Senators, Kuntz (Ross, Stratton)	5.00
Senators, Schroeter (Reid)	7.30

Aucune punition.

DEUXIEME PARTIE

CANADIENS: Buts, Toomey; défenses: Garvey et Cameron; centre, Trainor; ailes: Darch, Muldoon; subs: Bertrand, Boileau, Bouchard, Varette, Davis, Bergeron, Legris.

Hull: Buts, Broadhead; défenses: A. Letang et Lafleur; centre, E. Letang; ailes: Chartier, Granger; subs: Granger, Leger, Drouin, Brisson, G. Richer, R. Richer.

Arbitres: Harry Flemming et Garnie Marshall.

Le résumé:

Première période

Canadiens, Garvey (Bertrand, Bouchard)	5.50
Canadiens, Muldoon (Darch, Trainor)	12.00
Canadiens, Garvey (Darch)	13.50

Aucune punition.

Deuxième période

Canadiens, Bouchard (Legris, Boileau)	10.00
Canadiens, Bertrand, (Boileau, Bouchard)	11.30
Canadiens, Davis (Legris, Varette)	13.00

Troisième période

Canadiens, Bouchard (Garvey)	1.30
Canadiens, Bertrand (Bouchard)	3.40

Punition, Garvey.

LE CLASSEMENT

	G.	P.	E.	P.	A.	Pts
Canadiens	5	0	0	31	7	10
Senators	3	2	0	28	15	6
U. d'Ottawa	2	0	0	55	2	4
Volants	0	4	0	10	31	0
Victorias	0	4	0	8	27	0

Parties cette semaine.

Samedi — Hull vs l'Université d'Ottawa; Senators vs Victorias.

Ass. Américaine

LIGUE AMERICAINE
Section de l'Est

	J	G	P	N	P	C	Pts
New-Haven	27	15	8	4	85	65	34
Springfield	27	13	8	6	79	63	33
Providence	36	13	12	1	80	80	27
Philadelphie	26	10	14	2	74	84	22

Section de l'Ouest

	J	G	P	N	P	C	Pts
Cleveland	25	14	7	4	92	71	34
Hershey	27	13	10	4	95	87	30
Pittsburgh	27	11	14	2	74	83	24
Indianapolis	29	9	16	4	68	93	22
Buffalo	26	8	17	1	75	76	17

DEUX HOMMES SONT BLESSÉS AU LAC DOW

Deux hommes se sont tirés avec quelques légères blessures d'un accident où la commionnette dans laquelle ils se trouvaient vine en collision avec un convoi de marchandise du P. Canadien, au passage à niveau du lac Dow, à 8 h. 20 hier soir.

Ce sont Earl Rafter, de 9 rue McCormick, le chauffeur, et Martin Newell de 4 rue Sherbrooke, qui l'accompagnait. Newell fut transporté à l'hôpital en ambulance, mais, après examen, put retourner chez lui.

La camionnette, propriété de Cecil Teskey, de Hog's Back, est toute démantibulée. Elle se dirigeait vers Ottawa, d'après le rapport de la police, tandis que le train, en route pour la cour de chemin de fer de la rue Broad, avançait lentement; le train arrêta de fait en très peu d'espace, l'espace de deux wagons. Néanmoins, la camionnette, qui frappa le train entre la locomotive et le tender, fut traînée sur une distance de vingt pieds.

L'ingénieur E. Pumple, de 114 rue Percy, et le chauffeur Eugène Brousseau retirèrent les deux blessés du véhicule tordu. Le constable A.-C. Moule, de la Police Montée, fit enquête.

Senior de Québec

CLASSEMENT

	G	P	N	P	C	P
OTTAWA	14	2	4	75	39	32
Québec	12	6	3	87	66	27
Royal	10	7	2	73	56	22
Cornwall	10	9	1	79	67	21
Canadien	6	12	1	60	77	13
Verdun	6	13	0	59	96	12
Concordia	4	12	3	54	86	11

CETTE SEMAINE

Mercredi—Cornwall à OTTAWA; Canadien à Royal, et Verdun à Concordia.

Vendredi — Royal à Cornwall; Québec à Verdun.

Samedi—Concordia à OTTAWA. Dimanche—Ottawa à Concordia et Royal à Canadien; Verdun à Québec.

HOCKEY
AUDITORIUM
MARDI
à 8 h
CANADIENS vs Montagnards
P. L. D. G. vs HULL
Prix:
Réservés, 50c
Entrée générale: 40c-25c-15c

Un comité avisera le contrôleur maritime

L'hon. Angus-L. Macdonald, ministre suppléant des Munitions et Approvisionnements, a annoncé aujourd'hui la nomination d'un comité pour conseiller le Contrôleur de la construction maritime et des réparations. Lorsque M. David-B. Carswell, directeur général de la construction maritime au ministère des Munitions et Approvisionnements, fut nommé à la fin de novembre, Contrôleur, l'arrêté-en-conseil déclarait qu'un comité, formé de représentants de divers services des gouvernements anglais et canadien y intéressés, serait créé pour le conseiller sur les besoins des marines de commerce et de guerre.

Le comité qui a été nommé comprend les membres suivants qui représentent les intérêts mentionnés:

M.-McD. Duff, directeur des opérations, ministre anglais de la Marine marchande;

A.-G.-W. Stantan, Royal Corps of Naval Constructors, British Admiralty Technical Mission;

Cpte E.-S. Brand, R.N., Ministère de la Défense Nationale-Marine;

A.-L.-W. MacCallum, directeur de la marine marchande, Conseil canadien de la marine marchande;

H.-V. Anderson, chef des aides à la navigation, ministère du Transport.

Le nouveau comité tiendra sa première séance à Ottawa avant la fin du mois.

5 autres contrats de construction

L'hon. Angus Macdonald, ministre suppléant des Munitions, annonce l'adjudication de cinq autres contrats de construction dont la mise en chantier doit se faire immédiatement. Nous donnons ici une liste de ces contrats avec leur coût approximatif, le genre de construction, la date à laquelle ils devraient être terminés ainsi que les entrepreneurs à qui sont confiés les travaux:

Ecole d'entrainement au vol élémentaire, Boundary Bay, C.-B. $7.000 — systèmes de chauffage — janvier. Barr & Anderson, Ltd., Vancouver, C.-B.

Ecole d'entrainement au vol élémentaire, Boundary Bay, C.-B. $13.000 — systèmes de chauffage — janvier. Canadian Comstock, Toronto, Ont.

District militaire No. 11, Vancouver, C.-B. $6.000 — chargeurs de munitions — mars. Mathews Conveyer Co. Ltd., Port Hope, Ont.

Ecole de bombardement et de tir, Charlottetown, I.-P.-E. $19.000 — construction d'un champ de bombardement — mars. Hooper Contracting Co., Charlottown, I.-P.-E.

Ecole de bombardement et de tir, Dafoe, Sask. $15.000 — construction d'abris de secteurs, etc — bientôt. Waterman-Waterbury Mfg. Co., Régina, Sask.

Plusieurs sportsmen locaux accompagneront nos Sénateurs à Montréal le 26 janvier prochain

En vue du grand enthousiasme dont sont épris les sportifs locaux à la suite des deux dernières rencontres de nos Sénateurs et des Royaux de Montréal, un groupe de sportsmen de la Basse Ville organisent actuellement une excursion à Montréal pour dimanche le 26 janvier prochain, alors que les Sénateurs rencontreront de nouveau les Royaux. C'est le populaire Rod Larocque qui a pris la direction de ce mouvement et à date plus d'une centaine de sportsmen ont promis de faire le voyage avec le groupe. Après avoir assisté à la joute du 25 à l'Auditorium entre ces deux équipes, Rod Larocque et les nombreux partisans des Sénateurs monteront sur le train-excursion le lendemain matin à 9 h. 30 afin d'arriver à Montréal vers midi pour prendre le dîner avec les Sénateurs à l'Hôtel Queens. Delà tous se rendront au Forum où toute une section a été réservée aux excursionistes de la capitale, de Hull et des environs.

En plus de la gaieté qui règne ordinairement dans un groupe de sportsmen, en pareille circonstance, un orchestre de dix instrumentistes accompagnera les amis et jouera des airs populaires tant sur le train qu'à l'Hôtel Queens et au Forum. Tous ceux qui seraient intéressés à faire le trajet avec les copains n'auront qu'à communiquer avec Rod Larocque, coin Guigues et Dalhousie, ou à appeler téléphone 3-0661.

Les Unités sanitaires du Québec

QUEBEC. — Plus de six cent enfants de tous âges et de toutes conditions ont profité en 1940 des avantages des Unités sanitaires dans Québec; c'est ce que l'on constate à la lecture d'un relevé préliminaire du travail accompli durant l'année qui vient de se terminer.

L'hygiène scolaire, maternelle et infantile est l'objet d'une attention toute particulière de la part des médecins et des gardes-malades des quelque 50 Unités sanitaires de la province de Québec.

La lutte intensive que le ministère de la Santé et du Bien-Etre social livre à la diphtérie, particulièrement en ces temps propices aux épidémies de toutes sortes, se poursuit à un rythme accéléré. Au cours de 1940, nos médecins ont donné 123.500 injections anti-diphtériques dont 42.406 immunisations ont été complétées.

Par ailleurs, la scarlatine a nécessité l'immunisation de 882 contacts.

Examens et visites

Les infirmières visiteuses d'hygiène, au cours de visites pré-natales ou post-natales, ont vu 45.110 bébés et les hygiénistes du département ont tenu 5.989 cliniques pendant lesquelles près de cent mille bébés de moins d'un an furent examinés; ils ont en outre vu à domicile 125.200 bébés de moins d'un an et 138.996 enfants d'âge préscolaire.

Pendant 1940, 133.697 écoliers bénéficièrent des visites faites par les médecins et les infirmières dans nos écoles. C'est dire que l'Etat, dans notre province, veille avec grand soin sur l'enfant: les visites prénatales permettent de préparer la future maman à la tâche qui l'attend; les visites post-natales donnent occasion à l'infirmière de préciser la diète de l'enfant et d'indiquer les vêtements indispensables aux petits. C'est en somme un cours d'hygiène appliquée que nos gardes-malades donnent à nos jeunes mères. Six cent mille enfants en ont bénéficié en 1940.

LE BOLIDE INCONSTANT

Dans une coolnie française, un fonctionnaire perdu dans la brousse n'a pas vu un seul visage blanc depuis des mois . . Un jour de cafard, il n'y tient plus et envoie un télégramme:

"Bolide important tombé dans la région."

Comme ça, pense-t-il, ils enverront quelqu'un.

Des jours se passent sans réponse.

Second télégramme ou, cette fois, les caractéristiques du bolide sont soigneusement décrites.

Mais bientôt le colon solitaire apprend que c'est une mission scientifique qui part pour relever le bolide.

Affolé, le malheureux se voit déjà cassé de son grade et, en hâte, rédige un troisième télégramme:

"Rappelez mission d'urgence, bolide reparti."

. L'ACTUALITÉ PAR L'IMAGE .

Sir William Mulock, qui a fêté récemment son quatre-vingt-dix-septième anniversaire de naissance, est ici en compagnie de son arrière-petit-fils John Hignett, âgé de sept ans. Les autres descendants de sir William que l'on voit sur cette photo sont: William Mulock, William Thomson, Tom Mulock, Bob Thomson; à la droite du vieillard se trouve la petite Barbara Thomson, tandis qu'à sa gauche on peut voir le petit John Hignett.

L'amiral WILLIAM-D. LEAHY, nouvel ambassadeur américain à Vichy, que l'on aperçoit en compagnie de sa femme et de son petit-fils, lors de son départ pour la France. Ils ont fait le voyage à bord d'un navire de guerre.

L'entrée d'une colonne de chars d'assaut légers britanniques dans un village de la Grèce est salué par la population. On peut voir ci-dessus la population accueillant chaleureusement les Tommies.

Dans un récent tremblement de terre, qui a secoué le musée Peabody, à Salem (Mass.), plusieurs objets d'art précieux ont été endommagés. Ici, Frances Topping nous fait voir une rare gargouille japonaise, qui fut partiellement détruite.

Le roi, accompagné de Herbert Morison et du maire de Southampton, constate des dommages infligés à ce port britannique bien connu.

Ces aviateurs d'une escadrille canadienne de combat, en Grande-Bretagne sont toujours prêts à donner leurs services. On les voit ici courir pour monter dans leurs appareils.

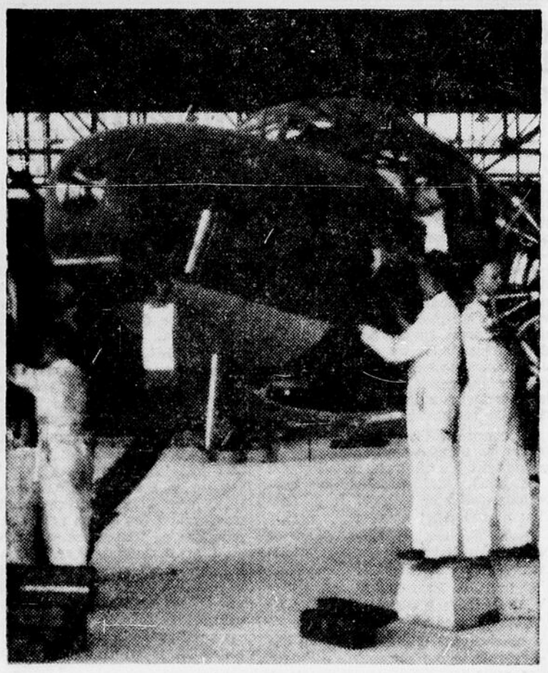

On voit ci-haut un bombardier Ovro Anson sur le point d'être parachevé dans une avionnerie canadienne. Bientôt, il viendra s'ajouter aux appareils qui donneront la suprématie de l'air à la Grande-Bretagne. Des mécaniciens ajustent les moteurs jumeaux et des électriciens font le raccordement des fils.

Perché sur un poteau de téléphone, un électricien démêle les fils électriques après un raid aérien sur Londres. Il y avait sur cet emplacement un magasin prospère. Une partie de la charpente est tombée sur les fils. Les ouvriers sont souvent sur les lieux avant que les raiders aient disparu.

Les soldats britanniques aident aux civils à faire du déblaiement après les raids allemands. Cette photo fait voir une partie de Southampton après une attaque aérienne récente.

Les Javanais recueillent des fonds pour acheter des bombardiers pour la Grande-Bretagne. Le prince Bernhard des Pays-Bas (à gauche) remet un chèque à sir Kingsley Wood, chancelier de l'Echiquier à Downing Street.

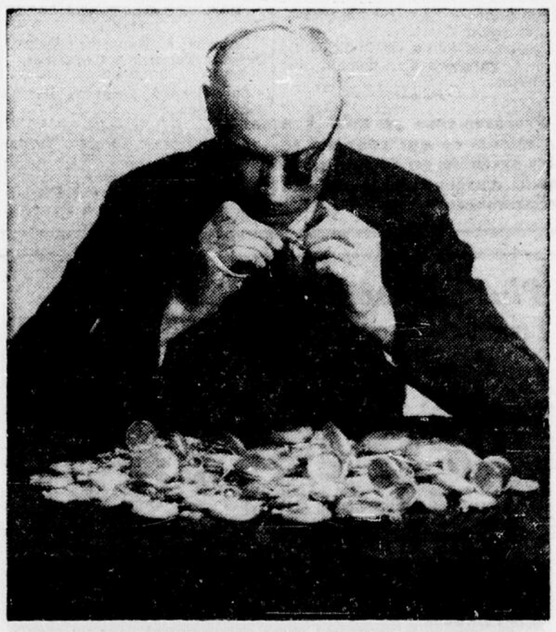

Ces montres serviront à l'effort de guerre canadien. En effet, les employés du Pacifique Canadien ont organisé un fonds pour acheter un bombardier et l'on voit ici des mécaniciens qui ont donné à cet effet leurs vieilles montres. M. H. Dubois, horloger du Pacifique Canadien, est à examiner ici une montre que la compagnie a présenté à un mécanicien en 1885. Cette montre a tellement de valeur qu'on la vendra au lieu de la fondre.

Après les raids nazis, Liverpool continue son commerce. Les raiders allemands ont tenté de paralyser l'activité de cette ville en la bombardant à la façon de Coventry, mais apparemment ils n'ont pas atteint leur but. Les quartiers d'habitation furent gravement endommagés, mais le quartier des affaires n'a pas subi de graves dommages.

7 navires marchands détruits

LONDRES, le 7. — L'Amirauté annonce aujourd'hui que sept navires marchands jaugeant en tout 37.556 tonneaux ont été perdus par suite d'attaques ennemies, pendant la semaine terminée le 30 décembre. C'est le chiffre le moins élevé depuis octobre, et il représente environ 25.000 tonneaux de moins que la moyenne hebdomadaire.

Les pertes comprennent trois vaisseaux anglais jaugeant 18.208 tonneaux et quatre vaisseaux alliés jaugeant 19.348 tonneaux.

La nouvelle dit que les Allemands prétendent avoir coulé, pendant la semaine en question, un total de 130.163 tonneaux, soit près de quatre fois les chiffres mentionnés.

Pendant les 69 semaines de la guerre, jusqu'à la fin de décembre, les pertes en navires marchands, à l'exclusion des pertes à Dunkerque, ont été en moyenne de 63.000 tonneaux par semaine, dit un porte-parole naval.

"Depuis le commencement de la guerre, les Allemands ont perdu, par capture, coulage ou sabordage, un nombre total de 1.257.000 tonneaux et les Italiens 454.000 tonneaux", dit le porte-parole.

"De plus, des navires jaugeant 46.000 tonneaux, navires neutres sous le contrôle de l'ennemi ou lui étant utiles, ont été coulés.

"Ainsi, les pertes ennemies totales se chiffrent à plus de 1.750.000 tonneaux."

La réduction dans les pertes maritimes récentes est attribuée au fait que les bombardiers nazis à longue portée, qui ont souvent attaqué des navires dans l'Atlantique, ont été moins actifs récemment, à cause du temps défavorable, qui, croit-on, a aussi empêché l'activité sous-marine.

Funérailles de M. J. L'Abbé, à la Basilique

Samedi matin, en la Balisique d'Ottawa, ont eu lieu les imposantes funérailles de MM. Joseph L'Abbé, époux de feu Tharsile Bergeron, décédé mercredi, le 1er janvier 1941, à la demeure de son gendre, M. Georges Pelletier, 224, rue Water, après une longue maladie.

M. l'Abbé est né à Ottawa, le 21 octobre 1867, et pendant la plus grande partie de sa vie, il avait exercé le métier de barbier. Il épousa, à Pembroke, Mlle Tharsile Bergeron, 1889. Elle le précéda dans la tombe il y a plusieurs années. Il était paroissien très bien connu de la Basilique.

Le cortège funèbre quitta les salons funéraires Gauthier et Cie, 259, rue St-Patrice, à 6 heures 45 pour se rendre à la Basilique où un service solennel fut célébré à 7 heures. La dépouille mortelle fut ensuite transportée aux salons funéraires Gauthier, jusqu'à 10 heures. De là, le défunt fut conduit au cimetière Notre-Dame d'Ottawa, où l'inhumation eut lieu parmi un groupe de parents et d'amis. Le cortège était précédé d'un landau de fleurs.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Adéodat Benoit, vicaire à la Basilique, qui chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Jean Desjardins et A. Poirier, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale fit les frais du chant sous la direction de M. Victor Nolet, et interpréta une messe spéciale pour le repos de l'âme du défunt. M. Wilfrid Charette touchait l'orgue.

M. L'Abbé laisse dans le deuil: ses fils, Adélard L'Abbé, de St-Boniface, Eugène L'Abbé, de Timmins, Ont., Albert L'Abbé, des E.-Unis, Alfred L'Abbé, de Sturgeon-Falls, Abel et Roméo L'Abbé, tous deux de Vancouver; Henri L'Abbé, de Windsor, Ont.; ses filles, Mme Georges Pelletier, née Sarah, Mme Jacques Côté, née Ida, de Montréal Mme Georges Mantha, née Rhéa; ses frères, Adélard L'Abbé, O'Ottawa, Athanase L'Abbé, de Montréal; sa soeur, Mme Clara Quentin, de Gaspé; son gendre, M. Georges Pelletier; son neveu, M. Cyprien L'Abbé.

Aux funérailles, on remarquait, MM. Omer Forgette, G. Ruel, Louis Reardon, L.-A. Charette, Armand Pelletier, Joachim Pelletier, Jean-Paul Rene, Donat Mitchell, Edgar Racine, Rodolphe Berube, Antoine Pelletier, R. Reardon, Eddie Gagné, Joseph Dolan, Eugène Dagenais, J.-Georges Kirouette, représentant des Anciens élèves de l'Académie LaSalle, et plusieurs autres.

Les dernières prières furent récitées auprès de la dépouille mortelle au cimetière par M. l'abbé Landry, par les parents et un groupe d'amis de la famille éprouvée.

La famille en deuil reçut un grand nombre de témoignages de condoléances, de bouquets spirituels, de télégrammes, d'offrandes de messes, de couronnes, dont nous mentionnons les suivants: de ses enfants; de son fils Roméo et son épouse, de Vancouver; de M. et Mme Léo Denommée; M. et Mme Hector Paquette; d'un groupe d'amis du Restaurant Forgette; de Mlle Gabrielle Pelletier et M. Albert St-Amour; de Joseph Dolan et fils limitée; de l'Union des Barbiers, local 704; des employés de Joseph Dolan et fils Limitée.

Un 2e bataillon de Cornwall au parc Lansdowne

Vingt-cinq membres du 2e bataillon des Stormont, Dundas and Glengarry Highlanders, ont quitté Cornwall hier, pour venir combler les rangs du 1er bataillon du même régiment, actuellement à l'entraînement au Parc Lansdowne, à Ottawa.

Ces jeunes gens sont des volontaires qui ont acepté de passer au 1er bataillon après que le lieutenant-colonel W.-J. Franklin, par l'entremise des commandants de compagnies, eut annoncé les vacances. La majorité d'entre eux vient de compagnies qui ont leurs quartiers généraux à Winchester et à Alexandria.

La session s'ouvre à Québec

(Presse canadienne)

QUEBEC, le 7. — La deuxième session du 21e parlement de la province de Québec s'ouvrira aujourd'hui à Québec. Comme on le sait, la prorogation des Chambres du Québec avait eu lieu en juin dernier. Le premier ministre, M. Adélard Godbout, a déclaré que la présente session durerait de six à huit semaines et qu'il se pouvait fort bien qu'elle soit de plus courte durée.

La session sera interrompue quelques jours à peine après son ouverture afin de permettre au premier ministre Godbout et à certains de ses ministres du cabinet d'assister à la conférence interprovinciale qui s'ouvrira à Ottawa le 14 janvier.

Quelques cérémonies d'usage en marqueront l'ouverture. Sir Robert Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, se rendra en automobile au parlement, passera en revue une garde d'honneur, lira le discours du trône aux membres de l'Assemblée Législative et du Conseil législatif.

Les forces de l'Union nationale, parti politique défait aux dernières élections, auront un membre de plus. En effet, M. Tancrède Labbé, de Thetford les Mines, a été élu député pour le comté de Mégantic au cours d'une élection tenue le 19 novembre dernier.

C'est à cette date que M. Hector Perrier, secrétaire général de la Province, était élu député du comté de Terrebonne. M. Perrier a remplacé M. Henri Groulx, devenu ministre du bien-être public.

Un membre de l'assemblée législative ne participera pas cette année au débat de l'Assemblée. Il s'agit de l'ancien maire de Montréal, M. Camillien Houde, interné le 6 août après s'être opposé à l'enregistrement national.

M. Houde qui représentait à l'Assemblée législative le comté de Montréal-Saint-Henri, avait appuyé à la dernière session une proposition de M. René Chaloux, député nationaliste de Lotbinière, demandant à ce que le Canada modifie son effort de guerre. Cette proposition avait été battue par une forte majorité.

L'Assemblée ajournera probablement immédiatement après la lecture du discours du trône et elle se réunira de nouveau demain pour ajourner une seconde fois probablement pour une semaine au moins afin de permettre à M. Godbout et à ses collègues de se rendre à Ottawa pour la conférence interprovinciale.

Funérailles de Mme J. Bureau

Samedi dernier, en la Basilique d'Ottawa, ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Joseph Bureau, née Eloise Pinard, décédée mercredi dernier à la demeure, 232, rue St-Patrice, après une longue maladie, à l'âge de 81 ans.

Mme Bureau est née à Ottawa et elle y passa toute sa vie. Elle était paroissienne de la Basilique et elle faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne, de cette paroisse, ainsi que du Tier-Ordre St-Dominique.

Le cortège funèbre quitta les salons funéraires Gauthier et Cie, 259, rue St-Patrice, à 7 heures 45, pour se rendre à la Basilique où un service solennel fut célébré à 8 heures. La dépouille mortelle fut ensuite transportée au cimetière Notre-Dame d'Ottawa où l'inhumation eut lieu parmi un groupe de parents et d'amis. Les Dames de Ste-Anne escortèrent la défunte à l'église ainsi qu'un groupe de Dames du Tiers-Ordre de St-Dominique. On remarquait aussi un groupe de RR. SS. GG. de la Croix.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Onésime Lalonde, curé de la Basilique, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Adéodat Benoit et Jean Poirier, qui agissaient comme diacre et sous-diacre. Dans le choeur, on remarquait le R. P. Barnabé, des Pères du St-Esprit, ainsi qu'un groupe de Pères Dominicains. La chorale paroissiale fit les frais du chant, sous la direction de M. Victor Nolet. M. Wilfrid Charette touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par sa fille, Mlle Béatrice Bureau, d'Ottawa; ses cousins, le major A.-A. Pinard, échevin d'Ottawa, et J.-C. Pinard; ses neveux, MM. Ludger Pinard, Wilfrid St-Louis; ses petits-cousins, Emmanuel Pinard, J.-A. Pinard, député, Charles Pinard, Arthur McCraw, Aimé McCraw, André McCraw, Albert McCraw, M. Chené, Roland Gagnon, M. Légaré; son beau-frère, M. Ferdinand Saint-Louis; ses petits-neveux, Hervé Pinard, Fernand Bélisle, ainsi que d'autres petits-neveux et une petite-fille, Mme M. Lemieux, née Germaine Bureau, de l'Acadie, près de Montréal. Mme Bureau laisse aussi dans le deuil, un fils, Roméo Bureau, de Thetford Mines, Qué., qui n'a pu assister aux funérailles.

Parmi l'assistance on remarquait: MM. Ovila Archambault, Edouard Casault, Emile Richard, Edgar Racine, Roger Rivet, Nelson Lauzon, Roger Beaudry, A. Samson, Robert Parent, Hormisdas Racine, Laurent Lafrenière, Roger Lafontaine, L.-P. Ducharme, L. Dumoulin, Napoleon Boyer, Wilfrid Bouvier, Calixte McCraw, J.-M. Vaillant, Lucien Claude, J.-Georges Kirouette, Maurice Boyer, G. Paquin, B. Paquin, Léo McKay, H. Lacoste, E. Thériault, J.-A. Larocque, J.-A. Vinet, Hervé Boyer, Eugène Laperrière, J.-H. Mireault, le R. Frère Edmond, représentant les FF. des écoles chrétiennes de l'Académie LaSalle, et plusieurs autres.

Les dernières prières furent récitées auprès de la dépouille mortelle au cimetière par M. l'abbé Landry et par les parents et un groupe d'amis de la famille éprouvée.

La famille en deuil reçut un grand nombre de témoignages de condoléances, de bouquets spirituels, télégrammes, offrandes de messes, couronnes, etc.

A la famille éprouvée, "Le Droit" offre ses condoléances.

Vente ou échange de propriétés d'articles, etc., tout cela s'opère facilement au moyen d'une annonce classée dans le "Droit".

MERCREDI— chez Freiman's

Nouveaux Assortiments! Nouvelles Valeurs! Dans Notre — Vente de Janvier!

TOILES et LITERIE

Présente une Vente à Un Dollar d'Articles de Toile!

Qui furent faits pour se vendre 1.50 à 3.00

Joliment brodés à la main comprenant des nappes de dentelle toscane, serviettes madère, taies d'oreillers brodées à la main, parures de bridge, dossiers de chaises, napperons, chemins brodés à la main. Achetez de bonne heure tant qu'il y en aura.

Nappes de Dentelle Toscane Faites à la Main — $1

Grandeurs 36 pcs x 36 pcs et 54 pcs x 54 pcs. Attrayan ts dessins, excellente qualité. Toutes nouées à la main. CHACUNE

Taies d'Oreillers brodées à la main — 2 pour $1

De coton de qualité durable de choix, joliment brodées à la main. Dans une variété de jolis dessins

Serviettes décorées à la main pour hôtes — 6 pour $1

Un splendide assortiment de serviettes pour hommes. Avec appliqué opposition à la main sur fonds blancs ou crèmes

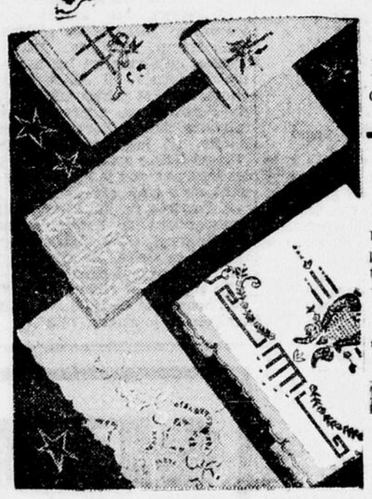

CHEMINS DE DENTELLE TOSCANE faits à la main — 2 pour $1

Procurez-vous plusieurs de ces attrayants chemins pour agrémenter votre buffet ou coiffeuse. Grandeurs 18 pcs x 36 pcs et 18 pcs x 45 pcs

Oblongs toscans faits à la main — 8 pour $1

Utilisez ces attrayants oblongs pour dessous de plats sur votre table, dessus de bras de fauteuil, dessus votre radio, etc. Tous faits à la main

Parures de Bridge à point croisé — $1

Avec 4 serviettes

Grandeur 36 pcs x 36 pcs. Joliment travaillées à la main, en intéressants dessins et combinaisons de couleurs. La parure

Parures de Dossiers de Fauteuils, Toscanes, faites à la main — 4 parures $1

Dans un assortiment de dessins qui combinent le bon usage et l'attrait pour vos fauteuils chesterfield.

$1

Couvertures

100% DE LAINE

8.50

Chacune,

Voici une véritable occasion. Toute pure laine. Souples, duveteuses et d'un bon poil. Avec riches bordures de satin. Faites-vous-en un approvisionnement maintenant à ce prix d'aubaine.

Couvre-lits alvéolés — 1.00

Dimension de grand lit. Qualité épaisse se lavant bien. Pas de commandes postales ou téléphoniques. Tant qu'il y en aura

Grandes Serviettes de Bain — 4 pour 1.00

Très épaisses et absorbantes. Fonds blancs avec rayures et bordures de diverses teintes.

Tissu importé à Serviettes

Fonds blancs avec bordures en différentes couleurs. Limite de 10 verges à chaque client. Tant qu'il y en aura. Pas de commandes téléphoniques ou contre remboursement

10 pour 1.00

Freiman — Troisième Etage

Luxueux Couvre-Lits de Chenille — 6.50

Grandeurs pour lits simples ou doubles. Attrayants couvre-lits en dessins fleuris deux nuances sur couleurs unis. Richement piqués dans le genre chenillé. Une alléchante occasion. Profitez de cette occasion pour regarnir votre chambre à coucher. Chacun

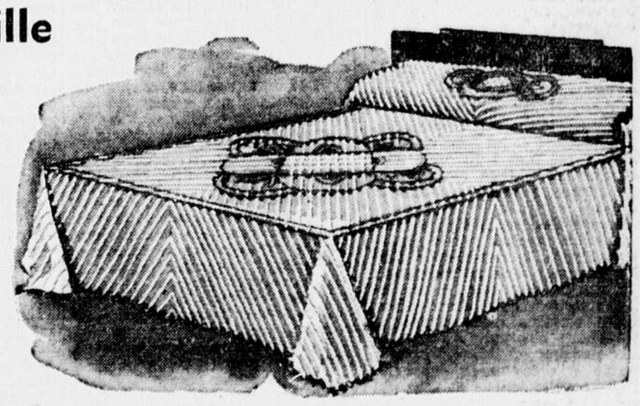

EDREDONS CHAUDS — 1.79

Bien remplis de coton propre. Couverts de percale anglaise. En attrayants dessins et coloris. Grandeurs 54 pcs x 72 pcs. Très confortables lorsque la brise d'hiver est froide. Chacun

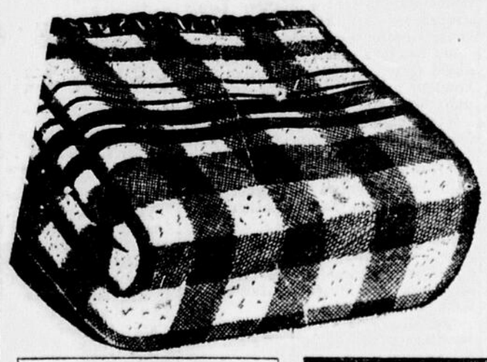

Grandes Couvertures de Flanellette — $1

Grandeur 70 pcs x 80 pcs. De nouveau le magasin Freiman est en mesure d'offrir une occasion extraordinaire en couverture de flanellette. Attrayants plaids de couleurs: rose, or, mauve, vert et bleu. Légères irrégularités. Notre dernière consignation de ces couvertures fut un solde complet à ce bas prix. Quelques-unes légèrement irrégulières. Venez personnellement ou téléphonez ce que vous désirez. Chacune

Tissu à Draps Wabasso Blanchi — 69c

81 pcs de largeur. Qualité de fil rond épais. Blancheur neige. Cette qualité est reconnue dans tout le Dominion pour sa durabilité. La verge

Tissu Wabasso Ecru à Draps — 49c

81 pouces de largeur. Une qualité qui assure une longue durée. La verge

OURLET GRATUIT

Ce mois-ci nous ourlerons Gratis toute commande de toile de lit, toile de table ou tissu à serviettes.

Draps Wabasso Ourlés à Jour — 1.75

Grandeur 81 pcs x 104 pcs, dimension de lit double, finis avec bouts ourlés. Une aubaine dont vous ne sauriez manquer de profiter. Commandes téléphoniques remplies tant qu'il y en aura. CHACUN

Vente "Compagnon" de DRAPERIES à de Sensationnels Bas Prix, Mercredi

DRAPERIES

70 paires seulement

Confectionnées

Prix d'origine, 8.95 à 12.95. Pour solder à 6.95

Faites de damas d'attrayante qualité, d'un riche lustré: couleurs: bois de rose, vin, vert, rouille, or, bleu et prune. Pour toute pièce dans la maison. Ces rideaux sont du genre pincés avec embrasses pour assortir. 50 pouces de largeur.

500 verges de

Homespuns et "Monkscloths"

Valeurs de 1.29 jusqu'à $1.69. La verge 98c

Fond de couleur naturelle avec rayures de couleurs: bleu, rose et brun. Chevrons, unis, deux teintes et dessins à semis. Pour draperies, couvre-lits et housses. 48 pcs et 50 pcs de largeur.

300 verges d'attrayants nouveaux

SATINS et DAMAS

Valeurs de $1.29 jusqu'à $1.98 la verge. Pour 98c

Satins en riches teintes foncés: bleu, coquille d'oeuf, or, rose poussière. Damas vin, rouille, vert et bleu. Dans toutes les textures les plus en vogue pour le foyer moderne. Satins unis et damas fleuris compris dans cette occasion. Pour draperies et couvertures de meubles.

Freiman — 4me Etage

3.000.000 de lettres soumises à la censure postale de la capitale

En faisant la revue des activités du ministère des Postes durant l'année civile 1940, l'Hon. William P. Mulock, dit que le service postal a maintenu son efficacité normale tout en accordant une coopération intensive à l'effort de guerre du pays. Voici quelques-unes des additions et innovations les plus importantes:

SERVICE AEROPOSTAL

Le réseau aéropostal canadien, qui s'étend d'un océan à l'autre depuis 1939, a continué de s'accroitre et de se développer. Le premier janvier, à la suite de vols préliminaires effectués en novembre 1939, un service quotidien régulier fut inauguré sur le tronçon final, entre Montréal et Moncton, N.-B., du grand réseau transcanadien.

Le 15 janvier (après des vols préliminaires effectués à la fin de l'année 1939) le service postal aérien fut étendu, moyennant une périodicité régulière quotidienne (sauf le dimanche), de Moncton à Halifax, N.-E., et St. John, N.-B., et l'on augmenta la fréquence du service entre Moncton, N.-B., Summerside et Charlottetown, I.P.-E., qui correspond directement avec les avions transcanadiens. En conséquence on peut maintenant expédier une lettre de Halifax, de St. John ou de Charlottetown, à Victoria, C.-B., en moins de 24 heures.

Le 1er avril, la périodicité du service a été accrue (dans les deux sens) d'une dépêche à deux dépêches par jour, sur la ligne transcanadienne entre Vancouver, Toronto, Montréal, et les villes intermédiaires.

Le 16 juillet, un service aéropostal quotidien fut inauguré entre Toronto, London et Windsor. Ce service relie la ligne principale canadienne aux villes du centre et de l'ouest d'Ontario ainsi qu'au réseau des Etats-Unis (via Détroit). Le 25 juillet, la périodicité du service sur cette ligne a été portée à deux dépêches par jour dans les deux sens.

Depuis novembre 1940, la périodicité du service aéropostal d'Edmonton et de Vancouver au Yukon, qui était de deux fois par semaine, en été seulement, est la même toute l'année.

Au mois de décembre, on a annoncé qu'un service postal aérien serait établi entre Moncton, N.-B. et Bangor, Maine, le 3 janvier 1941, avec fréquence de deux dépêches par jour. Ceci aura un avantage spécial pour les provinces maritimes, en leur procurant des moyens de communications plus rapides avec les états de la Nouvelle-Angleterre et tout le littoral de l'Atlantique, ainsi qu'avec les lignes aériennes de l'Amérique Centrale et du Sud.

NOUVEAUX BUREAUX DE POSTE

Bien que, dans un but d'économie par suite de la guerre, il ait fallu restreindre nécessairement la construction de nouveaux bâtiments publics, dix-huit nouveaux immeubles tous commencés avant la guerre, ont été occupés par des bureaux de poste depuis le premier janvier 1940. Ces bureaux sont situés à Jasper, Alta.; Kapuskasing, Ont., Milbrook, Ont.; Lennoxville, Québec; Prince George, C.-B.; Schreiber, Ont.; Star City, Sask.; Chester, N.-E. Sutton West, Ont.; Woodville, Ont.; Station postale de Rosemont, Montréal, Qué.; Thetford Mines, Qué.; Alberni, C.-B.; Merritt, C.-B.; Cabano, Qué.; Lanigan, Sask.; Gatineau, Qué., et St-Ours, Qué.

OPERATIONS POSTALES

En février, le droit de revalidation sur les mandats et les bons de poste périmés a été fixé à 10 cents. Par conséquent, cette taxe est maintenant uniforme pour les mandats et les bons.

A la suite d'un examen du service des mandats effectués par le ministre des Postes, le ministère a établi un nouveau tarif de droits, qui est en vigueur depuis le 1er décembre. Ce relevé a démontré que par suite de certains frais d'exploitation l'échelle des taux en vigueur depuis quelques années n'était plus équitable et occasionnait des déficits. La nouvelle échelle de taux qui prévoit une augmentation en certains cas et une diminution en d'autres cas, en plus d'autres économies qui seront effectuées, permettra au service des mandats de suffire à ses dépenses. On notera avec intérêt que par suite de ces rajustements les droits sur les mandats de poste à destination des pays de l'Empire sont réduits.

Comme résultat du Congrès de l'Union Postale Universelle, tenu à Buenos-Aires en 1939, certains changements ont été apportés aux réglements de la poste canadienne, dont deux seront d'un avantage particulier pour les aveugles. La limite de poids maximum d'un paquet d'imprimés ou de disques pour la reproduction sonore à l'usage exclusif des aveugles, a été portées à 15 livres.

Le ministre des Postes a présidé à l'ouverture d'un congrès des maitres de poste, tenu à London les 4 et 5 septembre derniers, (sous les auspices de l'Association des maitres de poste canadiens, section ontarienne), congrès qu'il a inauguré dans le but d'accroitre la compétence des maitres et des maitresses de poste et de leurs aides, au moyen de directives spéciales sur des sujets de la poste.

Pour faire face aux besoins créés par la guerre, le ministre des Postes a ordonné, le 24 septembre, de reprendre la distribution à domicile du matin les jours de congé statutaires tombant un lundi, ainsi qu'un service des guichets pendant quatre heures ces mêmes lundis.

Plusieurs maisons de commerce qui font affaire par la poste ont bénéficié du fait qu'à partir du 18 novembre, le ministre des Postes a réduit de 15 cents à 10 cents seulement, le droit C.R. (contre remboursement) sur les colis postaux dont la valeur s'élève jusqu'à $2.00 inclusivement.

CENSURE POSTALE

La censure de la correspondance, entreprise depuis le début des hostilités, occupe toujours une place importante dans les oeuvres de guerre du ministère. Un personnel a été installé à Ottawa et 21 bureaux de censure ont été établis à travers tout le pays pour effectuer ce travail nécessaire de protection nationale. A Ottawa seulement, on estime que 250.000 lettres arrivent **chaque mois au** bureau central de la censure pour y être examinées.

POSTE AUX ARMEES

Le travail du Corps postal militaire canadien s'est accru constamment au cours de l'année 1940. Cette unité, recrutée en 1939 parmi les hauts fonctionnaires de l'administration et les employés spécialisés des Postes, à travers tout le pays, est chargée de la manutention du courrier à l'adresse de nos soldats, et s'occupe de la Base postale canadienne ainsi que des autres bureaux de poste militaires au Canada. Le Corps postal canadien outre-mer se compose des quartiers généraux, des unités de la Base postale et des bureaux de poste militaires qui desservent l'armée canadienne.

Des dispositions particulières ont été prises en vue d'assurer la plus grande sécurité possible dans la transmission des correspondances à destination de nos soldats et pour leur donner plus de facilité, ainsi qu'à leurs correspondants du Canada. Lorsque le ministère reçut des plaintes au sujet de la non-réception de colis (particulièrement les colis contenant du tabac et des cigarettes), le ministre des Postes ordonna la tenue d'une vaste enquête, tant au Royaume-Uni qu'au Canada, et les plaintes furent examinées depuis le point de départ jusqu'au point de destination des envois. L'enquête a révélé que la non-réception, dans la plupart des cas, était due à des raisons de force majeure plutôt qu'à des défectuosités du service postal, c'est-à-dire par suite d'emballage défectueux, d'insuffisance d'adresse, d'attaques de l'ennemi, et, en certains cas, à ce que des personnes qui avaient promis d'envoyer des colis, avaient négligé de les mettre à la poste. L'Honorable William P. Mulock a pris des dispositions spéciales pour protéger les colis renfermant des cigarettes et du tabac, qui sont expédiés à nos soldats par les compagnies de tabac, de sorte que ces firmes et le ministère des Postes collaborent à la transmission sûre de ces envois. Suivant cet arrangement, un fonctionnaire des postes met les colis de tabac dans les sacs au bureau d'expédition de la compagnie, après leur avoir donné un numéro et les avoir inscrits sur une liste. Chacun de ces colis est vérifié à la Base postale avant d'être expédié. Les colis sont également vérifiés à leur arrivée en Angleterre pour en assurer la distribution.

Les lettres, etc., pour les soldats sont aussi protégées grâce à un mode de tri pour chaque unité, outre-mer sont confectionnées et scellées à la Base postale, Canada. Les sceaux ne sont brisés que lorsque les sacs ont été livrés à l'unité à laquelle ils sont destinés.

Une campagne pour enseigner la manière d'adresser les correspondances et d'emballer les colis a été entreprise par le Ministère. Bien qu'à date, les résultats soient encourageants, il pourrait encore y avoir amélioration.

Au nombre des privilèges dont jouissent nos troupes outre-mer, nous pouvons mentionner l'extension du taux réduit de 12 cents par livre (avec limite de poids de 11 livres), aux colis destinés à nos troupes en Islande, aux marins en service sur les navires de Sa Majesté aux membres des Women's Auxiliary Services ainsi qu'aux troupes du Canada et des autres pays de l'Empire qui sont en Grande Bretagne. Plus tard, ce taux réduit a été appliqué aux colis mis à la poste au Canada, à l'adresse des troupes du général de Gaulle, des troupes alliées en service avec l'armée britannique dans le Royaume-Uni. Le tarif des colis adressés aux troupes canadiennes à Terre-Neuve est de 10 cents par livre, et celui des colis destinées aux soldats stationnés aux Indes occidentales est de 12 cents. Dans ces deux cas, la limite de poids est de 20 livres.

La franchise postale a été accordée aux troupes canadiennes stationnées au Royaume-Uni et en Islande pour les lettres dont le poids ne dépasse pas deux onces, lorsqu'elles sont déposés à un bureau de poste militaire et expédiées au Canada. Des dispositions ont été prises pour que les lettres les cartes postales et les journaux à l'adresse des troupes canadiennes en Islande soient transmis au tarif interne.

On a également pris des mesures en vue de faciliter l'usage des mandats et des bons de poste pour l'envoie d'argent aux troupes canadiennes.

COOPERATION A L'EFFORT DE GUERRE

Par l'entremise de ses 12,557 maitres de poste, approximativement, le ministère est, probablement, l'agence la plus considérable pour la vente des timbres et des sertificats d'épargne de guerre. Au début de la campagne de mai dernier, nous avons coopéré avec le Comité de l'épargne en temps de guerre, en distribuant à chaque chef de familles des formules de demande de certificats et des prospectus.

Par sa coopération avec la Commission de contrôle du change étranger, le ministère des Postes a également épargné des milliers de dollars au pays. Une division postale a été établi pour prévenir la violation des règlements du change étranger par l'usage de la poste.

La poste aide aussi le ministère des services nationaux de guerre en se chargeant de l'inscription nationale, les maitres de poste agissant comme sous-registraires.

On a aussi coopéré avec le Bureau de l'information publique en faisant parvenir à un certain nombre de personnes (sous forme de brochures) les discours sur des sujets de guerre, prononcés par les membres du gouvernement et de l'opposition.

Comme l'on peut en juger, le ministère des Postes s'efforce de jouer un rôle de premier plan dans les circonstances présentes.

UN SOLDAT CANADIEN AU PÉNITENCIER

LONDRES, 7. (P.C.-câble) — John Charles Barrette, 21 ans, un soldat canadien, a été condamné à trois ans dep énitencier aujourd'hui après qu'il eût été trouvé coupable de vol à mains armées et de tentative de vols à mains armées.

Un officied du régiment a déclaré que Barrett était un déserteur et que l'officier commandant ne voulait pas que le tribunal manitestât de la clémence simplement parce qu'il était Canadien.

Barrett est un mitrailleur, attaché à une batterie du centre de l'Ontario. On croit qu'il vient de St. Catherines, Ontario.

Un avion est forcé d'atterrir à Rockland

(De notre correspondant)

ROCKLAND, (Ont.) le 7 — Un fait peu banal est survenu près d'ici vendredi dernier, dans l'après-midi. Un avion jaune de l'école d'aviation du chemin de Bowesville, type Harvard d'entrainement, dut atterrir. L'échappement d'une série de billes causa nécessairement un atterrissage des mieux réussis dans un champ avoisinant les terres de MM. Laviolette, Morris et Gravelle, au sud-ouest de Rockland, dans une vaste clairière.

Vainement le pilote de la voiture ailée chercha à prendre son essor vers les nuées enneigées mais, chaque fois, le moteur n'emmagasinait pas l'énergie susceptible de produire la vitesse désirée. On dut prendre le parti de laisser l'avion sur place. Une foule nombreuse de Rockland et de la région fut témoin de l'incident. Dimanche matin tout un escadron de la R.C.A.F. était sur les lieux pour le remorquage de l'avion, ce qui nécessita l'assistance de deux camions. Les ailes, séparées du corps principal, suivaient sur l'un d'eux.

Le départ s'effectua, vers quatre heures et demie (heure avancée), du garage W. Chamberland, au milieu d'un grand rassemblement.

UN MANDEMENT DE S. E. . .

(suite de la première page)

Seigneur, sauvez le Roi, et exaucez-nous au jour où nous vous aurons invogue (1).

C'est bien sous l'inspiration de cette pensée religieuse que plusieurs fois déjà notre gracieux Souverain GEORGES VI a prescrit à tous ses peuples des supplications et des prières publiques pour le triomphe des armées alliées. Et le Canada a fidèlement répondu à ces ordonnances royales.

Mais il arrive que, dans notre Province, le représentant immédiat de Sa Majesté, Sir EUGENE FISET, Lieutenant-Gouverneur, a jugé bon, de l'avis et avec le loyal appui du Conseil Exécutif, et non sans Nous avoir d'abord pressentis, de proclamer le dimanche neuf février prochain jour national de prière, et de prescrire une grande manifestation publique de religion qui constituerait comme l'hommage officiel de la race catholique et française en notre pays envers le Souverain Maitre des rois et des peuples. Ce serait en même temps comme une grande réparation nationale de tant de crimes privés et de tant d'injustices sociales qui ont mérité au monde les coups terribles de la vengeance divine; ce serait, enfin, une grande supplication, humble mais confiante, et qui, tant de fois depuis la fondation de la Nouvelle-France, nous a manifesté Sa miséricorde et Sa prédilection par les interventions providentielles les plus éclatantes.

Comment, Nos très chers Frères, en ce siècle où tant de chrétiens oublient la foi de leur baptême, où tant de nations affectent ou professent l'incrédulité et l'irréligion, comment n'aurions-nous pas secondé désir à la fois si auguste et si sage?

Comment n'aurions-nous point accueilli un geste qui reporte aux plus belles époques de la chrétienté, alors qu'une même foi et une même religion étaient celles des princes et celles des peuples, alors que le pouvoir religieux et le pouvoir civil marchaient d'un même pas dans les routes de la piété publique comme dans les sentiers de l'épreuve ou de la prospérité.

Comment aurions-Nous pu négliger une occasion si heureuse de renouveler le féal hommage de notre race envers **"le Christ qui aime les Francs"**?

Mais surtout, Nos très chers Frères, Nous avons pensé aux périls d'après-guerre, qui, pour le monde entier, et pour notre nation en particulier, naitront des contrecoups politiques, des bouleversements sociaux, des idéologies nouvelles et d'intérêts mercenaires portés par la guerre elle-même à leur paroxysme. Et Nous n'avons pas cru devoir hésiter à recourir aussi manifestement à la bienveillance céleste pour mettre notre société, nos institutions, nos familles et notre jeunesse sous la garde du Seigneur.

Voilà pourquoi Nous avons agréé avec joie et consolation le pieux dessein de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, et Nous vous vous invitons tous à unir vos prières à celles de vos chefs spirituels et temporels, et à supplier le Dieu des armées qu'il nous aide, selon la pensée et l'expression même de Sa Majesté notre Roi, **"à frayer notre chemin vers la justice et vers la paix"**.

Rien ne convenait mieux à un acte de religion officiel et public comme celui-là, que les saints mystères de nos autels et la prière même de l'Eglise. Et comme il importe que nous nous unissions dans une même pensée, un même sacrifice et une même prière, Nous avons réglé et ordonné, et par les présentes réglons et ordonnons ce qui suit, savoir:

1.—Le dimanche de la Septuagésime, neuf février mil neuf cent quarante-et-un, dans l'église Notre-Dame de Montréal, une MESSE VOTIVE SOLENNELLE POUR LA VICTOIRE sera célébrée, en présence de l'Episcopat, des représentants de l'Etat et d'une députation de tous les corps publics, religieux, civils et militaires. Cette Messe sera la Messe votive en temps de guerre, prescrite **pro re gravi et publica simul causa.** Elle sera suivie d'une prière pour la paix, et de l'antienne **Domine, salvum fac Regem** avec versets et oraison.

2.—De même, dans toutes les églises et chapelles de Nos diocèses, la Messe paroissiale ou la Messe principale sera également la Messe votive solennelle en temps de guerre, prescrite **pro re gravi et publica simul causa**, et sera suivie de la même prière et de l'antienne **Domine, salvum fac Regem** avec versets et oraison.

Donné à Québec, au Palais cardinalice, sous Notre seing et sous le contreseing du Chancelier de l'Archevêché de Québec, le septième jour de janvier, l'an du Seigneur mil neuf cent quarante-et-un.

† J.-M.-Rod. Card. VILLENEUVE, O.M.I., Arch. de Québec.
† ALEXANDRE, Arch. d'Ottawa.
† JOSEPH, Arch. de Montréal.
† JOSEPH-EUGENE, évêque de Mont-Laurier.
† FRANÇOIS-XAVIER, évêque de Gaspé.
† ALPHONSE OSIAS, évêque de Sherbrooke.
† LOUIS, o.m.i., évêque de Timmins.
† FABIEN-ZOEL, évêque de St-Hyacinthe.
† JOSEPH-ALFRED, évêque de Valleyfield.
† ALFRED-ODILON, évêque des Trois-Rivières.
† JOSEPH-OMER, Auxiliaire de Québec.
† GEORGES, év. de Rimouski.
† JOSEPH-ARTHUR, évêque de Joliette.
† JOSEPH-ALDEE, év. d'Amos.
† ANASTASE, évêque de Saint-Jean-de-Québec.
† CHARLES-LEO, évêque de Pembroke.
† PHILIPPE, évêque-coadjuteur de Sherbrooke.
† NAPOLEON-ALEXANDRE, c.jm. vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent.
† ALBINI, évêque de Nicolet.
† ARTHUR, auxiliaire de Saint-Hyacinthe.
† GEORGES, év. de Chicoutimi.

Par mandement de Son Eminence et de Leurs Excellences.

Paul BERNIER, ptre.

(1) Hi in curribus et hi in equis, nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus. Ipsi obligati sunt et ceciderunt: nos autem surreximus et erecti sumus. Domine salvum fac Regem, et exaudi nos in die qua invocaverimus te (Ps. XIX, 8-10).

PROGRAMME D'ÉCONOMIE

La guerre est l'élément qui devra le plus influencer toutes les décisions que prendra le conseil municipal d'Ottawa au cours des deux années qu'il sera au pouvoir et qui n'a point eu encore d'existence depuis qu'un conseil municipal dirige les destinées de la ville d'Ottawa. C'est ce qui ressort du discours prononcé par le maire Stanley Lewis devant les membres du nouveau conseil réélus en décembre dernier.

M. Lewis a aussi demandé à ce qu'on travaille efficacement et économiquement afin d'aider le pays dans son effort de guerre.

Nous donnons ici une traduction des principaux points du discours du maire Stanley Lewis:

"Avec ce nouveau conseil, la municipalité d'Ottawa inaugure une nouvelle année de législation civile.

"Je profite de l'occasion qui m'est offerte au début de cette nouvelle année pour souhaiter à tous les membres une année de santé, de bonheur et de joies.

"Je suis certain que j'exprime les sentiments de tous et chacun en m'empressant de féliciter le commissaire Pickering de son élection au bureau des commissaires. Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux échevins qui l'an passé ne faisaient point partie du conseil municipal, les échevins Pingle et Taylor. Il ne me faudrait pas oublier de souhaiter la plus cordiale des bienvenues à notre vieil ami, l'échevin McCulloch".

Puis M. Lewis déclare que pour la première fois dans l'histoire de la ville d'Ottawa, un conseil siégera pour un terme de deux ans. Il espère que l'activité qui régnait par les années passées au conseil continuera d'exister et que les membres n'abuseront point de la confiance de la population qui les a élus pour un terme de deux ans.

La guerre est l'élément, poursuivit-il, qui devra influencer davantage toutes les décisions du conseil municipal. Les provinces n'ont pris aucune mesure pour venir en aide à l'effort de guerre du Canada. Pour ce qui concerne les citoyens de la ville il faudrait qu'ils travaillent efficacement et économiquement et ainsi ils pourront sauver une certaine somme d'argent au gouvernement.

M. Lewis a prononcé son discours après avoir été conduit à la chaise du premier magistrat de la ville par le doyen des échevins, M. Bélanger, qui représente depuis 16 ans le quartier Ottawa. Il plaça le collier du maire autour du cou de M. Lewis et déclara qu'il considérait le travail qu'il venait d'accomplir comme un honneur.

Les membres du conseil gardèrent une minute de silence par respect pour M. Cecil Bethune décédé subitement hier dans le cour de la journée.

M. Cecil Bethune sera inhumé demain après-midi

Secrétaire-trésorier du Collegiate Institute Board depuis 40 ans, il est décédé subitement lundi, à son bureau.

Les funérailles de M. Cecil Bethune, secrétaire-trésorier du Collegiate Institute Board d'Ottawa depuis 40 ans, auront lieu mercredi après-midi à 2 h. 30 à la Christ Church Cathedral. L'inhumation se fera au cimetière Beechwood. La dépouille mortelle exposée au salons funéraires G. H. Rogers, 172 rue Elgin.

M. Bethune est décédé subitement à son bureau, un peu après midi, lundi. Agé de 68 ans, il était bien connu dans les milieux éducatifs.

On sait que quelques jours avant l'An Nouveau, le Collegiate Institute Board avait décidé d'accorder une pension de retraite à M. Bethune. Il devait recevoir $4.000 par année jusqu'à sa mort, en reconnaissance de ses services à la cause de l'enseignement.

En plus d'être secrétaire-trésorier du Collegiate Institute, M. Bethune était un ancien président de l'Ottawa Board of Trade, un ancien président de l'Association de l'Exposition centrale du Canada, un ancien président des Ontario Associated Boards of Trade, un ancien juge de paix en Ontario, un ancien président de l'Ottawa Humane Society, un ancien président de l'Ontario Fire and Casualty Insurance Agents' Association et le trésorier honoraire du refuge protestant pour les vieillards.

Depuis 1897, il était dans le commerce de l'assurance.

Fils de feu le lieutenant-colonel A. R. Bethune et de Mary Rogers, il était né à Montréal. Il était venu à Ottawa dès son bas âge.

M. Bethune était également connu dans le monde des musiciens. Il possédait une voix de basse remarquable.

Pour pleurer sa perte, il laisse sa femme, née Jean Peden; trois

M. CECIL BETHUNE

fils, Norman Greme Bethune, de Toronto, Alfred C., son associée en affaires, et John R., qui est également l'associé de son père; deux filles, Mme D. V. Montgomery, de Détroit, et Mlle Mary, à la maison. Il laisse également deux soeurs: Mlles Jessie, de Toronto, et Maude, de Dagsville, N.-Y.

M. Bethune était domicilié à 326 rue Chapel.

Comme administrateur des Collegiates, M. Bethune fut souvent mêlé aux Canadiens-Français d'Ottawa. Chez ceux qui l'on connu, il laisse un bon souvenir.

ROOSEVELT PROMET . . .

(suite de la première page)

défense et pour prêts d'armes à la Grande-Bretagne, des taxes plus élevées pour défrayer en partie les dépenses. Il mit en garde ses auditeurs contre ceux qui prêchent l'apaisement, et, comme moyen de raffermir la fibre morale du peuple américain en face du "péril étrange", il a fait quatre recommandations pour fins domestiques:

"Les pensions du vieil âge et l'assurance-chômage devraient, dit-il, comprendre une plus grande partie de la population; les facilités des soins médicaux devraient être augmentées; on devrait aviser aux meilleurs moyens de fournir de l'emploi pour ceux qui le méritent ou qui en ont besoin; personne ne devrait s'enrichir au moyen du programme de défense."

Le président s'adressa à une chambre remplie d'auditeurs. Les membres du sénat et de la chambre des représentants, les ministres du cabinet et des douzaines de notables étaient sur le parquet de la chambre. Les galeries regorgeaient de spectateurs, dont Mme Roosevlt, le prince héritier Olaf et la princesse héritière Marthe, de Norvège, qui allèrent au Capitol avec le président.

Après que le discours fut terminé, il sembla que le Congrès fût divisé. Le sénateur Alben Barkley (démocrate, Kentucky) qualifia le discours de magnifique, et le sénateur Warren Austin (républicain, Vermont) en fit également l'éloge, mais le sénateur Allen Ellender (démocrate, Louisiane) prétend que le président va trop loin en voulant "accorder au monde entier le genre de vie que nous menons en ce pays".

Le représentant George Tinkham (républicain, Massachusetts) dit que le président avait "déclaré la guerre au monde entier".

W.-D. LEAHY EST À VICHY

IL PRESENTERAIT DEMAIN SES LETTRES DE CREANCES.

(Presse associée)

VICHY, France, 7. — William-D. Leahy, ambassadeur des Etats-Unis près le gouvernement de Vichy, a déclaré aujourd'hui qu'il s'attendait de présenter ses lettres de créance et une lettre personnelle du président Roosevelt demain au chef d'Etat, le maréchal Petain.

Dans une première entrevue aux journalistes depuis son arrivée, M. Leahy déclara qu'il n'avait pas de mission spéciale auprès du gouvernement français, sauf celle d'ambassadeur.

En correctionnelle

En correctionnelle, ce matin, à part quelques causes d'ivrognerie, et une cause de voies de fait, il y eut peu de choses.

Le magistrat M.-J. O'Connor a condamné à des amendes de $3 et aux frais, ou à une journée de prison, et de $10 et aux frais, ou à trios jours, Arthur-L. Giroux, de 412, rue Somerset, pour infractions à la loi de la circulation, qui consistent, la première, à avoir passé un feu rouge, rue Bank, angle Carling, et l'autre, à avoir conduit une voiture automobile sans permis.

Ernest Robert, de 53 rue Eccles, fut aussi condamné à une amende de $3, plus les frais, pour avoir enfreint un réglement de la circulation, rue LeBreton.

Deux jeunes gens de 18 ans, Aldège Martel, de 280 rue Water, et Gaston Ménard, de 51 rue Martineau, qui s'avouèrent coupable de deux vols commis à l'entrepôt de Benjamin Barrett, 301 rue St-André, reçurent une condamnation d'un an défini et de deux mois indéfinis pour chacune des deux infractions, les deux sentences devant être purgées concurremment. Le premier vol comportait une valeur de $10, et le deuxième, une valeur de $3.

Les annonces vous disent où et comment acheter.

Le local de la B.B.C. est endommagé

(Presse canadienne)

LONDRES, le 7. — Les quartiers de la British Broadcasting Corporation ont été "grandement endommagés", et un certain nombre de membres du personnel de la BBC ont été tués, annonce-t-on aujourd'hui.

Dans un raid de nuit, plusieurs membres du personnel ont été tués et d'autres blessés, au moment où une puissante bombe atteignit l'immeuble, pendant qu'on donnait des nouvelles en anglais et en allemand.

On continua à donner des nouvelles sans interruption, malgré les pertes de vie. L'annonceur donnant des nouvelles en anglais était Bruce Belfrage, ancien acteur, qui vint au Canada et aux Etats-Unis.

La bombe endommagea le cinquième étage de l'édifice. Plusieurs femmes sont parmi les membres du personnel tués.

Pendant une autre nuit, à l'heure où on donnait le plus grand nombre de nouvelles du soir, des explosions de bombes tuèrent un agent de police de l'immeuble et blessèrent plusieurs membres du personnel.

M. Howe acquitte une dette

(Presse canadienne)

LONDRES, 7.—L'hon. C.-D. Howe, ministre des munitions du Canada, a payé une dette de $1,05 vieille de huit ans, lors de sa récente visite à un chef de l'unité des lacs de la première division canadienne, a-t-on annoncé aujourd'hui, au moment où le reçu arriva à son hôtel.

M. Howe fut absent quelque temps, en 1933, de sa résidence à Port-Arthur, Ontario, mais son journal quotidien lui fut livré comme d'habitude. M. Howe oublia la chose, mais le soldat Clifford Barr, de Port-Arthur, apprenant que le ministre devait faire une visite à l'unité, fit la remarque suivante: "Puisse-t-il se souvenir de me payer les journaux que je lui ai livrés pendant qu'il était absent".

A l'arrivée de M. Howe, l'officier commandant de l'unité, le lieutenant-colonel G.-E. McCartney, lui rappela sa dette. Le ministre paya ausitôt en argent canadien.

Le reçu se lit comme suit: "Reçu de l'honorable C.-D. Howe, $1,05, livraison de journaux, 1933".

Howe a été naturalisé

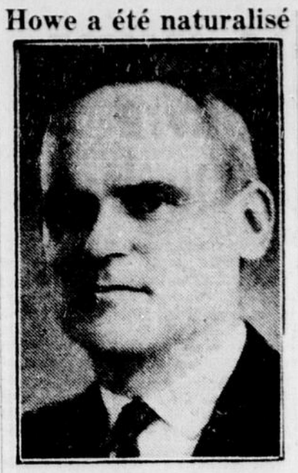

Un certificat de naturalisation vient d'être émis à l'hon. C.-D. HOWE, ministre des munitions, lui permettant de jouir à l'avenir de tous les privilèges de sujet britannique. M. Howe est citoyen canadien depuis longtemps, étant venu résider au Canada en 1908.

LA RÉPONSE...

(suite de la première page)

dais. Des fragments de ces bombes auraient démontré qu'elles étaient de fabrication allemande. L'agitation mensongère britannique accomplit son travail pour faire voir au monde que l'Allemagne avait l'intention de menacer l'Irlande.

"Mais cette façon de procéder est très maladroite puisque l'on se souvient que, très souvent, l'aviation britannique a systématiquement violé le territoire étranger, comme par exemple, Marseille, Genève, Zurich, Bâle, etc., pour y causer des dommages.

"En dépit de cela, le gouvernement allemand tente consciencieusement de connaitre si, peut-être à cause des conditions atmosphériques, les aviateurs allemands n'auraient pas violé le territoire irlandais, par erreur.

"A cet effet, toutes les enquêtes possibles ont été entreprises mais elles ne sont pas encore terminées. Toutefois, un fait est ressorti: la nuit du 2 au 3 janvier, les aviateurs allemands n'ont pas violé le territoire irlandais. Au contraire, tout comme dans le cas de "l'Athenia" on croit que les bombes étaient d'origine anglaise, lancées dans l'intention de provoquer, à la façon de Churchill.

"Le gouvernement irlandais est à étudier la chose avec le gouvernement allemand, depuis le 6 janvier, et il a fait un rapport détaillé à ce sujet. On fait enquête sur ce rapport à l'heure actuelle. Si cette étude démontre que, par erreur, les aviateurs allemands auraient, au cours de la nuit du 1er au 2 janvier, violé le territoire irlandais, le gouvernement n'hésitera pas à présenter ses regrets et à offrir des indemnités."

Le capitaine Robert est acquitté

GANNAT (France), le 7. — (P.A.) — Un captane de cavalerie de la Légion étrangère, Gaston Robert, âgé de 45 ans, qui avait été passé en cour martiale et accusé d'activités pro-britannique, a été acquitté hier, au palais de Justice, ici.

Un avis officiel dit que son acquittement résulte partiellement de ses services dans l'armée française, y compris des blessures et huit citations et le fait que lorsqu'il fut accusé, il se rendit volontairement.

C'est la première fois que la cour martiale nationale siège dans cette ville, à 15 milles à l'est de Vichy, la capitale de la France non-occupée. Ce tribunal fut crée pour régler les cas de "crimes et de manoeuvres contre l'unité et la sécurité de l'état".

Le capitaine Robert était accusé davoir "servi une armée étrangère en tentant de recruter des militaires français (de léquipage d'un sous-marin français) pour la cause de cette nation étrangère", en Egypte, à Malte et en Tunisie.

Funérailles de Sr Saint-Simon

Ce matin avait lieu en la chapelle de la maison-mère des Soeurs Grises de la Croix un service solennel chanté par le Révérend Père Antonin Maillette, o.m.i., chapelain de la Communauté, assisté des RR. PP. E. Thivierge, o.m.i., et Edouard Dion, o.m.i., chapelain du noviciat, pour le repos de l'âme de Soeur Saint-Simon, née Alphonsine Guimond, décédée le 1er janvier, après une longue maladie.

Monsieur l'abbé Jean de la Croix Marcil, de Valleyfield, offrait le saint Sacrifice de la messe à un autel latéral durant le service.

Cette édifiante religieuse est décédée dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge et la soixante-quatrième de sa vie religieuse, vouée aux oeuvres de charité de sa Communauté.

Son corps fut inhumé dans le cimetière Notre-Dame.

LE CONSEIL DE MATTAWA

MATTAWA, (Ont.), le 7 — Le préfet Arthur Valois a été réélu hier pour la sixième année consécutive. Il aura cette année pour conseillers, élus hier, MM. Henri Bélanger, Armand Gagnon, Arthur Huard, Philippe Boivin, Ernest Gray et Elzéar Landriault.

REDUCTIONS de Mi-Hiver

Célébration de nos 65 années de progrès

Chaque année à cette époque nous célébrons un autre anniversaire d'affaires avec des prix spéciaux de nettoyage QUI NE NOUS DONNENT AUCUN PROFIT, mais qui nous permettent de maintenir tout notre personnel en fonction durant la morte saison — par conséquent en profitant de cette occasion vous profitez non seulement d'une aubaine dans le nettoyage de Parker, mais votre commande tient employé tout notre personnel d'artisans experts.

GRANDE VENTE à 9¢

Tout article parfaitement nettoyé et fini pour 9 sous si accompagné d'un article semblable aux prix réguliers.

Costumes - Robes - Manteaux

NETTOYAGE STANDARD (Service économe) 9c — 2 pour 78c

NETTOYAGE SANITONE (Service de luxe) 9c — 2 pour 98c

Légers frais supplémentaires dans chaque service pour vêtements garnis de fourrure, plissés, velours, blancs et de fantaisie.

ROBES DE CHAMBRE en flanelle
BLOUSES — Blanches, velours, taffetas, plissées, à un léger supplément.
JUPES — Velours, plissées, à léger supplément.
PANTALONS — Blancs en flanellette, à un léger supplément.
CHANDAILS — Nettoyage standard. 34c — 2 pour 43c

DRAPERIES — Velours, la paire 1.50 — 2 PAIRES $1.59
DRAPERIES — Soie ou damas, La paire 1.00 — 2 PAIRES $1.09
EDREDONS $1.00 — Doubles et doublées à un léger supplément. 2 POUR $1.09
COUVRE-LITS unis, 1.00 — 2 POUR $1.09

CARPETTES TAPIS
Parfaitement nettoyés
Domestique, 3½c pd carré
Orientaux 6c
Durant notre Vente Anniversaire, une carpette supplémentaire à seulement 9 sous.
EXEMPLE — Une carpette domestique 6 pds x 9 pdes— 1.80
Carpette domestique additionnelle, 6 pds x 9 pds 9c
Estimation gratuite sur demande.

MANTEAUX, COSTUMES, ROBES POUR ENFANTS
Vêtements garnis de fourrure, plissés, de velours, chiffon, à un léger supplément.
Jusqu'à l'âge de 10 ans. Nettoyage Standard 39c
2 pour 48c

RIDEAUX
Coton, dentelle et tulle, longueur de fenêtre. La paire 60c

Couvertures
Unies en laine, grandeur simple, bordures à un léger supplément. Chacune 50c
1 paire pour 59c

Toutes les commandes assurées contre le feu, le vol ou la perte pour seulement 1c par vêtement.

Parker's

8 magasins pour vous servir. Tous les prix susmentionnés, comptant et non livrés.

Texte du mémoire de la C. T. C. C. au cabinet

Voici le texte du mémoire que la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada a soumis aujourd'hui au cabinet fédéral:

Très Honorable Premier Ministre,
Honorable Ministre du Travail,
Honorables Membre du cabinet fédéral.

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc. soumet respectueusement à l'attention des autorités fédérales le présent mémoire de ses désiderata. Chaque année, depuis sa fondation, (il y aura bientôt vingt ans), la C.T.C.C. a envoyé ses délégués officiels à Ottawa, et les demandes qu'elle a soumises au nom de ses fédérations, conseils et syndicats affiliés ont permis, dans une certaine mesure, de faire mieux saisir la conception que la C.T.C.C. se fait de la réorganisation économique et sociale qui assurera, d'après elle, un minimum de bien-être aux travailleurs canadiens.

Avant, toutefois, d'aborder les suggestions diverses qu'elle désire soumettre à la bienveillante attention du Très Honorable Premier Ministre du Canada, de l'Honorable Ministre du Travail, et des autres Honorables Membres du cabinet fédéral, la C.T.C.C. croit devoir souligner de nouveau que le gouvernement du pays peut compter sur son entière coopération pour assurer le plus d'efficacité possible à l'effort de guerre du Canada, et pour maintenir, aux heures difficiles que nous traversons, l'unité nationale.

COMMISSION ROWELL-SIROIS

On s'attend, sans doute, que la C.T.C.C. accordera, dans le présent mémoire, sa meilleure attention aux recommandations qui ont été faites au gouvernement fédéral par la Commission Royale des relations entre le Dominion et les provinces (Commissions Rowell-Sirois) On nous permettra d'aborder immédiatement cet important sujet.

Le rapport de la Commission Rowell-Sirois, depuis sa publication, a suscité des appréciations aussi nombreuses que variées. Ce rapport nous parait être le plus important document soumis aux autorités fédérales depuis la Confédération, c'est-à-dire depuis 1867. Sans vouloir se prononcer immédiatement sur la valeur des principales recommandations faites par la Commission Rowell-Sirois, notamment en matière de législation sociale, la C. T. C. C. désire souligner qu'elle apprécie à son mérite le travail d'envergure accompli par les Commissaires, et qu'elle reconnait la noble inspiration des idées générales qui les ont guidés dans les études approfondies qu'ils ont faites avant de rédiger leurs conclusions. On lit, en effet, dans la préface du Volume II de leurs recommandations ce qui suit: "Nous nous sommes efforcés de nous rappeler sans cesse l'idéal de bien-être humain qui devrait déterminer la nature des systèmes politiques et économiques. Nous comprenons pleinement l'importance de maintenir et d'accroitre, le plus rapidement possible, le revenu national, lamentablement insuffisant pour assurer le niveau de bien-être que les Canadiens ont désormais adopté".

Un peu plus loin, le rapport ajoute: "Mais on ne doit pas rechercher seulement l'expansion du revenu national. Le bien-être général exige une meilleure répartition du revenu national et une plus grande mesure de securité sociale et économique pour les contribuables des catégories inférieures de revenus".

Le dernier paragraphe de la préface est aussi à retenir et doit nous guider dans l'étude du rapport de la Commission. En voici le texte: "Nous demandons instamment qu'on n'examine pas nos propositions une à une, isolément, bien que nous nous soyons appliqués de notre mieux à leur donner une forme telle qu'elles puissent subir même cette épreuve. Nous avons cherché à les faire entrer dans un vaste plan de nature concrète dont l'harmonie est en fonction de l'observance des principes généraux que nous avons énoncés, et qui est destiné à mettre le Canada en état de résister à la tension actuelle et future, sans qu'une unité nationale ou une autonomie provinciale légitime ne soit exposée à un péril excessif".

Les principes généraux ainsi posés par la Commission l'ont guidée dans ses recommandations au gouvernement fédéral. Certaines recommandations sont de nature à augmenter les pouvoirs du gouvernement central; d'autres recommandations pourraient être appliquées sans changer les juridictions actuelles des divers gouvernements.

La C.T.C.C. a étudié en particulier les recommandations de la Commission Rowel-Sirois relatives à la législation sociale, aux services sociaux, à l'enseignement, à l'assistance-chômage, aux assurances sociales.

Nous désirons ici soumettre aux autorités fédérales que nous comprenons l'importance de l'uniformisation de la législation sociale au Canada, et l'urgence de résoudre les problèmes économiques et sociaux en prévoyant une juste répartition des charges sociales en notre pays, mais nous croyons fermement que l'uniformisation de la législation sociale n'implique pas nécessairement une centralisation du pouvoir lgislatif, pas plus que la répartition des charges sociales n'implique la nécessité d'une seule autorité administrative.

La C.T.C.C. ne croit pas que le rapport de la Commission Rowell-Sirois aille si loin qu'il faille lui appliquer les observations qui précèdent, mais certaines expressions d'opinion, en marge du rapport, semblent avoir voulu laisser entendre qu'il prône la centralisation à outrance, et d'autres expressions d'opinions paraissent désirer que le rapport fraye la voie à la centralisation fédérale.

Sans vouloir, pour le moment, toucher à tous les projets qui l'intéressent dans le rapport de la Commission Rowell-Sirois, la C.T.C.C. tient à exposer ici que dans le domaine du contrat de travail et en matière d'éducation, elle désire que les juridictions provinciales actuelles soient maintenues.

Il ne parait plus faire de doute que les sujets effleurés dans le présent mémoire, et quelques autres, seront étudiés à la conférence-provinciale convoque pour le 14 janvier 1941. A cette occasion, ou en d'autres circonstances, la C.T.C.C. se réserve le droit de préciser son point de vue sur les matières que l'on placera sur l'ordre du jour de la conférence.

Bien que nous considérions que l'étude de plusieurs recommandations de la Commission Rowell-Sirois doive être entreprise promptement, nous ne croyons pas, toutefois, qu'il faille précipiter les conclusions de cette étude.

La C.T.C.C. est d'avis que la conférence fédérale-provinciale aura accompli de l'excellente besogne, même si elle ne s'occupait que de créer et organiser un secrétariat permanent des conférences fédérales- provinciales, et de procéder à la formation d'autant de comités particuliers qu'il y a de parties importantes dans le rapport de la Commission Chaque partie pourrait être référée au comité particulier nommé à cette effet. La conférence pourrait fixer la représentation fédérale-provinciale et la représentation technique dans chaque comité. Dans le comité de la législation sociale, la C.T.C.C. est d'avis qu'il devrait y avoir des représentants gouvernementaux (fédéraux et provinciaux), et aussi des représentants des associations d'employeurs et des associations de travailleurs les plus représentatives.

La conférence fédérale-provinciale de janvier 1941 pourrait aussi, croyons-nous être invités à se prononcer favorablement à la tenue de conférence fédérales-provinciales annuelles, puis les comités particuliers mentionnés plus haut pourraient être appelés à soumettre leurs conclusions à la conférence fédérale- provinciale de l'an prochain.

Si des conférences fédérales-provinciales annuelles avaient été tenues depuis 1919 c'est-à-dire depuis la fondation de l'Organisation Internationale du Travail, la C.T.C.C. croit que l'on aurait pu donner suite, au Canada, à un plus grand nombre de conventions internationales adoptées lors des sessions de la Conférence Internationale du Travail, à Genève. Et la C.T.C.C. est convaincue que l'on aurait ainsi obtenu de magnifiques résultats tant dans le domaine de l'uniformisation des lois ouvrières provinciales, que pour établir certaines normes sans lesquelles il ne saurait y avoir de progrès social.

En résumé, la C.T.C.C. croit que le Dominion et les provinces gagneraient à s'inspirer largement de la constitution de l'Organisation Internationale du Travail et des règlements de la Conférence Internationale du Travail, non seulement pour la conférernce du 14 janvier, mais pour toutes les autres conférences du même genre qui seront convoquées. Le secrétariat permanent des conférences, mentionné il y a quelques instants, pourrait devenir en quelque sorte un Bureau Interprovincial du Travail, sur le plan du Bureau International du Travail auquel le Canada a eu l'heureuse idée d'offrir l'hospitalité pour la période de guerre.

Ces suggestions ne seraient-elles pas conformes, d'ailleurs sur plusieurs points, à la recommandation suivante de la Commission Rowell-Sirois, (Vol. II, p. 50); "Des conférences régulières, lit-on dans le rapport, semblent s'imposer entre les représentants des Ministères du Travail. D'ailleurs celle qui fut tenue en mai 1938 parait avoir eu un très heureux résultat. Nous approuvons cette ligne de conduite et nous sommes d'avis que des conférences annuelles, tenues par des fonctionnaires des ministères du Travail, indépendamment ou comme partie d'une conférence générale et régulière entre les provinces, mériteraient d'être soigneusement envisagées par les autorités appropriées. Une conférence de ce genre devrait grandement favoriser l'uniformisation de la législation ouvrière et permettre aux gouvernements de mieux comprendre leurs divers problèmes ouvriers."

Plus loin, le rapport ajoute dans ses conclusions (Vol. II, p: 50): "Il y aurait lieu de tenir des conférences fréquentes et régulières entre le Dominion et les divers ministères provinciaux du Travail".

Sans vouloir trop abuser de la bienveillance fédérales, la C.T.C.C. croit qu'on lui permettra de terminer cette partie de son mémoire par une dernière suggestion que voici. Si une conférence fédérale-provinciale en arrive à la conclusion qu'une mesure d'intérêt général ne peut être appliquée que par un amendement à l'Acte de l'Amérique britannique dun Nord, amendement dont le but serait de faire confier de nouveaux pouvoirs au gouvernement fédéral, la C.T.C.C. est d'avis que l'on ne devrait donner suite à cette conclusion de la conférence que si l'on obtient, par la suite, le consentement unanime des provinces du Dominion.

Les mesures de guerre

En vertu de la loi des Mesures de guerre, le gouvernement fédéral a mis en vigueur, depuis environ un an, un certain nombre d'arrêtés ministériels intéressant le monde du Travail. De même, le gouvernement a institué plusieurs organismes lui permettant de rester en relations constantes avec les représentants des associations patronales et des associations de travailleurs. L'un des principaux organismes ainsi créés est sans doute le Conseil national de l'embauchage, où la C.T.C.C. est représentée par son président général.

On peut dire que sur tous les sujets importants concernant les travailleurs, les décisions du gouvernement ont été prises après consultation des intéressés. La C.T.C.C. apprécie cette manière de procéder, et croit qu'elle s'est avérée suffisamment efficace pour être continuée durant toute la période de guerre.

Les contrats de guerre

L'industrie canadienne, en général, a été substantiellement alimentée depuis un peu plus d'un an, par les contrats de guerre accordés par le gouvernement fédéral. Le regain industriel ainsi occasionné pose plusieurs problèmes.

L'un de ces problèmes a trait à la main-d'oeuvre spécialisée. Les circonstances ayant voulu que l'on passe d'une crise économique à une période de production industrielle fort active, on pouvait donc s'attendre à faire face à ce problème. Dans le domaine de l'enseignement technique au Canada, il se fait actuellement un effort louable pour répondre aux besoins des industries de guerre. Mais cet enseignement, pour diverses raisons, n'est pas au point sur toute la ligne. Le gouvernement fédéral, cryons-nous, pourrait donner une assistance efficace à l'enseignement technique au Canada en faisant adopter une nouvelle loi sur l'enseignement technique, calquée dans ses grandes lignes, sur celle qui avait été mise en vigueur en juillet 1919

Dans plusieurs centres industriels alimentés par les contrats de guerre se pose un autre problème: celui du logement des travailleurs. La C.T.C.C. a appris que les autorités fédérales songeaient à résoudre ce problème le plus tôt possible et que plusieurs millions de dollars seraient dépensés à cette fin. Ce serait là une initiative que la C.T.C.C. appuierait de tout coeur.

A l'occasion de l'exécution de contrats de guerre, le C.T.C.C. a reçu de nombreuses plaintes de violations de l'ordonnance fédérale prévoyant un minimum de 30 cents de l'heure pour les jeunes gens de 18 ans et plus, et un minimum de 20 cents de l'heure pour les jeunes filles de 18 ans et plus. Et il y a certainement un très grand nombre de violations qui n'ont pas été rapportées. Les inspecteurs du ministère fédéral du Travail ont examiné avec beaucoup de soin les plaintes référées, et des milliers de dollars ont été remboursés aux travailleurs comme conséquence de leur excellent travail.

Mais il convient de noter qu'en vertu des dispositions de la loi, le ministère fédéral du Travail et ses inspecteurs n'interviennent que sur plaintes. Or, pour ne citer qu'un cas à titre d'exemple, il est arrivé à Québec qu'un manufacturier de chaussures a congédié une quinzaine d'employés qui avaient porté plainte, et avec raison, (les remboursements effectués par la suite en sont la preuve), auprès du ministère fédéral du Travail. Le même manufacturier, en congédiant les ouvriers, leur a remis un avis ainsi conçu:

"Nous vous avisons par la présente que nous vous remercions de vos services pour une période indéfinie, pour la raison que nous emploierons à l'avenir des personnes de 18 ans et moins."

De tels abus ne sauraient être tolérés plus longtemps. Et la C.T.C.C. soumet respectueusement que pour remédier à cet état de choses, la loi fédérale devrait, pour les congédiements effectués à la suite de plaintes fondées, prévoir la même sanction que pour les violations des minima de salaires. En d'autres termes, lorsqu'un ou plusieurs ouvriers seraient congédiés à la suite de plaintes en réclamations de salaires, le gouvernement fédéral devrait, à notre avis, retenir les crédits des employeurs jusqu'à ce que les ouvriers congédiés aient été réinstallés à leur emploi, tout comme l'on fait pour assurer le paiement intégral des sallaires dus aux ouvriers, lorsqu'il est établi que lesdits salaires n'ont pas été payés conformément aux taux légaux. De plus la C.T.C.C. suggère que l'on augmente le nombre des inspecteurs, dans la province de Québec, et que ces derniers voient au respect des salaires en visitant régulièrement les établissements industriels où sont exécutés des contrats de guerre, qu'il y ait plaintes ou non. Du moins, croyons-nous, le gouvernement fédéral pourrait nommer un comité permanent d'enquêteurs chargés d'assurer le paiement des salaires minima à l'occasion de l'exécution de contrats de guerre.

Enfin, la C.T.C.C. désire attirer l'attention des autorités fédérales sur la surveillance à maintenir pour éviter le favoritisme dans l'octroi des contrats de guerre. Plusieurs cas peuvent être cités à ce sujet.

Loi des enquêtes en matières de différents industriels.

Afin de promouvoir en ce temps de guerre le meilleur esprit possible de coopération entre employeurs et employés la C.T.C.C. suggère que la Section 2 de l'Article 16 de la loi des Enquêtes en matières de différends industriels de façon à éliminer la nécessité de déclarer qu'une grève ou un lockout risque de se produire, advenant le non-règlement d'un différent ouvrier tombant sous la juridiction de la sus-dite loi.

Les familles des militaires

Dans le but de promouvoir une politique plus familiale, la C.T.C.C. croit qu'il ne sera pas considéré trop osé de demander aux autorités fédérales une modification en ce qui concerne les pensions prévues pour les familles des militaires. Actuellement, on prévoit, des pensions pour deux enfants. Etant donné que le gouvernement fédéral accepte luimême comme famille moyenne, au Canada, le père, la mère et trois enfants, la C.T.C.C. se croit justifiée de demander que l'on accorde des pensions pour trois enfants, en tenant compte des autres conditions prévues, pour les familles des militaires en service actif. Il est peut-être à propos de mentionner également, à l'appui de cette demande, que la loi du chômage et la loi de l'assurance-chômage tiennent compte du nombre de dépendants pour le versement des allocations fixées.

Assurance-chômage

Etant donné que la loi de l'assurance-chômage n'est pas encore en application, la C.T.C.C. ne croit pas opportun de soumettre cette année des projets d'amendements à cette loi. Ceraines dispositions paraissent sévères, mais la loi pourra sans doute devenir plus généreuse à mesure que le fonds d'assurance-chômage le permettra. En rapport avec cette loi, la C.T.C.C. espère qu'elle sera au nombre des organisations représentatives qui auront un membre au comité consultatif de l'assurance-chômage.

Pensions de vieillesse

La C.T.C.C. soumet respectueusement que les autorités fédérales et les autorités provinciales étudient conjointement les meilleures moyens à prendre, y compris la formule contributoire, pour que les pensions de vieillesse puissent être versées avant l'âge de 70 ans. On pourrait étudier les divers projets possibles qui permettraient de payer les pensions de vieillesse à 65 ans d'abord, puis plus tard, à 60 ans. Nous croyons que cette demande se justifie de plus en plus par le fait que les travailleurs de 50 ans et plus trouvent difficilement de l'emploi, soit dans l'industrie, soit dans le commerce, soit dans les autres domaines.

Travail du dimanche

La C.T.C.C. se rend compte que certains travaux urgents et nécessaires ont dû être accomplis le dimanche, surtout depuis un an. Mais un certain nombre d'abus ont été rapportés, et nous croyons que les autorités fédérales, en coopération avec les autorités provinciales, pourraient rendre de précieux services pour asurer le meilleur respect possible du dimanche. Nous suggérons, pour le moment, aux autorités fédérales qu'elles fassent dresser la liste des industries dont le procédé de fabrication ne peut être interrompu le dimanche, sans un préjudice sérieux, et que la liste de ces industries soit insérée dans la loi du dimanche.

LE DISCOURS DU TRÔNE...

(suite de la première page)

douter davantage l'odieuse hégémonie de l'Allemagne. L'Empire britannique apparait comme le dernier rempart des libertés humaines. Le peuple de la Grande-Bretagne a conquis le coeur de toutes les nations par sa vaillance à endurer les pires souffrances et les plus lourdes épreuves.

Cette ténacité à triompher de la barbarie trouve un écho au Canada, où chacune des provinces s'empresse à donner sa pleine mesure. L'enthousiasme avec lequel notre jeunesse s'est livrée à l'entrainement militaire, le nombre sans cesse croissant de nos volontaires, le concours de notre classe ouvrière et nos agriculteurs pour activer la production servant aux fins de guerre sont autant d'indices de l'esprit qui règne dans Québec.

Notre population a compris que la trésorerie ne peut équilibrer son budget sans qu'une politique d'économie s'ajoute au prélèvement d'impôts. C'est en procédant de la sorte que la province fera honneur à ses obligations et ne grèvera pas trop lourdement les générations futures.

Mon gouvernement est désireux de collaborer avec les autorités fédérales en participant à la prochaine conférence inter-provinciale. Le premier ministre et plusieurs de ses collègues assisteront à cette conférence. Tout en se prêtant à une coopération indispensable au maintien et au progrès de la confédération canadienne, ils verront d'un commun accord à conserver intégralement les décrets et privilèges sur lesquels repose l'autonomie de la province.

En des temps difficiles comme ceux que nous traversons, et avec les changements rapides qui s'opèrent au sein des grandes agglomérations, le bien-être social devient un problème de premier ordre. Pour répondre à des besoins urgents, le gouvernement a cru devoir confier au ministre de la santé, le soin d'apporter l'assistance voulue. Un projet de loi vous sera soumis pour prévenir l'expansion de certaines maladies contagieuses.

Les conditions de l'heure présente, et celles que fera fatalement surgir l'après-guerre, exigent un enseignement pratique et réaliste qui mettra notre jeunesse en état de conquérir une place plus importante dans la vie économique de notre pays. Le nouveau secrétaire provincial possède une longue expérience dans le domaine de l'Instruction publique. Son concours sera donc fort utile pour l'étude et la mise en vigueur des modifications que l'on réclame.

Plusieurs commissions scolaires se trouvent dans une situation financière inquiétante. Il vous sera suggéré certains moyens d'y remédier.

Non content d'encourager l'établissement d'industries propres à améliorer le sort de nos agriculteurs, telles que la culture du lin et de la betterave à sucre, et la fabrication du cidre, le gouvernement vous proposera d'adopter une loi destinée à assurer un meilleur drainage des terres. Il vous invitera, en outre, à reviser les lois concernant la colonisation, de façon à en réduire la complexité et à les rendre d'application plus facile.

L'utilisation de la force motrice pour le défrichement libère le colon de sa tâche la plus pénible et accélère la mise en culture des terres nouvelles. Mon gouvernement a l'intention de généraliser ce procédé moderne, dont l'essai a donné des résultats entièrement satisfaisants.

L'inauguration de la route Montréal-Mont-Laurier, Amos et Senneterre, a révélé les avantages que retireront nos districts miniers, nos régions de colonisation et notre métropole d'une voie directe de communication. Le ministère de la voirie s'occupera en particulier cette année d'améliorer la route qui rattache les principaux centres de la province à l'Etat de New-York, d'où nous vient un flot constant de touristes.

La forêt, qui sert actuellement à hâter la victoire de nos armes, restera une de nos plus importantes sources de richesse dès que la paix sera rétablie. Il convient d'amener l'industrie à tirer partie de tous nos bois et à créer plus d'emplois pour nos ouvriers. Des lois vous seront présentées à cette fin.

Il parait opportun de modifier plusieurs articles du code municipal et de la loi des cités et villes. Votre attention y sera attirée.

Des amendements devront également être apportés à la loi des liqueurs pour favoriser la tempérance et pour enrayer le commerce clandestin, grandement responsable des abus qui se commettent dans la consommation de l'alcool.

L'heure semble venue d'étendre aux employés permanents du service extérieur les privilèges dont bénéficient nos employée permanents du service intérieur. Il vous appartiendra de donner votre assentiment à ce projet.

Tous les membres de notre classe ouvrière, nos pêcheurs de la Côte-Nord et de la Gaspésie, ceux qui accomplissent un si dur labeur dans nos mines, continueront de faire l'objet de la sollicitude de mon gouvernement.

Messieurs de l'Assemblée
Législative,

Les comptes du dernier exercice seront déposés devant vous.

Vous serez priés de voter des crédits requis pour la prochaine année fiscale,

Honorables Messieurs du Conseil
Législatif,
Messieurs de l'Assemblée
Législative,

Vous aurez à légiférer sur diverses matières d'ordre public.

Je demande à la divine providence de guider vos délibérations et de vous aider à faire régner la justice et le bien-être parmi notre population.

REVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

— et vous sauterez du lit "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse deux livres de bile dans l'intestin, chaque jour. Si cette bile n'afflue pas librement, vos aliments ne se digèrent pas. Ils se putréfient et se corrompant dans l'intestin. Des gaz vous gonflent. Vous vous constipez. Les poisons se répandent dans tout l'organisme et vous vous sentez abattu, déprimé et vous broyez du noir. Un simple mouvement des intestins n'atteint pas toujours la cause; il vous faut quelque chose qui agisse sur le foie. Seules les bonnes vieilles Petites Pilules Carter pour le foie ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Inoffensives, végétales, douces, pour faire couler la bile, demandez par leur nom les Petites Pilules Carter pour le Foie — Carter Little Liver Pills. Refusez catégoriquement toute imitation. 25¢.

Nouvelles de Hull

Le Conseil siège ce soir pour la première fois

Sa besogne la plus pressante consiste à former les comités permanents et spéciaux, à désigner surtout les présidents de ces comités.

Le nouveau conseil municipal, élu le 16 décembre et entré en office le 1er janvier, tient ce soir à l'Hôtel de ville sa première assemblée délibérative, qui coincide avec l'assemblée régulière prévue par la charte, celle du premier lundi du mois, ou le jour suivant si ce lundi est, comme celui d'hier, un jour de fête légale. Les membres du conseil, on s'en rappellera, furent assermentés le 23 décembre et tinrent aussitôt une séance inaugurale, qui en fut une de simple formalité.

La grosse besogne ce soir consistera à nommer les membres des différents comités permanents et spéciaux, à désigner surtout leurs présidents. La rumeur publique mentionne déjà les noms de la plupart de ces présidents. Les comités permanents sont ceux des finances, rues et améliorations, feu, lumière et alarmes, santé et parcs, aqueduc, affaires litigieuses, etc.

Il se peut que les comités une fois formés on siège en comité général, pour reprendre subséquemment la séance délibérative, qui serait ensuite ajournée.

Elzéar Grégoire est condamné à $20 d'amende

Elzéar Grégoire, 226 rue Gloucester, a été trouvé coupable d'une infraction aux règlements municipaux de la circulation, d'avoir stationné une automobile de façon à nuire au libre passage des autres véhicules. Un jugement a été enregistré contre lui. Une amende de $20 lui a été imposé par le recorder Rodrigue Bédard.

Cette cause, commencée la veille, avait dû être interrompue et ajournée au lendemain à cause de l'absence du témoin Eusèbe Monette, 61 rue Saint-Hyacinthe, propriétaire de l'automobile impliquée. M. Monette expliqua au recorder qu'il s'était rendu à "l'autre cour" (la cour du magistrat, au palais de Justice.) Trouvant cette explication plausible, le recorder le releva du défaut.

M. Monette raconta qu'il avait prêté sa voiture à l'accusé le samedi soir vers huit heures trente, et qu'il n'eut de nouvelle de son auto que le mardi suivant. Il jura que Grégoire avait l'automobile en sa possession.

La poursuite, représentée par M. Albert Normand, demanda une forte amende rappelant au tribunal que l'accusé avait cavalièrement traité le constable, et qu'il avait même failli l'écraser. Trouvé coupable, Grégoire pourra cependant passer trente jour en prison s'il ne veut pas payer son amende.

Le maire Moreau est à subir son procès aux assises

IL EST ACCUSE D'AVOIR INCITE SES DEUX NEVEUX A METTRE LE FEU A DES BATISSES QU'IL POSSEDAIT A PERKINS MILLS.

La Cour du Banc du Roi, ajournée depuis Noël, a repris ses séances ce matin, s'ocupant de la cause du maire Rodolphe Moreau, de Pte-Gatineau, accusé d'avoir induit ses deux neveux, René et Emilien Moreau, de la même localité, à faire brûler des bâtiments qu'il possédait à la mine O'Brien, à Perkins Mills, en juin 1932. Moreau est défendu par Mes A. Taché et J.-N. Beauchamp, et la Couronne est représentée par Mes François Caron et Jacques Bertrand. Le juge Alfred Duranleau occupe le banc.

Moreau aurait fait mettre le feu dans le but de bénéficier de l'assurance-incendie qui protégeait ses bâtiments.

Le premier témoin entendu a étc René Moreau lui-même. Il a relaté les tractations qui ont eu lieu entre lui et son oncle pour l'amener à allumer l'incendie. Les deux allèrent d'abord visiter les lieux. René Moreau ne se décida pas de suite, mais quelques semaines plus tard seulement, ayant à trouver un homme pour le seconder. Il trouva cet homme dans la personne de son frère, Emilien. Un bon jour les deux partirent pour Perkins Mills, firent un peu de bois de corde, pour sauver les apparences, et un bonne heure, ils mirent le feu, en se servant de gazoline qui fut répandue dans les murs enfoncés à certains endroits. En deux heures environ, les trois bâtiments qu'il y avait là avaient flambé, dit René Moreau.

Rodolphe Moreau, toujours selon le même témoin, avait promis $100 à René pour le besogne. Il lui donna une fois $25, qu'il partagea aussitôt avec son frère, Emilien, et reçut par la suite environ $5, soit en tout comme $30.

La cause se continuait cet après-midi.

M. Lefebvre est mort une semaine après son épouse

M. Eugène Lefebvre, 173, rue Kent, est décédé subitement ce matin chez M. A.-R. Farley, 145, rue Champlain, où il était entré pour vendre des oeufs. Il se sentit soudainement mal et s'affaissa. Des membres de la famille s'empressèrent de faire venir le Dr G. Brisson et un prêtre de Notre-Dame. Mais en quelques minutes la mort avait fait son oeuvre. Le défunt était âgé de 71 ans et 6 mois et il y a une semaine aujourd'hui même que son épouse, Léontine Blouin, a été inhumée.

Né à St-Eugène Ont., le fils de feu Amable Lefebvre et de Virginie Sguin, il vivait à Hull depuis son enfance. Il laisse deux fils, Lorenzo, à Hull, et Léo Lefebvre, à Toronto; quatre filles, Mme Léopold Duguay (Alice), Mme Aurèle Sarrazin (Yvonne), Sr Jeanne du Cénacle (Rhéa), des Servantes de Jésus-Marie, à Hull, et Mlle Cécile Lefebvre, à la maison; un frère, Dorcino Lefebvre, à Hull.

Le défunt est exposé chez lui et les funérailles seront annoncées plus tard. Le Dr J. Isabelle, coroner, mis au courant, a déclaré qu'il s'agissait d'une morte naturelle.

Des pompiers l'échappent belle ce matin

Le trolley des tramways de la Hull Electric se brise comme ils venaient de passer sur la rue Montcalm.

Comme les appareils à incendie de la caserne no 2 des pompiers venaient de quitter, rue Montcalm, pour répondre à une alarme, le trolley des tramways de la Hull Electric sur cette rue s'est brisé, le bout de fil tombant sur le sol. Le dernier appareil avait eu juste le temps de franchir le point dangereux. Si le fil eût frappé l'un ou l'autre des appareils, montés par des pompiers, il aurait pu en résulter un fâcheux accident.

Quelqu'un s'est occupé de ramasser ausitôt le bout de fil et de l'attacher à un poteau de bois bordant la rue, en attendant que la réparation se fasse, ce qui n'a guère exigé beaucoup de temps.

Les deux Moreau se sont reconnus coupables ce matin

René et Emilien Moreau, de Pte-Gatineau, ont été traduits ce matin devant le juge Alfred Duranleau, en Cour du Banc du Roi, sur accusation d'avoir mis le feu, en juin 1932, à des bâtiments de la mine O'Brien, à Perkins Mills, propriété de leur oncle, le maire Rodolpe Moreau, de Pte-Gatineau. Ils se sont avoués coupables et recevront leurs sentences à la fin de la session des assises criminelles.

Les deux sont les principaux témoins dans la cause qui occupe actuellement les séances des assises, celle de Rodolphe Moreau, accusé de les avoir incités à allumer cet incendie, dans le but de bénéficier de l'assurance attachée aux bâtiments.

Des dommages de $600 causés par un incendie

La famille Noé Jeannotte, 60, rue Prévost, Val-Tétreau, a dû évacuer sa demeure hier soir, alors qu'un incendie y éclata vers 8 heures 40, dans la cuisine, dans la boite à bois placée trop près du poêle. Les dommages ont été de $600, soit $300 sur l'immeuble et $300 sur le mobilier. Il y a compensation par l'assurance. Les pompiers des postes 1 et 2, conduits par le directeur Emile Bond, ont combattu les flammes, utilisant deux jets d'eau.

La maison est de bois et à un étage et demi.

DÉCLARATION DE GUERRE AUX ÉTATS-UNIS?

(Presse associée)

NEW-YORK, 7. — Le Dr Charles-F. Bove, autrefois chef des médecins à l'hôpital américain de Paris, a déclaré hier que l'Allemagne déclarerait la guerre aux Etats-Unis d'ici un mois ou six semaines et qu'elle tenterait même de bombarder New-York en vue de causer la panique et empêcher l'envoi de secours à la Grande-Bretagne.

Il a demandé l'établissement de plans complets à la préparation de pareille chose, y compris les plans pour l'évacuation des civils.

Il a proposé la construction d'hôpitaux à 35 ou 40 pieds sous terre, éloignés de New-York. Les médecins de l'armée et civils devraient aussi étudier comment on soigne les victimes de la guerre-éclair et se préparer.

LA TURQUIE SE PROTÈGE

(Presse associée)

ANKARA, 7. — Le gouvernement turc, sachant qu'une grande armée allemande est actuellement en Roumanie, a pris aujourd'hui des mesures pour prolonger d'une autre année la mobilisation de tous les hommes sous les armes.

Le gouvernement a adopté une mesure du gouvernement, prolongeant le service de toutes les classes sous les armes, comprenant les recrues de 21 ans et plus.

Le nombre des hommes visés n'est pas connu publiquement, car, dans les milieux officiels, on refuse de dire combien d'hommes ont été mobilisés.

On ne donne pas de raison de l'extension du service, mais les observateurs croient que c'est là le résultat de la situation balkanique.

Que penser de la Presse, de la Radio et du Cinéma, une petite brochure en vente au "Droit" vous le dira.

VENTE DE
ROBES pour Fillettes
2.98
Vous paieriez $4.95, sans cette occasion alléchante.
Justement au moment où les garde-robes scolaires ont besoin d'être rénovées, se présente cette vente de chics petites robes tailleur en tissus Alpine et Rayonne de laine. Genres d'une pièce et de 2 pièces avec jolies blouses rayées. Tailles 10 à 14X. Mercredi, 2.98
Deuxième Etage
Murphy-Gamble
Limited

Les forces britanniques attaqueraient Bengazi

Après la prise de Bardia, elles s'empresseraient d'entourer Tobrouk et de pousser plus avant en Libye. Les Australiens se distinguent.

LE GENERAL WEYGAND

(Presse associée)

Le CAIRE (Egypte) le 7. — Un communiqué des quartiers généraux anglais dit aujourd'hui que les opérations vers Tobrouk, base italienne à 700 milles à l'ouest de Bardia capturé, "se poursuivent de manière satisfaisante".

(Presse canadienne)

LE CAIRE, 7. — On dit que les troupes britanniques sont aujourd'hui à étudier les défenses extérieures de la forteresse italienne de Tobrouk, en Libye, et les observateurs se demandent si le général Sir Archibald Wavell n'entourera pas la ville, pour se rendre immédiatement à l'attaque de la base importante de Bengazi.

Les soldats australiens, sur qui retombe la gloire de la capture de Bardia, dimanche finissent la besogne et les prisonniers italiens se chiffrent à plus de 30.000. Un mois de combat a coûté au maréchal Grazziani plus de 80.000 hommes, et la moitié du matériel le guerre, y compris les canons, les fusils et les chars d'assaut, qu'il possédait au début de la campagne qui devait se terminer par la prise de l'Egypte par les Italiens.

Sir Archibaldt est, dit-on, résolu a conserver l'offensive, et la flotte méditerranéenne britannique a déjà établi un blocus contre Tobrouk.

En même temps, la Royal Air Force, dont la supériorité sur l'aviation italienne est maintenant reconnue, a bombardé Tobrouk, et s'est même attaquée à Tripoli, ville située à 700 milles à l'ouest de Bardia.

Dans les milieux militaires, on chiffre à 50.000, les défenseurs de Tobrouk, le meilleur port de Libye.

Deux lignes

Les défenses de Tobrouk se composent de deux lignes de fortifications, dont la plus grande à 25 milles de circonférence. Les experts britanniques soutiennent que cette ligne ne peut soutenir une triple attaque, dans l'air, sur mer et sur terre, telle que peut l'administrer Sir Archibald Wavell.

On ajoute que le maréchal Graziani peut difficilement porter secours à la garnison de Tobrouk pour deux raisons évidentes: d'abord, la R.A.F. constitue un obstacle au ravitaillement intérieur, puis la flotte britannique surveille toute la côte de Lybie, de Tobrouk à Tripoli. En route, les Italiens ont subi des revers coûteux à Sidi Barrani et à Bardia.

Le maréchal Grazziani hésitera à envoyer des troupes de l'ouest de la Lybie pour défendre Tobrouk, car il reste toujours la menace d'une attaque française sur l'autre front.

On sait que le général Maxime Weygand a à sa disposition une armée considérable et bien outillée dans l'Afrique du nord, et l'on a souvent répété que si les demandes allemandes au gouvernement de Vichy deviennent trop onéreuses, il attaquera l'Italie en Lybie.

Tobrouk et Bengasi, de même qu'un certain nombre d'autres bases ont subi des bombardements de la R.A.F. à plusieurs reprises. Un bombardement, en particulier a allumé des incendies à Tobrouk que l'on pouvait voir de Bardia.

Nombreux cas de méningite

(Presse canadienne)

LONDRES, le 7 — Sir Wilson Jameson, officier médical en chef du ministère de l'hygiène, a déclaré aujourd'hui qu'en Grande-Bretagne il y avait une augmentation notable de temps de guerre de fièvre cérébro-spinale (méningite).

Les cas qui lui ont été rapportés ont augmenté de 1.500 qu'ils étaient en 1939 à environ 12.500 en 1940. En 1938, il y eut 1.268 cas.

Sir Winson ajoute: "Bien que nous craignons encore beaucoup la fièvre cérébro-spinale, notre plus grande crainte est cependant passée, parce que le nombre des mortalités a diminué à une fraction de ce qu'il était.

Les cas de pneumonie ont aussi augmenté de 42.000 qu'ils étaient en 1939 à près de 46.000 en 1940.

Les cas de fièvre typhoïde ont augmenté de 1.500 en 1939 à 2.000 en 1940.

Les cas de dysenterie, après avoir diminuée de 4.170 en 1938 à 963 en 1939, ont augmenté à 2.500.

Outre ces statistiques pour l'Angleterre et le pays de Galles, Sir Wilson annonce des diminutions des cas de diphtérie et de fièvre scarlatine et dit que l'état de santé en Grande-Bretagne est bon en ses temps d'"efforts de guerre.

Les annonces vous disent où et comment acheter.

Mme A. Lefebvre est décédée

Mme Alexandre Lefebvre (Laura Savard) est décédée hier à sa demeure, 44 rue Notre-Dame, Ottawa, après une courte maladie.

Née le 21 septembre 1866 à Neuville (Québec), elle était la fille de feu M. Jean-Baptiste Savard et de feu Elisa Béland. Elle épousa en première noces M. Louis Dubé à Trenton en 1897 et en deuxième noces, en 1920, à Ottawa, M. Alexandre Lefebvre qui lui survit. Paroissienne de Sainte-Anne, elle faisait partie du Tiers-Ordre franciscain.

Lui survivent outre son époux quatre fils: Arthur, de la R.C.E.; Ovila, de Wallford;; Théogène, de Montréal; Napoléon, de Wawa (Ontario); trois filles: Mlle Marie Dubé, d'Ottawa; Mme Emmanuel Lefebvre (Irène), de Hull; Mme Philias Tougas, de la Sasktchewan; un frère, M. Olivier Savard, du Montana; deux soeurs: Mme I. Dumont et Mme Adélard Lafontaine, toutes deux du Montana; plusieurs petits-enfants.

Les funérailles auront lieu demain matin. On quittera la demeure de feu Mme A. Lefebvre à 7 heures 45 pour se rendre à l'église Sainte-Anne où un service sera chanté à 8 heures. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

"Le Droit" offre à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

Un travail auquel on n'est pas habitué, cause souvent, le soir, des douleurs musculaires. Des travaux longs et rudes causent le surmenage des muscles et souvent même des foulures. Mais quelle qu'en soit la cause, la douleur est soulagée plus vite avec le Liniment Sloan. Tapotez-le simplement sur la partie douloureuse.

Prompt soulagement des:
RAIDEURS DES MUSCLES, DOULEURS, CONTUSIONS, MEURTRISSURES, FOULURES et RHUMES DE POITRINE
Pas besoin de frotter
TAPOTEZ-LE SIMPLEMENT

LE LINIMENT QUI AIDE À SOULAGER PLUS VITE
Le Liniment Sloan apporte une chaleur pénétrante aux tissus et active la circulation. Le soulagement se fait vite sentir. Il est bon d'avoir toujours un flacon de Liniment Sloan sous la main. La plupart des douleurs viennent sans avertissement: Vous serez content d'avoir du Liniment Sloan.

LINIMENT de famille SLOAN
AIDE À SOULAGER PLUS VITE!

Bourse-Finance-Commerce

Changements fractionnaires à la Bourse de N.-Y., aujourd'hui

Plusieurs spéculateurs attendent de connaitre le discours présidentiel du budget avant de risquer.

NEW-YORK, le 7 — (P. C.) — Il n'y eut pas de changements d'une façon ou d'une autre, à Wall Street, aujourd'hui. Les échanges furent moins considérables que ceux d'hier, et près de la quatrième heure les gains et les pertes fractionnaires étaient divisés à peu près également. Quelques valeurs de Spécialité, y compris une poignée de titres dirigeants, gagnèrent du terrain.

L'optimisme industriel demeurait un facteur de hausse, mais le problème de la hausse des taxes et celui de la quasi-déclaration de guerre du président Roosevelt refroidirent l'enthousiasme des spéculateurs. Plusieurs n'osèrent pas trop se compromettre en attendant le discours du budget du président, qui aura lieu demain.

Parmi les titres en hausse, on remarquait: Youngstown, General Motors, Studebaker, Montgomery Ward, American Smelting, General Electric, et Santa Fé. Par contre, U. S. Steel, Bethlehem, Chrysler, U. S. Rubber, Glenn Martin, Consolidated Edison, Kennecott, Union Carbide, Westinghouse, Standard Oil of N.-J., N.-Y. Central, et J.-C. Penney, affichaient des tendances de baisse.

LA BOURSE DE TORONTO

TORONTO, le 7. — (P.C.) — Des gains paraissaient çà et là dans la catégorie des industrielles. Les métaux usuels et les huiles de l'ouest affichaient une activité lente, deux ou trois titres seulement paraissant sur le tableau.

Teck Hughes était en tête dans la catégorie des aurifères, et le prix avança de 15 cents à 3,65. Chesterville atteignit un nouveau sommet pour l'année à 1,52, en hausse de 5 cents. Des gains modérés furent enregistrés par: San Antonio, Hard Rock, Paymaster, Cochenor, et East Malartic. Pioneer et Upper Canada manifestaient des tendances de baisse.

Les Industrielles s'échangeaient en volume peu considérable et les changements de prix furent fractionnaires pour la plupart. C. P. R., Brazilian, Laura Secord, Canadian Car et Canada Cement perdirent du terrain.

East Crest était à 4 1-2, sans changement, et les autres huiles de l'ouest demeurérent inchangées. Ventures à 3,15 n'afficha aucun changement.

LA BOURSE DE MONTREAL

MONTREAL, le 7—(P.C.)—Les prix de la Bourse de Montréal avaient une allure égale, aujourd'hui, sous l'influence d'un marché lent.

eLs Utilités étaient en vedette. Bell Telephone se vendit en baisse d'un point et Saguenay Power priv. avança de ½ point tandis que Brazilian, Shawinigan et Power Corporation ne réussit pas à avancer ou reculer. Une poignée de titres, y compris des ferroviaires, des métaux usuels, et des papiers apparurent sur le tableau mais n'affichèrent aucun changement. C.P.R. descendit de ¼ de point et Nickel monta de ⅛.

Acme Glove priv. et Wilsil furent stationnaires, mais Distillers-Seagrams et Gypsum reculèrent de ¼ de point.

LE CURB DE MONTREAL

MONTREAL, le 7—(P.C.)—Les titres du Curb de Montréal perdirent du terrain, sur le Curb de Montréal, aujourd'hui.

Cub Aircraft et Abitibi ordinaire reculèrent de cinq cents chacun, mais le six pour cent priv. perdit ⅛ de point. Donnacona "A" monta de ¼ de point.

Canada Northern Power priv. et Consolidated Paper étaient sans changement.

Pato descendit de 5 cents dans la catégorie des mines.

LE MARCHÉ DE MONTRÉAL

Au Canadian Commodity Exchange à l'ouverture:—

VOLAILLES

Poulettes, 5 livres ou plus, gelées, au lait "A" 22 — 26c; "B" choisies, 20 — 24c; poulets "B", 25 — 26c; dindes, "A" 25 — 26c; "B" 19c; Canetons, lac de Brome, "A", 26c.

BEURRE

Janvier, 34 1-8 - 7-8; février, 34 1-8; décembre et mars, non cotés.

OEUFS

A-gros, 36; A-moyens, 24; poulettes, 22 C et B, non cotés.

LES GRAINS

Blé Nord No 1	85 5-8
Blé Nord No 2	83 7-8
Blé Nord No 3	81 5-8
Blé Nord No 5	76
Avoine	44 3-8
Orge	56 3-8

FARINE

Farine de blé du printemps:	
1ère marque	5,45-5,90
2ème marque	4,95-5,40
Boulangerie	4,75-5,30
Farine de blé d'hiver: (au wagon)	
Nouvelle	4,00—4,10
En lots mixtes	4 15—4,20

plus l'impôt de 70c par baril.

Farine de maïs blanc, par baril:— Livraisons faites en wagon	6.20
En lots mixtes	6.50
Son	27,25
Gru rouge	27.25
Gru blanc	30.35

Farine d'avoine, en sacs de 80 livres livraison faite, $3,00 la taxe de vente comprise.

FOIN EN BALLES

No 2, la tonne .... $12.50-$13 (A Montréal, port compris).

POMMES DE TERRE

Québec No 1, sac de 7. livres, 60-65; no 2, 40—55c; N.-B. No 1. Prince-Edouard No 1, 65-70c.

Statistiques Boursières

Pour la semaine terminée le samedi, 3 janvier, 1941.

VOLUME DES ECHANGES

	Cette sem.	Sem. préc.	Sem. corr. l'an dern.
Industriels	30.501	32.298	143 995
Miniers	69.678	23.915	273,625
Totaux	100.179	56.215	417.620

	Cette sem.	Sem. préc.
Nombre des valeurs traitées	183	168
Hausses	57	60
Baisses	62	58
Mêmes cours	64	50
Maxima 1940	4	4
Minima 1940	7	6

DIX DES VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

	Actions
McLaren Power	2.500
Brazilian Traction	2.470
C. P. R.	1,392
Montreal Power	1.142
Consolidated Paper	1.136
Canada Steamships priv.	1.120
Dominion Tar & Chemical	925
Canadian Industrial Alcohol "A"	710
Winnipeg Electric "A"	605
Ford Motor "A"	555

DIX DES VALEURS MINIERES LES PLUS ACTIVES

	Actions
Brazil Gold	30.750
Home Oil	7.700
Century	5.200
Francoeur	3.400
Pato	2.600
Malartic Goldfields	2.300
Arntfield	2,000
Pandora	2.000
Wood Cadillac	1.500
Bidgood	1.500

VALEUR DES TRANSACTIONS

Semaine terminée le 28 déc.	$ 835.352
Semaine précédente	$1.100.802

MOYENNES DE LA BOURSE ET DU CURB DE MONTREAL

	10 SP	20 I	30 C	10 P	15 MO
A la fermeture aujourd'hui	54.1	65.0	61,4	81,09	78.97
La semaine dernière	54,9	66,0	62,3	81,22	78,92
Le mois dernier	55,8	67,2	63,2	83,45	77,31
L'année dernière	69,1	91.2	83,8	145,47	96,23
Changement net sur la semaine	—0.8	—0.5	—0.9	—0,13	—0,05
Maximum de la semaine	54,9	65,3	61,8	81,68	79,97
Minimum de la semaine	53,5	65,0	61,3	81,09	78,87
Maximum 1940	69,2	92,2	84,4	152,63	100,81
Minimum 1940	50.7	56.0	54,7	66,44	55,16

LES COURS DE LA BOURSE

BOURSE DE MONTREAL

Cotes fournies à 1 h. 30 par **L.-G. Beaubien et Cie**, 56, rue Sparks, Ottawa.

Bathurst "A"	12½
Bell Telephone	1.59
B.C. Power "B"	1.25
Building rPoducts	14½
Can, Cement priv.	'1.00
Can. Northern Power	8¾
Can. Steamship priv.	19¾
Can. Celanese	28
Can. Ind. Alcohol "A"	2½
Can. Pac. Rly.	5⅜
Cockshutt Plow	5¼
Distillers Seagrams	26¼
Dom. Bridge	26½
Dom. Textile	82
Foundation	12½
Gatineau Power	9½
Gypsum L. & A.	3¼
Imperial Oil	9½
International Nickel	34⅞
International Petroleum	14½
International Power priv.	73
Montreal L. H. & P.	28⅝
Ogilvie Flour	21
Power Corp.	5½
Price Bros.	12½
St-Laurence Corp.	2⅝
Shawinigan	16¾
BANQUES	
Commerce	1.63
Royale	1,65

CURB DE MONTREAL

Cotes fournies à 1 h. 30 par **L.-G. Beaubien et Cie**, 56, rue Sparks.

Abitibi P. & P.	80
Abitibi P. & P. 6s priv.	7⅜
Beauharnois L. P.	9⅛
Cons. Paper Corp.	3⅞
Cub Aircraft	95
Donnacona "A"	5
Ford of Canada	15
MINES	
O'Brien	1.09
Pandora Cadillac	8½
Perron	1.65
Siscoe	55
Sullivan	63
MONTREAL ET CURB	
Ventes à 11 heures	2.200
Ventes à midi	3.400
Ventes à 1 heure	4.100
MINES DU CURB	
Ventes à 11 heures	3.400
Ventes à midi	5.500
Ventes à 1 heure	8.000

BOURSE DE TORONTO

Cotes fournies à 1 h. 30 par **L.-G. Beaubien et Cie**, 56, rue Sparks, Ottawa.

Aunor	2.27
Bankfield	7⅛
Beattie	1,18
Big Missouri	4
Bidgood Kirkland	9½
Broulan Porc.	93
Can. Malartic	50
Castle Trethewey	55
Coniaurum	1,55
Dome	24¾
East Malartic	2,65
Eldorado	49
Hard Rock	1.05
Jellicoe	2¼
Kerr Addison	3.75
Kirkland Lake	3.99
Lake Shore	19½
Lapa Cadillac	10⅝
Leitch	60
Little Long Lac	2,05
Macassa	4,10
Madsen Red Lake	60
Malartic Gold Fields	1,12
McIntyre	52
McKenzie Red Lake	1,20
McCleod Cockshutt	2,26
Mining Corp.	82
Moneta	54
Noranda	57½
O'Brien	1,09
Pamour	1.52
Paymaster	24
Pend'Oreille	1.80
Perron	1,75
Pickle Crow	2,96
Pioneer	2,15
Preston East Dome	3,30
San-Antonio	2,63
Sherritt Gordon	82
Siscoe	55
Slave Lake	12½
Sullivan Cons.	63
Sylvanite	2,90
Teck Hughes	3,60
Ventures	3,25
Waite Amulet	3.80
Wright Hargreaves	6,90
HUILES	
Anglo Canadian	65
East Crest	4½
Pacalta	0,04
TORONTO ET CURB	
Ventes à 11 heures	67.000
Ventes à midi	114.000
Ventes à 1 heure	173.000

De nombreux morts dans les Midlands

(Presse canadienne)

LONDRES, 7. — On rapporte que des raiders allemands ont tué ou blessé plusieurs personnes aujourd'hui dans une ville des Midlands, pendant un des plus violents raids de jour contre cette région industrielle, Londres et la côte du sud-est.

On compte des victimes dans la banlieue d'une ville des Midlands, où plusieurs maisons ont été démolies. Ce raid a été exécuté au moment où Londres était tenue sous une alerte de plus de trois heures et pendant que les défenses antiaériennes en divers quartiers de Londres et le long de l'estuaire de la Tamise.

Les Londonniens vaquèrent à leurs occupations, malgré la longue alerte et le feu antiaérien.

Même lorsque les sirènes avertirent que les raiders étaient au-dessus des t.tes, les hommes d'affaires et les clients regardèrent en l'air et continuèrent leur travail. Les taxis, les autobus et les camions circulèrent comme d'habitude.

On pouvait s'apercevoir, par le bruit des moteurs, que les raiders volaient à une basse altitude, mais il était impossible de les voir à cause des nuages.

Une ville de la région autour de Londres fut aussi attaquée. Le bruit des mitrailleuses et le feu antiaérien fut enteudu et les bombes firent explosion.

Mgr Vachon et les mariages mixtes

Dans les recommandations qu'il faisait à son clergé à l'occasion du Nouvel An, Son Excellence Mgr Vachon a parlé des mariages mixtes, qu'il espère voir diminuer en nombre le plus possible.

Il déclara qu'à partir du 1er janvier, cette année, l'archevêque n'accorderait de dispense à un Catholique qui veut contracter mariage avec un non-catholique qu'après que le parti non-catholique aura accepté de suivre une série d'au moins dix instructions sur la religion catholique, de façon qu'il sache ce à quoi il s'engage en épousant un catholique, c'est-à-dire à ne nuire en rien aux devoirs religieux de son conjoint, à faire élever ses enfants dans la religion catholique, etc.

Cet ordre aura sans doute pour effet de diminuer quelque peu le nombre des mariages mixtes; de toute façon, il fera comprendre au conjoint non-catholique que le mariage catholique n'est pas un jeu et que le contrat qu'il signe n'est pas un simple papier ou une vaine promesse.

Quelques raiders allemands font des raids isolés

Par ailleurs on entend des explosions le long de la côte française de la Manche. — Changement de tactiques.

SOUS-MARINS DETRUITS

LONDRES, 7 — (P. C.) — Le bruit du canon et des avions a été entendu aujourd'hui au-dessus d'une ville près de Londres, mais on ne rapporte pas que des bombes aient été lancées.

On rapporte aussi la présence d'un raider allemand au-dessus d'une ville d'East Anglia, et les gens ont gagné les refuges en entendant le bruit des mitrailleuses.

La neige et le mauvais temps pendant la nuit ont réduit à un minimum l'activité aérienne. Des personnes faisant des observations sur les côtes disent cependant avoir vu et entendu des explosions le long de la côte française de la Manche, qui est détenue par les Allemands.

(Presse canadienne)

LONDRES, le 7— Deux explosions furent entendues à Londres aujourd'hui, comme les sirènes annonçaient un raid d'après-midi.

Le bruit de la d.c.a. et le vrombissement d'avions avaient été entendus auparavant, mais on croit qu'un ou deux raiders se sont aventurés à la faveur de bas nuages pour disparaitre immédiatement dans la suite.

On signalait d'autres raiders dans une ville de l'Est-Anglie où l'on entendit, dans le lointain, l'éclat de plusieurs bombes explosives.

On rapporte également que des avions ont survolé Liverpool et une ville des Midlands.

Un bombardier allemand que l'on croyait être un Dornier a plongé en piqué quatre fois pour s'attaquer à deux chalutiers cependant que des observateurs sur la côte sud-est voyaient se dérouler l'attaque.

L'avion a plongé deux fois pour mitrailler le vaisseau, puis pour laisser tomber deux bombes près de l'un d'eux. Il revint et mitrailla de nouveau les vaisseaux.

Les mitrailleuses des vaisseaux tinrent cependant l'avion à une bonne altitude et dès qu'un Spitfire approcha, l'avion allemand se sauva de l'autre côté de la Manche.

De sources autorisées britanniques, on apprend que la R.A.F. n'a accompli aucun raid au-dessus du territoire allemand et que les bruits entendus probablement dus au travail de quelques avions de reconnaissance.

Dégâts à Bordeaux

Cette nuit de calme en terre britannique a fait suite aux bombardements des bases sous-marines italiennes qui se trouvaient situées à Bordeaux et dans les environs. Ces sous-marins avaient probablement pour but d'harasser la marine marchange britannique sur mer.

On a laissé savoir également en fin de semaine que depuis octobre les usines italiennes y compris celle d'avions et d'automobiles avaient été si fortement endommagées par les raids des avions de bombardements britanniques que les autorités italiennes avaient dû transporter plus au sud la machinerie de ces usines pour leur permettre de produire sans être inquiéter par les avions de la Grande-Bretagne.

Le communiqué émis conjointement par les ministères de l'Air et de l'Intérieur sur l'activité des aviations allemandes et britanniques dit simplement qu'il n'y a absolument rien à rapporter. Les aviateurs de reconnaissance allemandes qui ont été la cause de trois alertes aériennes au cours de la journée d'hier ont pu se rendre compte qu'ils n'étaient point chose facile de décoller et d'atterrir avec des conditions atmosphériques défavorables.

Un seul bruit de moteur d'avion a été entendu le long de l. côte du nord-est de l'Angleterre hier soir. Les canons de la d.c.a. entrèrent immédiatement en action.

La B.B.C.

On a fait connaître aujourd'hui que l'immeuble de la British Broadcasting Corporation avait été fortement endommagé par des bombes allemandes au cours des récents raids aériens et que plusieurs employés de la BBC avaient été tués. Le ministère de l'information a déclaré qu'au cours d'un raid une forte bombe était tombée sur l'immeuble au cours d'un programme de nouvelle radiodiffusé en anglais et en allemand mais que les employés étaient demeurer au travail et que les émissions s'étaient poursuivies. Plusieurs jeunes filles à cette occasion furent tuées.

Au cours d'une autre soirée un policier et un certain nombre du personnel de la B.B.C. furent blessés à la suite d'explosion de bombes.

Deux raisons

Les aviateurs britanniques et allemands font des raids plus courts au-dessus de leurs objectifs. Cette manière de faire est due probablement aux deux raisons suivantes:

1) La difficulté d'organiser des attaques en masse étant donné que les pistes de décollage ne sont pas des meilleures.

2) Les variations nombreuses du temps d'une heure à l'autre rend difficile les attaques qu'on pourrait faire avec succès sur les objectifs militaires.

On rapporte que les Allemands surveillent de très près la Grande-Bretagne et qu'ils prennent toutes les chances de bombarder les navires dès qu'ils se présentent.

De sources britanniques, on rapporte que les difficultés de transport se font sentir chez les Allemands et que le haut commandement allemand commence à se demander comment il se fait que les avions allemands et les ravitaillements manquent dans une telle proportion.

Même avant la guerre, l'Allemagne manquait de voies ferrées et de wagons de marchandises et depuis les débuts de la guerre, les aviateurs britanniques et alliés ont bombardé sans répit les centres ferroviaires de l'Allemagne et des différents territoires occupés par les forces allemandes.

"Les bombardements que nous avons faits, déclara le même porte-parole, du centre ferroviaire de Hamm, de Berlin, du Hanovre, d'Osnabruck, de Mannheim et d'une douzaine d'autres régions permet difficilement aux ravitaillements allemands de rejoindre les postes les plus avancés.

Chose certaine c'est que cette situation n'a point permis facilement les ravitaillements des centres qui sont situés le long de la côte de l'Atantique. Plusieurs des champs d'aviation des Allemands situés sur le littoral ont été fortement endommagés."

UNE FEMME GRAVEMENT...

(suite de la première page)

médiat de la victime à un hôpital.

M. Ernest Charron, l'époux de Mme Er. Charron, était au chantier depuis déjà plusieurs semaines. Mme Charron occupait la maison de M. Oscar Major, de Saint-André-Avellin.

Le Dr J Lorrain, de l'hôpital St-cré-Coeur de Hull, a déclaré cet après-midi par téléphone, que Mme Ernest Cahrron avait les deux-tiers du corps brûlé et qu'elle était en danger. Mme Charron est arrivée à l'hôpital du Sacré-Coeur vers 1 heure cet après-midi (heure d'été) Elle avait quitté Saint-André-Avellin vers 11 heures (heure d'été), sous les soins du Dr Chagnon.

Les délégués au congrès du B.U.

MONTREAL—Rémi Archambault, Simone Aubry, Jeanne Barabé, Roland Baribeau, Bernard Beaupré, Alphonse Bégin, Jean-Paul Bergeron, Jean-Jacques Bertrand, Marcel Blais, Gérard Boudreau, Magdalene Buteau, Maurice Cloutier, Reine Gagné, Jeanne Gascon, Fernand Gauthier, Pierre Gendron, Georges Grégoire, Alban Jasmin, Georges Lachaine, Jean-Baptiste Lafrenière, Marguerite Lalonde, J.-Louis Langlois, Emile Latrémouille, Paul-Emile Leduc, Paul Lévesque, Charles Lussier, Charles Mathieu, Pierre Martel, Clément Montgraine, Paul Victor, Jean-Paul Rouleau, Fernand Séguin, Marcelle St-Martin, Marcel Therrien, Marcel Théoret, Roland Turgeon, Jocelyn Valiquette, Paul Versailles, Germain Letendre, Gérard Pelletier.

QUEBEC—Henri Beaupré, Jean-Paul Bédard, Jean Bernier, André Breton, Jean Boucher, Monique Boucher, Pierre-Yves Boucher, Eugène Bussières, Robert Caouette, Madeleine Castonguay, Gaston Choliette, André Côté, Jean-Pierre Després, Jacqueline Dion, Guy Dorion, Louise Dumais, Cyrille Felteau, Lucien Fontaine, Roger Guimont, Fernand Grégoire, Charles Guillemette, Georges Hall, Laurent Hardy, François Jobin, André Lachance, Benoit Sylvain, Jean-Marie Leblanc, Cyrille Légaré, David Lussier, Jean Marchand, Roger Marier, J.-P. Morency, Roger Paquet, André Piché, Roland Ouellette, Anna Ratté, Gaston Riverain, Roger Saint-Denis, Lucille Thibault, Arthur Tremblay, Maurice Tremblay.

OTTAWA — Louis-Philippe Charbonneau, Raymond Guttadauria, Marcel Boudreault, Guy Sylvestre, Thérèse Carrière, Françoise Carrière, Henriette Bourque, Gérard Latour, Yolande Bénard, Jeannine Fortin, Georgette Boudreault, Gertrude Laflèche, Robert Gendron, Raphaël Pilon, Aicide Paquette, Jeanne Chagnon, Jeanne Barbès, Suzanne Aubry, Louis Farley, Yvon Beauine, Rodrigue Farley, Robert Fortier, W.-A. Blackburn, Anita Guttadauria, Dr Jean Terrien, Gilliane Pinard, Madeleine Dugas, Jacqueline Mineau, Dr J.-Jacques Tremblay, Thomas Larochelle, Auguste Vincent, Jean-Charles Aubin, Jean Latour, Rodrigue Bruyère, Claude Châtillon, Anne Beaudry, Charles-Henri Bélanger, Marcelle Pinard, Florine Isabelle, Lucille Landreville, Thérèse Pratte, Colette Aubry, Yseult Beaudry, Madeleine Simard, Madeleine Lussier, Mary Keevill, Lucille Gagné, Jeanne Charbonneau, Louis Bilodeau, Guy Beaulne, Gertrude Rochon, Dalila Barbeau, Lionel Lemieux, Raymond Bériault, Rév. Père Arcade Guindon, Maurice Chagnon, Henri Charbonneau, René Fréchette, Bill Boss, Yvon Bériault, Camille Hudon, Raymond Bruneau, Henri-Paul Lemay.

SUDBURY — Germain Bisaillon, Henri Charette, Maurice Leblanc, Nicol Patenaude.

ST-JOSEPH (N.-B.) — Clarence Bourque, Maurice Chamard, Loyola Dupont, Tilmon Gotreau, Georges Grégoire.

MANITOBA—Louise Guertin, Alfred Monnin.

Nouveau sommet du volume physique des affaires en novembre

Cependant la production manufacturière baisse de 174 à 156,7 pendant cette période.

L'indice du volume physique des affaires monte encore en novembre; il atteint une nouvelle cime de 157.4 et surpasse le maximum de 156.7 du mois précédent. Cependant l'indice de la production manufacturière décline à 17 comparativement à 174 en octobre. La production alimentaire continue d'augmenter et l'indice grimpe de 131 à 139 ce qui est surtout attribuable à l'accroissement substantiel de la production de sucre et des abatages de moutons et de bêtes à cornes. L'indice des dédouanements de cigarettes déclines un peu par rapport à la cime de 292 en octobre.

Les importations de matière premières rétrogradent d'une façon marquée en regard du niveau élevé d'octobre; l'indice des importations de caoutchouc brut descend de 496 à 283; l'indice des importations de laine brute de 315 à 148; et l'indice des importations de pétrole brut, de 310 à 297. Les opérations de l'industrie forestière continuent à diminuer. L'indice des exportations de madriers et planches monte de 118 à 133, mais cette augmentation est neutralisée par la production de papier à journal dont l'indice recule de 186 à 172.

La production de fonte et d'acier diminue et l'indice dégringole de 250 à 167. L'indice de la production d'acier de 303 à 287 et celui de la production de fonte en gueuse baisse de 215 à 185. On observe un ralentissement dans la production d'automobiles et l'indice descend de 258 à 136. La construction augmente brusquement et l'indice se place à 151 contre 81 le mois précédent; la production d'énergie électrique enregistre un gain.

Parmi les indices de la distribution des denrées, seul celui des chargements de wagons fait un gain de cinq points à 88. Les importations perdent dix points, de 127.3 à 116.6. Les exportations, d'autres part, font un gain de douze points à 130.2. Renversant la tendance du mois précédent, l'indice de la production d'articles de consommation passe de 138 à 135.6, tandis que l'indice de la production d'article des producteurs monte de 152.8 à 158.2.

LES VENTES DE MAGASINS GÉNÉRAUX

Les ventes des magasins généraux de campagne sont en moyenne de 15 p.c. plus élevées en novembre 1940 qu'en 1939 et de 11 p.c. sur octobre 1940. Des gains sur novembre de l'an dernier existent dans toutes les régions du pays et vont de 10 p.c. dans l'Ontario-est à 27 p.c. au Manitoba. Les ventes de la Colombie Britannique et de la province d'Ontario augmentent dans l'ensemble de 12 p.c.; celles des Provinces Maritimes, de 14 p.c.; celles de la Saskatchewan, de 15 p.c.; celles de Québec, de 16 p.c.; et celles de l'Alberta, de 18 p.c.

Les ventes des onze premiers mois de 1940 sont en moyenne de 6,5 p.c. plus élevées que celles de la période correspondante de 1939; il y a gain dans toutes les sections du pays.

Le marché des bestiaux

MONTREAL, le 7 (P.C.)—Les prix des porcs demeurèrent au même niveau qu'hier, de bonne heure aujourd'hui sur le marché des bestiaux de Montréal, aujourd'hui, selon des rapports du ministère de l'Agriculture. Les prix dans les autres catégories de bestiaux furent stables et fermes.

Arrivages: bovins 97, moutons et agneaux 10, veaux 225, porcs, 1.410.

Il n'y eut pas de sommets dans la catégorie des boeufs. Les qualités moyennes se vendaient pour la plupart à $7 et $7,50. Les génisses de bonne qualité se vendaient à des prix aussi bas que $4. Les vaches de bonne qualité cotaient de $5,50 à $6, les moyennes, de $4,50 à $55,25, et les ordinaires, de $2,75 à $3,50.

Les veaux variaient entre $9 et $12. Les bons veaux rapportaient de $11,50 à $12, et ceux à l'herbe, de $4,50 à $5,50.

Les porcs ne manifestèrent aucune activité.

M. LAPOINTE DÉFENDRA...

(Suite de la 1ère page)

agir aurait suscité les mêmes récriminations".

M. Lapointe a fait ces commentaires en marge du mémoire des Travailleurs Catholiques — mémoire qui s'oppose fermement à tout empiètement par le fédéral sur les droits provinciaux.

Ce mémoire fut soumis à l'hon. Norman McLarty, ministre du travail, qui était accompagné pour la circonstance du ministre de la justice et de l'hon. J.-E. Michaud, ministre des pêcheries. (On trouvera dans une autre colonne le texte dudit mémoire).

La délégation

Les Travailleurs Catholiques étaient représentés par les délégués suivants: M. Alfred Charpentier, de Montral, prsident général; M. Gérard Picard, de Québec, secrétaire général; M. Emile Tellier, Trois-Rivières, 1er vice-président; M. Osias Filion, de Montréal, 3ième vice-président; M. Alphonse Bourdon, trésorier, Montréal; M. Alphonse Roberge, de Québec, directeur et président de la fédération de la chaussure; M. J.-M. Lavigne, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du diocèse d'Ottawa; M. P.-E. Sauvageau, secrétaire-général de la Confédération pour le diocèse d'Ottawa; ;le R. P. Léon Courchesne, O.M.I., aumônier local.

Les délégués se plaignirent aussi longuement d'injustices diverses dans le traitement infligé à leurs travailleurs par des industries qui ont obtenu des contrats de guerre dans la province de Québec. On mentionna notamment six fabriques de chaussures de la vieille capitale qui ne payaient pas les salaires fixés dans le contrat par le gouvernement d'Ottawa. Ils exposèrent d'autres griefs d'ouvriers concernant des commandes militaires dans d'autres parties de la province. La conclusion fut que les ministères du travail à Québec et Ottawa essaieraient de s'entendre pour protéger mieux à l'avenir les droits des travailleurs des usines de guerre.

McLarty satisfait

A l'issue de la conférence M. McLarty exprima sa satisfaction de la coopération accordée au fédéral — depuis la guerre — par les ouvriers catholiques syndiqués.

UNE RÉUNION MUNICIPALE HARMONIEUSE

A sa réunion inaugurale, lundi soir, le conseil municipal d'Ottawa a ratifié les décisions qui ont été prises au caucus de vendredi. Il a également, transigé d'autres affaires sans discussion. La réunion n'a duré qu'une heure et fut des plus harmonieuses.

Sur la recommandation du bureau des commisaires, MM. A. Murray Milne et Harry W. Steele, de la maison Milne, Steele et Cie, ont été choisi de nouveau comme vérificateurs municipaux, au salaire de $11.000. Le conseil a également approuvé la composition des comités d'échevins telle que décidée au caucus.

Le maire Lewis a annoncé qu'il choisissait encore M. J.-A.-N. Mercier comme membre de la cour de révision. Le maire a le droit de choisir l'un des membres de cette cour Le conseil a désigné M. Frank E. Ault à cette même cour.

Une motion de l'échevin Journeaux louangeant la Commission des prix et du commerce en temps de guerre d'avoir fixé les prix de gros du beurre, a été approuvée sans vote inscrit. L'échevin Aristide Bélanger a rappelé que peu avant la fixation des prix, le conseil municipal avait adopté sa motion demandant au bureau des commissaires de faire enquête au sujet des prix du beurre. Le mérite d'avoir soulevé cette question revient donc en bonne partie à M. Bélanger.

Les annonces vous disent où et comment acheter.

Le discours de Roosevelt est une inspiration

(Presse canadienne)

LONDRES, 7. — On dit aujourd'hui dans les milieux officiels que le message du président Roosevelt au Congrès des Etats-Unis, hier, est "une inspiration à la population et aux chefs de son pays pour les engager à poursuivre leur lutte, avec l'entière confiance qu'aucune rareté de matériel de guerre ne retardera ni n'empêchera les efforts faits en vue de la victoire."

Voici la déclaration officielle:

"Das les milieux officiels de Londres, le message du président Roosevelt au Congrès est regardé comme une inspiration à la popualtion et aux chefs de ce pays, pour les engager à poursuivre leur lutte, avec l'entière confiance qu'aucune rareté de matériel de guerre ne retardera ni n'empêchera leurs efforats de victoire.

"Encore une fois on note que le président a réitéré son rejet complet de possibilité d'acquiescence à une paix dictée par les agresseurs et réaffirmé sa détermination de poursuivre sa politique de réarmement et de secours aux autres défenseurs de la démocratie, quelle que soient les menaces proférées par les puissances de l'axe.

"L'exposé fait par le président de l'intérêt primordiale que prend le peuple américain à la défense, par la Grande-Bretagne et ses alliés, de la cause de la liverté, et par-dessus tout le fait que ce peuple se rend compte réellement de ses besoins urgents sont un nouvel encouragement, à une époque où il y a de bonnes raisons de croire que les chances de la guerre penchent de son côté."

Le change

La commission de contrôle du change étranger annonce aujourd'hui les taux suivants du change: Dollar américain: Offre 10 p. c.; demande 11 p. c.

MONTREAL, le 7. — La livre sterling: Offre, $4.43; demande, $4.4' Dollar américain: offre, $1,10; demande, $1,11. Franc, non coté.

NEW-YORK, le 7. — La livre sterling est demeurée à 4,04 aujourd'hui en monnaie américaine à l'ouverture du marché des changes.

Le franc n'était pas coté. Le dollar canadien était à 86 3-8.

EN OR

Dollar canadien: 55,06c.

Dollar: américain: 61,06c.

COLLISION D'AVIONS

KEMPTVILLE Ont.), le 7.—Deux avions d'entrainement "Harvard" de l'aéroport d'Uplands ont été légèrement endommagés hier, dans une collision à la suite de laquelle l'un des appareils dut opérer un atterrissage forcé, à cinq milles à l'est d'ici.

L'accident se produisit à midi, hier, au cours de manoeuvres opérées au nord de la rivière Rideau. Le gouvernail d'un appareil accrocha l'aile de l'autre. Ce dernier descendit sur la ferme de Albert Murdock, à Reid's Mills, au sud de la rivière.

L'autre appareil se rendit à Ottawa pour chercher secours. En revenant au lieu de l'accident, il atterrit aussi, mais en ce faisant, brisa une roue. Les aviateurs firent immédiatement la réparation et purent retourner à Uplands. Personne n'est blessé.

Des étudiants-pilotes seulement se trouvaient dans les avions, un dans chacun des appareils. On est en train de démolir l'avion endommagé pour le transporter à Ottawa.

Les oeufs ont enregistré une baisse de huit cents

Les cours du beurre se sont maintenus à 35 cents la livre.

A la suite de la fixation des prix par le gouvernement il y a une semaine, le marché du beurre au Canadian Commodity Exchange a été très tranquille au cours de la semaine. En fermeture vendredi, le beurre au comptant reclassé était offert à 35 cents la livre mais il n'y avait aucun acheteur. Ceci représente un recul d'environ trois cents sur la semaine. Dans le compartiment du terme les options sur janvier et février étaient demandées à 34½ cents, et celle de janvier était offerte à 35 cents. Le recul dans ce dernier cas était respectivement de 2¾ cents et 3 cents.

L'inactivité du marché a été due au fait qu'à la suite de l'action prise par l'office national des prix en temps de guerre, la demande du beurre a été presque nulle pour toutes les classes. Il semble que ceux qui possèdent des approvisionnements sen servent sachant qu'ils pourront en obtenir d'autres aux prix fixés.

Les cours des oeufs ont dégringolé au Canadian Commodity Exchange durant la semaine. Les oeufs "A" gros étaient offerts à 25 cents la douzaine, une perte de 8½ cents sur la semaine dernière. Les arrivages plus nombreux ont été la cause de ce recul marqué ainsi que le fait que les cours du détail n'ont pas suivi la perte enregistrée par les cours du beurre en gros. Ce fait a donc contribuer à diminuer la consommation.

Les variations des cours du beurre et des oeufs (en cents), pour la semaine terminée vendredi, ont été les suivantes:

BEURRE AU COMPTANT

	Ouv.	Ferm.
Qué. 92 frais		34¼d-34½o
Qué. 38 frais		33⅜d-33⅞o
Qué. 92		35o

BEURRE A TERME

	Ouv.	Ferm.
Janvier	34d	34½d-35o
Février	45d	34½d

OEUFS AU COMPTANT

	Ouv.	Ferm.
"A" gros de l'est	32½o	25o
"A" medium de l'est	30½o	23o
"A" poulettes de l'est	28o	21o

LES ANGLAIS À L'AÉROPORT DE TOBROUK

LE CAIRE, 7. — Un communiqué de la Royal Air Force annonce aujourd'hui que les troupes anglaises, s'avançant à une grande distance en Libye, sont arrivées à El Adem, aéroport de Tobrouk et qu'elles y ont capturé 40 avions italiens qui avaient été endommagés dans des attaques précédentes par des bombes anglaises. Les Italiens ont abandonné l'aéroport.

VENTE DE GROS PLUS ÉLEVÉES

Les ventes-dollars des marchands de gros sont en moyenne de 14 p.c. plus élevées en novembre 1940 que l'an dernier et sont de 8 p.c. moins élevées qu'en octobre. L'indice général est à 122,6 contre 133,8 en octobre et 167,8 en novembre 1939. Les ventes des onze premiers mois de 1940 sont en moyenne de 10 p.c. plus élevées que celles de la période correspondante de 1939.

Les totaux combinés de tous les genres d'affaires d'après les régions indiquent que les gains sur novembre 1939 sont quelque peu moins forts dans le Québec et les Provinces des Prairies que dans les autres sections du pays. Les ventes augmentent de 18 p.c. en Colombie Britannique et de 17 p.c. dans l'Ontario et les Provinces Maritimes. Il y a gain de 10 p.c. dans le Québec et les Provinces des Prairies.

UNE OPINION DE VIRGINIO GAYDA

(Presse associée)

ROME, 7. — Virginio Gyada, qui reflète souvent l'opinion fasciste, dit aujourd'hui que le message du président Roosevelt au Congrès des Etats-Unis "est le renouvellement d'un sujet usé et non prouvé" d'une menace de l'Axe à l'Amérique, tout en assurant aux Américains "l'impossibilité matérielle" d'une attaque de l'axe.

Une déclaration faite aux correspondants étrangers dit: "Le message contient une ferme affirmation belliqueuse."

Une princesse royale surveille avec intérêt les signaleurs canadiens en train de filer des cables à leurs quartiers généraux, quelque part en Angleterre. Sur terre, sur mer, et dans l'air, les Canadiens ont soulevé l'admiration de leurs camarades anglais pour leurs exploits hardis et leur sang-froid.

Vous voulez vendre vos vieux meubles? annoncez-les ici

Cartes Professionnelles

Médecins

Dr PHILIPPE BELANGER, 74 rue Laurier-est. Spécialité: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 4-0117.

Dr DE HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161 rue Stewart. Spécialités: Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes génito-urinaires. Consultation: 2 à 4 h. 30 et 7 à 8 h. 30 p.m. Tél: 4-1244.

Dr A. DROUIN, 197 rue Rideau. Spécialités: Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultations: 2 à 5 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 3-9162.

Dr J.-L. LAMY, 211 rue Stewart. Spécialité: Chirurgie. Consultations: 2 à 4 h et 7 à 8 h p.m. Tél: 3-7026.

Dr ALFRED LAROCQUE, 431 rue Rideau. Tél. 3-9454. Chirurgie, médecine. Consultations: 2 à 4 h et 7 à 9 h p.m.

Dr E. PERRAS, 192 rue Principale, Hull. Tél: 2-6754. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement. Consultations: 1 à 4 h. p.m. et de 7 à 8 h. p.m.

Dr J.-M. RAVARY, — Yeux, oreilles et gorge. 433, rue Rideau. Tél: 3-8252.

Dr DAMIEN ST-PIERRE: Médecine générale. Physiothérapie. Consultation sur rendez-vous. 368, Dalhousie, Ottawa. Tél. 3-[illegible].

Dr R.-E. VALIN, 165 av. Laurier-est. Spécialité: Chirurgie exclusivement. Consultations: 1 à 3 h. p.m. et sur rendez-vous. Tél: 4-0337.

Dr HORACE VIAU, 467, rue Rideau. Spécialité: Maladie des enfants exclusivement. Consultations: 1 à 4 h. et 7 à 8 h. p.m. Tél: 4-2240.

Gardes-Malades 86

MARIE DELORME, G. M. G. E., service privé, 37, rue St-Bernard, Hull. 2-5885. 86- ms

RITA BOURGEOYS, G.M.E. Service privé, 115, rue Notre-Dame, Hull. 4-2223. 86

THERESE BEAUCHAMP, G.M.G.E., service privé, 171, St-Laurent, Hull. 2-6763. 86-ms

Dactylographes 53

DACTYLOGRAPHES rebâtis et remis à neuf à vendre. Dactylographes réparés et louer. W. B. Dymond, 24, rue Union, Eastview. 3-6412. 53

Fourrures 58

SPECIAL: Remodelage $10 et plus. Manteaux faits sur mesure. Renards argenté. Blondeau, 239, Laurier-Est. 3-7353. 58

Ouvrage en Feuilles Métalliques
VENTILATION
Toitures dans toutes ses branches
J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater — Tél: 2-1530
Nous donnons un prompt service.

VOYONS LES FAITS AU SUJET DES PRETS PAR L'INDUSTRIELLE

1. Rendez-vous privé.
2. $20 à $500 en argent.
3. Dans les 24 heures.
4. Pas de questions posées à d'autres.
5. 15 mois pour rembourser.
6. Temps plus court à meilleur compte.

Vous empruntez	Vous recevrez	Paiements mensuels de	Nombre de mois
$ 20.	$ 20.	$ 3.57	6
50.	50.	6.82	8
100.	100.	9.46	12
250.	250.	19.46	15

"La Cie des Prêts et Finance Industrielle"
"Compagnie entièrement canadienne"
48, rue Rideau — Tél. 3-1149
(Immeuble Transportation)
E.-L. DU PLESSIS, gérant

Remerciements 2

BOURGEOIS. — Mme Joseph Boulet remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de sa fille, Mme E. Bourgeois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. 84676-24

RENAUD. — La famille Alaric Renaud remercie toutes les personnes ainsi que les Religieuses de l'Hôpital St-Vincent et les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Alaric Renaud, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. 2-4

THERRIEN. — Mme Georges Therrien et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de M. Georges Therrien, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, cartes de sympathie, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles. 84714-2-4

Prochain mariage 3

BOIVIN-CANUEL. — M. et Mme Eusèbe Canuel annoncent les fiançailles de leur fille, Reina, à M. Philippe Boivin, fils de M. et Mme Louis Boivin, d'Ottawa. Le mariage aura lieu à la mi-février. 3-4

Décès 6

DESPATIE. — A sa demeure, 8-A, rue Guertin, Hull, dimanche le 5 janvier 1941, Léocadie Bédard, épouse bien-aimée de Louis Despatie, à l'âge de 65 ans. Funérailles mercredi le 8 courant. Le cortège funèbre quittera l'adresse susmentionnée, à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâces, où le service sera chanté à 9 heures 30. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-4

DUMAS. — A sa demeure, 207, rue Murray, mardi le 7 janvier 1941, Rachel Berniquez, épouse de feu Emmanuel Dumas, à l'âge de 94 ans. La dépouille mortelle repose aux salons Gauthier, 259, rue St-Patrice. Avis des funérailles plus tard. 6-5

LEBLANC. — A sa demeure, Blackburn, Ont., lundi le 6 janvier 1941, Florence Leblanc, épouse bien-aimée d'Alfred Leblanc, à l'âge de 45 ans. Funérailles mercredi le 8 courant. Le cortège funèbre quittera les salons funéraires Gauthier, 259, rue St-Patrice, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, Cyrville, où le service sera chanté à 9 heures. Inhumation au cimetière St-Joseph d'Orléans. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-4

LEFEBVRE. — A sa demeure, 44, rue Notre-Dame, Ottawa, lundi le 6 janvier 1941, Laura Savard, épouse, en premières noces, de Louis Dubé, et, en secondes noces, d'Alexandre Lefebvre, à l'âge de 74 ans. Funérailles mercredi le 8 courant. Le cortège funèbre quittera l'adresse susmentionnée, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Anne, où le service sera chanté à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 6-4

LEFEBVRE. — Décédé subitement ce matin, le 7 janvier 1941, Eugène Lefebvre, époux de feu Léontine Blouin, à l'âge de 71 ans et 6 mois. La dépouille mortelle repose à sa demeure, 173, Kent, Hull. Avis des funérailles plus tard. 4-5

SAUVE. — Décédée à la demeure de sa fille, Mme Aldège Mousseau, 38, Langevin, mardi le 7 janvier 1941, Mme veuve Arsidas Sauvé, née Emélie Desjardins, à l'âge de 83 ans. Funérailles jeudi le 9 janvier 1941, de l'adresse ci-haut mentionnée à 7 heures 45 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame de Hull, où le service sera chanté à 8 heures. Inhumation au cimetière de Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4-5

Monuments

MONUMENTS: Vous pourrez difficilement trouver des monuments mieux finis et moins chers que chez J.-P. Laurin, 95, rue Georges, Ottawa. Tél.: 4-0417.

Perdu-trouvé 13

PORTE-MONNAIE en cuir brun, contenant papiers importants. Récompense. 3-7887. 1-13-4

On demande 14

OR, ARGENT, bijoux, dents en or, vieilles montres en or, diamants etc. Les plus hauts prix. 193, rue Sparks, chambre 201 en haut — (prenez l'ascenseur) 14

COMPTABLE agréé, avec expérience variée, mentionnez âge, détail d'expérience, statut marital, salaire exigé. Seuls les postulants avec degrés de comptable seront considérés. Les candidatures seront traités en la plus stricte confidence. Case 50, "Le Droit". 14-6

JEUNE HOMME comme ingénieur à la radio. S'adresser, case 33, Le Droit. 14-4

GARÇON avec bicyclette, pour livraison. 302, Clarence. 47-14-4

COLLABORATEUR pour une traduction en français. Ecrire case 36, Le Droit, Ottawa. 14-6

JEUNE HOMME avec bicyclette, pour livraison. 4-0356. 14-6

STENOGRAPHE bilingue, fille ou garçon, désirant travailler, pour expérience dans un bureau, chance avantageuse. S'adresser à case 20, Le Droit. 14-6

COLLECTEUR, 2 hommes âgés n'ayant aucun embarras financier, possédant une auto pour les banlieues. 14-6

INSTITUTRICE bilingue et bien qualifiée, salaire $40 par mois. Communiquer avec Jack Noonan, secrétaire, Loose Station, Co. Papineau, Québec. 14-6

Servantes demandées 15

SERVANTE GENERALE, bon salaire, 96, Front, Hull, après 6 heures p.m. 84671-15-4

BONNE à tout faire, avec expérience. 3-9497. 30-15-4

SERVANTE générale. 180, rue Sussex. 48-15-4

SERVANTE générale, famille de trois. 259, St-Patrice. 15-6

SERVANTE générale pour soins du ménage. 85, York. 84744-15-6

FILLE pour ouvrage général. Devra coucher chez elle. 137, rue Georges. 3-6855. 15-6

SERVANTE générale, références. Expérience. Signalez 3-6773. 84738-15-6

BONNE à tout faire. S'adresser, 181, St-Rédempteur, Hull. 15-4

BONNE à tout faire, soirs libres, couchera en dehors. 214, Gloucester, Appt. 16. 15-4

BONNE, sachant faire la cuisine. Référence. 476, Wilbrod. 3-7225. 84613-15-5

SERVANTE générale, grande personne, bon gage, fille de campagne préférée. 687, King Edward. 84757-15-4

Femmes, filles demandées

APPRENEZ la coiffure. Ottawa Marvel Hairdressing Schools, brevetées par le gouvernement. 72, Rideau. 108

35 A 40 ANS, bonne cuisinière, famille de 4 personnes, pas de lavage ni repassage, soirs libres, références exigées. Mme Thérien, Individual Landry, 105, Chapel. 108-4

A louer 38

CHAMBRES, propres, raisonnable, privilèges, meublées ou non. Hull 3-6940. 38-5

AVIS AUX CREANCIERS DANS LA SUCCESSION ROSE-DELIMA DROUIN

Les créanciers de Rose-Délima Drouin, ci-devant du canton de Plantagenet-Nord, dans le comté de Prescott, veuve, qui décéda le quatorzième jour de novembre 1940, sont priés, le ou avant le vingt-cinquième jour de janvier 1941, d'adresser par poste affranchie ou de remettre au soussigné ou à son avocat, les détails se rapportant à leurs réclamations, contre sa succession. Après le vingt-cinquième jour de janvier 1941, le partage des biens de la dite défunte se fera parmi les ayants-droit en ne considérant que les réclamations alors reçues.

Cornwall, Ontario, ce vingt-sept décembre 1940.

EDMOND DROUIN,
Cornwall, Ontario.
Exécuteur.

LIONEL CHEVRIER, C.R.,
Edifice Mulhern,
Cornwall, Ontario,
Avocat de l'Exécuteur.

LES PETITES ANNONCES du "DROIT" RAPPORTENT TOUJOURS

Quand vous publiez une petite annonce dans **"LE DROIT"** les résultats ne se font jamais attendre.

Quels que soient vos besoins, n'hésitez pas; signalez:

3-4061

A vendre 25

BOIS de construction, BARDEAUX, GROS PAQUETS, $2.75 et plus le mille. Boucher & Frères, 30 St-Jacques, Hull. 2-2486. 25-1 ms

BAINS, éviers, cabinets, lavabos, raccords de tuyaux, etc., neufs ou usagés. Prix raisonnables. Palmer, 146, rue Booth. 8-04d1. 25-JNO

PIANOS à louer avec faculté d'achat, à partir de $1.50 par mois. Pianos droit à vendre, partir de $40. Orme Limited, 175, Sparks. 25

BON CHESTERFIELD usagé $15, divan studio $19.95. H.-R. Paquin, 93, du Pont, Hull. 25

TERRAIN 66 x 100 pieds, avec garage et relai d'essence, propice à la construction d'un établissement commerciale, salle de quilles et appartement dans le centre de Hull, 51-53, rue du Pont. S'adresser à A.-A. Deslauriers, 153, Champlain, Hull. 1 ms

MACHINE Singer (tailleur), table à dîner, ronde, petite table carrée, moustiquaires, stores, vaisselle. S'adresser, 200 Daly, le soir, de 6 heures 30 à 7 heures 30. 25

COMMERCE DE GRAIN; aussi outillage remis à neuf; bonne clientèle; en affaire depuis vingt ans. Cause maladie. A. Lavigne, St-Eustache, Qué. 25-1 ms

TUYAU de poêle ou fournaise vendu en gros ou détail. Ouvrage de plomberie de tout genre garanti. Laroche et Fils, 61, rue Frontenac, Hull. 2-5995. 25

EQUIPEMENT DE CAMP COUVERTURES, lits de camp, matelats, poêles, chaines, câbles, poulies et moufles de poulies, moufles à chaines. M. Zagerman & Co. Ltd., chemin Bayview. 8-5204. 25

MEUBLES USAGES. Chaises pour salle à manger (6), $6.50 et plus, buffets fini noyer $12; chêne $25; tables $3, $5, $8; chesterfield 3 morceaux, à partir de $15. Cohen & Cohen, 194, Rideau, angle Waller. 25

500 PAIRES de couvre-chaussures refaits, pour dames, 35c la paire. 68, York. 25

PIANOS $25 ET PLUS, mobilier de salle à manger en chêne, $39; mobilier de salle à manger en chêne, $25; mobilier de salle à déjeuner (6 pcs) $18.50; vaisselier, $12.50; vaisselier de véritable noyer, $18; lits métalliques, 50c et plus. Cecil Leach & Co. 712, Somerset-Ouest. 25

APPRENEZ le métier de barbier. Moler Barber School, licence du gouvernement, 292, Dalhousie, Ottawa. 20

DOUBLES PORTES ET DOUBLES CHASSIS FAITS sur commande à prix très raisonnables, prix cotés pour tout ouvrage de scierie. M. Zagerman & Co. Ltd., chemin Bayview, 8-5204. 25

GLACIERES électriques, Westinghouse, General Electric, Kelvinator, etc., à très bas prix et termes faciles. 91 rue Wellington, Hull. 25

Maisons à louer 41

MAISON de 8 pièces dans Wrightville, $17 par mois. S'adresser à 31, DeMontigny. 41-J.N.O

Recouverture

SPECIALISTES DANS LA RECOUVERTURE, l'isolement, l'application des revêtements en brique. Estimations gratuites. McAuliffe Grimes, 159, Echo Drive. 7-5500.

Automobiles 54

SPECIAL Lafayette Nash de 1934, coupé, siège de secours, nouveaux pistons et anneaux, bons pneus. Aubaine pour prompte vente. Laval Motor Sales, 71, Laval, Hull. 2-7813. 54

SOL, ci-devant de Baker Bros., exploite maintenant le nouvel établissement de pièces et accessoires d'autos S. & S. Autos achetés pour mise en pièces. Wellington-Preson. 8-3701. 54-JNC

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3 rue Duke. Tél. 2-7393. 54

Combustible 74

SLAB bois mou, $5.50 et $6 la corde; bois mou, coupé au voyage, $2; bois franc, 1ère qualité, 3½ pieds, $8 la corde; slab de bois franc $8.50; bois mou de corde, $6.50. L. Arvisais, 278, Maisonneuve. 2-8584. 74

WILFRID ARVISAIS: Bois franc, 3 pieds ½, $8, slab de bois franc, $8.50; bois de corde mou, mélange, 4 pieds, $6.50 la corde; slab bois mou, 4 pieds, $5.50 et $6 la corde. Au voyage $2, mélangé $2.50. 258, Maisonneuve, Hull. 2-8334. 74

BOIS mélangé, 4 pieds, $6.50, slab de pin, $5.50, voyage $2. A. Vadeboncoeur. 2-5545. 74

SLAB coupée, voyage $1.50 $2.00. Bois franc, voyage. Gros bois mou de corde. Oscar Lambert. 2-6965. 74

BOIS mou à la corde, au voyage coupé, $1.50 et $2.00. R. Charbonneau, 4, rue Reboul, Hull. 2-9767. 74

SLAB de pin, sec, $4.75 la corde, au voyage, $1.50. 2-0391. 74-1 ms

BOIS, gros et détail, Coke La Salle, plus bas prix. Foubert Fuel. 4-0284. 74-250

BOIS mou, coupé, voyage $1.50, bois franc, $2. 3-1926. R. Barrette. Transfert. 74

BOIS mou mélangé, 4 pieds, $6.50; slabs, $5.50. E. Vadeboncoeur. 2-3258. 74

Personnel 75

PERMANENTES, machine, sans machine, sans fils. $1. 72, rue Rideau. 4-0951. 75

PATIENTS du rhumatisme, pourquoi tarder et souffrir de diverses formes; sciatique, lumbago, névrite, arthrite. Essayez le traitement aux herbages Thuna. Thuna Balsam Remedies. 368, rue Bank. 2-6388. 75

Les annonces vous disent où et comment acheter.

C'EST UN AUTO USAGE REMIS A NEUF
APPUYE PAR UNE GARANTIE PARTAGEE DE 60 JOURS

COACH DODGE de 1938
$650

OTTAWA MOTOR SALES
Limited
860, RUE BANK
Tél: 7-2101
OUVERT 24 HEURES DURANT
Aussi SERVICE DE REMORQUAGE

AUBAINES EN AUTOS USAGES

30 Sedan	CHEVROLET	$88
'37 Coach	NASH	$598
'35 Sedan	OLDS.	$488
'34 Coach	HUDSON	$338

PINKS Ltd.
244, RUE SPARKS

DÉBLAIEMENT DES ROUTES DE GLOUCESTER

Le conseil du canton de Gloucester, à son assemblée d'hier tenue en l'hôtel de ville de Billing's Bridge, a accepté de déblayer, pour le compte du gouverneemnt fédéral, une partie de la route qui mène de Hurdman's Bridge à Billing's Bridge, pour faciliter l'accès à l'hôpital militaire établi dans l'édifice qui logeait autrefois le noviciat des Soeurs Grises de la Croix.

Le conseil adopte aussi une résolution recommandant le retour de M. Joseph Cyr et de Milton-H. Gordon, comme évaluateurs pour l'année 1941, avec salaire de $500 chacun, comme l'an dernier, et allocation de $100, pour dépenses de voyage.

Le préfet, M. W.-J. Perreault, le commissaire-évaluateur, M. N.-B. MacRostie, et le greffier, M. Carmen-H. Guest, seront les délégués à la conférence convoquée par la ville d'Ottawa, pour jeudi, pour discuter des taux de l'eau distribuée à l'extérieur de la ville.

Le canton a vendu à la Banque de Toronto dont l'offre était la plus haute, à 100.67, une valeur de $36.207.23 d'obligations, avec intérêt de trois à quatre pour cent. L'argent servira à des améliorations locales.

L'OPPOSITION SERA ACTIVE À QUÉBEC

(De notre correspondant)

QUEBEC, le 7 — L'opposition provinciale dirigée par l'hon. Maurice Duplessis, se montrera particulièrement agressive, au cours de la session qui s'ouvre cet après-midi à 3 heures. La victoire remportée par l'Union Nationale aux élections complémentaires du comté de Mégantic a réchauffé l'ardeur des membres de la gauche. On prévoit que la session donnera lieu à des débats très intéressants.

L'ordre du jour de la séance de cet après-midi, nous en donne déjà un aperçu. Plusieurs motions de l'opposition y sont inscrites. M. Duplessis demande au gouvernement de déposer sur la table de l'Assemblée législative toute la correspondance échangée entre les autorités provinciales et fédérales au sujet de la commission Sirois, de l'assurance-chômage et de la canalisation du St-Laurent.

L'hon. Adélard Godbout, premier ministre, n'a pas voulu dire qu'elle serait son attitude à la prochaine conférence interprovinciale. Cependant, l'opinion publique semble être fermement opposée à toute adoption hâtive du rapport, dans la province de Québec. Nous savons de bonne source que l'opposition est prête à engager un grand débat sur la question si l'occasion lui en est fournie.

Autos à Vendre Autos à Vendre

CAMPBELL VOUS OFFRE DE
Grandes Épargnes
Lorsque vous en avez le plus besoin
SOLDE ANNUEL DE JANVIER
Campbellized AUTOS
Budgetez maintenant pour cet auto en 1941

Coach Ford de 1940 — Noir, a été conduit soigneusement par le propriétaire d'origine. Freins hydrauliques. Seulement ! **$849**

Coach Chev de 1940 — Bleu foncé, très attrayant. Pas de courants d'air. — Capote tourelle. Voyez celui-ci à **$889**

Sedan Olds de 1940 — Equipement de luxe. Un modèle extraordinaire, à un prix spécial. Parfait sous tous rapports. **$1,129**

Nous offrons des aubaines extraordinaires dans cette grande VENTE. Rappelez-vous, lorsque vous achetez un auto Campbellisé remis à neuf suivant les 30 revisions, vous êtes assurés de satisfaction, avec une garantie de remboursement de 2 jours et partagée de 30 jours.

Mode de Paiement Budgétaire

Utilisez votre auto actuel comme paiement à compte lorsque vous choisissez une de ces occasions. Acceptez possession immédiate et payez le solde par mensualités faciles tout en jouissant de la conduite en hiver.

'39	BUICK Sedan DeLuxe	$999
'39	FORD Sedan DeLuxe	$789
'39	FORD Coach DeLuxe	$719
'38	FORD Sedan DeLuxe	$589
'38	FORD Coupé	$519
'37	FORD Coach DeLuxe	$499
'36	PONTIAC Cabriolet	$379

SPECIAUX

'35	FORD SEDAN	$319
'34	FORD COUPE	$249
'34	CHEV. COACH	$249
'32	FORD COACH	$199

LES PLUS FACILES CONDITIONS A OTTAWA
Campbell Motors OTTAWA LIMITED
2-9441 265, ave Laurier Ouest 2-9441

Aucun employé de Radio-Canada outre-mer n'aurait été blessé

TORONTO, le 7. (P.C.) — Les autorités de Radio-Canada à Toronto disent que d'après les renseignements qu'elles ont reçus, aucun membre du personnel de Radio-Canada outre-mer n'a été blessé dans le bombardement de "Broadcasting House", siège de la B.B.C. Ce bombardement dont il est question dans les dépêches d'aujourd'hui serait survenu il y a plusieurs semaines. Les Canadiens travaillaient dans l'édifice de la B.B.C. Après le bombardement, on a appris ici qu'ils étaient tous sains et saufs.

Huit Canadiens sont employés à la t.s.f. outre-mer. Ernest Bushnell, surintendant général des programmes de la C.B.C. à Toronto, a été prêté à al C.B.C. Stanley Maxted, autrefois de Radio-Canada à Toronto, est maintenant employés par la B.B.C. Les autres Canadiens sont membres du groupe d'oupe d'outre-mer de Radio-Canada. Ce sont: Bob Bowman, d'Ottawa; Gerald Wilmot et Rooney Pelletier, de Montréal, annonceurs et réalisateurs; Arthur Holmes, de Windsor (Ont.) et Toronto,, Albert Altherre, de Montréal, ingénieurs; et Jacques des Baillets, annonceur, de Montréal.

M. Rooney Pelletier est le fils de M. A.-J. Pelletier, chef de la Statistique démographique à Ottawa, et de Mme Pelletier. Ses parents demeurent à 164 rue Stewart. Mme Pelletier a déclaré au "Droit" aujourd'hui qu'elle avait entendu son fils annoncer à la t.s.f. le jour de Noël et une autre fois depuis lors. Il semble bien que M. Rooney Pelletier soit sain et sauf.

CAUSERIE DU CAPITAINE F. W. H. JEANS

"Malgré le contrôle que peut exercer l'Allemagne sur la Norvège, le port de Narvik ne pourra lui être utile pour une autre année au moins," a déclaré hier le capitaine F.-W.-H. Jeans, de la commission technique de l'amirauté britannique, dans un discours qu'il prononçait hier soir à Trafalgar House, quartiers-généraux de la Légion canadienne à Ottawa.

Le capitaine Jeans remplaçait, comme orateur, le vice-amiral A.-E. Evans, envoyé à Washington au cours de la journée pour affaires. Le capitaine était commandant du croiseur "Southampton", lors de la campagne norvégienne.

Il fut présenté à l'assemblée par M. George McCann, président du local d'Ottawa de la Légion canadienne. Le capitaine Gordon-H. Rochester le remercia.

Une résolution adoptée ensuite par le conseil d'Ottawa veut qu'on entreprenne immédiatement l'étude d'un projet d'hôtellerie pour les soldats de passage à Ottawa. Un comité a été élu à ce sujet.

Une escarmouche à Fort-Hanoï

(Presse associée)

HANOI (Indochine française) le 7. — Les autorités de l'Indochine française sont inquiètes au sujet d'une escarmouche entre soldats japonais et soldats français d'Indochine, à l'entrée de Fort-Hanoï, dimanche, pendant laquelle un soldat français, dit-on, a été grièvement blessé.

Cette escarmouche, qui se produisit à la fin d'une semaine de troubles, commença au moment où 20 soldats japonais tentèrent de passer parmi le corps de garde et rencontrèrent de l'opposition de la part de six soldats français, disent les autorités.

On annonce que le vice-ministre de la guerre du Japon arrivera en avion cet après-midi à Hanoï, mais le but de sa visite n'est pas connu.

ELU COMMISSAIRE

M. A.-B. Ullett a été nommé de nouveau, pour une période de trois ans, membre de la commission de l'école secondaire de Nepean, à la réunion, hier soir, du conseil du canton de Nepean.

Le conseil a également nommé de nouveau le constable Borden Cowley inspecteur de l'assiduité dans les écoles.

Le conseil ne fera qu'à sa prochaine assemblée la nomination d'un membre qui remplira la vacance du Bureau de Santé.

LE DÉFICIT EN ITALIE

ROME, le 7 (P.A.)—Le gouvernement italien, avec un déficit budgétaire d'environ $1.402.000.000 de la dernière année financière, annonçait aujourd'hui un budget de $2.000.000.000 pour cette année, sans tenir compte du coûts probables de la guerre.

Le déficit du budget s'élevait à 8.039.383.634 lires (la lire a une valeur nominale de $.05041).

Les dépenses durant l'année se sont élevées à 60.388.864.195 lires, tandis que les revenus du gouvernement étaient de 32.350.480.561 lires.

FEUILLETON DU "DROIT"

Les Noces de la Terre et de l'Amour

ROMAN

par PIERRE AGUETANT

No 41.

— Oui nous irons...

Et, se tournant vers le jardin, le regard fixé sur Vâtres, comme si l'ombre du garde, un peu voûtée mais toujours leste, errait parmi les ceps, Jean Giroux dit gravement:

— Sans Bertau, nous ne serions pas ensemble, à cette heure...

Il se tut, un temps, puis ajouta:

— Il reemssblait à nos sapins qui ne savent que pousser droit. La race des serviteurs dont on peut faire des amis n'existe plus. J'aimais Bertau comme un frère...

— Nous garderons pieusement sa mémoire.

— Oui pieusement...

Yvonne alla chercher sur la table à pied tors, au fond du salon, l'album de photographies des Gendres relié decuir noir, qu'elle ouvrit:

— Nous y mettrons son portrait, décida-t-elle. Il fait maintenant partie de nos morts.

Dans cet album étaient rangés les portraits des ancêtres: portraits de terriens, de vignerons, puis de petits propriétaires dont les efforts concrétisés et additionnés lopin par lopin, avaient abouti à naissance des Gendre. Une haleine voltigea sur les gélatines déteintes: les ancêtres étaient contents. Yvonne ressentit leur béatitude dans chaque goutte de son sang. Elle referma l'album et le remit en place. La boucle nickelée avait rendu un son mat en rentrant dans le fermoir, et derrière ce son s'était établi une paix satisfaite.

Yvonnerevint devant la fenêtre auprés de son fiancé. Ils contemplèrent Vâtres. Le moelleux ciel d'octobre était si bas qu'il s'affaissait jusque dans les creuses, trempant dans sa poussière dorée les prés et les terres abandonnées. On aurait dit que la nature entière se fondait en une félicité infinie, se résolvait en un baiser unmatériel.

Indiquant les collines assoupies, la vallée encombrée de valeurs où fuyait la route de Pontarevaux, les champs dolent, au pied des vignoble roux que balafraient des coulées pourpres de teinturiers (1), elle, murmura:

— Sans la Terre, nous serions restés étrangers l'un à l'autre. Nous ne nous serions pas reconnus.

— La Terre, si humaine et si agissante, est la maîtresse des vivants. Elle ne reçoit jamais, mais nul ne transgresse ses ordres obcurs; les déterminations des êtres ne sont qu'une obéissance aveugle à ses inspirations...

— C'est pourquoi je vous aime.

L'émotion le fige. Il ne trouve que ce mot de désir et de piété, ce mot à la fois religieux et passionné:

— Yvonne.

L'amoureuse crut recevoir la chaleur d'un manteau. Son front s'inclina sur l'épaule de son ami.

— Je vous aime, frissonne-t-elle.

Un bras timide enlace son cou. Mais ne rêve-t-il pas? Est-ce bien Yvonne qui est là? Palpitant, il implore:

— Dites-moi que c'est bien vous qui êtes là, répétez-moi que vous êtes à moi pour toujours...

— ...A vous, oui, à vous, pour toujours... Je commence à vivre...

— Répétez-moi... encore... Je n'y puis croire... Vous êtes tellement ou-dessus de toutes les femmes!...

— ... A vous, je vous le jure.

Yvonne est comme une fleur qui répand inlassablement son parfum:

— Oui, à vous, mon bien-aimé.

Dévotieusement, dans une caresse, il ramène en arrière les cheveux bouclés, pour mieux découvrir le rayonnement du front. Et l'adolescente insiste.

— Tous à vous!...

Elle ne cesse de le rassurer:

— A vous, à vous seul, pour toujours!

Hanté par le cauchemar qui le poursuit encore, il demande:

— Nous ne souffrirons jamais plus?...

— Jamais plus!...

Sondant les infinis de ces prunelles agrandies par l'extase et qui lui donnent le vertige, il supplie encore avec une impatience contenue:

— Jurez-moi, jurez-moi toujours que vous êtes toute à moi.

— Jean.

— Yvonne.

....Et les deux fiancés se courbèrent, silencieux sous la lourde joie éternelle...

. . . . . .

Sous le rosier grimpant de la tonnelle, Gustave Vergette, étranger à un dénouement qui satisfaisait sa paresse nerveuse et son coeur paternel — à un dénouement qui satisfait sa paresse nerveuse et son coeur paternel — à un dénouement dont la genèse lui échappait — dormait devant un verre de rhum aux trois quarts vide où pataugeait une mouche...

FIN

(1) Variété de plant de vigne dont le feuillage devient couleur lie de vin en automne.

EMPRUNTEURS

Un chevalier d'industrie, qui ne vivait que de l'argent qu'il empruntait de côté et d'autre, sans jamais rendre, s'adressa un jour à saint François de Sales, le priant de lui prêter vingt écus. Le prélat lui dit doucement:

— En voilà dix que je vous donne, cher monsieur, au lieu de vous en prêter vingt. Prenez-les: vous y gagnerez, et moi aussi.

Nous commencerons demain la publication d'un nouveau feuilleton:

"Mon Sauvage"

par Mme Laure Berthiaume-Denault

(avec des illustrations de Tom Wood)

BRILLANTES ASSISES DU BLOC UNIVERSITAIRE

M. Jean-Jacques Tremblay, d'Ottawa, élu président

M. André Laurendeau, de Montréal, vice-président. — MM. Jean-Charles Aubin et René Fréchette, d'Ottawa, respectivement secrétaire et trésorier. — Fructueuses séances.

LE COMMISSAIRE BOURQUE

Un événement d'importance dans la vie du Canada français s'est déroulé, en fin de semaine, dans la capitale. La jeunesse universitaire de langue française de tout le pays a tenu de solennelles assises au Château Laurier, au cours des journées de samedi, dimanche et hier.

Les trois groupements principaux de délégués venaient de Québec, Montréal et Ottawa. On remarquait aussi des délégués des Maritimes, du Manitiba et du Nord-Ontario. Environ cent soixante-quinze jeunes gens et jeunes filles, soit étudiants des Universités, soit jeunes professionnels, prirent part au troisième congrès national du "Bloc Universitaire."

Au cours de l'après-midi de dimanche, Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, ancien recteur et professeur durant de nombreuses anées à l'Université Laval de Québec, visita les membres du Congrès et leur adressa de paternels conseils. Nous rapportons ailleurs les paroles de Mgr Vachon.

La ville d'Ottawa, par la voix de M. le commissaire E.-A. Bourque, souhaita la bienvenue aux congressistes au cours de la séance d'ouverture de samedi dernier.

M. Roger Marier, avocat de Québec, président du "Bloc Universitaire", présida les principales séances de ces solennelles assises. MM. Alphonse Bégin, de Montréal, Jean Boucher, de Québec, et Jean-Jacques Tremblay, d'Ottawa, étaient à la tête des délégations de leurs villes respectives.

ELECTION

L'élection du conseil national du "Bloc Universitaire" a donné les résultats suivants: président: M. Jean-Jacques Tremblay, d'Ottawa; secrétaire: Me Jean-Charles Aubin; trésorier: M. René Fréchette. Ces deux derniers sont aussi d'Ottawa.

Les vice-présidents sont MM., André Laurendeau, de Montréal; Arthur Tremblay, de Québec; Alfred Monnin, du Manitoba, et M. Chamard, des Maritimes.

Les conseillers sont MM. Jean Boucher et Maurice Tremblay, de Québec, et MM. Marcel Théorêt et Alban Jasmin, de Montréal.

L'ORGANISATION

Le comité d'organisation des assises tenues ces jours derniers dans la capitale se composait comme suit: Président: Jean-Jacques Tremblay; vice-président: Maurice Chagnon; vice-présidente: Henriette Bourque; secrétaire: Henri Charbonneau; trésorière: Yseult Beaudry; propagandiste: Auguste Vincent; conseiller: Guy Sylvestre.

Les chefs des comités étaient répartis comme suit: Logement: Jeanne Charbonneau; réception: Madeleine Simard; étude: Jean-Charles Aubin; organisation: René Fréchette; publicité: Auguste Vincent; finance: Yseult Beaudry.

Le comité de coordination a joué, dans la préparation du congrès et durant toute la tenue de ce dernier, un rôle de premier plan. Il était composé de M. Roger Marier, avocat de Québec, comme président; de MM. Gérard Ally, Jean Lafrenière et Marcel Théorêt, de Montréal; MM. Jean Boucher, Arthur Tremblay et Jean-Pierre Després, de Québec; de Mlle Madeleine Dugas et de MM. Jean-Jacques Tremblay et Jean-Charles Aubin.

LE CONGRES

Pendant les trois jours qu'ont duré ces assises, un esprit du meilleur aloi a constamment régné parmi les délégués et une entente cordiale s'est faite sur tous les points. Chacun est retourné dans son milieu respectif avec la ferme conviction de faire prospérer les idéals canadiens-français et de travailler avec énergie et constance en vue d'obtenir le respect et l'épanouissement de ces mêmes idéals, tout en observant les dictées de la charité chrétienne, sans faiblesse jamais.

Les universitaires et les jeunes professionnels d'aujourd'hui sont nés en pleine guerre, ont vécu dans les inquiétudes de l'après-guerre et se débattent encore dans la guerre. C'est assez pour les rendre sérieux, pour les faire réfléchir à la vie telle qu'elle est. Or, la vie telle qu'elle est c'est la société, c'est le milieu, c'est le pays, c'est la nationalité, réalités traditionnelles qui se disloquent, s'entrechoquent, courent à leur ruine par un déplacement constant des valeurs. En face de ce déséquilibre général le jeune universitaire ne peut s'empêcher de penser et de penser juste. Tous les jeunes d'ailleurs sont devenus sérieux.

On verra par le résumé des travaux et des délibérations qui ont eu lieu durant ces trois jours, que la jeunesse canadienne-française qui y a pris part est très sérieuse et qu'elle a su s'inspirer des meilleurs intérêts du Canada français et, en définitive, de tout le pays.

JOURNEE DE SAMEDI
A l'ouverture

C'est par l'hymne national "O Canada" que se sont ouvertes les assises du "Bloc Universitaire", samedi après-midi, au Château Laurier. M. E.-A. Bourque, commissaire de la ville d'Ottawa, acceptant l'invitation du comité d'organisation, tint à souhaiter à tous les membres présents la plus cordiale bienvenue.

Ce troisième congrès, qui a fait suite à ceux du Lac Mercier et de Duchesnay, a groupé des délégués de Québec, de Moncton, de Montréal, d'Ottawa et même de Saint-Boniface et des Maritimes. Disons que le "Bloc Universitaire" est un organisme qui groupe les universitaires français du Canada, jeunes gens des collèges classiques, étudiants et étudiantes de nos universités, et professionnels: d'une manière générale, tous ceux qui prétendent avoir l'esprit universitaire.

Ce congrès du "Bloc Universitaire" s'est tenu sous la présidence de M. Roger Marier, avocat de Québec. La délégation de Montréal était conduite par M. Alphonse Bégin, de l'Ecole des Hautes Etudes, de Montréal; celle de l'Université Laval de Québec par M. Jean Boucher, étudiant en droit, et celle de l'Université d'Ottawa par M. Jean-Jacques Tremblay.

M. Roger Marier

Dans son discours d'ouverture, M. Roger Marier a défini les grandes lignes de ces assises. "Depuis cinq ans, a-t-il dit, nous travaillons à faire l'union des étudiants, universitaires et professionnels canadiens-français du Canada. Nous ne voulons pas l'union pour elle-même, mais l'union dans la pensée et dans l'action, l'union sur des questions où la vie du Canada français est en jeu. A bas l'individualisme qui a consommé la perte de la liberté en Europe.

"Le "Bloc Universitaire", poursuivit-il, se présente en second lieu comme un mouvement pratique. Nous en avons assez des discours du 24 juin, des pétitions prises en sérieuse considération, des promesses électorales. Nous avons réalisé du pratique et nous voulons continuer de réaliser dans nos conseils locaux et régionaux des entreprises qui permettent à nos membres, en même temps que de travailler au relèvement national en général, de mieux se cultiver eux-mêmes, de mieux vivre dans leur propre milieu. Le 'Bloc Universitaire" est aussi un mouvement positif. Nous travaillons pour quelque chose, pour quelqu'un; pour favoriser le développement de la culture canadienne-française. Nos activités ne sont pas dirigées contre l'élément anglais. Les Canadiens anglais ont droit à leur vie nationale comme nous avons droit à la nôtre de par tout le pays. Le Canada est un pays à double culture; c'est en travaillant à faire de la culture française une réalité plus riche que nous contribuerons le mieux à faire du Canada un pays plus grand et plus prospère. Qu'est-ce que nous sommes venus faire ici ? Nous sommes venus définir notre idéal de Canadien français, et à la lumière de cet idéal, adopter la constitution du "Bloc Universitaire". Au cours de nos séances, nous allons étudier successivement la nature du patriotisme et nous allons tirer de là des conclusions pratiques. Nous allons déterminer, d'une façon constitutionnelle, les cadres du B.U. en nous inspirant de l'union nécessaire. Enfin, nous allons analyser notre façon commune de réaliser notre idéal commun dans la technique du B.U."

M. E.-A. Bourque

La ville d'Ottawa a reçu officiellement les délégations de Montréal, Moncton, Québec, Ottawa et Saint-Boniface. M. E.-A. Bourque commissaire et maire-suppléant, leur a souhaité la bienvenu dans une allocution prononcée à la Salle des Conférences au Château Laurier. "Je comprends, a dit M. Bourque, que l'un des buts de vos assises est d'étendre votre champ d'action et d'améliorer les milieux universitaires. Je ne doute pas non plus que vos délibérations porteront aussi sur le bien-être général de notre peuple. Dans cet ordre d'idées, a-t-il précisé me serait-il permis d'ouvrir une courte parenthèse pour vous dire que le temps est arrivé de refaire notre système économique et y apporter les changements qui s'imposent depuis déjà assez longtemps. La misère, le chômage dans un pays comme le nôtre, où tout abonde, sont des choses qui ne devraient pas exister. Il est vrai que l'embauchage dans nos divers services de guerre a amélioré sensiblement notre situation, mais ceci n'est que temporaire et je me demande ce qui arrivera après la guerre. Il nous faut à tout prix résoudre ce problème maintenant, afin d'éviter de plus grands ennuis plus tard. Nous voulons que notre pays soit grand et puissant, mais pour cela il faut que nos enfants, nos homme set nos femmes de demain obtiennent la nourriture, le vêtements et le gite nécessaire et convenable à leur développement et à leur croissance. En somme, il nous faut améliorer le sort des petits salariés qui peinent sous le joug de familles nombreuses et qui, eux plus que les autres, sont en droit de vivre dans des conditions favorables."

M. Bourque a offert gracieusement ses bons offices à tous les délégués du "Bloc Universitaire".

M. J.-J. Tremblay

M. Jean-Jacques Tremblay, président du "Bloc Universitaire", a souhaité la bienvenue aux délégués et leur rappela que dans l'Ontario, les Canadiens français, qui, il y a dix ans, ne possédaient aucun représentant officiel au ministère de l'Education à Toronto, avaient maintenant un directeur de l'enseignement français, douze inspecteurs canadiens-français, un éditeur de livres scolaires. 45.000 élèves fréquentent les écoles primaires françaises de l'Ontario. Le tout est reconnu officiellement par le ministère de l'Education. M. Tremblay a terminé son allocution en déclarant que le patriotisme des Canadiens français de l'Ontario était l'un des plus fervents parmi les groupements de langue française du pays.

M. A. Bégin

M. Alphonse Bégin, étudiant de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, affirma "que si l'on considère la richesse de notre hérédité et de notre passé, les ressources matérielles et intellectuelles de notre province, l'influence de trois millions des nôtres dans l'économie du pays, l'entêtement et le courage de plusieurs de nos aînés qui livrent encore le bon combat, le réveil lent et progressif de tous les membres de notre corps national, préoccupation grandissante de toute une génération, la nôtre, si l'on analyse les intentions de ceux qui ont présidé la naissance du "Bloc Universitaire", on peut être assuré de voir des jours meilleurs. Cette besogne, nos ancêtres ont su l'accomplir souvent même au prix de leur sang; il ne s'agit plus de mourir pour une cause, il s'agit de vivre pour elle, mais de vivre intensément notre idéal."

La soirée de samedi se passa à discuter en comités d'études les points principaux offerts à l'attention des délégués. Ces séances eurent lieu à huis-clos et ce ne fut qu'à la fin du congrès que le comité de coordination fit part, au cours d'une séance publique, de la doctrine ,de la technique et d'un plan de finance, toutes choses constituant la base de l'organisation du "Bloc Universitaire" canadien-français. Nous publions, dans une autre colonne, la substance des idées adoptées par les congressistes.

JOURNEE DE DIMANCHE

La journée de dimanche débuta par la messe en groupe. Le reste de la journée se passa à l'étude de la technique du B.U. C'est au cours de l'après-midi que Son Excellence Mgr Vachon fit une visite à la jeunesse universitaire. Nous en parlons dans une autre colonne. A la messe, le matin, M. l'abbé Emile Vézina, du Séminaire diocésain d'Ottawa, prononça le sermon de circonstance. La messe fut célébrée par le T. R. P. J. Hébert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa.

M. l'abbé Vézina avait pris pour thème de son sermon: **"L'Oeuvre intellectuelle de l'Eglise dans le monde."**

"Vous venez reconnaître ici, dit M. l'abbé Vézina, une suprématie qui guide vos oeuvres. Vous venez voc7 B-o .43. 5Zk 4P ;;à âr plus grandes inspiratrices de l'intelligence...

"L'Eglise a en effet créé la théologie. Avant le Christ, il n'y avait pas de théologie organisé. Toute théologie est sortie de la théologie catholique.

"Et la philosophie; qui l'a organisée, sinon l'Eglise catholique?... L'Eglise est une société civile qui cache un courant invisible de pensée qu'on appelle le 'Corps mystique du Christ'... C'est le rôle de l'Eglise d'avoir popularisé cette science de la philosophie...

"Dans le domaine des Sciences et des Arts, l'Eglise est là toujours pour seconder souvent pour diriger." Et le prédicateur rappella ici les grandes oeuvres d'art, toutes accomplies sous l'oeil vigilant et maternel de l'Eglise catholique.

"Dans quelque domaine que ce soit, ajouta-t-il, chaque fois que vous verrez quelqu'un faire un pas de plus que les autres, vous verrez toujours une soutane derrière lui: un évêque, un religieux, ou quelque bon vieux curé, ou quelque petit vicaire.

"Dans le domaine de l'éducation qui vous intéresse de plus près, vous le savez, l'Eglise a fait plus que toute autre association; c'est toujours Elle qui a pris l'initiative.

"Aujourd'hui, l'Eglise n'a plus le temps: Elle est aux prises avec des réalités plus pressantes que celles des Arts: Elle n'est plus libre: Elle doit s'occuper des âmes plus que jamais: Elle n'a plus comme autrefois l'argent. Autrefois, régnait une belle entente entre le Trône et l'Autel."

En terminant, M. l'abbé Vézina conseilla aux étudiants la fierté religieuse: "Soyez des intellectuels, dit-il, de vrais intellectuels, sans préjugés. Soyez fiers de votre Eglise, à qui vous devez votre éducation chrétienne et catholique. Laissez aux autres le soin de chercher les critiques.

"Nous, au moins, qui avons bénéficié des bienfaits de l'Eglise, ne forgerons pas d'armes pour percer le coeur de cette mère intellectuelle et religieuse."

Journée de lundi

Au cours de la dernière journée du congrès, on adopta la nouvelle constitution du "Bloc Universitaire": on s'entendit sur les points de doctrine, que nous rapportons ci-dessous. La journée se termina par les élections, avec le résultat dont il est question au début, et par l'adoption des résolutions.

Doctrine

1—Les membres du Bloc Universitaire veulent promouvoir la culture canadienne-française dans la politique canadienne générale.

2—Ils refusent toute législation qui demanderait un sacrifice direct ou indirect de cette culture. Pour autant que l'intégrité de la culture est sauvegardée, ils adoptent une politique canadienne.

3—Bien plus, ils entendent donner à la vie canadienne cette empreinte française que le Canada est en droit d'exiger des Canadiens français.

Conséquences pratiques:
Point de vue politique

1—Politique extérieure: Notre politique extérieure doit être selon la ligne d'orientation donnée par les statuts constitutionnels et marquée tout spécialement par le Statut de Westminster

Notre politique extérieure doit être dictée avant tout par les intérêts canadiens.

2—Politique intérieure: Notre politique intérieure doit être selon la ligne d'orientation donnée par les statuts constitutionnels et marquée par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et le Statut de Westminster.

Dans l'intérêt du Canada tout entier, notre politique nécessite, pour toutes les provinces, l'autonomie provinciale. Quant au point de vue fédéral, voir les principes deux et trois ci-dessus.

—Point de vue **économique:** Toute législation économique fédérale ou provinciale, doit sauvegarder, avant tout, les droits de la personne et de la famille.

Notre législation économique doit également tenir compte des particularités géographiques canadiennes.

Notre législation économique doit tendre à protéger et à développer les institutions coopératives.

—Point de vue **social:** L'éducation familiale du jeune Canadien français doit tenir compte davantage du développement physique et de l'hygiène. Elle doit, de plus, organiser, d'une façon plus positive, l'éducation intellectuelle et morale du jeune Canadien français, et tendre à développer un esprit familial plus fort.

—L'éducation primaire donnée aux Canadiens français doit être d'abord et foncièrement canadienne-française par l'esprit et par la langue.

L'éducation secondaire doit favoriser une éducation physique balancée et s'appliquer à développer la personnalité. Tout en tendant à donner une culture générale, elle devra tenir compte des nécessités pratiques de la carrière future.

—L'éducation universitaire doit développer un sens profond de la conscience professionnelle. Les professionnels devront être formés à une collaboration plus étroite au sein d'une même profession et entre membres de professions diverses.

—L'orientation professionnelle doit être organisée scientifiquement à tous les degrés de l'enseignement: primaire, secondaire et supérieur.

Il faudra aussi développer chez l'étudiant, à tous les degrés de l'enseignement, le sens des responsabilités sociales.

Toute l'organisation des loisirs des Canadiens français doit être imprégnée d'esprit français; vie de société, salon, cabaret, théâtre, cinéma, sport, etc.

Des principes corporatifs devront être diffusés et appliqués.

Le banquet

Un grand banquet clôtura, hier soir, les troisièmes assises nationales du Bloc Universitaire, au Château Laurier, sous la présidence de M. Jean-Jacques Tremblay, élu au cours de la journée président général du BLOC.

Plusieurs notables assistaient à ce banquet de clôture que ne put honorer de sa prsence Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, absent de la ville pour la consécration d'un évêque.

Aux côtés du président, se trouvaient, à la table d'honneur: le T. R. P. Joseph Hébert, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa: l'hon. J.-E. Michaud, ministre des pêcheries dans le gouvernement fédéral; M. Fulgence Charpentier, président général de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa, et Mme Charpentier; M. E.-A. Bourque, commissaire canadien-français de la ville d'Ottawa, et Mme Bourque; M. et Mme Wilfrid D'Amour, M. Adjutor Savard, les RR. PP. Georges Simard, Gustave Sauvé, et Arcade Guindon, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, Mlle Madeleine Simard, M. Alphonse Bégin, de Montréal, Roger Marier, président général, sortant de charge, et plusieurs autres.

Au banquet du "Bloc Universitaire" canadien-français, au Château Laurier, lundi soir, au moment où le président naticnal, M. Jean-Jacques Tremblay, porte un toast à la santé du Canada. On voit, de gauche à droite, le T.R.P. J. Hébert, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa; M. Jean-Jacques Tremblay, président du "Bloc"; l'hon. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries dans le cabinet fédéral; Mme E.-A. Bourque et M. Bourque, commissaire municipal de la ville d'Ottawa.

(Photo "Le Droit")

Son Exc. Mgr A. Vachon au Bloc Universitaire

Mgr l'Archevêque d'Ottawa donne de paternels conseils à la Jeunesse Universitaire. — "Avec bienveillance, mais sans céder, revendiquez vos droits".

Au cours de l'après-midi de dimanche, Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, visita les délégués du BLOC UNIVERSITAIRE. Il était accompagné de son secrétaire particulier, M. l'abbé Lucien Beaudoin, et du R. P. Arcade Guindon, O.M.I.

Invité à adresser la parole aux délégués, Son Excellence Mgr Vachon dit tout le regret qu'il avait de ne pouvoir assister au banquet de clôture des Assises nationales du BLOC UNIVERSITAIRE: le sacre d'un évêque l'obligeait à s'absenter de la capitale: mais il dit qu'il n'a pas voulu cependant perdre l'occasion de venir rencontrer la jeunesse universitaire: celle de l'Université Laval, qu'il connait, et dont il a connu les pères et même, dans certains cas, les grand'père; celle de l'Université de Montréal, dont il est l'ami et dont il est fier d'être membre depuis qu'il a reçu un titre honorifique de cette institution; celle enfin de l'Université d'Ottawa, dont les sentiments d'affection qu'il a à son égard sont connus de tous.

Son Excellence souhaita aussi la bienvenue aux délégués des autres provinces, des Maritimes et de l'Ouest canadien, de même qu'à ceux des autres régions de l'ontario.

"Je vis, dit Mgr Vachon, dans l'organisation de votre BLOC UNIVERSITAIRE un excellent moyen d'étendre votre influence dans tout le Canada. Il importe que les étudiants et les hommes de profession étudient la culture française dans tout tout le pays et qu'ils sachent lui faire atteindre une influence profonde. Le pays y gagnera et vous y gagnerez aussi, par les contacts que vous aurez entre vous et avec les Universités de langue anglaise. Mais dans ce dernier cas, il faudra que vous sachiez attirer nos compatriotes d'autre langue vers votre cufilture, en un mot, leur faire subir votre propre influence, avec bienveillance, il est vrai, mais sans jamais ne rien céder lorsqu'il s'agit de vos droits.

"Dans son excellent livre, "La Joie de Connaître", Pierre Termier, a décrit les joies de celui qui apprend. Il les compare à celles du navigateur qui s'en va vers des pays nouveaux. En votre qualité de catholiques, il faut que cette joie de l'acquisition de la science se perfectionne par l'acquisition d'une solide formation morale. Ainsi donc, en faisant rayonner l'influence de votre esprit, vous saurez faire rayonner votre vie morale.

"Soyez des apôtres de l'esprit et du coeur, et faites monter ceux qui vous entourent vers votre idéal."

Monseigneur Vachon conseilla aux jeunes universitaires de devenir des compétences et de chercher, par leur valeur, à s'imposer. "Il faut absolument, dit-il, que vous soyez prêts à assumer des postes de commande non pas seulement dans la province de Québec, mais surtout dans la Capitale et partout dans le pays; je veux parler des places qui vous reviennent de droit et pour l'obtention desquelles vous devez acquérir les capacités que l'on exige de vos compatriotes d'autre langue."

Avant de quitter la jeunesse universitaire, Son Excellence félicita les jeunes des excellentes dispositions qu'ils ont manifestées au cours de leurs déilbérations et souhaita **que ces Assises aient un lendemain.**

S. E. Mgr A. VACHON

Mme A. Leblanc est décédée

Mme Alfred Leblanc (Florence Leblanc), de Blackburn (Ont.), est décédée hier à sa demeure à l'âge de 45 ans après une longue maladie.

Née le 30 septembre 1895 à Orléans, elle demeurait à Blackburn depuis 23 ans. Son père était feu Doris Leblanc; sa mère, feu Célanie Leblanc. Cette dernière est paroissienne de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville.

Lui survivent outre son époux, deux fils: Donat et Albert, de Blackburn (Ontario): trois filles: Mme Roméo Cabana, de Vars (Ont.); Jeannette et Gilberte, de Blackburn: un frère, M. Ernest Leblanc, d'Eastview.

Les funérailles auront lieu demain matin. On quittera les salons funéraires Gauthier, 259 Saint-Patrice, à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes où un service funèbre sera chanté à 9 heures.

Linhumation se fera au cimetière Saint-Joseph d'Orléans.

"Le Droit" offre à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

Vêture et profession

Dimanche, le 5 janvier a eu lieu à l'Institut Jeanne d'Arc une pieuse et touchante cérémonie de profession religieuse. Elle était présidée par Son Excellence Mgr l'Archevêque assisté de M. l'abbé L. Beaudoin. Ce dernier a prononcé un beau sermon de circonstance

Ont prononcé leurs voeux: Sr Anne-Marie, née Eliane Thifault, de Montréal, et Sr M. Patricia, née Ruth Boyd de Cleveland, Ohio.

Funérailles de M. Louis Bigras

Les funérailles de M. Louis Bigras, époux de Emma Casault, décédé jeudi à sa demeure, 14, rue Botelier, à la suite d'une maladie de peu de durée, à l'âge de 69 ans, ont eu lieu ce matin au milieu d'une grande assitance de parents et d'amis.

Le défunt était né à St-André d'Argenteuil le fils de feu M. et Mme Joachim Bigras. Il fut durant une trentaine d'années à l'emploi de la maison Bryson-Graham. Il fut ensuite à l'Ottawa Electric jusqu'à sa retraite en 1934. Il y a 35 ans, il épousa Emma Casault, qui lui survit. Il faisait partie de la Basilique et était membre de l'Union de Prière.

Le cortège quitta les salons Racine 127, rue George, à 7 h. 45 pour se rendre à la Basilique où le service fut chanté à 8 heures.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine O. Lalonde, curé. Le service fut chanté par M. l'abbé Jean Desjardins assisté de MM. les abbés Adéodat Benoit et Emile Martin comme diacre et sous-diacre. La chorale était sous la direction de M. V. Nolet. M. W. Charette touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil: l'épouse du défunt, Mme Louis Bigras; son fils, Roméo; sa fille, Mme Joseph Bazinet; ses soeurs: Mme Guillaume Charbonneau et Victor Hébert; sa bru, Mme Roméo Bigras; son gendre, Joseph Bazinet; ses beaux-frères et belles-soeurs: Guillaume Charbonneau, Edouard Casault, MM et Mmes Polydore Vadenais, Elysée Baril et Joseph Soulard; ses petits-enfants: Louis-Joseph, Roger, Marcel, Alice, Claire, Fernande et Denise Vadenais, Hélène Bigras et autres parents.

Reconnus dans le cortège: MM. l'échevin A. Bélanger, du quartier Ottawa, le docteur J.-M. Bigras, E. Soulard, O. Casault, J.-C. Trépanier, J.-A.-Z. DeCelle, A. Lacoste, Horace Racine, R. Rattey, H. Séguin, O. Legault, A. Bourbeau, R. Lefebvre, E. Desjardins, A. Beaulieu, R. Steadworthy, H. Racine, O. Joanisse, D. Barsalou, J. Despardins et plusieurs autres.

L'inhumation se fit au cimetière Notre-Dame où M. l'abbé C. Landry récita les dernières prières. Parmi les témoignages de sympathier reçus par la famille, nous remarquons ceux du personnel du trésor, ministère de la Défense nationale; les employés du hangar Champagne, de l'O.E.R.; des Servantes de Jésus-Marie; des Forestiers Catholiques; du Directeur et de l'Amicale de l'Académie De-la Salle, et des parents et amis.

CAMERA VOLEE

Le constable Thomas Walsh a retrouvé hier soir une caméra volé d'une automobile stationnée près de l'Auditorium. La police recherche maintenant le propriétaire.

Le constable a mis en état d'arrestation le garçonnet qui s'avoua coupable du vol. Le garçonnet s'en allait dans la rue, le caméra à la main.

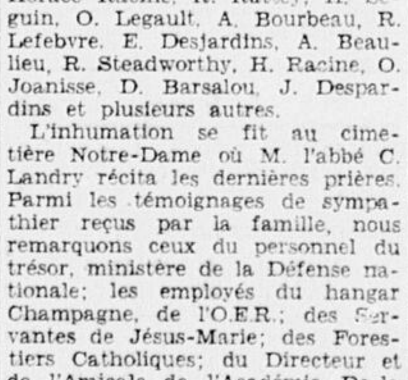

Nord d'Ontario. — Vents modérés. Beau et froid. Mercredi.—Partiellement nuageux. Devenant un peu plus doux. Légères chutes de neige ou giboulées.

Le temps a été froid dans l'Ontario et les provinces des prairies. Il a neigé modérément dans la région du lac Supérieur, le sud du Manitoba et l'est de la Saskatchewan.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et du haut St-Laurent. — Vents modérés. Beau et froid aujourd'hui et mercredi.

Maximum hier, 17.

Minimum (nuit), 5 sous 0.

A 8 h. ce matin: — Dawson 4; Simpson, 3 sous 0; Smith, 32 sous 0; Rupert, 35; Vancouver, 37; Victoria, 40; Kamloops, 25; Jasper, 9 sous 0; Calgary, 4 sous 0; Edmonton, 28 sous 0; Medicine Hat, 6 sous 0; Swift Current, 9 sous 0; Moosejaw, 1 sous 0; Saskatoon, 14 sous 0; Albert, 13 sous 0; Brondon 12 sous 0; Winnipeg 11 Kenora 7; Moosonee 11 sous 0; S. S. Marie, 15; Huntsville, 18; Pary Sound, 3 sous 0; London, 19; Toronto, 20; Kingston, 3; OTTAWA, 5 sous 0; Montréal, 9; Québec, 3; Doucet, 5; Saint-Jean, 9; Halifax, 13; Charlottetown, 15; Détroit, 24; Boston, 15; New-York, 21; Miami, 66; Angeles, 54; Jacksonville, 54; Tampa, 57; Washington, 39; Raleigh, 24; Augusta, 34; Charleston, 37; San Antonio, 55; Salt Lake, 38; Chicago, 24; San Francisco, 54.

Voeux adoptés au Congrès du Bloc universitaire

Voici une série de quelques résolutions adoptées par l'assemblée générale à l'issue du congrès.

Les délégués tiennent à affirmer hautement leur soumission filiale et entière à Son Eminence le cardinal Marie-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, à Son Excellence Mgr Alevandre Vachon, archevêque d'Ottawa, ainsi qu'à tout l'épiscopat canadien, et leur offrent l'homage de leur respectueuse soumission et de leurs prières.

Ils tiennent aussi à exprimer leurs sentiments de loyauté et de profond respect à Sa Majesté Georges VI, roi du Canada.

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LA GUERRE

Etant donné la situation actuelle faite par la guerre et le besoin des compétences militaires dans tous les domaines, même en temps de paix, les délégués du "Bloc Universitaire" ont adopté à l'unanimité une demande en faveur de l'érection d'un Collège militaire dans le Québec, pour les Canadiens de langue française du pays, et l'établissement d'une école d'aviation dans la province de Québec pour la formation d'aviateurs canadiens-français, de même que la formation, dans l'est d'Ontario et dans les Maritimes, d'un régiment pour les Canadiens français, commandé par des officiers de langue française, avec commandements en français.

LA RADIO FRANÇAISE

Les membres du Bloc Universitaire" ont aussi adopté à l'unanimité, étant donné que la radio peut être un excellent moyen d'assurer l'expansion de la culture française, de demander aux autorités fédérales d'étendre, dès qu'il sera possible, le réseau français de Radio-Canada "a mari usque ad mare", afin que soit respectée la dualité ethnique de notre pays.

Les membres du B.U. félicitent aussi le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique de l'excellent travail qu'il accomplit; ils demandent que le voeu du congrès de 1937, à savoir que la tenue des congrès de la langue française ait lieu tous les dix ans, plutôt que tous les 25 ans, ne soit pas lettre morte, mais que l'on prenne les dispositions nécessaires pour qu'il soit réalisé.

BOURSES D'ETUDES

Les membres du B.U. sont d'avis que, tous les ans, le conseil national choisisse des candidats pour des bourses d'étude dans les Universités étrangères et que ces candidats soient proposés au gouvernement provincial afin que celui-ci les place sur sa liste des boursiers.

POLITIQUE CANADIENNE

Considérant l'attitude prise à la suite de l'enquête de la Commission Rowell-Sirois, les membres du Bloc Universitaire sont unanimement d'avis que toute atteinte portée à l'encontre de l'esprit des chartes canadiennes de 1774, 1791, 1840 et 1867, constitue une atteinte à la nation et aux prérogatives de Sa Majesté Royale Britannique, à nos droits et aux bonnes vieilles coutumes de nos chartes.

DRAPEAU CANADIEN

Le "Bloc Universitaire" demande aux autorités du Canada de choisir un drapeau qui sera officiel et qui représentera le caractère biethnique du pays;

A la suite des principales associations nationales canadiennes, le "Bloc Universitaire" adopte comme emblème national le drapeau bleu azur à croix blanche avec fleur de lys;

Il est aussi résolu que le B.U. collabore avec les groupements canadiens-français et, de concert avec l'Association Canada-Louisiane, il s'efforce de promouvoir la pensée française et de resserrer les liens qui doivent unir tous les groupements d'Amérique.

M. LE CURÉ DE WARREN EST DÉCÉDÉ

(De notre correspondant)

WARREN (Ont.) le 7 — La paroisse de Warren vient d'être plongée dans un deuil profond par la disparition de son curé, M. l'abbé Jean-Emmanuel Carrière, décédé à minuit et trente, lundi matin, jour de l'Epiphanie, à l'hôpital Brébeuf de Sturgeon-Falls.

Il y avait quelques mois que M. M. le curé Carrière était malade; il avait dû faire un stage assez prolongé à l'hôpital, avant d'y retourner, il y a quelques semaines. M. le curé Carrière était dans notre paroisse depuis le printemps 1937; il était auparavant curé de Noëlville, où il fut durant plusieurs années.

Feu M. le curé de Warren était né en France; il fut ordonné prêtre le 15 mai 1898.

La dépouille mortelle a été transportée de Sturgeon-Falls à Warren, au cours de la journée d'hier, et exposée en chapelle ardente dans l'église paroissiale.

"Le Droit" offre ses plus vives condoléances aux paroissiens de Warren.

L'AVIATRICE A. MOLLISON...

(Suite de la 1ère page)

fit un tour et glissa doucement dans l'eau. A 200 pieds de hauteur une personne en sortit, avec un parachute, pour tomber dans l'eau.

Biographie

Dans cet estuaire repose une femme qui a survolé le monde. Elle traversa d'abord l'Atlantique pour se rendre au Canada et aux Etats-Unis, puis elle vola au-dessus de l'Afrique pour atteindre le Cap et ce fut ensuite les Mers du Sud pour atterrir en Australie.

Agée de 32 ans, Amy se fit connaitre il y a dix ans dans un voyage de Londres en Australie, au cours duquel elle établit un record de six jours pour une envolée entre l'Angleterre et l'Inde.

En 1931, elle vola de l'Angleterre au Japon et retour, établissant des records dans les deux directions.

L'année suivante elle établit de nouveaux records pour des envolées de retour entre l'Angleterre et Capetown, Sud-Afrique. Dans son envolée vers le Cap elle défit par 10 heures et 18 minutes, le record établit par Mollison qu'elle venait d'épouser peu de temps auparavant.

L'année suivante elle et Mollison tentèrent une envolée-retour à New-York. Dans leur première tentative, ils endommagèrent leur avion fortement chargée, au cours du décollage. Dans leur deuxième tentative, ils atteignirent Starford, Connecticut, à 57 milles de la métropole. A cet endroit, l'avion s'abattit sur le sol et tous deux furent blessés

La malchance les poursuivit cette année là. A l'automne, ils se rendirent sur les grèves de sable de Wasaga Beach, Ontario, sur la Baie Georgienne, en vue de décoller pour l'envolée de retour. Mais ils durent abandonner leur projet, n'y pouvant réussir.

La dernière tentatives d'envolées au long cours fut en 1934, durant la course d'Angleterre-Melbourne. Un vol sans arrêt de 2.553 milles les fit atterir à Bagdag, Iraq, mettant un peu plus de douze heures pour le trajet. Des pannes de moteurs se produisirent et les époux durent abandonner la course.

Deux ans plus tard, Amy baissa le record d'Angleterre-Capetown à trois jours, six heures et 26 minutes. La même année, elle annonça que Mollison et elle se séparaient. Ils obtinrent leur divorce en 1938.

Quand la guerre éclata, Amy s'enrôla dans le service auxiliaire du transport aérien.

Association du Rosaire Perpétuel

Croisade de prières pour la paix

Jours de prières:
MARDI, le 7 janvier —
Paroisse N.-D.-de-Lourdes.
Paroisse Ste-Cécile de Masham.
Couvent des Filles de la Sagesse.
MERCREDI, le 8 janvier —
Paroisse Ste-Anne d'Ottawa.
Paroisse de Luskville.
Paroisse de St-Emile.
Pour demande d'organisation et de prédication de la Croisade, prière de s'adresser au R. P. M.-G. Perras, O.P., Couvent des Dominicains, 95, ave Empress, Ottawa.

HOSPICE ST-CHARLES

Les parties de cartes recommenceront MERCREDI, le 8 janvier, à 2 h. 30 de l'après-midi.

MOUVEMENT DE TROUPES...

(Suite de la 1ère page)

naliste l'a dit: "Nos espérances ne comptent pour beaucoup".

A Sofia, on prédit que de toute façon, l'Allemagne envahria, sinon dans quelques jours, du moins au printemps.

Depuis plusieurs semaines, on répète à Sofia que le seul espoir de la Bulgarie de maintenir les Allemands sur la frontière roumaine est que la Russie Soviétique s'oppose à un mouvement de troupes à travers la Bulgarie, jusqu'aux frontières grecques des Dardanelles.

Quelques observateurs voient une lueur d'espoir dans le fait que l'expert russe en matières balkaniques, M. Alexander Mihaicoivitch, premier conseiller de la légation russe à Sofia, ait fait preuve d'une activité qu'on ne parvient pas à expliquer.

Ces mêmes sources disent que Mihaicoivitch pourrait bien avoir été envoyé en Bulgarie pour contrebalancer la pression exercée par les Nazis sur le roi Boris. D'autres expriment des doutes à ce sujet.

Le premier ministre de la Bulgarie, M. Bogdan Philoff, reviendra demain au plus tard de sa visite "de santé" à Vienne. Il y a rencontré le ministre des affaires étrangeres nazi, Joachim Von Ribbentrop, prétend-on.

Deux navires bombardés

LONDRES, le 7. — (P.C.) — Le ministère de l'Air annonce aujourd'hui que des bombardiers de la "Royal Air Force" ont causé des dégâts à un navire-marchand près des côtes de Norvège, et ont frappé un coup direct sur un navire-citerne au large de la Hollande, au cours de raids effectués hier.

Prêtez-nous votre collaboration

Ayez votre argent sur le pouce lorsque vous montez en tramway ou en autobus. Vous aiderez ainsi le contrôleur à épargner du temps et à suivre l'horaire fidèlement.

La Compagnie des Tramways d'Ottawa

EPARGNEZ chez SLOVER

Seulement quelques pas de la région des loyers élevés.

F. SLOVER LIMITED ON BY WARD MARKET

SUR LE MARCHE BY

Votre Serviteur Electrique "ROUGE" KILOWATT

OTTAWA LIGHT HEAT AND POWER CO. LTD.

56, rue Sparks — 2-4801